This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

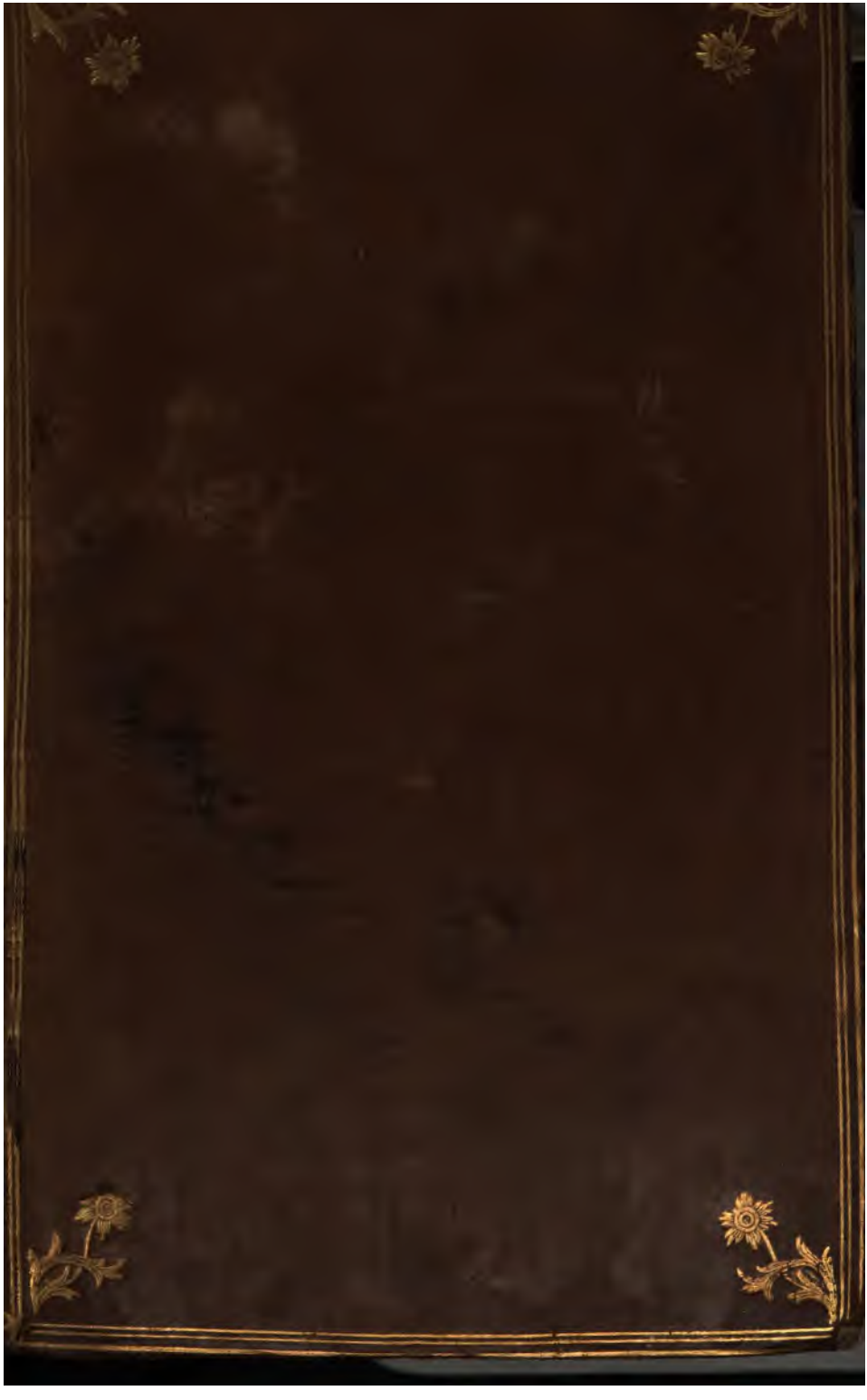

P. A.

1184

Soc. 3974 c. 148
T-2

RECUEIL

DE PIÉCES

EN PROSE ET EN VERS,

LUES DANS LES ASSEMBLÉES PUBLIQUES

DE L'ACADE'MIE ROYALE DES BELLES-LETTRES

DE LA ROCHELLE.

DÉDIÉ

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONTI,

PROTECTEUR DE LADITE ACADÉMIE.

BOU

A PARIS,

CHEZ THIBOUST, IMPRIMEUR DU ROI,
& de l'ACADE'MIE ROYALE DE LA ROCHELLE,
Place de Cambray.

M. DCC. XLVII.

AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

A

SON ALTESSE SE'RE'NISSIME

MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONTI,

PROTECTEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES

DE LA ROCHELLE.

MONSEIGNEUR,

C'èſt moins l'apprèhenſion des Jugemens du Public, qui nous a fait différer ſi long-tems de nous produire au grand jour, que la crainte de ne pas ſoutenir aſſez dignement l'éclat de l'Adoption auguſte dont vous nous honorez.

Mais le mème motif qui nous a juſqu'ici retenus, MONSEIGNEUR, nous force de paroître enfin aujourd'hui. Nous avons à juſtifier aux yeux de toutes les Académies, l'ambition qui nous fit rechèr-

cher la Protection de VOTRE ALTESSE SE'RE'NISSIME. *C'eût été une préſomption, de nous trop hâter de remplir un engagement ſi difficile : ce ſeroit une ingratitude, de tarder davantage.*

Quelle aſſurance ne nous inſpire pas, MONSEIGNEUR, la Gloire immortèle dont vous vous êtes couvèrt par vos Exploits !

Toute l'Europe retentît des Louanges de VOTRE ALTESSE SE'RE'NISSIME. *Vos glorieuſes Campagnes vous ont mérité les Eloges du ROI, l'admiration des Chèfs les plus éxpérimentés, la confiance & l'amour des Troupes, au même-tems qu'elles vous ont rendu la Tèrreur des Enemis de l'Etat.*

La haute Réputation qu'elles vous ont acquiſe, MONSEIGNEUR, ne peut manquer d'attirer ſur nous, de la part du Public, des regards indulgens. On ſe croira obligé de traiter avec moins de rigueur une Société formée ſous les Auſpices d'un Héros ſi chèr à la Patrie ; & la plus ſévère Critique s'adoucira, en nous voyant, en quelque ſorte, à l'ombre de votre Nom & de votre Gloire.

Nous ſomes avec un très-profond réſpect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME

Les très-humbles & très-obéiſſans Sèrviteurs,
LES ACADÉMICIENS DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES DE LA ROCHELLE.

LETTRE

ÉCRITE

PAR M. DE CHASSIRON,

Tréſorier de France, & Conſeiller d'Honneur au Préſidial,

A M. DE BOLOGNE,

Sur l'établiſſement de l'Académie.

LA place que l'Académie vient de vous donner, Monſieur, excite votre curioſité ſur ſon origine, ſes Statuts & ſes occupations; vous voulez que je vous en inſtruiſe & vous me raſſurez contre la crainte de vous ennuyer par des détails qui ſerviront à vous faire mieux connoître une Compagnie que vous aimez, & à la gloire de laquelle vous deſtinez déſormais vos talens. Je ne ſçais point réſiſter à vos ordres; je vais tenter de répondre à ce que vous attendez de moi. Cependant je ne tranſcrirai pas toutes les Pieces en entier; il y en a pluſieurs qui me manquent dont je ferai mention ſeulement, & d'autres que ma pareſſe aura ſoin d'abréger. A ces conditions je me livre à votre impatience : mais

ſouvenez-vous, je vous prie, que l'hiſtoire d'un établiſſement littéraire ne peut guéres affecter que les perſonnes qui ont déja du goût, & qu'on peut encore la ſauver difficilement de cet air ſec ou languiſſant, ſi commun aux relations d'événemens particuliers.

La naiſſance de l'Académie de la Rochelle peut à certains égards être comparée à celle de l'Académie Françoiſe. Des gens de goût ou du moins des amateurs des Lettres ſe raſſemblent ſans autre deſſein que de ſe communiquer leurs lumieres, & de profiter des obſervations qu'ils feront ſur leurs ouvrages & leurs lectures. Ils errent, pour ainſi dire, de maiſon en maiſon pendant quelques années, & l'amour de l'étude ſoutient leur zele dans une ſituation également incommode & incertaine. Cependant cette Societé trop libre, trop indépendante, & par-là peut-être voiſine de ſa chute, malgré cette ardeur qui forme les nouveaux établiſſemens, ſe voit tout à coup érigée en Académie & aſſujettie à des Loix conſacrées par l'autorité Royale.

Ne croyez pas, Monſieur, que nous prétendions nous faire un mérite de quelques traits de reſſemblance que la plupart des Académies du Royaume ont comme nous avec l'Académie Françoiſe. Pour partager ſa gloire, il faudroit lui reſſembler dans les progrès. Il y avoit près de deux ans que la Societé littéraire étoit formée, & qu'elle ſe préparoit un accès favorable auprès de Monſeigneur le Prince de Conti, lorſque Son Alteſſe Séréniſſime accompagnée de la Princeſſe ſa mere vint prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement de Poitou, au mois de Juin 1730; devenue plus hardie par cette heureuſe circonſtance, elle n'écouta plus que ſon ambition, elle ſentit le droit qu'elle avoit à la Protection d'un jeune Prince, iſſu de Heros qui tous aimerent les

lettres, & chargea l'Abbé Girouard de l'aller ſolliciter. Le choix étoit réfléchi; l'Abbé Girouard, plein de ce zele ardent qui franchit les obſtacles, avoit puiſé pendant vingt ans dans une Compagnie célébre un grand fond d'érudition, beaucoup de facilité à parler ſur le champ, & il ſe préſentoit d'ailleurs avec ces dehors inſinuans qui réüſſiſſent toujours parce qu'ils plaiſent.

La Rochelle eſt fameuſe depuis pluſieurs ſiecles par ſon Commerce, par la valeur de ſes habitans, & s'il étoit permis de le dire, par ſes guerres; mais elle étoit moins connuë du côté de l'érudition & de la litterature, quoiqu'elle ait fourni pluſieurs ſujets en ce genre. (a) Cela pouvoit former un préjugé, & combien dans ces occaſions le préjugé n'eſt-il pas capable d'intimider! Cependant l'Abbé Girouard ne laiſſa pas de s'adreſſer avec confiance à M. de la Chevalerye Gouverneur du Prince; il lui expliqua le deſſein de l'Académie naiſſante & lui montra le Placet qu'il avoit ordre de préſenter. L'amour des beaux Arts, le déſir d'en étendre les progrès, & une connoiſſance exquiſe de ce qu'ils ont d'agréable & d'utile, engagerent M. de la Chevalerye à ſe charger de la propoſition. Le Placet fut lu devant Leurs Alteſſes Séréniſſimes, & dès lors nous nous vîmes aſſurés d'une Protection qui avoit été l'objet de tous nos deſirs.

Vous ſeriez ſans doute bien aiſe de trouver ici cette piéce en entier; un ſuccès ſi glorieux doit vous en donner une idée très avantageuſe, & vous admireriez au moins notre bonheur ſi vous n'admiriez pas notre éloquence; mais contentez-vous de ſçavoir que le Placet contenoit en ſubſtance: Qu'il s'étoit formée depuis quelques années à la Rochelle, comme dans pluſieurs Villes du Royaume, une Societé litteraire; Que la conformité de mœurs, d'inclinations

(a) Voyez le Mercure de 1737.

& de goût avoit réuni des hommes de Lettres de toutes les conditions, dans le deſſein de s'entretenir des Ouvrages d'eſprit qu'avoient produits les Siécles d'Auguſte & de Louis le Grand . . . . Que ce glorieux Monarque & ſon Auguſte Succeſſeur ayant permis qu'on ajoûtât à leurs Titres celui de Protecteur de l'Académie Françoiſe, les amateurs des Belles Lettres qui formoient la nouvelle Societé oſoient eſpérer que S. A. S. permettroit qu'on ajoûtat aux ſiens ceux de Fondateur, & de Protecteur de leur Académie . . . . Que les Condés & les Contis, dont les Noms auguſtes furent également terribles aux ennemis de l'Etat & favorables aux Muſes, recueillirent ſouvent celles-ci dans leurs Palais & leur accorderent toujours une éclatante protection ; Que l'exemple de tant de Héros, devoit être une Loi d'autant plus perſuaſive pour S. A. S. qu'elle venoit de triompher parmi les nourriſſons du Parnaſſe.(a) Préſage heureux des victoires qu'elle remporteroit un jour, lorſque ſur les traces de ſes Ayeux elle iroit reconnoître leurs trophées & pouſſer plus loin les limites de l'Empire François, &c.

La fin portoit que les nouveaux Académiciens (car déja l'eſperance leur faiſoit prendre ce titre) employeroient tous leurs efforts pour juſtifier les bontés de L. A. S. & qu'ils attendroient avec empreſſement le jour heureux où ils pourroient leur rendre des hommages publics.

Tous les ſentimens d'ambition, de vanité-même, ſi vous voulez, que la nouvelle Societé avoit pu concevoir, furent pleinement ſatisfaits au retour de l'Abbé Girouard. Elle apprit encore avec une extrême plaiſir que M. le Comte de Bourſac, rempli de cette noble généroſité qui diſtingue les perſonnes

(a) Prix remporté par ſon Son Alteſſe Séréniſſime, au College de Louis le Grand.

de ſa naiſſance, avoit bien voulu ſe charger du ſoin de voir M. le Comte de Maurepas, & de concerter avec lui l'expédition des Lettres Patentes.

Tout le Royaume regarde avec raiſon M. de Maurepas, comme le Protecteur des Lettres & des Arts, mais il n'eſt point de Ville qui lui ait plus d'obligations que la Rochelle; elle a reçu en tous les tems des marques éclatantes de ſes bontés, & l'Academie encore au berceau, éprouva dans cette occaſion les effets de ſa bienveillance. Voici la Lettre que M. Gaſtumeau, premier Secrétaire, fut chargé d'écrire à ce Miniſtre.

MONSEIGNEUR,

L'intérêt que vous avez bien voulu prendre à l'établiſſement de notre Académie eſt une de ces circonſtances glorieuſes qu'elle relevera avec le plus de ſoin dans les Actes publics de ſa reconnoiſſance; elle ſe félicitera ſans ceſſe de l'approbation d'un grand Miniſtre, qui inſtruit par lui-même des ſolides avantages que procurent les Lettres, s'eſt hâté de la former dès qu'il la crut propre à contribuer à leurs progrès.

La joye que nous inſpirent vos bontés, Monſeigneur, eſt avouée de tous nos Concitoyens; la Rochelle n'eſt occupée que de vos bienfaits: elle doit à votre heureuſe médiation auprès du Roi, ces ouvrages immortels qui s'élevent ſous nos yeux pour la ſûreté & la commodité de ſon Commerce. Le Port de la Rochelle rendra également fameux les Noms de deux grands Miniſtres; & ce ſera un problême pour la Poſtérité, lequel s'eſt acquis plus de gloire, ou celui qui força la Nature pour éloi-

gner la Mer de ſes bords, ou celui qui les ouvrit pour y faire entrer les richeſſes & l'abondance.

L'Académie qui bientôt après ſes Lettres Patentes (*a*) reçut le Brevet de nomination des Académiciens honoraires & titulaires dont vous trouverez la liſte à la ſuite de cette Lettre, ſe hâta de faire part d'un événement ſi flateur à M. l'Evêque, à M. le Commandant, & à M. Bignon Intendant, nommés eux-mêmes Académiciens honoraires. En vous rendant compte des différens diſcours qui furent prononcés en cette occaſion, je devois vous parler d'abord du remerciment fait par M. Renaud à MM. du Corps de Ville, qui venoient de nous accorder une Salle dans leur Hôtel, pour y tenir nos Séances ordinaires; mais vous l'aurez lû ſans doute dans le Mercure de Mars 1733, où il fut alors inſéré. Je ne dois cependant pas oublier que l'Académie fut reçuë par ces MM. avec une pompe à laquelle les Muſes Rocheloiſes n'étoient pas accoutumées.

L'accueil gracieux que leur fit M. Bignon, les ſurprit moins. Ne devoient-elles pas s'attendre à la réception la plus favorable de la part d'un Magiſtrat de ce Nom? Voici quelques traits du Diſcours prononcé (*b*) par M. de Moncrif. *L'Academie vous a*, dit-il, *Monſieur, des obligations d'autant plus particulieres, que vous avez voulu vous attacher à elle en quelque ſorte perſonellement, en ſouhaitant que votre nom fût inſcrit dans ſes Faſtes. Par là vous lui faites part de cette gloire litteraire que vos Ayeux ont acquiſe dans les Siécles paſſés & qui ne fut jamais plus éclatante que dans le notre. . . L'exemple d'un Oncle depuis long-tems l'amour &*

(*a*) Elle ſont datées du mois d'Avril 1732, le Brevet qui nomme les Académiciens eſt du 24.

(*b*) Le 25 Juillet 1732.

les délices des Muſes Françoiſes & Etrangeres, nous eſt un ſûr garant que vous ſoutiendrez cette gloire dans tout ſon éclat, & que vous la releverez encore dans le poſte brillant qui vous eſt deſtiné. (a) *Les nouvelles marques de l'attention de Sa Majeſté ſur votre mérite, ſemblent nous annoncer qu'une Province plus heureuſe va bientôt être confiée à vos ſoins; mais nous nous flattons qu'en y retrouvant une Académie des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume, vous ne pourrez oublier que celle de la Rochelle a pris naiſſance ſous vos auſpices, & que vous avez ſoutenu ſes progrès de votre crédit & de votre autorité.*

Nous avons reçu de ſon Succeſſeur les mêmes marques d'attention : M. de Barentin, dont le zele pour l'ordre & la juſtice caractériſe particulierement le Miniſtere, embraſſe auſſi avec ardeur toutes les occaſions de décorer cette Ville par des monumens qui porteront ſon Nom à la Poſtérité. C'eſt à cet amour du bien public que nous ſommes redevables du fonds annuel que l'Hôtel de Ville vient de nous accorder.

Quelques jours après la harangue faite à M. Bignon, l'Académie s'étant préſentée chez M. de Chambon, Brigadier des Armées de Sa Majeſté, Commandant en l'abſence de M. le Comte de Matignon, il fut complimenté (*b*) en ces termes par M. de Chaſſiron.

MONSIEUR,

L'honneur que le Roy vient de faire à notre

(a) M. Bignon venoit d'être nommé Bibliotecaire du Roy, & Intendant de Soiſſons, & avoit été gratifié d'une penſion conſidérable.

(*b*) Le 28 Juillet.

Nos Muſes attentives à vous plaire trouveront en vous, Monſieur, un illuſtre appui, & les graces que vous répandrez ſur elles, rendront leur reconnoiſſance éloquente. &c.

M. d'Arger finit en ces termes : *La protection glorieuſe dont nous ſommes honorés eſt un titre qui nous aſſure la vôtre ; vous concourrez avec joye aux vûes d'un jeune Prince qui ſe hâte de remontrer à l'Univers les vertus qui rendirent ſes Ancêtres l'ornement & l'appui du Royaume ; vertus dont l'éclat a porté de nos jours une Nation qui ne veut que des Héros pour maîtres, à chercher des Rois parmi les Princes de ſon auguſte Maiſon. &c.*

Divers obſtacles que l'Académie eut à ſurmonter, retarderent de près d'une année ſon Ouverture publique, (*a*) & ce ne fut que le vingt-deux Juin 1735 qu'elle donna à la Rochelle un ſpectacle ſi intéreſſant pour la plûpart de ſes Citoyens. Cet établiſſement vraiment utile & glorieux en lui-même, eut ſes cenſeurs & ſes partiſans, des critiques fort vifs, mais obſcurs, & des défenſeurs peut-être trop ardens, mais éclairés. Tout cela étoit dans l'ordre, & nous n'eûmes garde de nous formaliſer de ce nouveau trait de reſſemblance avec l'Académie Françoiſe.

Après ce court Epiſode que je devois à la vérité hiſtorique, je reviens à la cérémonie de l'Ouverture publique. Elle commença le matin par une Meſſe en Muſique, célébrée dans l'Egliſe Cathédrale, par M. l'Evêque : l'après midi on ſe rendit ſur les trois heures à celle des Jeſuites, qui ſe trouva remplie

(*a*) L'Extrait de cette Séance ſe trouve dans le Mercure de Juillet 1735. On trouve auſſi dans les Recueils ſuivans des Extraits de toutes les Séances publiques de l'Academie depuis ce tems-là juſqu'aujourd'hui.

par une assemblée très-brillante de l'un & de l'autre Sexe. Le Directeur, le Chancelier, les deux Secrétaires, & les Academiciens Titulaires, se placerent à la droite de M. l'Evêque, les Académiciens Honoraires furent placés du côté de M. le Comte de Matignon.

M. l'Abbé d'Arger, Directeur, ouvrit la Séance par un Discours qui expliquoit en peu de mots les motifs de l'Assemblée; ensuite M. de Chassiron Chancelier prit la parole, & dit :

MESSIEURS,

Voici les Lettres Patentes qu'il a plu au Roy d'accorder à l'Académie ; vous y verrez avec plaisir que les Muses avoient depuis long-tems un Temple à la Rochelle, & que plusieurs de ses Citoyens leurs rendoient un culte secret & régulier.

L'autorité Souveraine a daigné concourir pour rendre leurs travaux plus utiles & plus glorieux à la Patrie, en fixant le genre de leurs occupations, en reglant l'ordre & la forme de leurs assemblées, & en leur donnant des loix propres à soutenir l'émulation.

Le caractere de bonté qui paroît dans ces Lettres, est un témoignage bien flateur de l'attention de Sa Majesté pour cette Ville. Préparée dans le tems même de la guerre à un commerce plus florissant, décorée par des ouvrages qui servent également à la fortifier & à l'embellir, elle va ajoûter à tous ces avantages ceux que les beaux Arts sçavent procurer. Tel est le sort de l'Empire François, le tumulte des armes ne dérobe rien aux

progrès des Sciences, & le repos des amateurs des Belles-Lettres, n'eſt interrompu que par des chants de Victoire.

La lecture des Lettres achevée, M. l'Abbé d'Arger prononça un Diſcours de remerciment à Monſeigneur le Prince de Conti; il s'attacha ſur-tout, en faiſant l'éloge des Héros de cette Maiſon, à les repréſenter chacun par des traits qui leur étoient propres. Ce diſcours eſt du genre de ceux qu'on ne peut extraire ſans les altérer & les affoiblir.

M. Vaſlin, ſecond Secretaire, (*a*) lut enſuite une Ode de ſa compoſition ſur la naiſſance de Monſeigneur le Comte de la Marche; vous connoiſſez trop bien la timide modeſtie de l'Auteur, pour penſer qu'il ait dépendu de moi de vous envoyer cette piéce.

M. Gaſtumeau termina la Séance par un Diſcours ſur les avantages que les beaux Arts retirent des Académies, & la gloire qu'elles procurent aux Villes où elles ſont établies. Les Eloges du Roy & du Prince Protecteur y furent amenés naturellement avec ceux des premiers Corps de la Ville. Je ne vous rapporterai de ce Diſcours, que l'endroit qui promet l'Hiſtoire de la Rochelle.

Egalez, Meſſieurs, par vos efforts, dit l'Auteur, *la nobleſſe du projet que vous avez formé: que cette Ville déja ſi célébre par l'éclat & l'étendue de ſon commerce, le devienne encore par ſon goût pour les Lettres. Puiſſiez-vous dans une Hiſtoire exacte & fidelle, faire connoître à la Poſtérité les véritables ſources de ſon élevation & de*

(*a*) L'Académie a un Directeur & un Chancelier, qui ſont annuels & qui s'éliſent par le ſort. Les deux Secrétaires ſont perpetuels & élus à la pluralité des ſuffrages.

ſa gloire ! La fidélité de la Rochelle n'eut jamais été ſoupçonnée, ſi une odieuſe faction d'Etrangers devenue trop puiſſante dans ſon ſein, n'eût étouffé ſes vrais ſentimens avec ſa liberté ; rendue à elle-même, elle n'a plus écouté que ſon devoir, & elle en a donné des marques aſſez éclatantes pour écarter à jamais le ſouvenir de ſes malheurs.

Tels ont été, Monſieur, les commencemens & les progrès de notre Societé litteraire ; je ſerois charmé d'avoir ſatisfait à cet égard votre curioſité ; vous vous inſtruirez vous même de ce qui regarde les ſtatuts dans l'imprimé que je vous envoye : au reſte ils ſont entiérement conformes à ceux (*a*) de l'Académie d'Angers que nous crûmes devoir adopter pour accélerer l'enregiſtrement des Lettres Patentes.

L'Article IV. de ces ſtatuts permettant à l'Académie d'avoir un Sceau, ce fut une occaſion délicate pour nos antiquaires d'exercer leur goût & leur ſagacité. Le croiriez vous, Monſieur ? il y a des gens qui prétendent qu'il entre quelque fois autant de hazard que de réflexion dans l'invention de la Médaille la plus parfaite, & que c'eſt ſouvent le fruit d'un moment heureux que le travail le plus aſſidu ne ſçauroit jamais remplacer. Quoiqu'il en ſoit, celle-ci, à laquelle on a reproché peut-être avec raiſon d'être trop recherchée, repréſente un Olivier ſur le bord de la Mer qu'une main ſortant de la Nuë, fait naître d'un coup de lance avec ces mots, *Victrice Minerva*, & dans l'exergue on lit ceux-ci : *Regia Litterarum Academia Rupellenſis inſtituta anno* 1732. Vous vous rapellez ſans peine la diſpute qui s'éleva entre Neptune & Minerve pour donner le nom à Athenes ; l'alluſion paroît juſte. Ici Minerve Déeſſe des Sciences l'emporte ſur Nep-

(*a*) C'eſt en vertu de ces Statuts que l'Académie à des Honoraires.

tune Dieu de la Mer & de la Navigation, & par ſa victoire elle donne à la Rochelle un nom plus glorieux que celui qu'elle à juſqu'ici mérité par la grandeur & l'étenduë de ſon commerce.

Je dois vous parler à préſent des occupations particulieres de l'Académie, & de ſes Séances publiques. Pour remplir le premier objet elle s'étoit propoſée, comme vous avez vû, l'Hiſtoire de ſa Ville & de ſa Province. Un travail auſſi étendu pouvoit ſans doute occuper entierement ſes aſſemblées ordinaires; mais après un léger eſſai, elle a penſé avec la Bruyere, qu'un bon ouvrage n'étoit preſque jamais le fruit du travail d'une Compagnie entiere, & que s'il y avoit quelques exemples contraires, on devoit les regarder comme autant de Phénomenes.

Le zéle de M. Jaillot, Superieur de l'Oratoire, & Curé de Saint Sauveur, l'a engagé d'entrer ſeul dans cette carriere, capable d'effrayer les plus laborieux Ecrivains. Ni la dépenſe conſidérable qu'exige la recherche, ou l'acquiſition des monumens publics & particuliers, ni l'aſſiduité fatigante que demande la Collection & l'arrangement de tant de matériaux, n'ont pû ralentir un moment ſon ardeur. Vous verrez quelque jour avec ſurpriſe, le nombre prodigieux de piéces antiques & de chartes intéreſſantes qu'il a, pour ainſi dire, tirées des tombeaux où elles étoient enſevelies. Tant de recherches néanmoins ne ſuffiſent point encore à ſon exactitude, ni à l'étenduë de ſes vûës. Auſſi le public toûjours impatient laiſſe-t'il échapper des murmures contre la lenteur d'un ouvrage dont il n'eſt pas à portée de ſentir les difficultés. Et comment pourroit-il ſçavoir que M. Jaillot, forcé en quelque ſorte de créer, eſt néceſſairement aſſujeti aux lentes gradations qui captivent tout homme, qui le premier tente une entrepriſe. Communément un Hiſtorien

travaille d'après un autre Hiſtorien ; ici M. Jaillot n'a point de précurſeur, & il eſt obligé de recueillir des Faits épars en mille volumes différens, pour en compoſer un Corps ſuivi & régulier. Il n'y a gueres que ceux qui ſont capables d'un pareil travail, qui puiſſent rendre juſtice aux ſoins pénibles d'un Ecrivain ; cependant pour ſatisfaire plutôt à l'empreſſement de ce Public toujours avide, dirai-je ſouvent injuſte ? ce laborieux Auteur s'eſt aſſocié depuis quelque tems M. Arcere ſon confrere, connu par les Couronnes qu'il a remportées à Toulouſe, à Marſeilles & à Pau.

L'Hiſtoire de la Rochelle ne faiſant donc plus l'objet des occupations de l'Académie, on a ſoin pour remplir utilement ſes Séances, d'y porter ce qui paroît de meilleur en tout genre de litterature. On fait l'examen des défauts, & des beautés, toujours moins aiſées à ſaiſir que les défauts ; on y évoque, ſi je l'oſe dire, avec reſpect les mânes des Anciens, & on les admire preſque ſans reſtriction. Le tems à répandu ſur leurs ouvrages une religieuſe obſcurité, qui doit rendre le lecteur très circonſpect dans les jugemens qu'il en porte. Nous ne les diviniſons pas tous, comme a fait Madame Dacier, mais nous trouvons parmi eux pluſieurs Génies inventeurs, qui par là même n'ont pû atteindre à la perfection de leur Art.

Il eſt naturel de traiter plus familiérement avec les Modernes, & de prendre avec eux des hardieſſes. On les voit, on les connoît, on leur parle, & dès-là le reſpect diminuë & laiſſe la liberté de l'examen. On oſe, par exemple, lutter contre ce goût capricieux qui prête depuis quelques années des accens plaintifs à Thalie ; invention bizarre, inconnuë aux Ariſtophanes, aux Terences, & aux Molieres ; adoptée avec légéreté par des Auteurs capa-

bles d'ailleurs de ſaiſir le Ridicule préſent ; & ſoutenuë avec trop de ſuccès par cette partie brillante des ſpectateurs, qui reçoit toujours avec plaiſir toute eſpece de nouveauté qui lui apporte plus de moyens de ſentir, plus de façons d'être émue.

C'eſt ainſi que nous eſſayons de former, de perfectioner notre goût. Nous rapprochons les Anciens des Modernes, & nous les comparons enſemble. Comme il n'eſt point de démonſtration géométrique en matiere d'Eloquence & de Poëſie, & en général pour tout ce qui eſt du reſſort du goût, on ne peut gueres ſaiſir le vrai avec quelque ſorte de certitude que par des jugemens de comparaiſon.

Cet exercice n'occupe néanmoins que la moitié du tems deſtiné à nos Séances (*a*), l'autre eſt remplie par la lecture de quelques Ouvrages en Proſe ou en Vers, qu'on y porte tour à tour, & dans le nombre de ces Piéces on choiſit celles qui peuvent intéreſſer les Aſſemblées publiques, qui ſe tiennent après Pâques.

Dans ces jours ſolemnels nos Confréres nouvellement initiés au Sanctuaire des Muſes, y viennent payer le tribut de leur adoption, non par des Eloges, mais par des Diſcours ou des Diſſertations, des Piéces d'Eloquence ou de Poëſie, dont les ſujets, quoique laiſſés au choix des Auteurs, ſont preſque toujours rélatifs aux Belles Lettres. L'Académie n'a pas cru devoir ſe donner de titre qui embraſſat néceſſairement d'autres objets, mais auſſi ne les exclut elle pas. Nous avons en effet pluſieurs Amateurs de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle. On a ici l'occaſion d'acquérir ſans peine ces connoiſſances auſſi utiles qu'agréables ; nos Côtes ſont remplies d'une infinité de Coquillages, de Plantes & d'autres curioſités,

(*a*) Les Séances ordinaires de l'Académie ſe tiennent le Mercredi depuis quatre heures juſqu'à ſept.

que

que nos Philoſophes Naturaliſtes trouvent ſous leur main, & qui leur fourniſſent la matiere d'une correſpondance très-avantageuſe avec M. de Reaumur, notre illuſtre Compatriote.

Ce que nous pourrions perdre du côté de nos Citoyens, par le genre d'occupation que la Nature préſente ſur les Ports de Mer, l'Académie le répare avec uſure par les Etrangers diſtingués qu'elle a la liberté de s'aſſocier. Ils ſont ſans doute la portion la plus brillante de la Compagnie, elle le reconnoît avec plaiſir & le publiera toujours avec reconnoiſſance. Vous en allez juger vous-même par la liſte que je vous envoye ; vous y verrez d'abord les Académiciens Honoraires, qui ont ſéance ſuivant leurs Charges ou Dignités, enſuite les Titulaires, placés indiſtinctement, & enfin les noms de nos illuſtres Aſſociés, ſuivant l'ordre de leur réception.

ACADEMIE
DES BELLES-LETTRES
DE LA ROCHELLE.

S. A. S. MONSEIGNEUR
LE PRINCE DE CONTI,
PROTECTEUR.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

M. L'Evêque.
M. Le Commandant.
M. L'Intendant.
M. De la Chevaleraye. *
M. Le Comte de Boursac. *
M. Le Doyen du Chapitre.
M. Le Préſident au Préſidial.
M. Le Lieutenant-Général.
M. Le Doyen du Bureau des Finances.
M. Le Procureur du Roy au Préſidial.
M. Le Maire.

* Ces MM. ont bien voulu accepter des places d'Honoraires ſur les prieres réiterées de l'Académie.

ACADÉMICIENS TITULAIRES.

M. Boutiron, Avocat au Préſidial.

M. Cadoret de Beaupréau, Conſeiller au Préſidial.

M. De Hillerin, Tréſorier du Chapitre.

M. Martin-de Chassiron, Tréſorier de France, & Conſeiller d'Honneur au Préſidial.

M. d'Arger, Chanoine.

M. Fontaine, Lieutenant Particulier au Préſidial.

M. Gastumeau, Procureur du Roy des Traites, Secrétaire perpétuel.

M. Robert-de Beaurepaire, Conſeiller au Préſidial & Procureur du Roy à la Police.

M. Valin, Avocat & Procureur du Roy de l'Amirauté & de l'Hôtel-de-Ville, ſecond Secrétaire.

M. L'Abbé-Comte de Gennes, Chanoine.

Le R. P. Valois, Jéſuite, Profeſſeur d'Hydrographie.

M. Jaillot, Supérieur de l'Oratoire, Curé de Saint Sauveur.

M. Richard, Tréſorier de France.

M. L'Abbé Bonvallet-des Brosses.

M. L'Abbé de Lavau, Prieur d'Aytré.

M. De Hastrel, Prévôt-Général.

M. L'Abbé Brian, Chanoine.

M. L'Abbé de Roussi-de Casenuve, Grand-Aumônier du Chapitre.

M. Girard-de Villars, Docteur en Médecine.

M. Mercier-du Pati, Tréſorier de France.

M. Bourgeois, Avocat.

ACADÉMICIENS ASSOCIÉS,

Suivant l'ordre de leur Réception.

M. L'Abbé Segui, de l'Académie Françoiſe.

Le R. P. De la Tour, Principal du Collége de Louis le Grand.

M. Bompar, Médecin du Roy en l'Iſle de Ré.

Le R. P. De Menoux, Jéſuite.

M. Ferchaut-de Reaumur, de l'Académie Royale des Sciences, &c.

M. Deslandes, Commiſſaire Général de la Marine à Rochefort.

M. Le Franc, Avocat-Général de la Cour des Aydes de Montauban, de l'Académie de la même Ville, & des Jeux-Floraux de Toulouſe.

M. Dagieu, ci-devant Envoyé du Roy à Bruxelles.

M. De Bologne, ci-devant Mouſquetaire du Roy.

Le R. P. Lombard, Jéſuite, de l'Académie des Jeux-Floraux.

M. Le Chevalier de Solignac, Secrétaire du Cabinet & des Commandemens du Roy de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

M. Tercier, ci-devant Secrétaire d'Ambaſſade en Pologne.

M. Arcere, de l'Oratoire.

M. Guettard, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & de l'Académie des Sciences.

Le R. P. Senemaud, Jéſuite.

M. L'Abbé de la Ville, Miniſtre du Roy auprès des Etats Généraux.

M. De Voltaire, de l'Académie Françoiſe.

M. L'Abbé Vatry, Grand-Chantre de la Rochelle, de l'Académie des Sciences, Inſpecteur, & Profeſſeur en Langue Grecque au Collége Royal.

M. Titon-du Tillet.

ACADÉMICIENS MORTS.

Messieurs,

Girard-de Bellevue, Aſſeſſeur au Préſidial.

Cadoret, Chanoine & Conſeiller au Préſidial.

Renaud, Avocat.

Du Bedat, Procureur du Roy au Bureau des Finances.

Cailler-des Barbalieres, Médecin du Roy en ſurvivance de l'Hôpital Militaire.

De Maraſſé, Major de la Place.

L'Abbé de Langerie.

Le Comte d'Eſtampes, Colonel-Lieutenant du Régiment de Chartres.

Fé-de Boiſragon, Lieutenant Particulier au Préſidial d'Angoulême.

RELATION ABREGÉE DU SIEGE DE LA ROCHELLE, En 1573.

Par MM. JAILLOT *&* ARCERE, *de l'Oratoire.*

LA Journée de la Saint Barthelemi avoit jetté la conſternation dans tout le Royaume. L'image du danger épouvanta les Rochellois, & la frayeur leur inſpira la réſolution de ſe garantir d'un malheur ſemblable. Bientôt la crainte produiſit la déſobéiſſance; perſuadés que l'orage alloit fondre ſur eux, ils penſerent ſérieuſement à l'écarter.

Leurs Magiſtrats envoyerent des Députés à Brouage vers Strozzi & le Baron de la Garde. Le prétexte de la députation étoit d'apprendre les motifs & les circonſtances de la ſanglante ſcène de Paris; mais le deſſein de pénétrer les diſpoſitions de la Cour en fut le véritable ſujet.

Strozzi & la Garde écrivirent aux Magiſtrats de la Rochelle que l'événement qui les allarmoit, n'étoit qu'une affaire particuliere & qui n'auroit par rapport aux Rochellois aucune ſuite : que le Roi ne penſoit ni à les inquiéter, ni à déroger aux Edits de Pacification, & ne s'occupoit au contraire que des moyens de renouer les liens de la concorde : ils finiſſoient en offrant aux Rochellois des Troupes pour la ſureté de la Ville. Ces offres ne furent pas acceptées; elles parurent dangereuſes à des Eſprits jaloux de leurs priviléges, & d'ailleurs perſuadés qu'on vouloit leur nuire, en feignant de les ſecourir.

Sur ces entrefaites d'Audevars & Bouchereau, tous deux Pairs, arriverent de Paris avec des depêches de

la Cour. Auſſi-tôt le Maire indiqua une aſſemblée générale. Les lettres y furent lûes; enſuite d'Audevars prenant la parole, ajouta que le Roi accordoit le libre exercice de la Religion, à condition qu'il ſeroit reſtraint dans l'enceinte de la Ville, & qu'on n'y admettroit aucun Etranger.

On répondit à d'Audevars en termes généraux que les Rochellois n'oublieroient pas qu'ils avoient un Maître, & que le devoir ſeroit toujours la regle de leurs demarches.

Dans la lettre qui fut écrite au Roi ils le ſupplioient de conſerver à leur Ville la liberté de Religion & d'étendre cette faveur ſur tout le Royaume; ils rappelloient leurs anciens Priviléges qui ne ſouffroient pas que la Rochelle eût de garniſon ni de Gouverneur. Claude Texier fut chargé de porter aux pieds du Trône les réponſes & les ſupplications de la Ville.

On vit paroître en même-tems une autre réponſe à la lettre du Roi; c'étoit l'ouvrage d'une plume hardie, compoſé ſous le nom des Gentilshommes, des Capitaines & des Habitans de la Rochelle; libelle audacieux dans lequel l'amertume des plaintes n'étoit pas même adoucie par les expreſſions. Mémoires d'Etat ſous Charles IX.

Cependant on n'oublioit rien pour mettre la Rochelle en état de ſe défendre. On fit le dénombrement des habitans, qu'on partagea en ſeize Compagnies. Robert Chinon, Ingenieur, fut chargé de diriger les travaux Militaires. Barbot.

Tout inſpiroit aux habitans de la confiance & de la hardieſſe; ils comptoient que dès qu'une flotte d'Angleterre paroîtroit à la hauteur des Côtes & ſe diſpoſeroit à faire une deſcente, plus de mille Gentilshommes de Saintonge & de Poitou prendroient les armes. Ils trouvoient une grande reſſource dans le mauvais état du Royaume. En effet il falloit des Thuanus.

ſommes immenſes pour entreprendre le ſiége de la Rochelle, & l'épuiſement des finances ſembloit en éloigner le projet. La Cour étoit agitée par les factions de pluſieurs rivaux qui ſe diſputoient les premieres places, moins occupés du ſoin de ſauver l'Etat, qu'animés par la fureur de ſe détruire les uns les autres. Tout cela ſoutenoit l'eſpoir des Rochellois. Dans les Cercles on en faiſoit le ſujet des entretiens ordinaires & la matiere des plus graves diſcours dans les Chaires. L'autorité que la Religion donnoit aux Miniſtres, en rendoit le détail plus intéreſſant & plus vif dans leur bouche.

Barbot. La Place & de Nort tenoient parmi eux un rang diſtingué. Le premier étoit né à Bordeaux; c'étoit un homme de baſſe naiſſance, rebutant par un air de rudeſſe & de férocité, compagnes ordinaires d'une mauvaiſe éducation; au reſte grand artiſan d'intrigues & de cabales, zelé juſqu'à l'excès. Ce zele qu'il faiſoit tant valoir étoit moins dans le cœur que dans le tempérament. Le principe qui le faiſoit agir ſe decouvrit par trop d'endroits pour être méconnu. On verra quels furent ſes emportemens & ſon indigne procedé à l'égard de la Noue.

Mémoires de Caurian. De Nort avoit reçu de la nature une grande facilité de s'énoncer noblement, & l'heureux talent de perſuader. Par ſes diſcours ſéduiſans il entrainoit la multitude. Le grand crédit qu'il s'étoit acquis & qu'il pouſſoit au-de-là des bornes, lui fit donner par les Proteſtans le nom de *Pape de la Rochelle & de ruineur d'icelle par ſon ambition.*

Mſſ. de Baudoüin.

Ces deux hommes haranguoient continuellement le peuple; ils repréſentoient Coligni expirant ſous les coups de ſes meurtriers, entouré de mille innocentes victimes, que le même glaive avoit aſſociées à ſa triſte deſtinée; image qui gravoit dans les eſprits l'horreur de cette action, & faiſoit naître dans les

Caurian.

cœurs la crainte de ſubir le même ſort, & le courage de s'en garantir.

Le Roi qui vouloit amener les Rochellois à un accommodement avant que d'en venir à des coups d'autorité, écrivit au Duc de Longueville, Gouverneur de Picardie, d'engager la Nouë à ſe rendre à Paris.

La Nouë toujours brave & toujours malheureux, étoit alors à Cambray dans une ſituation étrange, n'oſant revenir en France, ne pouvant ſervir les Provinces-Unies, chagrin de la perte de Mons, où il s'étoit renfermé avec Louis de Naſſau, & qu'ils avoient été forcés de rendre après une longue & courageuſe défenſe.

La Nouë vint trouver le Duc de Longueville, ſon ancien ami, & le conſulta ſur le parti qu'il avoit à prendre. D'un côté la Journée de la Saint Barthelemi lui faiſoit tout craindre, & de l'autre les promeſſes du Roi le raſſuroient. Troublé, irréſolu, il balança long-tems entre l'eſpérance & la crainte. Enfin le deſir de revoir ſes enfans le détermina. Il vint à Paris & vit en particulier Charles IX, & la Reine ſa Mere dans la maiſon du Comte de Retz. Contre ſon attente, il fut reçu avec les plus vives demonſtrations d'eſtime & de bienveillance.

„Raſſurez-vous la Nouë, lui dit le Roi, jouiſſez Cauriana.
„de vos dignités & de vos biens, de vos enfans &
„de votre patrie. Acquittez-vous à mon égard par
„un important ſervice. Vous le ſçavez, pour gagner
„les Rochellois j'ai épuiſé vainement toutes les reſ-
„ſources. Vous êtes leur ami, vous avez été leur
„défenſeur; leur eſtime pour vous & leur devoue-
„ment vous mettent en état de tout concilier & de
„tout obtenir; partez, reduiſez par la perſuaſion ces
„Eſprits inflexibles; ramenez à l'obéiſſance d'indo-
„ciles ſujets que je vais livrer à toute la rigueur de-

» ma juſtice s'ils refuſent encore ce que j'ai droit » d'exiger d'eux. »

Le Roi n'oubliant rien pour engager la Nouë à ſe prêter à ſes vûes, ajouta, qu'il lui donnoit main-levée des biens de Teligni, dont il avoit épouſé la ſœur. La Nouë s'excuſa d'abord & ſupplia Sa Majeſté de ne pas le charger d'une commiſſion ſi difficile. Cependant aſſuré de la droiture des intentions de la Cour, & perſuadé que, comme le Roi le lui promettoit, tout ſe paſſeroit de bonne foi, il ſe rendit aux inſtances de ce Prince & ſe diſpoſa à partir. On lui donna pour adjoint Jean-Baptiſte Guadagne, Florentin; moins comme un homme de confiance, qui dût partager avec lui le poids de la négociation, que comme un eſpion honorable, chargé d'éclairer ſes démarches.

La Nouë s'étant rendu au Village de Tâdon, près de la Rochelle, expoſa aux Députés de la Ville, le ſujet de ſa commiſſion. Ceux-ci répondirent qu'ils alloient en faire au Conſeil un rapport fidele; mais qu'ils étoient ſurpris de ne pas voir le Seigneur de la Nouë au lieu aſſigné, pour la conférence qu'il avoit lui-même ſollicitée. Après cette inſultante réponſe il ſe retirerent bruſquement.

Deux jours après la Nouë demanda une ſeconde entrevûë. On ſe raſſembla au même endroit; & comme on faiſoit encore ſemblant de ne pas le reconnoître, indigné de ce nouvel outrage, » Il eſt
Caurian. » étonnant, dit-il, que vous ne reconnoiſſiez pas » votre ancien défenſeur. S'il eſt banni de votre » cœur, il ne devroit pas l'être encore de votre mé- » moire. Comment avez vous pû oublier un homme » qui a eſſuyé tant de périls pour vous? Voyez le ſeul » bras qui lui reſte, & ſongez qu'il a perdu l'autre » en combattant à la tête de vos troupes. Il n'y a » que deux ans que j'étois au milieu de vous: com-

» ment un ſi court intervalle de tems a-t'il pû dé-
» figurer les traits de mon viſage, juſqu'à le rendre
» méconnoiſſable? Que ces diſcours offenſans & fri-
» voles, cedent la place à de ſérieuſes réflexions.
» Scachez que c'eſt votre intérêt ſeul qui m'amene
» ici. Sans ce motif je n'aurois pas riſqué une dé-
» marche, dont j'ai prévû tout le déſagrément.

» Ce la Nouë, repliquerent les Députés, ce gé-
» néreux la Nouë, uni aux Rochellois par les liens
» les plus étroits, ne s'eſt jamais chargé du rolle
» odieux que vous jouez en ce jour. Zélé partiſan
» de nos intérêts, il en fit les ſiens propres; il ne ſe
» vendit jamais à la fortune & à la faveur. On ne le
» vit pas ſe déguiſer ſous la forme d'un Négotiateur,
» pour nous trahir dans une conférence publique,
» & nous rendre nous mêmes les complices de notre
» perte, par notre acquieſcement à de ſéduiſantes
» raiſons; nous retrouvons en vous ſon air & ſes
» manieres, nous cherchons en vain ce tendre atta-
» chement qu'il eut toujours pour nous. Mais pour-
» quoi vous tenir en ſuſpens? Nous ſçavons qui
» vous êtes, & nous voyons avec chagrin que les
» récompenſes vous ont ſéduit. Elles ont éteint ces
» beaux ſentimens qui vous animoient autrefois.
» Vous entrez dans une route nouvelle; puiſſiez vous
» être aſſez clairvoyant, pour y voir à chaque pas
» des abymes ouverts! Si l'on vous flatte par des
» promeſſes, c'eſt pour vous faire ſervir à notre perte;
» la vôtre n'eſt pas moins certaine, les momens n'en
» ſont que reculés. Vous allez devenir le miniſtre
» du reſſentiment de la Cour; vous en ſerez vous-
» même, après nous, l'objet & la victime; on ne
» vous ménagera plus dès qu'on ceſſera de nous
» craindre. »

Après ces paroles, les Députés reprirent le che-
min de la Rochelle. La Nouë les ſupplia de s'arrê-

ter. Il dit qu'on ne devoit pas donner de fauſſes couleurs à des intentions pleines de droiture ; qu'après tout ce qu'il avoit fait pour la Rochelle, il auroit crû ſa réputation à jamais établie dans l'eſprit de ſes Citoyens.

Enfin on lui permit d'entrer dans la Ville. Les Miniſtres irrités communiquerent leur fureur au peuple ; ils diſoient que le bonheur ſingulier qu'avoit eû la Nouë, d'échapper au maſſacre général éclairciſſoit tout le myſtere ; que puiſqu'il n'avoit pas été enveloppé dans le malheur de Teligni ſon beau frere, de l'Amiral & de tant d'autres, il falloit qu'il eut racheté ſa vie au prix d'une trahiſon, & qu'il eut proſtitué ſes ſervices à ceux qui vouloient conduire par ſa main les Rochellois au précipice.

Gaurian. Thuanus.

Les Magiſtrats après bien des conteſtations dirent qu'ils ne vouloient recevoir ni Gouverneur, ni Garniſon. Ils montrerent en même tems à la Nouë leur priviléges accordés par Charles V. ratifiés par Louis XI. & confirmés par le Roi regnant. Ils ajoûterent *qu'ils eſperoient, moyennant la favorable aſſiſtance de Dieu, n'être pris au lit comme à Paris.*

Mſſ. de Mervault.

Les Miniſtres prirent la parole après les Magiſtrats. Ils firent une triſte peinture des maux que ſouffroient leurs Egliſes déſolées & gémiſſantes. Alors la Nouë prenant Dieu à témoin de la ſincérité de ſes ſentimens, proteſta qu'il ne ſeroit jamais un lâche déſerteur des Egliſes réformées, qu'il auroit toujours pour la Religion qu'il profeſſoit le même reſpect & le même zéle, mais qu'il n'en auroit pas moins pour ſon Roi, qu'il lui ſeroit toujours uni par les liens d'une fidélité inviolable ; qu'il avoit accepté le Miniſtere public dont il étoit chargé, non pour les trahir & les perdre, mais pour les ſauver & tout concilier, s'il étoit poſſible.

Ces proteſtations radoucirent les eſprits & firent ſuccéder aux premieres fougues de l'emportement, des ſentimens plus doux en faveur de la Nouë. Les Magiſtrats l'embraſſérent & lui firent trois propoſitions. » Si vous voulez vivre à la Rochelle en » homme privé, lui dirent-ils, nous vous offrons » un logement, des biens & des dignités. Ces avan- » tages ſeroient plus grands ſi nous pouvions rem- » plir à votre égard toute l'étenduë de nos déſirs. » Si vous aimez mieux le Commandement militaire, » nous vous choiſiſſons tous pour notre Chef, nous » combatrons ſous vos auſpices ; enfin ſi vous vou- » lez paſſer en Angleterre, nous vous donnerons » un Vaiſſeau pour vous y tranſporter ». Rabot.

La Nouë remercia les Magiſtrats, & ſans leur donner de réponſe poſitive, ſortit de la Rochelle, & vint à Saint Jean d'Angeli. Ayant conféré avec Biron & Guadagne, ſur les propoſitions qu'on venoit de lui faire, il convint avec eux qu'il devoit prendre le parti de Commander dans la Ville de la Rochelle, afin de ramener à la raiſon une populace mutinée, & de tourner du côté de la paix, les vûës de la Nobleſſe & de la Bourgeoiſie. Il revint à la Rochelle, où le Commandement militaire lui fut déféré, à condition qu'il ne pourroit agir indépendamment du Maire.

Le nouveau Commandant ſentit tout le poids de ſa nouvelle Charge. Dépoſitaire des intérêts de ſon Maître, & défenſeur d'un peuple indocile, il s'étonnoit du perſonnage ſingulier qu'il alloit repréſenter. Lié au Roi par ſa qualité de ſujet, & aux Rochellois par la religion du ſerment, cette double obligation ne lui paroiſſoit pas pouvoir tenir dans un cœur fidele. L'extrême difficulté de remplir des devoirs ſi oppoſés, lui cauſoit mille inquiétudes & le plongeoit dans une triſteſſe profonde. Il diſoit Thuanus.

ſouvent que la mort étoit pour lui préférable à la vie, & il le répetoit à Guadagne toutes les fois que celui-ci venoit le trouver.

Pour répondre aux intentions du Roi qui ſouhaitoit la paix ; la Noüe en fit valoir les avantages dans un Conſeil. On répondit que toute propoſition de paix étoit dangereuſe dans ces conjonctures : que les ennemis avoient été ſur le point de ſe rendre maître de Sancerre ; comme on parlementoit, que dans un tems de trêve & d'inaction, on s'endormiroit ſur la foi d'un Traité qui ne ſeroit pas conclu ; & que la Cour profiteroit de cette négligence, pour ſe ménager quelque coup de ſurpriſe contre la Rochelle.

Toute les meſures d'accommodement étant rompuës ; Biron que le Roi avoit nommé Gouverneur de la Rochelle, fit avancer les Troupes après en avoir fait la revuë à Beauvais ſur Niort ; & vint s'emparer des principales avenuës de la Place.

La Noüe l'inquiétoit par de fréquentes ſorties. A Rompſay il força les retranchemens du quartier. Cette action coûta la vie à un grand nombre de ſoldats du camp. A Tâdon il vint harceler l'ennemi le 3 de Février. Le lendemain il attaqua un détachement qui s'étoit avancé juſqu'à la maiſon de la Corderie.

Cependant on ſe mettoit en état de commencer les opérations du Siége. On avoit déja amené au camp ſoixante piéces d'artillerie. Le Duc d'Anjou qui devoit faire le Siége, arriva quelque tems après.

Comme on raſſembloit une grande quantité de
Barbot. gabions au Village de la Fond, la Noüe à la tête de trente Cavaliers & de trois cens Fantaſſins, ſortit de la Ville à deſſein d'inquiéter les aſſiégeans. Le Duc d'Anjou en ayant eu avis, donna ordre à Ber-

zigni d'aller reconnoître les ennemis. La Noüe le voyant avancer tumultuairement & avec fierté ſembla craindre de l'avoir en tête. Il ſe replia ſur la gauche, prévoyant que cette manœuvre qui avoit un air de fuite, rendroit Berzigni & plus hardi & moins attentif au déſordre de ſa marche. Enſuite la Noüe vint l'attaquer en flanc. Celui-ci tint ferme ſans s'ébranler. Coſſeins étant accouru à ſon ſecours, pouſſa la Noüe & le contraignit de reculer au-delà de quelques maiſons ruinées, voiſines du glacis. Des troupes fraiches vinrent renforcer le détachement des aſſiégés. Coſſeins loin de ſe retirer en bon ordre, continua le combat; inférieur en nombre, affoibli par la perte de ſes gens, il alloit être taillé en piéces, lorſque de nouveaux ſecours envoyés par le Prince, firent retirer les ennemis.

Cette action qui dura près de ſix heures, couta bien du ſang aux deux partis. Il demeura du côté des aſſiégés trois capitaines ſur la place. La Noüe eut deux chevaux tués ſous lui, & Saporta fut bleſſé. (*a*)

Durant le combat les femmes Rocheloiſes s'élevant au-deſſus de la timidité de leur ſexe, portoient des rafraichiſſement aux Citoyens qui combattoient. Elles les animoient par leurs cris, & ſoulageoient les bleſſés par des ſoins généreux. L'une d'entre elles, empruntant le courage d'un guerrier déterminé, ſe préſenta ſur le champ de bataille, ôta à un ſoldat mort ſes habits & ſes armes, & s'en retourna parée des dépouilles de l'ennemi. Barbot

Les aſſiégeans compterent parmi les bleſſés Guiſe, grand Ecuyer du Duc d'Anjou, Auchy Gentilhomme de ſa Chambre, Boniface de la Mole, Jean de la Garde Devins, Serillac, & Louis Berton de Crillon. (*b*) Thuanus.

(*a*) Voyez la note à la fin de la Relation.
(*b*) Voyez la note ibidem.

La nuit de cette ſanglante journée, on ouvrit la tranchée vers la Porte de Cognes. On conſtruiſit une redoute ſur les ruines d'une maiſon voiſine, nommée Palerac, & l'on éleva un Fort près du moulin de la Brande.

Le dernier jour de Février, on commença de tirer ſur les défenſes de la Place, leſquelles s'étendoient depuis la Tour d'Aix, juſques au baſtion de l'Evangile. Les ſorties des aſſiégés étoient fréquentes. Il y eut une action fort vive le trois Mars. Sur la fin du combat un boulet tiré du baſtion de l'Evangile, porta le Duc d'Aumale roide mort par terre.

Quand les aſſiégés apprirent cette nouvelle, la joye fût peinte ſur tous les viſages, & elle s'expliqua par des tranſports. On regardoit ce Prince comme un perſécuteur, qui avoit fait de Paris le théâtre de ſa cruauté.

La Cour qui tentoit le ſort des armes, revenoit toujours à des projets d'accommodement. Biron fit ſçavoir aux Magiſtrats que l'Abbé de Guadagne étoit arrivé de Paris, chargé de nouvelles inſtructions. Celui-ci écrivit à la Nouë & au Maire. Il demandoit une entrevûë au premier, lui marquant le vif déſir qu'il avoit de s'aboucher avec lui, & de conférer enſemble, en préſence de quelques Citoyens.

La Popelinière.

Dans la lettre adreſſée au Maire, il faiſoit de vives inſtances pour être reçû dans la Ville. Il étaloit ſon amour pour la paix & ſon averſion pour ceux qui la troubloient par un excès de zéle; il s'élevoit avec force contre ces eſprits turbulens, » qui voulant ſubjuguer les conſciences, ne » penſoient qu'à combatre quand ils auroient dû » inſtruire, & faiſoient regner la Religion par la vio» lence, au lieu d'en affermir l'empire par la perſua» ſion. Enfin il ſe déclaroit pour un ſyſtême de ménagement

» nagement & de condeſcendance, qui engageat les » Citoyens à ſe tolérer mutuellement ; & à ne pas » mettre la diverſité de créance, au nombre de tes » crimes, dont il falloit pourſuivre la vengeance les » armes à la main.

Envain Guadagne cherchoit les routes qu'il croyoit devoir le conduire à la confiance des Rochellois. Il trouva toutes les avenuës fermées. Quoiqu'il fût reconnu pour un eſprit pacifique ; ſa qualité d'Eccléſiaſtique le rendoit ſuſpect. On craignoit que les grands ſentimens qu'il déployoit dans ſes lettres, ne vinſſent moins des vraies diſpoſitions de ſon cœur que de ſon habileté à les feindre. On répondit qu'on ne pouvoit pas accorder l'entrevûë qu'il demandoit.

La Nouë obtint enfin à force de prieres ce qu'il n'avoit pû d'abord obtenir du Conſeil, je veux dire, de négocier de vive voix & par écrit. Il fût convenu que le moulin d'Amboiſe ſeroit le rendez vous des Députés. Deux jours après la Nouë ayant convoqué le Conſeil de Ville, fit le rapport de ce qui s'étoit paſſé à la derniere entrevûë. La Séance fût employée à diſcuter les grands intérêts de la Patrie. Les uns étoient d'avis de ne rien négliger pour conſommer les négociations entamées ; ils ſe déclaroient pour la paix, parce qu'on n'avoit aucune nouvelle de la flotte d'Angleterre. Les autres prétendoient au contraire qu'on devoit ſe refuſer à toutes les propoſitions qui ſeroient faites ; que c'étoit au prix du ſang & des travaux d'un long ſiége qu'il falloit acheter la tranquillité de la Patrie & des Egliſes Proteſtantes. Bâtbot.

Comme on ne pouvoit rien ſtatuer ſur cette matiere, ſans le conſentement du peuple, on l'aſſembla dans la Salle de Saint Yon. Un Miniſtre étranger parlant au nom des Miniſtres réfugiés, dit qu'on ne pouvoit prendre de parti plus dangereux que La Popeliniere.

celui de la paix ; qu'après tout ce qui étoit arrivé, les diſpoſitions de la Cour ne devoient être regardées, que comme un vain prétexte ; que ſi les apparences changeoient, le cœur ne changeoit pas ; qu'en défendant le libre exercice de la Religion à toutes les Villes du Royaume, & en l'accordant à cette Ville, elle montroit par une conduite contradictoire qu'elle permettoit ce qu'elle ne vouloit pas, & ce qu'elle ne permettroit plus, dès qu'elle pourroit le défendre ; que la grace accordée aux Rochellois, étoit une grace paſſagere, ou plutôt une impuiſſance de refuſer ce qui étoit accordé ; qu'au reſte ſi l'on faiſoit la paix, il falloit que la ſûreté de leurs Freres, & la liberté des Egliſes décidaſſent de l'accommodement.

Le Conſiſtoire fut de même avis, & le peuple opina comme les Miniſtres. Il fut arrêté qu'on ne négocieroit déſormais que par écrit, & qu'on n'acquieſceroit qu'à une paix générale, qui comprît toutes les Egliſes du Royaume.

Deux jours après on tint une autre aſſemblée. La Nouë y fit paroître des ſentimens dignes de ſon grand cœur. Il parla ſi hautement pour la paix, qu'on réſolut de tenter encore la voye des conférences qu'on venoit de rejetter. Ainſi le peuple étoit livré à l'indéciſion, & à une contrariété de ſentimens, que les divers Chefs ſçavoient exciter & détruire.

On renoüa les pourparlers, mais inutilement.
Barbot. Dans un Conſeil ou ſix Miniſtres furent appellés pour donner leur avis, on conclut que la Ville ſe défendroit juſqu'à la derniere extrémité, qu'à l'avenir on n'enverroit plus de Députés, & que les réponſes ſe feroient par un Tambour. Une aſſemblée générale confirma cette délibération. Mais quelqu'un ayant repréſenté au Conſeil que les Députés de la Ville avoient promis au Duc d'Anjou, de ſe rendre auprès de lui, & qu'il étoit plus dangereux de man-

quer de parole à ce Prince, que de ne pas ſe conformer au réſultat de l'aſſemblée ; les Miniſtres qui étoient préſens, dirent qu'ils s'appercevoient qu'on les appelloit, moins pour entendre ce qu'ils avoient à dire de la part de Dieu, que pour les inſulter, en mépriſant leur avis, ſolemnellement approuvé. *Nous avons auſſi la parole de Dieu*, leur repliqua Chaillou, *& quand vous parlez ainſi, ce ſont vos propres avis que vous avancez.* La-deſſus Robert David ajouta qu'il étoit étonnant, qu'une délibération ſolemnelle ne fût pas ſuivie. Le Conſeil ne déféra pas aux avis de cet homme turbulent. La Popeliniere.

Il fut réglé que les Députés, ſelon leur engagement, ſe rendroient auprès du Duc d'Anjou. La Nouë prenant alors la parole, s'éleva contre ces eſprits boüillans, qui ne s'étudioient qu'à jetter des obſtacles ſur le chemin de la paix.

» MESSIEURS, dit-il, quand je parcours les divers » événemens de la vie, le théâtre de la guerre offre » à mes yeux la ſcène la plus lugubre. Je vois des » Cités déſolées & teintes du ſang de ceux qui les » défendoient, les richeſſes des Citoyens envahies, » le ſexe en proye à la licence effrenée, & le Vain- » queur écoutant plus ſes déſirs que ſes devoirs. Cette Harangue eſt traduite du Latin de Caurian.

» A la vûe de cette image affreuſe, les gens ſa- » ges s'arrêtent au-lieu de courir aux armes ; ils ne » les prennent qu'après avoir long-tems balancé leurs » forces & celles de leurs ennemis. Les imprudens » au contraire, portés par le mouvement rapide de » leurs paſſions, entrent les yeux bandés dans cette » périlleuſe carriere & ils y périſſent.

» Vous qui voyez aux pieds de vos murs une ar- » mée nombreuſe, avez vous bien enviſagé les mal- » heurs qui accompagnent un ſiége ? Vous n'avez » pour vous qu'une poignée de Combattans, des eſ- » pérances incertaines & de foibles remparts. Com-

» ment pourrez vous entreprendre & ſoutenir une » guerre ? Quelle digue oppoſerez vous au torrent » qui vous menace ? Quelques ſoldats, intrépides à » la vérité, mais en petit nombre, ſeront vaincus » par leur propre foibleſſe. Les reſſources de leur » courage leur deviendront inutiles, quand ils lutte- » roient d'abord avec quelque ſuccès contre la valeur » de l'Ennemi.

» On n'épargnera ni ſoins ni dépenſes pour vous » réduire. Si vous ſuccombez, la déſolation & la » mort regneront au milieu de vous. Ceux qui au- » ront échappé à la fureur du ſoldat, verront leurs » biens paſſer dans ſes mains avides. Votre patrie » ruinée de fond en comble, ne ſauvera que ſon » nom des malheurs publics, & ſur ſes déplorables » débris, de nouveaux habitans viendront établir » leur demeure.

» Quand même par une défenſe opiniâtre, les » foſſés de la Rochelle deviendroient le tombeau des » aſſiégeans, leurs cendres, ſi j'oſe le dire, enfante- » roient de nouveaux ſoldats pour vous perdre. Vo- » tre Roi, plus irrité encore, améneroit d'autres » ſecours, intéreſſeroit les Etrangers à votre per- » te, & vous accableroit enfin ſous le poids d'une » juſtice rigoureuſe, & à jamais mémorable.

» C'en eſt fait. Il ne veut pas laiſſer ſurvivre à » ſes diſgraces, un parti dont les Chefs ne ſont plus. » Il veut que tous plient ſous le joug de l'autorité » légitime, terraſſés par les efforts de ſon bras, ou » volontairement ſoumis.

» Je le ſçai, vous avez des partiſans, les uns ou- » vertement déclarés, les autres dont la ſourde ami- » tié n'eſt pas moins vive. Il ne faut pas vous ca- » cher auſſi que le nombre de ceux qui vous haïſſent, » eſt encore plus grand. Comme l'amitié & la haine » reglent les noms qu'on donne aux choſes, vos

» ennemis traitent de fol orgueil votre réſiſtance, & » s'efforceront à l'envi de la reprimer.

» Que la ſituation des affaires préſentes ſoit pour » vous le ſujet d'une attention réfléchie. Penſez que » le mal ſera bientôt ſans remede. Inveſtis de toutes » parts, vous ne recevrez aucun ſecours. Mais que » dis-je ? vous ne devez pas même en eſpérer.

» Pour faire paſſer le Rhin aux Allemans, il faut » donner des ôtages & diſtribuer des ſommes conſi- » dérables. Leurs vieilles Troupes ne combattront pas » contre le Roi ; il a ſçû les deſarmer par ſes lar- » geſſes.

» La Reine d'Angleterre, attentive aux démar- » ches du Duc d'Alençon, qui la recherche en ma- » riage, ne voudra rien opérer de ſolide en votre » faveur. La paix qu'elle déſire la tiendra dans l'inac- » tion.

» Qu'on s'empreſſe de vous ſecourir, je le veux ; » ne croyez pas que la balance panche encore de vo- » tre côté. Aux efforts des Puiſſances Protectrices, le » Roi d'Eſpagne, le Pontife de Rome, & les Princes » d'Italie, oppoſeront leurs efforts réünis. Un zéle » de Religion leur fait un intérêt perſonnel, des » intérêts du Roi de France.

» Je n'ai de ſentiment que pour vous plaindre ; » quand je penſe qu'on vous inſpire la réſolution de » tout ſouffrir, plutôt que de vous ſoumettre. Cet » eſprit de roideur & de déſeſpoir, étouffe dans vo- » tre cœur la tendreſſe & la pitié que vous devez à » vos femmes & à vos enfans. Par une obſtination » cruelle, vous allez combler leurs malheurs, vous » qui pourriez par une ſage ſoumiſſion mériter leur » grace & la vôtre.

» La ſituation avantageuſe de la Rochelle, ſem- » ble vous promettre qu'une longue défenſe ſera » couronnée par d'heureux ſuccès : frivole avantage

» ſans des Troupes auxiliaires. Tetoüenne, Duren, » Thionville étoient des Places fortes ; voyez le » triſte ſort qui vous menace, gravé en caracteres » effrayans ſur les cendres encore fumantes de ces » Villes infortunées.

» Le Foible, courageux ſans prudence, prend les » armes & ne ſent pas tout le péril attaché à cette en- » trepriſe. Il n'appartient qu'aux Souverains d'en » ſoutenir le poids, & ſouvent ils en ſont écraſés. Je » vous conſeille de vous rendre, & je vous en con- » jure : acceptez des conditions raiſonnables. A ce » prix, vous retrouverez le cœur de votre Prince. » La même main qui s'eſt appéſantie ſur vos freres, » levera tous les obſtacles qui s'oppoſent à votre bon- » heur.

» Prêtez vous à un accommodement, puiſqu'il en » eſt tems encore. Si vous demandez la ſûreté publi- » que, le libre exercice de la Religion, & la conſer- » vation de vos privileges, je vous promets d'appuyer » vos demandes, & de ne rien négliger afin qu'elles » ſoient répondues d'une maniere conforme à vos de- » ſirs. Je tenterai tout pour une Ville qui m'eſt infini- » ment chere, qui a vû couler mon ſang pour ſa dé- » fenſe, & dont je racheterois la tranquillité par celui » qui coule encore dans mes veines. «

Le diſcours de la Noüe étonna tous ceux qui l'enten-
e Miniſtre miraut. dirent. *En effet*, dit l'Hiſtorien de ſa Vie, *il avoit raiſonné en très-experimenté Capitaine, & en grand homme d'Etat*; mais il ne perſuada que les ſages. Le zele outré des Miniſtres reprit bien-tôt ſes droits ſur les eſprits. On déclama contre le pacificateur avec moins
Barbot. de ménagement qu'on n'avoit fait juſques alors. On prétendoit que tout ce qu'il avoit dit n'étoit propre qu'à éblouir la multitude par de fauſſes craintes, ou par de vaines promeſſes ; & qu'il falloit ſe défier de ces piéges préparés avec beaucoup d'art. Le Miniſtre la Place

ſignala ſur-tout ſa haine par des invectives ; il pourſuivit la Nouë juſques dans ſa maiſon. Ni le mérite éclatant de ce grand homme, ni ſes ſervices paſſés, ni le pouvoir que lui donnoit la Dignité dont il étoit revêtu, ne purent le garentir des emportemens d'un furieux. Entraîné par l'impétuoſité d'une brutale fougue, la Place lui prodigua les noms de traître, de perfide, & de lâche deſerteur de ſon parti, & abjurant enfin toutes les bienſéances, il lui donna un ſoufflet. Thuanus.

Le ſage la Nouë, calme dans le premier trouble qu'excite un affront inattendu, témoigna au Miniſtre une inſenſibilité généreuſe, lui refuſant juſqu'aux moindres marques de colere. Il empêcha que la Place ne fût tué à l'inſtant par les Gentilshommes de ſa ſuite, & il ordonna qu'on le menât à ſa femme, lui faiſant dire de pourvoir à la garde & à la conduite de ſon mari, à cauſe du dérangement de ſa raiſon.

Un procédé ſi indigne méritoit, ſelon un célébre Miniſtre, la flétriſſure de la dépoſition ; mais la paſſion colore les objets. On ne vit alors que du zele dans les emportemens d'un forcené, qui après un ſi honteux écart ayant roulé d'excès en excès, fut enfin dépoſé dans la ſuite. Amirault.

La Nouë forma alors la réſolution d'exécuter l'ordre ſecret qu'il avoit de ſe retirer. Il n'avoit pris le Commandement de la Ville que dans l'eſpérance d'amener les affaires à un accommodement ; il voyoit ſes eſpérances ruinées par la fermeté farouche des Factieux. Proteſtant par perſuaſion & non par eſprit de cabale, il déteſtoit toutes les intrigues de parti ; ſouhaitant toujours la paix & ne l'eſperant plus, il ſe retira au camp ſuivi de quelques Gentilshommes.

Cependant le Duc d'Anjou pouſſoit le Siége avec vigueur. L'artillerie foudroyoit cette grande face qui s'étendoit depuis la tour d'Aix, près de la porte de Cognes, juſqu'au baſtion de l'Evangile, & qui ſe re- Barbot.

pliant au-delà de ce baſtion, embraſſoit l'eſpace compris entre la Tour de la Crique & les deux Tours de l'ancien Château. On s'attacha ſur tout à ruiner le baſtion de l'Evangile; & une breche conſiderable favoriſant l'attaque, le Général ordonna l'aſſaut. Le choc dura deux heures avec un acharnement réciproque. Le Duc voyant que le jour étoit ſur ſon déclin, & que les uns & les autres n'étoient point ébranlés, fit ſonner la retraite, & l'on regagna les retranchemens; il en coûta aux aſſiégeans plus de trois cens hommes.

Durant l'attaque les femmes Rochelloiſes lançoient des pierres & des feux d'artifice. Les enfans ſe mêloient parmi les femmes, & les Miniſtres devenus guerriers les animoient par leur exemple; ils ſe perſuadoient que la Religion les chargeoit du double miniſtere de Paſteurs pour inſtruire les peuples, & de ſoldats pour répandre le ſang humain; indécente bravoure dont malheureuſement ils n'ont pas été les ſeuls coupables.

Un nouvel aſſaut fut fixé au dix d'Avril; l'action fut rude & ſanglante. Les aſſiégés qui avoient conſervé une caſemate, tiroient continuellement ſur l'ennemi; d'autres, du haut du rempart accabloient de feux d'artifice ceux qui ſe préſentoient au pied de la breche; les mouſquetades renverſoient des rangs entiers; il fallut enfin ceder, & le Duc d'Anjou ſe retira n'emportant avec lui que la ſterile gloire d'une valeur malheureuſe.

Les aſſiégeans ſe logerent enfin ſur les décombres de la breche. Les Rochellois s'étoient ſi bien retranchés qu'on ne put les chaſſer. Alors on prit le parti de miner; mais le principal effort de l'exploſion de la mine ſe dirigea vers les aſſiégeans, & fit périr trois cens hommes. Malgré cet échec les aſſaillans qui ſe raſſembloient, monterent ſur le débris; le choc y fut des plus furieux pendant trois heures: une valeur réciproque rendit égal le ſort du combat.

Saurian.

Il y avoit long-tems que les Rochellois attendoient la flotte auxiliaire ; elle parut le dix-neuf Avril vers les quatre heures du ſoir. Ayant dépaſſé l'Iſle de Ré, elle vint mouiller entre Sablançeau & Chef-de-Bois. Le Duc d'Anjou qui s'attendoit à la voir paroître, avoit renforcé la flotte du Roi & garni les côtes de Milices. Pour fermer le paſſage du Havre on avoit déja élevé par ſes ordres deux Forts des deux côtés de la barre ou du canal. Un grand Vaiſſeau démâté fut enfoncé dans la vaſe ; devenu maſſif & ſolide, il forma au milieu des flots une eſpece de boulevart redoutable aux aſſiégés. La Popelinière.

Comme la communication n'étoit pas entierement ôtée, on fit une eſtacade compoſée de petits Bâtimens rangés à droite & à gauche. Après qu'on les eut eſpacés, on les coula bas ; les intervalles qui les ſéparoient furent fermés par des poutres flottantes qui s'élevoient & s'abbaiſſoient, ſe prêtant aux impulſions de la marée.

Montgomeri Amiral de la flotte ennemie s'approcha, comme s'il eût voulu engager le combat avec les Vaiſſeaux du Roi. Le Navire qu'il montoit, percé par un boulet dans ſes Œuvres-vives, auroit péri ſans un prompt ſecours : la plûpart des Navires qui le ſuivoient s'éloignerent alors, au lieu d'avancer ſur la ligne pour faire leurs décharges. Montgomeri fut obligé de revirer de bord, & ſe retira après avoir donné aux Rochellois le vain ſpectacle d'une flotte prétenduë auxiliaire.

A peine les Anglois ſe furent retirés qu'on recommença de canoner la Place. La réſolution de donner un nouvel aſſaut ayant été priſe, on choiſit l'élite des Troupes. On fit d'abord jouer cinq mines qui firent plus de mal aux aſſaillans qu'à ceux de la Ville ; enſuite l'attaque commença ; elle fut vigoureuſe, & la réſiſtance le fut encore plus. Les femmes reparurent ſur la M. S. Mervault.

ſcene, *& firent acte de ſoldats en nouvelles Amazones.* Les Catholiques repouſſés retournerent à la charge. D'un côté, le deſir d'humilier un ennemi opiniâtre produiſit des prodiges de valeur, & de l'autre, un faux zéle de Religion s'éleva juſqu'à des efforts heroïques. Enfin après beaucoup de ſang répandu l'on ſe ſépara.

Relation Siége par Catholiques.

Le combat qu'on venoit de donner fut ſuivi d'un autre où les deux partis s'attaquerent mutuellement avec une ardeur qui tenoit moins de l'intrépidité guerriere que de *l'acharnement des bêtes feroces.*

On reſſentoit dans la Ville les maux qui marchent à la ſuite d'un long Siége. L'avarice receloit les proviſions, ou les vendoit à un prix exorbitant. Le peuple pour avoir des vivres, employoit tour à tour la ruſe & la violence; on défendit ces excès ſur peine de la vie: des Commiſſaires furent nommés pour faire la recherche & la diſtribution des denrées.

Les pauvres trouverent une grande reſſource dans les Sourdons, eſpece de coquillage bivalve. Quand la mer s'étoit retirée, on en ramaſſoit une grande quantité ſur la vaſe & entre les cailloux. La prévention toujours aveugle ne manqua pas de mettre cet événement ſur le compte d'une Providence particuliere; on diſoit qu'elle ſuppléoit par des prodiges aux beſoins des Fideles, faiſant ſortir du fond des eaux une nourriture ineſperée, comme elle en fit autrefois tomber du ciel en faveur des Hebreux. Cette vaine apparence de miracle pieuſement étalée aux yeux du peuple, ſurprit ſa crédulité, & enflamma ſon zele, ou plutôt *les Miniſtres*, dit le ſincere la Popeliniere, *ſçurent bien s'en prévaloir, & rendre la paſſion du peuple & des ſoldats plus ſouple & plus aiſée à manier aux occurrences qui ſe préſenterent.*

Cependant les ſix mille Suiſſes que le Duc d'Anjou attendoit arriverent à Saint Xandre. Les ſoldats du

Camp accoururent fort loin à leur rencontre : quelques Compagnies du Régiment de Goas étoient aux Tranchées, & la garde n'étoit pas bien exacte. Ceux de la Ville s'en étant apperçus, ſortirent au nombre de quatre cens hommes, égorgerent tous ceux qui firent ferme, enclouerent pluſieurs pieces de canon, enleverent neuf drapeaux, quantité d'armes & les bagages de Strozzi & du Comte de Rets.

Le Duc d'Anjou qui craignoit de voir flétrir aux pieds des murs de la Rochelle les Lauriers qu'il avoit cueillis dans les Plaines de Jarnac & de Moncontour, réſolut de tenter un dernier effort, en donnant un aſſaut général à la Ville. D'ailleurs il y fut déterminé par la nouvelle qu'il venoit d'apprendre, que le neuviéme de Mai on l'avoit élû Roi de Pologne.

On commença d'abord par employer les reſſources de la mine : Goas monte le premier ſur la breche, Strozzi eſt chargé de le ſoutenir ; celui-ci ayant été renverſé d'un coup d'arquebuſe, les ſoldats découragés ne combattirent plus avec vigueur ; enfin ils lâcherent pied. On recommença l'attaque juſqu'à cinq fois ; elle fut vigoureuſement pouſſée par le Prince de Condé & par les Ducs de Longueville & de Guiſe. Les Troupes laſſées & rebutées ne ſeconderent pas longtems le courage de ces Seigneurs.

Pour réparer tant de mauvais ſuccès, on ordonna une nouvelle attaque qui devoit commencer vers le milieu de la nuit. La Rochelle alloit être perduë par l'imprudence des aſſiégés, lorſque la mauvaiſe conduite des aſſiégeans la ſauva. On appliqua les échelles, & quatre-vingt hommes monterent d'abord au haut du rempart. Deux Gaſcons qui avoient vieilli ſous les armes, ſoldats des plus déterminés, ne prenant l'ordre que de leur impatience, & vrai ſemblablement d'un zele de Religion qui les attachoit aux Rochellois, s'écrierent à diverſes fois : *Dedans, dedans, ils ſont à nous.* Thuanus. Varillas.

Au bruit de cette allarme, les Compagnies qui étoient de garde s'éveillerent, & fondirent bruſquement ſur l'ennemi. Les Royaliſtes n'oppoſerent au choc de la Garniſon qu'une foible réſiſtance; ils tournerent le dos, & coururent aux échelles: comme ils deſcendoient avec précipitation, ils ſe renverſerent ſur le Duc de Longueville & ſur ſa Troupe qui montoit à la file. Ce Prince tout meurtri de ſa chûte & enſeveli ſous un amas confus d'hommes qui tomboient les uns ſur les autres, ne perdit pas cependant courage; il trouva le moyen de ſe débarraſſer, & ſe ſauva dans ſa tente.

Barbot. Delme Miniſtre de Chatelleraud étoit venu défendre la breche; il renverſa d'un coup de pique un ſoldat, ſe jetta ſur lui, l'égorgea d'un coup de poignard, le dépouilla de ſes armes; & s'en étant revêtu, vint au Temple ſuivi d'une grande foule de peuple, rendre à Dieu des actions de graces de ſa victoire.

La Fortune ſi ouvertement déclarée contre les aſſiégeans, ne raſſuroit pas tous les habitans de la Rochelle. Pluſieurs d'entr'eux craignoient que la Ville épuiſée & manquant de vivres, ne cedât enfin à la néceſſité de ſe rendre, & que les Royaliſtes, quoiqu'humiliés, n'obtinſſent enfin du tems un triomphe qu'ils ne pouvoient obtenir par leurs efforts. Ils formerent la réſolution de ſortir de la Ville; & comme il n'étoit pas sûr de le faire ſans l'agrément des Magiſtrats qui avoient déja décerné des peines contre les fugitifs, ils convinrent entr'eux de ſe préſenter au Conſeil, & de lui demander la permiſſion de ſe retirer: ils crurent auſſi devoir aſſocier à leur démarche des femmes de condition, comptant qu'on ſe rendroit plus aiſément à leurs raiſons, & à leurs larmes ſouvent plus perſuaſives que les raiſons même. Mais les Magiſtrats furent inflexibles. Les citoyens dont la demande avoit été rejettée, imaginerent de dreſſer une Requête tendante à ce qu'on

acceptât les conditions de paix déja propoſées par Douarti & de Vaux. Cet Acte enflé des ſouſcriptions de trois cens perſonnes, fut moins regardé comme une procédure juridique, que comme l'annonce d'une ſédition, qui pour éclater prenoit le détour d'une démarche permiſe. Les chefs de cette aſſociation furent traités de conſpirateurs dangéreux, & on les mit en priſon.

Cependant le Duc d'Anjou qui ne penſoit plus qu'à terminer le Siége avec la dignité convenable à ſon nouveau Caractere, fit dire aux Principaux de la Ville que s'ils venoient en Supplians lui demander grace, ils le trouveroient diſpoſé à l'accorder. On refuſa ſes offres, ſoit qu'on en ſoupçonnât la ſincérité, ſoit que l'on prît pour une marque de foibleſſe une démarche ſi tardive. Néanmoins les Magiſtrats revinrent bientôt après à un accommodement tant de fois rompu & ſi ſouvent renoüé; on ſe donna réciproquement des ôtages le 14 Juin. Peu s'en fallut que le Duc d'Anjou ne fût tué ce jour-là même. Il étoit deſcendu dans le foſſé pour examiner comment on conduiſoit les ſapes au demi-baſtion de la vieille fontaine; il enfiloit une traverſe pour s'en retourner, lorſque du haut du rempart on le coucha en joüe. Devins ſon Ecuyer, Gentilhomme Provençal, s'étant apperçu que le ſoldat portoit la meche ſur l'amorce, ſe jette au devant du Prince, reçoit le coup à la hanche, & tombe à la renverſe: on crut ſa bleſſure mortelle; mais il guérit enfin, & joüit ainſi de toute la gloire d'une action ſi généreuſe.

Cet accident n'empêcha pas les Députés de ſe rendre à la barriere de la porte de Cognes, lieu marqué pour les conférences. On convint des articles du Traité. Le Maire fit tenir enſuite une Aſſemblée générale où ſe trouverent tous les Ordres de la Ville; il fut conclu d'un conſentement unanime qu'on accepteroit les conditions de paix.

Le Roi de Pologne ſigna la capitulation le 18 Juin, & fit partir incontinent François de Belleville pour la porter au Roi qui devoit la ratifier.

La paix fut bien-tôt publiée à la Ville & au Camp. L'Edit ayant été enregiſtré au Préſidial, ſept Députés de la Ville vinrent prêter le ſerment de fidélité entre les mains du Roi de Pologne : un d'eux portant la parole, le harangua en ces termes.

Cette Harangue eſt traduite du Latin de Caurian.

» SIRE, la clemence eſt préférable à ces exemples » de terreur que les Princes donnent ; la grace qu'ils » accordent à un ennemi abatu, ajoûte un plus grand » relief à leur grandeur qu'une victoire & des trophées, » qui dégradent l'homme en éteignant dans le cœur » l'humanité. Reſpectables images de l'Etre ſuprême, » c'eſt par des ſentimens de bonté qu'ils en retracent à » nos yeux les traits auguſtes. C'eſt cette compaſſion » tendre & noble, qui a conſacré à l'Immortalité les » Noms de pluſieurs Potentats. Elle a fait la gloire de » vos illuſtres Ayeux, comme elle fait la votre en ce » jour. Aſſez puiſſant pour lancer la foudre, vous êtes » aſſez généreux pour la retenir. Il ne nous reſtoit plus » qu'à perir par le glaive du ſoldat, ou à tourner con- » tre nous-mêmes les fureurs d'un barbare deſeſpoir. » Toutes les reſſources nous manquoient, & nous en » trouvons une dans la bonté de votre cœur. Une ac- » tion ſi belle fera retentir notre patrie de vos louan- » ges, & la Renommée en portera le bruit juſques dans » ces climats reculés où vous allez regner.

» Vous ajoutez un nouveau luſtre à vos actions » guerrieres, & votre réputation en paroît d'autant » plus brillante, qu'il y a moins de Heros qui ſçachent » joindre à la gloire de vaincre, celle de pardonner.

» Après avoir eſſuyé toutes les calamités qui accom- » pagnent un Siége meurtrier, après avoir vû notre » Port fermé au Commerce & à tous ſecours, nos murs » réduits en poudre, & nos concitoyens devenus les

» victimes des fureurs de la guerre & des rigueurs de » la famine, nous n'attendions tous qu'une mort pro- » chaine pour terminer nos miseres ; tout à coup nos » esperances renaissent, il nous est permis de vivre en- » core, & nous vous devons une si grande faveur.

» Puisse la générosité qui vous desarme vous faire » oublier notre faute ! si l'on peut donner ce nom à » une fatale nécessité qui nous a rendus moins cou- » pables que malheureux. «

Telle fut la fin du Siége de la Rochelle, l'un des plus mémorables de ce tems. Cette importante Expédition couta au Roi des sommes immenses. Il perdit tant dans les combats que par les maladies vingt-deux mille hommes. Du côté des assiégés il périt huit cens étrangers & cinq cens habitans.

Les Historiens ne nous ont pas laissé ignorer les causes qui firent échouer cette derniere entreprise. Davila blâme le parti moderé que prit la Cour au commencement de cette grande affaire. Il soutient qu'on devoit en presser l'exécution, au lieu de temporiser ; que des esprits fiers & républicains, prenant la douceur & l'insinuation pour foiblesse, étoient devenus intraitables, à proportion des ménagemens qu'on avoit eus pour eux ; qu'il falloit brusquement attaquer la Rochelle, dans un tems où elle étoit dépourvue de munitions de bouche & de guerre, la soumettre par des coups imprévus, & la réduire par la crainte dans ces premiers momens d'allarmes où les esprits étonnés ne voyent le danger que pour le craindre & se le grossir. Les malheureuses conjonctures de ces tems semblent ne pas autoriser les raisonnemens politiques de l'Historien étranger de nos guerres civiles. Guerres civiles de France. L. 3.

Tous conviennent que les habitans de la Rochelle & ceux qui s'y étoient réfugiés, firent paroître un courage mâle & qui ne se démentit jamais. Les uns animés par l'amour de la Patrie, les autres combattant pour

la défenſe du ſeul azile qui leur reſtoit, furent trop hardis pour craindre, & trop inflexibles pour ceder.

Les Miniſtres, qui regardoient la paix comme incompatible avec l'intérêt de leurs Egliſes, travailloient ſans ceſſe à lui ſuſciter des ennemis dans tous les cœurs. Le peuple étoit embraſé du feu de ce zele ardent qui les dévoroit. Les femmes mêmes dans les tranſports de leurs préjugés devinrent ſoldats. Ces diſpoſitions devoient naturellement produire une longue & vigoureuſe réſiſtance.

Les aſſiégeans ne manquerent pas de bravoure. Pluſieurs actions d'éclat avoient déja fait la réputation des Chefs de l'Armée. Mais les plus ſages & les plus habiles ne furent pas écoutés. Un courage de témérité prit la place de la capacité militaire, & cette impétuoſité aveugle ne put aller au but, n'en connoiſſant pas le chemin. On voulut bruſquer une Expédition difficile, qui ne pouvoit réuſſir, ſelon un grand Capitaine, que par des gradations lentes, & en s'aſſerviſſant aux regles de la guerre. Montluc.

Les Troupes qu'on expoſoit au feu mal-à-propos, furent d'abord aſſez braves pour affronter le peril. Mais enfin rebutées par tant de vaines attaques, elles combattirent foiblement.

Au fond, il y eut moins de découragement que de perfidie; beaucoup de ſoldats qui profeſſoient la Religion P. R. ne tournoient qu'à regret leurs armes contre des gens pour leſquels ils auroient voulu combattre. Dans les occaſions ils feignoient de craindre & lâchoient pied. Traîtres par principe de conſcience, ils étoient devenus les eſpions & les fideles émiſſaires de la Ville aſſiégée.

Le grand nombre de Seigneurs qui ſe trouverent au Siége fut un ſurcroît à tous ces maux. Diviſés par des haines de parti, par la jalouſie d'autorité & par des interêts particuliers, ils n'avoient rien de commun que l'eſprit

l'eſprit de diſcorde qui les agitoit. Il eût fallu une Autorité abſolue pour maintenir l'ordre, pour ramener les eſprits à l'union, & aſſujettir à l'unité de projet cette diverſité d'avis tumultueux. Pour le malheur du Royaume, le ſignal de l'indépendance étoit déja donné. Les Grands ne plioient qu'avec peine ſous la loi de l'obéiſſance, & la contagion avoit paſſé juſqu'au peuple. Brantome t. 4.

Dans des conjonctures auſſi fâcheuſes, la ſupériorité du Rang ne donnoit au Duc d'Anjou qu'un pouvoir limité. Il étoit contraint de flatter un mal qu'il eût aigri par une conduite plus vigoureuſe, & il ne réuſſiſſoit pas toujours à ſe faire obéir.

Après tout il auroit ſurmonté tous ces obſtacles, s'il eût voulu ſuivre le projet de Biron. Il ne lui falloit qu'un dernier effort pour abattre la fierté d'une Ville déja chancelante. Trop de précipitation lui enleva cette gloire.

Une calomnie groſſiere qu'on trouve dans le Scaligeriana, & que le nouvel Editeur de cet Ouvrage (1740) auroit dû ſupprimer, exige un éclairciſſement par rapport à la Maiſon de Saporta. Cette Maiſon, préſentement établie en Provence eſt noble, ancienne, & originaire de Sarragoſſe. Note A.

Comme les Familles venues d'Eſpagne ont été ſoupçonnées de Judaïſme par le peuple, Scaliger avance hardiment que les Saporta ſont de race Juive, fauſſeté que nous pourrions aiſément détruire par les Titres de cette Maiſon, leſquels ſont en forme probante. Il ſuffira de remarquer qu'une fille de Louis de Saporta (Françoiſe) épouſa le 28 Mai 1499, Guillaume d'Autrie, Seigneur des Baumettes, lequel eut pluſieurs enfans Chevaliers de Malthe. Qu'une fille de Françoiſe Saporta, mariée à N. de Chateauneuf-

Molleges, eut un fils reçu Chevalier de Malthe en 1516. Au reſte les Sçavans ne font pas grand cas de ce Recueil de Scaliger. Voyez ce qu'en dit Vigneul-Marville.

Note B. Comme dans le Dictionnaire Hiſtorique il n'eſt fait mention qu'indirectement de la Maiſon de Crillon, à l'occaſion de Louis de Crillon ſurnommé le Brave, nous ajouterons ici une Note pour ſervir de ſupplément à ce Dictionnaire.

La Maiſon de Crillon eſt ancienne, originaire de la Ville de Quiers en Piedmont, où elle tenoit le premier rang, établie enfin à Avignon depuis pluſieurs ſiecles. Le vrai nom des Seigneurs de Crillon eſt Balbus (Begue) rendu par le mot de Berton en langage Provençal. Louis Berton-de Crillon, que la Reine Marguerite appelloit le Brave, & qui mérita par pluſieurs actions de courage le ſurnom d'*homme ſans peur*, étoit arriere-petit-fils d'un Balbus Gentilhomme Piedmontois, qui vint fixer ſon domicile en Provence. Sa mere étoit de la Maiſon de Grillet-Taillades, & non de Grilliers-Vaillades, comme on lit dans la Préface de l'Hiſtoire d'Henri III. par Varillas.

Le P. François Bening dans l'Eloge Funebre de Crillon, imprimé à Avignon en 1616. obſerve que Crillon fut le premier Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe : c'eſt une mépriſe ; il n'en fut que le Lieutenant Colonel, Henri III ayant créé pour lui cette Charge, dans la vûë de contre-balancer la trop grande autorité du Duc d'Epernon (*a*). Ce Prince l'appelloit toujours mon Grillon, & Henri IV. lui écrivit : *Pends-toi, brave Crillon, j'ai pris Amiens, & tu n'y étois pas.* Une autre Verſion porte : *Nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.* Mais cette Verſion eſt fauſſe, comme il paroît par l'original de la Lettre.

(*a*) Cette Charge fut ſupprimée après la mort de Louis de Crillon.

Crillon mourut en 1615. ſans laiſſer de poſtérité. Varillas ſe trompe lorſqu'il place cet événement en 1619. L'Oraiſon Funebre dont nous avons fait mention ci-deſſus, conſtate la fauſſeté de cette derniere date.

Un frere cadet de Louis Berton de Crillon a formé la branche qui ſubſiſte aujourd'hui. C'eſt de cette branche que ſont ſortis Jean-Louis de Crillon Archevêque de Narbonne, Commandeur des Ordres du Roi, Prélat digne de tous les Titres qui le décorent; François Duc de Crillon; Dominique Evêque de Glandeve, Louis fils de François Duc de Crillon, Colonel, & Brigadier des Armées du Roi. C'eſt lui qui ſe trouvant à la tête de ſa Brigade près de l'Abbaye de Melle, *ſoutint avec une valeur preſque incroyable le premier choc d'un Corps de ſix mille hommes qui étoit parti de Hinove pour ſe porter à Gand*; (Gazette de France, 10 Juillet 1745), & reprit le canon qu'on nous avoit enlevé. Il s'eſt diſtingué à la retraite de Saverne, n'ayant que cinq cens chevaux à oppoſer aux Pandoures de l'Armée ennemie.

MÉMOIRE*

SUR

LES ZOOPHYTES,

OU

ANIMAUX PLANTES.

Par M. GIRARD-DE VILLARS, *Docteur en Médecine.*

LA Nature offre un immenſe théâtre aux yeux de ſes ſçavans Obſervateurs. Là de nouveaux acteurs ſont ſans ceſſe introduits ſur la ſcène; des repréſentations curieuſes ſe ſuccedent les unes aux autres & font durer le plaiſir, qui ne vit que de la nouveauté, & meurt ſans cet aliment. Là le ſpectacle toujours varié nous remplit d'admiration pour l'Etre Créateur : l'intelligence de cet Ouvrier ſuprême ſe developpe tous les jours; admirons la dans les Zoophytes, ou Animaux Plantes.

On avoit cru juſqu'à préſent que les diverſes Productions de l'Univers, rangées en différentes claſſes, y étoient invariablement attachées & réunies dans un même genre, eſſentiellement ſéparées par l'eſpéce : on regardoit les Plantes & les Animaux comme des Peuples nombreux qui vivoient entr'eux ſans contracter alliance, & qui ſe perpétüoient ſans ſe confondre.

Ce que l'Antiquité nous avoit appris là-deſſus n'étoit pour nous qu'une chimere de plus, que nous mettions ſur ſon compte. Les nouvelles découvertes ſemblent réaliſer cette prétendue chimere. De ſçavans Phyſiciens annoncent à l'Univers ſurpris l'exi-

* Ce Mémoire a mérité à l'Auteur une mention honorable dans ceux de M. de Réaumur, & dans l'Eſſai ſur le Polipe de M. Henri Baker, qui vient d'être traduit par M. de Mours, Médecin de Paris.

ſtence d'un nouvel Etre, qui n'étant ni purement ſenſitif, ni purement végetal, eſt placé (ſi j'oſe le dire) ſur les limites des deux Genres : nouveau Corps mixte, qui réuniſſant en ſoi les qualités des deux Eſpéces, n'eſt ni entierement ſemblable à la Plante & à l'Animal, ni entierement différent de l'un & de l'autre ; mais qui, dans cette différence même, conſerve pour les deux un air de reſſemblance bien marqué. Je laiſſe aux Sçavans de notre ſiécle le ſoin de pénétrer dans ce myſtére Phyſique, & la gloire de nous le developper. Il ſeroit dangereux pour moi de me jetter dans une route inconnue, obſcure & éclairée à peine par les rayons d'une foible Aurore. J'attendrai pour y marcher que l'Illuſtre Monſieur de Reaumur y faſſe briller le grand jour. Comme les éclairciſſemens qu'il a promis ne doivent pas ſi-tôt paroître, j'ai cru, MESSIEURS, devoir vous faire part de quelques Remarques Hiſtoriques & Phyſiques ſur une matiere ſi intéreſſante.

Les Anciens ont donné le nom de Zoophytes à certains Corps organiſés, qui ſont capables de ſenſation, & qui végétent tout à la fois ; ils en ont fait une troiſiéme Subſtance, à laquelle ils aſſignent un rang entre l'Animal & la Plante.

Ariſtote, Pline, Elien, Saint Auguſtin, Saint Thomas, & dans des tems moins reculés, Geſner, Olearius, Poſtel, Duret, ont parlé de cette production équivoque ; mais il faut avouer qu'ils ont peu approfondi le ſujet ; à peine ont-ils meſuré la ſurface. Ils ſuppoſent ce qu'ils ne prouvent pas ; ils donnent des notions fauſſes ou très-imparfaites ; ſouvent ils prennent une Plante pour un Animal ; ils s'épuiſent en vains raiſonnemens, ne ſachant pas que lorſqu'il s'agit de Phyſique, il faut ſubſtituer les obſervations aux ſubtilités de l'eſprit & les expériences à la démangeaiſon de diſcourir.

Il n'étoit preſque plus queſtion de Zoophytes dans le Monde Litteraire, lorſqu'on les vit renaître en quelque maniere à l'occaſion d'un Mémoire adreſſé à l'Académie des Sciences par M. Payſſonel, Médecin, établi aux Iſles. Le ſentiment de cet Auteur, étayé par un trop petit nombre d'expériences, paſſa pour une Nouveauté, n'ayant pas même les couleurs de cette vraiſemblance, trop ordinaire ſupplément du vrai dans les matieres de Phyſique. Le Mémoire fut oublié & la vérité ſe perdit dans l'oubli avec lui; mais enfin elle a reparu quelques années après, & de nobles efforts l'empêchent d'être enſevelie une ſeconde fois.

Monſieur Bonnet, Juriſconſulte de Geneve, ayant communiqué à Monſieur de Reaumur ce que le hazard lui avoit préſenté au ſujet des Zoophytes, ce grand Phyſicien démêla ce qui en étoit; ſes conjectures devinrent bien-tôt des preuves. J'ai eu le plaiſir de lui voir faire à Réaumur quelques-unes de ces expériences. D'un autre côté les Obſervations de Monſieur Bernard de Juſſieu ſur les Côtes de Normandie, nous confirment cette brillante découverte.

Le mois de Septembre dernier Monſieur Guettard, Médecin de la Faculté de Paris, habile Eleve d'un grand Maître, a vérifié les nouvelles Expériences ſur les Côtes de la Tranche, en l'Iſle de Ré. J'en ai fait quelques-unes moi-même, dont l'Illuſtre Auteur de l'Hiſtoire des Inſectes a bien voulu faire mention dans la Préface de ſon ſixiéme Volume. Je voulois rendre mes yeux témoins des prodiges qui frappoient mes oreilles, & la Nature qui ne ſe découvre qu'à ſes Confidens, a ſouffert une fois que des mains vulgaires la devoilaſſent.

Ma curioſité s'eſt principalement exercée ſur les Orties de Mer. Ariſtote, Pline & pluſieurs autres Naturaliſtes, Copiſtes les uns des autres, prétendent

qu'on ne leur a donné ce nom que parce qu'elles picquent, & qu'elles cauſent à la main qui les touche la même demangeaiſon que cauſe l'Ortie de Terre : l'expérience m'a convaincu du contraire. Ces Orties ne ſont ni d'une même eſpéce, ni d'une même couleur ; il y en a de brunes, de rouges, de violettes & de vertes ; on les appelle ici *Culs de Mulets*, *Roſes de Mer* & *Figues de Mer*, eu égard à la différence qui ſe trouve entr'elles. Les qualités de l'*Animal-Plante* ſont empreintes dans cette production marine.

Comme la Plante *la Figue de Mer* a une demeure qui paroît fixe, où elle eſt attachée par une *plaque*, comme diſent les Botaniſtes (car il faut remarquer que les Productions marines s'attachent communément à quelque corps ſolide, & l'embraſſent par une eſpéce de plaque très-polie, qui ne jette aucune fibre) : je l'ai toujours tirée du fonds de la boue, & arrachée des pierres & des rochers, où elle eſt collée horizontalement. Comme la Plante, elle vit, quoique mutilée ; elle végéte par ſes morceaux coupés, quoique plus difficilement que l'*Ortie brune* & *les Roſes de Mer*. J'en ai tranché en différentes poſitions verticales, horizontales, en deux, en quatre portions ; j'ai toujours vû l'*Ortie de Mer* vivre dans ſes tronçons ; j'ai vû de ſes parties diviſées former de nouveaux Touts, & des Orties nouvelles. Ruiſch fait mention de cette expérience dans ſa vaſte Compilation : peut-être la tenoit-il des Pêcheurs Normands, qui ſçavent tous que, des morceaux de certains Animaux Marins jettés dans la Mer, il s'en forme d'autres, comme ils l'ont dit à Monſieur de Juſſieu. J'ai voulu réunir des portions d'Orties par *la Seûure* ; mais cette expérience n'a réuſſi qu'une fois ; ſi l'expérience prouve ce que nous ſoupçonnons, que l'Ortie ſoit de la claſſe des nouveaux Hermaphrodites, qui ſe ſuffiſent à eux-mêmes, elle ira preſque de pair avec la Plante ;

Semblable à l'Animal, l'Ortie eſt vivipare. Elle engloutit les alimens par une eſpéce de bouche, bordée de filamens creux, pareils aux cornes de Limaçons. Ces filamens implantés dans un bourlet ou ſphincter, qui eſt double, ſervent à l'Animal pour ſaiſir ſa proye, & quelquefois pour marcher.

J'ai remarqué une maniere de tremie, que creuſe la *Figue*, aſſez ſemblable au cône renverſé de *Formica Leo*. Lorſqu'on poſe le doigt ſur ce trou, il s'éleve du fond une eſpéce de jet d'eau ou petit torrent, que la Figue ſeringue, & qui ſe repandant ſur les bords, entraîne les petits inſectes, leſquels y ſont précipités & y trouvent leur tombeau. Mais ce qui demontre que l'Ortie eſt animal, c'eſt une eſpéce de bourſe ou estomac que l'on découvre au milieu du corps; un gouffre ſans iſſue apparente, rempli de petits coquillages, d'Araignées & de cancres. Je n'ai pu decouvrir encore la ſuite des viſceres, & les différens conduits excretoires que Pline leur attribue. Ainſi que l'animal, l'Ortie eſt encore capable de ſenſations. A meſure que j'introduiſois le doigt dans le ſphincter, dont j'ai parlé, je le ſentois ſerré par une force interne.

Vous voyez, MESSIEURS, dans l'Ortie, l'image du *Zoophyte*, *Etre double, merveilleux, compoſé de Plante & d'Animal*, ou ſi j'oſe le dire, vrai & pur Animal, partageant avec les Plantes la proprieté de degener, de vivre malgré l'amputation de ſes parties, de croitre indépendamment de cette amputation, de produire autant d'Animaux qu'on voit de morceaux coupés, & qui en viennent comme de Bouture. Je joindrai à ce détail, que je dois à mes ſoins, une obſervation curieuſe que je trouve dans les Mémoires de Trevoux 1701. Mai & Juin.

Un Particulier de la Ville de Caën, ſe promenant ſur le bord de la Mer, auprès de la Délivrande, trouva une de ces merveilles naturelles. Il crut voir

au pied d'un rocher une fleur extraordinaire, n'ayant que quatre feuilles, qui formoient une croix; leur couleur approchoit fort du rouge pâle des Limaçons qui n'ont pas encore de coquille; chaque feuille avoit de longueur environ deux pouces & demi; elles aboutiſſoient toutes en pointes. Comme il voulut la tirer de l'eau, & l'arracher, il ſentit que les quatre feuilles étoient fort épaiſſes, qu'elles diminuoient cependant entre ſes doigts, & les preſſoient aſſez pour lui faire croire qu'il tenoit quelque choſe de ſingulier. Il crut découvrir dans ces feuilles quatre Limaçons qui ſe réuniſſoient dans un centre commun, appuyés ſur une tige perpendiculaire, de la groſſeur & de la couleur des plus gros Champignons, de ſix à ſept pouces de longueur. La prétendue fleur ne tenoit point au ſable par des fibres; une eſpéce de bouton lui ſervoit de racine. Comme la couleur commençoit à tirer ſur un violet fort noir, l'Obſervateur en eut horreur, & jetta dans la Mer ce qu'il tenoit dans la main: horreur mal entendue, que l'eſpoir d'une belle découverte, auroit dû changer en plaiſir. Cette fleur extraordinaire étoit inconteſtablement un *Zoophyte*, & le ſixiéme genre d'Ortie décrit par Rondelet. Les quatre pieds de cette Ortie, que le Phyſicien peu attentif prenoit pour des feuilles, ſont en fleur de Lys bâtarde ou feuille d'Acanthe.

Si l'on ſuivoit l'impreſſion du premier coup d'œil, guidé par la loupe, on prendroit d'abord pour *Animal Plante*, l'*Alguë* (qu'on appelle *Sard* à la Rochelle) à cauſe du grand nombre d'inſectes qui ſemblent ſortir de ſa ſubſtance; des obſervations réfléchies détruiſent cette fauſſe idée. Monſieur Guettard qui a examiné ces productions à la Pointe de Coreil, m'a fait remarquer qu'elles avoient des *incruſtations cellulaires, & des filamens à entonnoir* de différentes formes, dans leſquelles une infinité d'Animaux nom-

nés *Polypes* ſe jouent. J'ai réiteré ces obſervations, & j'ai toujours vû ces inſectes couvrir la ſurface du Sard, ſur tout lorſqu'il eſt frais mouillé, entrer & ſortir de leurs niches. Le Sard ne paroît donc pas être un Animal, mais un aſſemblage ou plûtot un rendez-vous de pluſieurs Animaux. Si j'avois aſſez de hardieſſe, je le dépouillerois preſque de ſa qualité de Plante, je le regarderois comme un tiſſu de filamens à entonnoir & de cellules ſymetriques, que ces inſectes ont bâties, comme une ville en racourci, peuplée par de nombreuſes familles, vivant dans des maiſons proportionnées à la petiteſſe de leur être. En un mot, je regarderois l'Algue comme un Polypier, différent néanmoins des *Coralines*, *Coraux*, *Millepores*, que pluſieurs Sçavans commencent à ne plus mettre au rang des Végétaux.

Si je quittois le Phyſique pour paſſer au merveilleux, que n'aurois-je pas à vous dire, MESSIEURS, ſur les *Zoophytes*? Vous verriez avec Olearius, Scaliger, Poſtel, & tous ceux qu'il a plû à Aldrovande de compiler, l'*Agneau Soytique* ou *Boramez*, ſuſpendu ſur ſa tige, brouter l'herbe qui croît à l'entour, & fournir dans ſa dépouille de belles fourures. Vous verriez avec Sebaſtien Munſter & André Thevet, dans leur Coſmographies, certains Arbres d'Ecoſſe produire tout à la fois des Oiſeaux & des Poiſſons, ſelon que le fruit tombe ſur la Terre ou dans la Mer. Vous verriez avec Antoine Pigafette, Chevalier de Rhodes, les feuilles d'un arbre de l'Iſle de Borneo marcher, portées ſur deux pieds. Vous verriez en un mot une infinité de Métamorphoſes, qui peuvent bien être célébrées par des Ovides, mais qui ne doivent jamais être pour des Philoſophes l'objet d'une ſerieuſe attention.

ODES

De M. ARCERE, de l'Oratoire.

ODE

Sur la Campagne de Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Prince de CONTI, *en* 1744.

COLOSSES immortels qui bravés les orages,
Vous dont le front audacieux
S'éleve fierement au-deſſus des nuages
Et va ſe perdre dans les Cieux!
Sous le criſtal des eaux ſe cachent vos Nayades,
A travers les forêts je vois fuir vos Dryades,
Pan quitte les ſombres vallons,
La crainte vient troubler vos paiſibles retraites,
Les échos effrayés du bruit de cent Trompettes
A regret en rendent les ſons.

QUEL Mortel vient dompter vos orgueilleuſes cimes?
Eſt-ce un ennemi du repos,
Qui du titre d'Exploits oſe parer ſes crimes,
Tiran ſous le nom de Heros?

C'eſt un juſte Vengeur... Eſt-ce Hercule lui-même ?
Tel il faiſoit briller ce courage ſuprême,
Jadis aux Monſtres ſi fatal.
CONTI c'eſt toi : remplis tes hautes deſtinées ;
Le farouche Habitant des Alpes étonnées
T'admire & croît voir Annibal.

Louis, Prince de Conti, mort, 1709.

DE ton illuſtre Ayeul noble & vivante Image,
Je retrouve en toi ſon grand Cœur :
Tu rends à l'Univers, ſurpris de ton courage,
Les merveilles de ſa valeur.
O Ciel ! quelle entrepriſe, & quels ſuccès rapides !
Tu parois ; & déja ſur ces roches arides
Germe la Palme des Guerriers.
Parmi le Pin hideux & le ſauvage Hêtre,
Prodigue de ſes dons la Victoire fait naître
Pour ton front ſes plus beaux Lauriers.

LE Var tremble à l'aſpect de ce nouvel Achille :
Enflé du tribut des ruiſſeaux,
Frémiſſant il oppoſe un courroux inutile
Et le fol orgueil de ſes eaux :
Pour ſervir ſa colere une mer ſuſpendue,
A flots précipités s'échapant de la nuë,
Apporte la foudre & la nuit.

Orage ſurvenu auſſitôt après le paſſage du Var.

Rien n'arrête CONTI, tout cede à ſa vaillance ;
La Gloire l'accompagne & l'Effroi le devance,
Il marche ; le Triomphe ſuit.

Reddition du Comté de Nice.

QUELLE main dirigea la ſuperbe ſtructure
De ces foudroyans Boulevarts?
La ſçavante Induſtrie égalant la Nature
En a fait l'azile de Mars.
Courbez-vous ſous le joug, Redoutes impuiſſantes,
De vos murs ſi vantés, nos Enſeignes flottantes
Couvrent le ſommèt orgueilleux.
L'audace à nos François a donc prêté des aîles?
Tels jadis les Soldats du fier Vainqueur d'Arbelles
Voloient ſur un Roc ſourcilleux.

Château d'Aſpremont & retranchemens du Mont-Gros.

Pennis ire habere milites Alexandri. Curt. lib. 7.

REDOUTABLE Chateau, barriere menaçante!
O toi qui ſurpaſſes encor
Ces remparts qu'éleva des Dieux la main puiſſante,
Et que défendit un Hector;
Le nombre, la valeur, le démon des batailles
Vainement réunis défendent tes murailles,
Tombe Montalban ſous nos coups;
Vois du premier Céſar renaître les miracles,
Oppoſe les périls, raſſemble les obſtacles,
CONTI ſçaura les vaincre tous.

Château de Montalban.

QU'AI-JE dit? J'apperçois d'une route fatale
Les impénétrables détours.
L'intrépide Héros erre dans ce Dédale,
Vole, Minerve, à ſon ſecours.
Ta main ſçait le guider à travers les abîmes,
Il s'éleve avec toi ſur ces hideuſes cimes

Paſſage par la Vallée de Steure.

Où regnent d'éternels hivers ;
Son invincible ardeur, ſes ſoins, ſa diligence
Trompent de l'ennemi l'active vigilance ;
De nouveaux chemins ſont ouverts.

CIEL quel effroi me glace ! une ſcène terrible
M'offre les horreurs des combats.
Retranchement de Bellains & du Château Dauphin. Sur le ſommet affreux d'un mur inacceſſible,
Paroît l'image du Trépas.
Pour défier CONTI la perfide Bellone
Sur des rocs entaſſés vient d'établir ſon trône
Parmi des bataillons nombreux.
Par ſes ordres cruels cent bouches infernales
De Jupiter tonnant redoutables rivales,
Vomiſſent d'homicides feux.

MAIS quel nouveau ſpectacle ! au milieu du carnage
Ces retranchemens forcés l'épée à la main. Je vois de menaçans Guerriers :
La colere les guide ; ils s'ouvrent un paſſage
Armés de glaives meurtriers.
Des ſanglots des mourans les antres retentiſſent,
Et mille cris plaintifs, dont les échos gémiſſent,
Déchirent mon cœur agité.
Du ſang des Piedmontois les ondes fugitives
Deſcendent à longs flots, & vont teindre les rives
De l'Eridan épouvanté.

POURSUIS, Prince, pourſuis, tes fidelles cohortes
Comptent tes jours par tes Exploits;
Heureux Triomphateur, DEMONT ouvrant ſes portes
Se hâte de ſubir tes loix.
L'infortuné DEMONT oſe braver la foudre,
Il n'eſt plus, & ſes murs ſoudain réduits en poudre
N'offrent que des objets d'horreur.....
Sur les vaſtes monceaux de ſes cendres fumantes
La Gloire tracera les Palmes éclatantes
Et les Couronnes du vainqueur.

On a fait ſauter les fortifications de Démont.

TON illuſtre Rival, qu'un beau courroux maîtriſe,
Se livre à de nouveaux tranſports:
Sa généreuſe audace à ſes ſoldats tranſmiſe
Ranime leurs nobles efforts;
Il marche plein d'eſpoir. Cent boulevarts mobiles,
Elevés par ſes ſoins, des eſcadrons agiles
Arrêtent la fougueuſe ardeur.
Vains efforts: Nos Drapeaux entraînent la victoire.
Contre le Grand CONTI Charles n'a que la gloire
D'être un Héros dans le malheur.

Bataille livrée par Charles, Roi de Sardaigne.

Les Chevaux de Friſe ſauverent l'armée Piémontoiſe.

ELEVES des Beaux Arts, dans la Cité fameuſe
Qui vit autrefois un Héros,
Du ſuperbe Océan dompter l'onde écumeuſe,
Et des mers enchaîner les flots,

Meſſieurs de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle.

De votre Protecteur osés graver l'Histoire
Sur le Bronze immortel du Temple de Mémoire;
Qu'il soit le sujet de vos Chants.
Son Nom, sans vos travaux volera d'âge en âge;
Mais il faut de vos cœurs éterniser l'hommage
Par le tribut de vos Accents.

LA POLITIQUE.

ODE,

Qui a remporté le Prix, au jugement de l'Académie des Jeux Floraux en 1736.

QUE vois-je ! Quelle eſt la Déeſſe
Dont les Dieux de la Terre encenſent les autels ?
Par ſa douceur enchantereſſe
Elle flatte tous les Mortels.
O funeſte douceur ! ſéduiſante impoſture !
L'Artifice eſt caché ſous l'air de la Nature ;
Son viſage eſt couvert d'un maſque ſéducteur ;
Autour d'elle un nuage ſombre
Prête le ſecours de ſon ombre
Aux coupables projets du cœur.

JE reconnois la Politique,
Ce Monſtre, qui ſouvent, ſans reſpecter les Loix ;
Mit ſur un Trône deſpotique
Des Tirans ſous le nom de Rois :
Vrai fléau des Etats, déteſtable Furie,
Elle enfanta jadis à la Cour (*a*) d'Etrurie

(*a*) Machiavel né en Toſcane, eſt le premier qui ait fait un Corps de Maximes Politiques, dans ſon livre intitulé *le Prince*.

Les dogmes qu'elle enſeigne à ſes chers nourriſſons ;
Mais elle parle, oſons l'entendre,
Pour déteſter, non pour apprendre,
De trop criminelles leçons.

Soyez, dit-elle, peu ſincere,
Et donnez pour lumiere une vaine lueur ;
La ruſe eſt toujours néceſſaire,
Laiſſez au Peuple la candeur.
Allez à votre but : qu'une auſtere ſageſſe
Ne vous inſpire pas trop de délicateſſe,
A ſes rigides loix ne ſoyez point ſoumis,
Si vous tentés une entrepriſe,
Tout moyen qui la favoriſe
Eſt pour vous un moyen permis.

Que votre habile prévoyance
Donne un juſte prétexte à d'injuſtes deſſeins ;
Qu'à de noirs projets la prudence
Prête les motifs les plus ſaints.
Du Sceptre de Valois (*a*) un Héros eſt avide ;
Au Trône ſourdement l'ambition le guide,
De l'Egliſe outragée il feint d'être l'appui.
Adroit vengeur de ſa querelle,
Quand on croit qu'il s'arme pour elle,
Guiſe (*b*) ne combat que pour lui.

(*a*) Henry III.
(*b*) Le Duc de Guiſe, Chef de la Ligue.

Que le rare talent de feindre
Faſſe d'un homme ſeul cent hommes différens ;
Le Courtiſan doit ſe contraindre,
Eſclave des lieux & des tems.
Inimitable Acteur, ingénieux Prothée,
Il paroît, je le vois ſous ſa forme empruntée ;
La parole pour lui n'eſt plus la voix du cœur ;
De la joye (a) il reſſent les charmes,
Et ſon œil, nageant dans les larmes,
Etale un chagrin impoſteur.

De ſes tranſports maître ſévere,
(Que l'intérêt l'ordonne) il va les enchaîner ;
Calme au milieu de ſa colere,
S'il le faut, il ſçait pardonner ;
Mais non : brûlant de rage il s'arme d'artifice ;
Sa haîne eſt colorée ; & ſa ſourde malice
A ſçû ſe déguiſer ſous des dehors trompeurs.
Sa main habilement perfide
Couvre l'abîme, & vous y guide
Par un chemin ſemé de fleurs.

Aux pieds de ce Grand qu'il doit craindre ;
D'un voile de reſpect il a ſçû ſe couvrir ;
S'il faut qu'il ſouffre ſans ſe plaindre ;
Sans ſe plaindre il ſçaura ſouffrir ;

(a) Cromvel verſa des larmes ſur la mort de Charles qu'il fit décapiter.

Au gré de l'intérêt ſes levres ſont mobiles,
Je le vois cultiver ceux qui lui ſont utiles,
Dérober à leurs yeux avec dextérité
Leurs foibleſſes les plus honteuſes,
Et par des louanges trompeuſes
Rendre hommage à leur vanité.

Zele' partiſan du ſilence,
Il ſçait à cette regle aſſujéttir l'eſprit :
Ne diſant rien de ce qu'il penſe,
Ne penſant rien de ce qu'il dit :
On a beau l'obſerver, l'œil quelque effort qu'il faſſe,
D'un cœur toujours fermé ne voit que la ſurface ;
Il enfante en ſecret des projets odieux :
Ainſi couvert d'épais nuages
Le Soleil forme ces orages
Qui ſement la crainte en tous lieux.

D'un Sujet craignez la puiſſance,
Contre ſon Souverain s'il peut ſe maintenir,
Ce grand pouvoir eſt une offenſe,
C'eſt un crime qu'il faut punir :
Peut-être qu'eſſayant le ſacré Diadême
Il prépare des fers aux Peuples, à vous-même ;
Que l'arrêt de ſa perte en ſecret ſoit dicté.
Une précaution cruelle,
L'empêchant d'être un jour rebelle,
Cimente votre ſûreté.

Je frémis, que viens-je d'entendre !
Trop affreuſes leçons que reçoit l'Univers !
Loin d'ici ce ton qui ſçait tendre
Les hommes trompeurs & pervers :
Périſſent à jamais de coupables maximes !
Source de mille maux, mere de tous les crimes ;
Politique, eſt-ce ainſi que tu forme les Rois !
Puiſſiez-vous, Maîtres de la Terre,
Ni dans la paix ni dans la guerre,
Jamais ne conſulter ſes loix.

De vos Peuples ſoyez les Peres ;
Le Ciel vous a fait Rois moins pour vous que pour eux ;
Laiſſez aux Sejans, aux Tiberes
L'art de faire des malheureux.
Du Souverain des Dieux reſpectables images,
Comme lui vous ſçavez exiger nos hommages ;
Et porter comme lui la foudre dans vos mains ;
Imitez ſa bonté féconde,
Et verſant vos dons ſur le monde,
Faites le bonheur des humains.

LA PROVIDENCE.

ODE,

Qui a remporté le Prix, au jugement de l'Académie de Marſeille, en 1741.

QUEL ſpectacle étonnant ! de ta bonté féconde
Grand Dieu, les tréſors ſont ouverts ;
De la nuit du Cahos tu fais ſortir le Monde,
Ta voix enfante l'Univers.
La Terre offre à mes yeux ſes richeſſes naiſſantes,
Et l'Empire des eaux, ſes vagues écumantes,
Des Cieux j'admire la ſplendeur,
Les feux étincelans de la céleſte voute
Me retracent déja dans leur immenſe route
Une image de ta Grandeur.

CETTE ſcene à mes yeux va bientôt diſparoître,
L'abîme s'ouvre devant moi,
L'Univers ſe diſſout : ô toi qui l'as fait naître,
Il ne peut durer que par toi !
Je le vois chancelant par ſa propre foibleſſe,
Si ton Bras tout-puiſſant ne le ſoutient ſans ceſſe ;

Il périt à chaque moment :
Viens ; oppoſe à ſa perte un ſalutaire obſtacle ;
Et pour le conſerver, prolonge le miracle
Que ta main fit en le formant.

UN ordre merveilleux regne dans la Nature :
Non, d'inſenſibles élémens,
N'entretiendront jamais ce bel ordre qui dure
Depuis la naiſſance des Tems.
La Matiere ſe meut, & je vois ce Prothée
Prendre, quitter, reprendre une forme empruntée ;
Qui produit tant d'effets divers ;
De ces combinaiſons je recherche les cauſes,
Et mon eſprit retrouve en ces métamorphoſes
Le Dieu qui forma l'Univers.

L'OMBRE fuit, & déja la rive Orientale
De l'Aurore a reçu les pleurs.
La lumiere naiſſante, à mes regards étale
L'éclat des plus vives couleurs ;
J'adore en la voyant, la Sageſſe immortelle
Qui par ce don brillant rend la terre ſi belle ;
A ſa ſuite marche le bruit ;
Elle vient du ſommeil bannir la douce ivreſſe,
Tout s'anime : bientôt de leur active adreſſe
Les Mortels goûteront le fruit.

Ah ! C'eſt toi que j'admire en ta marche rapide,
Globe ardent, Globe lumineux,
Tu fends les airs, dis-moi, quelle eſt la main qui guide
Le cours de tes utiles feux ?
Quel compas a tracé ta conſtante carriere ?
Tu voles, tu répands une vive lumiere,
Gage des céleſtes faveurs.
D'un Verd, ami des yeux, la Terre ſe courone,
Les tréſors de l'Eté, les préſens de l'Autonne,
Du Printems remplacent les fleurs.

Mais quelle affreuſe nuit partout répand ſes ombres !
Les Vents frémiſſent dans les airs ;
Le Tonerre ſe forme, & des nuages ſombres,
Sortent les foudres, les éclairs ;
Tout va périr, grand Dieu ! Qu'ai-je dit, téméraire ?
Tu vas faire couler une onde ſalutaire,
Du ſein de ces noirs tourbillons
Mille & mille ruiſſeaux s'épanchent à ma vûë,
Et ſortant avec bruit des priſons de la nuë,
Ils enrichiſſent nos ſillons.

Orgueilleux Océan ; toi dont l'onde ſi fiere
Frappe la rive en frémiſſant,
Arrête, un peu de ſable eſt l'unique barriere
Que t'oppoſe le Toutpuiſſant.
Déja loin de nos bords une mobile maſſe,
Jouet des Aquilons, fend l'humide ſurface,

Et parcourt cent divers climats ;
Vaſte Mer, Vents fougueux, ſervez la Providence ;
Par vous aux Nations ſa ſageſſe diſpenſe
Les richeſſes qu'elles n'ont pas.

Tout change autour de moi, le Théâtre du Monde
Offre des plaiſirs, des douleurs.
J'apperçois chaque jour une ſcène féconde
En brillants ſuccès, en malheurs.
Eſt-ce un Deſtin aveugle, ou le pouvoir des aſtres,
Qui regle le bonheur, qui regle les déſaſtres,
Et fait naître ces changemens ?
De ces effets divers la cauſe m'eſt connue,
Un Dieu préſide à tout, c'eſt ſon doigt qui remue
Les reſſorts des événemens.

Il tire l'Indigent du ſein de la pouſſiere,
De l'Innocent il rompt les fers ;
Sa ſageſſe humilie une ame trop altiere,
Et la livre à d'affreux revers :
Arbitre des Etats, qu'il enleve ou qu'il donne,
A tous les Souverains, quand il renverſe un trône
Il fait des leçons de terreur ;
Et quand il veut punir des Nations perfides,
Il arme les humains : leurs glaives homicides
Sont l'inſtrument de ſa fureur.

Du bien de tes enfans, aimable & tendre Pere,
Tu fais le plus doux de tes ſoins,
Tu conſultes, Seigneur, touché de leur miſere,
Et ton amour & leurs beſoins.
Un ennemi cruel contre moi ſe déchaîne ;
Que peuvent les tranſports d'une impuiſſante haîne ?
Contre lui tu combats pour moi ;
Accablé de mes maux, ta bonté me délivre ;
Auteur de l'Univers, c'eſt toi qui me fais vivre ;
Je ne dois vivre que pour toi.

LES CONSOLATIONS DU CHRETIEN DANS L'ADVERSITÉ.

ODE,

Qui a remporté le Prix, au jugement de l'Académie de Pau, en l'année 1743.

IMPLACABLE Deſtin ! par quel ordre ſévere
Répands-tu ſur ma tête un torrent de malheurs ?
Accablé ſous le poids d'une affreuſe miſere,
Je ne vis que par mes douleurs :
Juſqu'à quand trainerai-je une vie importune ?
Malheureux ! C'eſt aſſez de l'aveugle Fortune
Sentir le rigoureux pouvoir ;
Que la terre s'entr'ouvre, & qu'elle m'engloutiſſe !
Puiſſe-je en ce moment achever mon ſupplice !
La mort eſt mon unique eſpoir.

SEROIS-JE le jouet d'une aimable impoſture !
Quel doux preſtige endort mes douloureux travaux ?
Sur ma bouche muette expire le murmure ;
Je ſens moins le poids de mes maux.
Je voyois devant moi les horreurs du naufrage ;
Quel ſouffle favorable a diſſipé l'orage

Qui troubloit mes ſens épérdus ?
Mon eſprit voit renaître un rayon d'eſpérance,
Et mon cœur plus tranquille, au ſein de la ſouffrance,
La cherche, & ne la trouve plus.

Dieu puiſſant ! Je vous dois cette faveur extrême :
Le Chrétien qui perd tout, trouve en vous ſon vrai bien ;
Il triomphe par vous du Sort & de lui-même,
Et votre bras eſt ſon ſoutien.
S'il ſouffre, s'il gémit, vous enchantez ſes peines,
S'il eſt chargé de fers, de ſes peſantes chaînes
Vous adouciſſez la rigueur :
Renverſé ſous le joug d'un tiran qui l'opprime,
De ſa longue miſere il n'eſt plus la victime,
Il n'en eſt que le ſpectateur.

Vous me livrez encore à des langueurs mortelles,
Seigneur ! dans mes revers je reſpecte vos coups.
Les maux dont je reſſens les atteintes cruelles
Me ſont chers, ils viennent de vous.
Dans les événemens dont vous êtes le maître
J'adore vos Decrets ; je ne puis méconnoître
Le bras vengeur qui me pourſuit.
Que de nos cœurs ſoumis nulle plainte n'échappe,
Mortels, ſi nous ſentons la verge qui nous frappe,
Baiſons la main qui la conduit.

Les malheurs assemblés marchent tous sur mes traces,
Je souffre, & je me crois digne de mes douleurs;
Il faut à mes forfaits d'accablantes disgraces
Et de salutaires rigueurs:
Coupable, je redoute un Dieu, Vengeur sévere,
Dans mes larmes j'éteins le feu de sa colere,
J'évite un châtiment affreux;
Me plaindrai-je d'un mal dont l'ardeur me dévore?
Si je suis malheureux, ne suis-je pas encore
Plus criminel que malheureux.

Un chemin parsemé d'épines hérissées
Est le seul qui conduise au séjour de la paix:
Aux peines du Chrétien rapidement passées
Succedent d'éternels bienfaits;
Je soupire, j'attends l'immortelle Courone,
La Loi me la promet, la souffrance la donne,
Qu'elle soit le prix de mes pleurs!
Ce n'est qu'en combattant qu'on achette la Gloire,
Les superbes lauriers qu'accorde la Victoire
Sont rougis du sang des Vainqueurs.

Contemplons ce Héros que le Licteur immole;
Ses membres déchirés sont tristement épars:
Affligé, mais constant, il souffre & se console,
Vers le Ciel fixant ses regards.

Dans les tourmens, la Grace anime ſa conſtance ;
Au barbare appareil d'une injuſte vengeance
Ferme, il oppoſe un front altier,
Il voit d'un œil tranquille, en ce revers funeſte,
De ſon corps mutilé le déplorable reſte ;
Et conſerve un courage entier.

CONTRE moi déployez un courroux ſalutaire ;
Écraſez ce limon façonné par vos mains ;
Soyez à mon égard Juge bien moins que Pere ;
Puiſſant Arbitre des humains !
Que tous les Elémens ſervent votre Juſtice,
Que ma vie ici-bas ne ſoit qu'un long ſupplice ;
C'eſt le plus cher de mes ſouhaits ;
Mais que mon ame enfin, par ſes maux épurée,
Puiſſe en vous, ô mon Dieu, vivre dans l'Empirée ;
Et vivre avec vous à jamais !

J'AI perdu des plaiſirs dont l'eſpérance eſt vaine ;
Mon cœur en les goûtant n'étoit pas ſatisfait :
Ils ſont, & ceſſent d'être ; ils ſurvivent à-peine
Au leger eſſai qu'on en fait :
Les Dignités ont fui, ces pompeuſes entraves,
Qui rendent les Mortels de mille ſoins eſclaves ;
Les biens m'échappent à leur tour ;
Tréſors, brillante boue, éclatante pouſſiere,
Vous n'êtes à mes yeux qu'une vile matiere ;
Trop indigne de mon amour.

Loin de moi ces Grandeurs, que le Profane adore !
Déſormais leur éclat ne ſçauroit m'éblouir :
Que ſont-elles ? Des fleurs que leur ſeconde aurore
Voit tout-à-coup s'évanouir :
D'une ombre de bonheur éprouvant les caprices,
Je ſavourois la joye ; & du ſein des délices
Sortoient l'amertume & l'ennui :
Comblé de ces faux biens le cœur eſt encor vuide ;
Le mien trouve en Dieu ſeul un bonheur plus ſolide ;
Immenſe, éternel comme lui.

L'HEROISME DE SAINT LOUIS DANS LES FERS.

ODE.

UN Peuple (a) que l'audace guide ;
Féroce Conquérant, fait trembler l'Univers ;
Je frémis de courroux ; cette race perfide
Outrage le Dieu que je ſers :
O Roi pieux ! Vengeur d'une ſainte querelle,
Partez épris d'un noble zele ;
Partez & foudroyez de coupables Mortels.
Abandonnez les ſoins d'une illuſtre Couronne ;
Vous avez ſoutenu (b) le Trône ;
Allez relever les Autels.

DEJA ſur l'Onde mugiſſante
Des Bataillons François flottent les étendarts ;
A nos fiers Combattans le rivage préſente
Un front armé de mille dards :

(a) Les Sarazins.
(b) Saint Louis diſſipe la ligue formée par les Grands Feudataires de la Couronne.

LOUIS

Louis, le fer en main, dans les ondes s'élance (*a*),
Guerrier intrépide il s'avance,
Il triomphe à la fois des hommes & des flots,
L'Enfer gémit, forcé d'admirer ce ſpectacle;
N'a-t'il fait naître un double obſtacle
Que pour la gloire du Héros?

O Ciel! tu trahis ſon courage:
As-tu donc oublié qu'il combattoit pour toi?
Un illuſtre Mortel, d'un indigne eſclavage
Subira la honteuſe loi!
Hélas! tous les lauriers ſur ſon front ſe flétriſſent;
Tous ſes honneurs s'évanouiſſent....
Non, d'un Héros en lui brille la majeſté;
Si le Ciel, de ſes mains retire la Victoire, (*b*)
Il ne peut lui ravir la gloire
D'être grand dans l'adverſité.

Ton cœur toujours ferme & tranquile
D'une affreuſe tempête affronte les horreurs;
Monarque infortuné, je te vois immobile
Sur les débris de tes grandeurs;
Tout tombe au-tour de toi. Ton Sceptre eſt mis en poudre,
Tu ne redoutes pas la foudre:

(*a*) Sa deſcente devant Damiette. Il marche dans l'eau juſqu'aux épaules.
(*b*) Saint Louis, fait priſonnier à la bataille de la Maſſoure.

Atteint du même coup tu n'eſt pas abbatu ;
Que le Sort contre toi ſignale ſa puiſſance,
Louis, chaque trait qu'il te lance
S'émouſſe contre ta vertu.

Heros de Rome & de la Grèce !
Célébres Malheureux, vous couriez à la mort :
Ce courage vanté n'étoit qu'une foibleſſe
Qui cedoit aux rigueurs du Sort ;
Un Roi, de ſes revers ſpectateur inſenſible,
Au déſeſpoir inacceſſible,
Dévore ſans pâlir le plus cruel affront ; (*a*)
Auſſi grand ſous le faix de ſes chaînes peſantes
Que ſous les palmes éclatantes
Qui couvroient ſon auguſte front.

Sa bouche ſe défend les plaintes, (*b*)
Je l'admire ſouffrant ; en proye à la douleur,
Elle accable le corps ; mais ſes vives atteintes
N'effleurent pas même le cœur ;
Il reſpecte toujours les volontés céleſtes
Dans les évenemens funeſtes ;
Dieu le frappe ; à ſes coups Louis ira s'offrir ;
Rien n'égale ſes maux que ſa rare conſtance ;
Son ame au fort de la ſouffrance
Met tout ſon bonheur à ſouffrir.

(*a*) Sa priſon & ſes chaînes.
(*b*) Sa patience dans la maladie dont il penſa mourir.

QUEL nouveau (*a*) ſpectacle m'étonne !
a rançon, du Monarque offenſe la fierté,
eſt libre à ce prix ; mais à l'honneur du Trône
Il immole ſa liberté :
ue vois-je encor ! LOUIS animé d'un ſaint zele,
Abhorre une paix criminelle ;
on, il n'en peut ſerrer les déteſtables nœuds,
énéreux défenſeur de la loi de tes Peres,
On te menace & tu préferes
La mort à des crimes heureux.

QU'UN fer meurtrier (*b*) te menace,
agnanime Héros, non tu ne mourras pas :
es Maîtres ſont vaincus. La pitié te fait grace,
Et le reſpect retient leur bras ;
ur cœur rallume envain ſa fureur vengereſſe,
Pour toi contre eux il s'intéreſſe,
a conſtance inoüie a ſçû les déſarmer ;
onquérant ſans ſoldats, & Vainqueur ſans carnage,
Un Eſclave enchaîne leur rage,
Et les force encor de l'aimer.

QUEL prodige ! (*c*) & peut-on le croire ?
n Guerrier déſarmé, domptant ſes ennemis,

(*a*) Il ne voulut ni ſouffrir qu'on mit ſa perſonne à prix d'argent, ni ner un traité dans lequel on faiſoit intervenir le nom de Jeſus-Chriſt, ne maniere injurieuſe.
(*b*) On le menace de lui trancher la tête.
(*c*) Les Sarazins après avoir maſſacré leur Soudan, offrirent la Cou- ne à Saint Louis.

Semble du haut du Trône, environné de gloire,
Regner ſur des peuples ſoumis;
Eblouis par l'éclat de ſa vertu ſuprême,
Ils vont offrir le Diadême
A l'auguſte Captif, ſi grand dans ſes revers:
Quel charme aſſujettit ces Ames inhumaines?
Le Vainqueur veut porter les chaînes
Du Vaincu qu'il tient dans les fers.

D'UNE promeſſe ſolemnelle
L'auſtere probité ſçait reſpecter les loix; (*a*)
L'intérêt parle envain, généreux & fidelle
LOUIS en étouffe la voix;
D'une main libérale épanchant ſes largeſſes, (*b*)
Il a fait voir que les richeſſes
Pour lui n'eurent jamais un éclat ſuborneur:
Comment retiendroit-il des tréſors par un crime?
L'intérêt eſt une victime
Qu'un Héros immole à l'honneur.

(*a*) Comme on avoit mécompté les Sarazins, dit Joinville, d'une balance de dix mille livres, le Roi la fit payer, & ſe courrouça âprement, & déclara que il ne partiroit ſi elle n'étoit payée.
(*b*) Fondations Royales.

L'HISTOIRE,

ODE.

CELEBRES victimes des Parques !
en ne peut de vos jours rallumer le flambeau :
élas ! vous gémiſſez, fiers Guerriers, grands Monarques,
Dans l'obſcure nuit du tombeau :
Mort répand ſur vous d'éternelles ténébres ;
Déja de ſes voiles funébres
Cruelle a couvert vos Noms & vos hauts Faits.
ſpectables Mortels, que le tems a vû naître,
Le tems vous a vû diſparoître,
Et diſparoître pour jamais.

EH quoi ! l'éclat de votre gloire
ans un abîme affreux ſeroit enſeveli !
on, vous ſerez placés au Temple de Mémoire,
Vous triompherez de l'oubli ;
Mort qui vous ravit, ô Héros magnanimes,
Rendra ſes illuſtres victimes :
en-tôt vous reverrez la clarté qui nous luit :
lio parle ; ſortez de vos demeures ſombres,
Mânes ſacrés, auguſtes Ombres,
C'eſt elle qui vous reproduit.

Par ſes ſoins votre renommée
Survit à tous les tems, vôle dans tous les lieux,
Et déſormais l'Envie, à lui nuire obſtinée,
Ne peut l'obſcurcir à nos yeux.
Quel art, des premiers jours fait renaître l'aurore?
Pour moi ces jours coulent encore,
Clio, tu ſçais fixer ces grands événemens
Que les Ans fugitifs emportent ſur leurs aîles;
Je les vois, tu les renouvelles,
Paſſez, ils ſont encor préſens.

Quel vaſte tableau ſe préſente?
Promenons nos regards ſur cent objets divers;
Là, des plus grands ſuccès quelle chaîne éclatante!
Ici, quel tiſſu de revers!
De Bellone en couroux l'œil ardent étincelle,
Le Carnage marche avec elle;
La Barbare en ces lieux fait triompher la Mort;
Le Vainqueur eſt aſſis ſur un char de victoire;
Le Vaincu, témoin de ſa gloire,
Soupire & querelle le Sort.

L'Hiſtoire
omaine.

Ou ſuis-je! Quel nouveau ſpectacle!
Tout un Peuple eſt Soldat, tout Soldat eſt Héros;
Ferme dans ſes projets, ſurmontant les obſtacles,
Conſtant ennemi du repos;
S'il aime, généreux, s'il ſe venge, implacable;
Souvent vaincu, mais indomptable,

Au rang de ſes ſujets il ſçait mettre les Rois ;
Fier, & foulant au pieds les Trônes de la terre,
Grand dans la paix, grand dans la guerre,
Et plus grand encor par ſes Loix.

TOUT paſſe : la Grandeur Romaine L'Hiſtoire de France.
Chancelle, tombe enfin : de ſes pompeux débris
Se forme un vaſte Etat ſur les bords de la Seine,
C'eſt l'heureux Empire des Lys ;
Il a des Rois, ſes Rois ſont ſes Dieux tutelaires,
Ses Maîtres bien moins que ſes Peres :
Quel eſſain de François, & ſçavans & guerriers !
Mars les fait triompher, & la docte Minerve
Jalouſe de Mars, leur réſerve
Ses Couronnes & ſes Lauriers.

UN dangereux panchant me guide,
L'orgueil ingénieux ſçait l'art de le cacher ;
Le Flateur, ſur mes maux jette un voile perfide,
Qu'un foible ami n'oſe arracher ;
Par d'hiſtoriques Faits mon ame eſt détrompée,
D'un trait victorieux frappée,
Du Tiran qui l'opprime elle abhorre la loi :
L'Hiſtoire, des Mortels me peint les injuſtices,
Je vois mes vices dans leurs vices,
Et tout devient leçon pour moi.

Dans cette école de ſageſſe,
Ces hommes ſi fameux par de nobles travaux
Enſeignent par l'exemple, & ſe donnent ſans ceſſe
Des Eleves & des Rivaux.
Par quel charme inconnu renaiſſent les Camilles,
Les Fabrices & les Emiles,
Un Pompée, un Caton, des Trajans, des Titus!
Déeſſe, ton crayon immortel & fidele
Nous offre un éternel modele
En éterniſant leurs vertus.

Vous qui portez le Diadême,
De votre auguſte rang Princes enorgueillis,
Où ſont ces Rois ſi fiers de la Grandeur ſuprême,
Et des Lauriers qu'ils ont cueillis?
De vos frêles Grandeurs conſidérez la pompe,
Songe vain, faux éclat qui trompe,
Paſſagere vapeur, qui ſe perd dans les airs;
Dans ces Faſtes voyez le Maître de la Terre,
Terrible comme le tonerre,
Il paſſe comme les éclairs.

Que vos laborieuſes veilles,
Favoris de Clio, modernes Ecrivains,
Retracent à nos jours les brillantes merveilles
Des Héros Grecs & des Romains.
Dérobez par vos ſoins à l'horreur des ténébres
Ces grands Noms, ces Hommes célébres,

une vertu ſublime éleva juſqu'aux cieux ;
: par vous ces Mortels, connus dans tous les âges,
Des Dieux reſpectables images,
Deviennent immortels comme eux.

QUE d'un vaſte ſçavoir avide
re eſprit parcourant, l'obſcure Antiquité,
iſſe le flambeau qui l'éclaire & le guide
Au ſentier de la vérité ;
'un travail aſſidu, qu'une ſage critique,
La cherche ſous un voile antique,
ıp ſouvent confondue avec les fictions ;
talez à nos yeux que des Faits véritables :
Loin de vous de frivoles fables,
Et des Romans ſous de vrais noms.

Héros d'éternelle mémoire,
terreur des Germains, & l'amour des François,
ns, illuſtre CONTI ! (a) *décorer notre Hiſtoire*
De ton Nom & de tes Exploits.
dmire de ton Bras les efforts Héroïques ;
Je vois dans les plaines Belgiques
nnemi gémiſſant, ſous tes coups abbatu ;
Deſtin envieux t'enleve une Courone,
Laiſſe à d'autres l'éclat du Trône,
Il brille moins que ta vertu.

(a) François-Louis Prince de Conti, élû Roi de Pologne, mort en 1709.

Les Princes ſont ce que nous ſommes ;
La Parque te ſoumet à la loi du trépas ;
Dans ta Maiſon auguſte on voit paſſer les hommes,
Mais les Héros ne paſſent pas :
Tu revis à nos yeux, ton FILS (b) *eſt ton image ;*
On a vû ſon naiſſant Courage
Sur les rives du Rhin affronter les hazards ;
Et s'il fut comme toi Mars au milieu des armes,
Tel qu'Apollon, loin des allarmes,
Il eſt le Pere des beaux Arts.

(b) Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Prince de Conti, ſon petit-Fils, Protecteur de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle.

L'EAU,

ODE,

Qui a remporté le Prix, au jugement de l'Académie des Jeux Floraux, en l'année 1746.

D'Attributs oppoſés merveilleux Aſſemblage;
O toi! fugitif Elément,
Paiſible, frémiſſant de rage,
Et des faveurs des Dieux ſalutaire Inſtrument:
Tu ſerpentes, Criſtal liquide,
Tu t'arrêtes, Maſſe ſolide;
J'admire en un Objet cent objets différens:
Tu rampes à nos pieds, & pere des tempêtes,
Tu roules bientôt ſur nos têtes,
Pompeuſement porté ſur les aîles des Vents.

De ces lieux écartés où la lumiere expire, L'Océan.
Aux bords où naît l'Aſtre du jour,
Tu ſçais étendre ton empire,
Renfermant l'Univers dans ton vaſte contour.
Que vois-je! des maiſons flottantes
Portent ſur les Mers écumantes
De cent tréſors divers le précieux amas.
Le Nocher, du Midi juſqu'aux glaces de l'Ourſe
Dirige ſa rapide courſe
Et ſemble rapprocher les plus lointains climats.

Un deſtin ennemi ſur la plaine mobile
Me livroit aux vents mutinés;
Les Ports. Dans un tranquille & ſûr aſile
Sans crainte je m'endors ſur les Flots enchaînés.
Qu'entens-je! les Tritons bondiſſent,
Sur nos bords les vagues mugiſſent,
Le Flux & le Reflux. La Terre diſparoît engloutie à jamais.
Non . . . Thétis arrêtant ſes funeſtes ravages,
Nous rend tout-à-coup nos rivages,
Elle fuit, & revoit ſon humide Palais.

D'abord Vapeur legere, & bien-tôt ſombre Nuë,
L'Eau me cache l'azur des Cieux;
Quelle main la tient ſuſpenduë,
La Pluie. Et forme des torrens pour les terreſtres lieux!
Au jour ſuccédent les ténébres,
L'air brille de clartés funébres,
Un déluge deſcend ſur nos champs altérés:
Des tréſors de Cerés & des dons de Pomone
Déja la Terre ſe courone,
Les richeſſes de Flore embeliſſent les prés.

Enfant de l'Inconſtance, ingenieux Prothée,
Viens te transformer devant moi;
Sous une figure empruntée
Dé mille changemens ſuis la biſarre loi;
Par le ſouffle du froid Borée
La Grêle. Ta maſſe arrondie & glacée

verſe en un inſtant l'eſpoir des Laboureurs ; La Neige.
s un voile éclatant tu caches nos Montagnes ; La Fonte des Neiges.
Affreux torrent, ſur nos campagnes
viendras déployer tes bruyantes fureurs.

QUEL ſpectacle odieux ! des monceaux de feuillages
Jauniſſent, dans les champs épars :
Uni triſtement aux rivages
mobile ruiſſeau ſoutient le poids des chars. La Glace.
Des zephirs les douces haleines
Viennent l'affranchir de ſes chaînes, Le Dégel.
ind les feux du Soleil ramenent les beaux jours.
Printems fait couler les larmes de l'Aurore, La Roſée.
Douces larmes, faites éclôre
fleurs, du Papillon innocentes amours.

DU fonds de ces baſſins creuſés par la Nature ; Origine des Fontaines, ſelon certains Philoſophes.
Juſqu'à la voûte du rocher,
A travers une route obſcure,
e nouvelle Mer monte & va s'épancher ;
Source foible dans ſa naiſſance,
A pas legers elle s'avance,
éja ſon orgueil inſulte les cailloux ;
'eſt un vil Ruiſſeau, rampant, caché ſous l'herbe ;
Ici c'eſt un Fleuve ſuperbe
coule fiérement & frémit de courroux,

Les Rivières.

A flots majeſtueux il ſerpente, il traverſe
Les Etats, les Climats divers;
Il ouvre ſon ſein au Commerce,
Et par lui l'Induſtrie enrichit l'Univers.
Ici, de ſon onde écumeuſe
Il fait naître une Mer affreuſe;
Là, pour baigner la plaine il remplit cent canaux;
Il ſe montre aux Cités qui décorent ſes rives,
Portant ſes vagues fugitives
A la Divinité qui regne ſur les Eaux.

Selon M. Smith l'Eau redonne au ſang la lymphe qu'il perd par le feu de la fiévre, & remet dans un état de ſoupleſſe les tuniques des artéres qui ſe racorniſſent.

QUEL feu s'allume en moi! je pâlis, je friſſonne,
Et je ſens chanceler mes pas.
Hélas! ma force m'abandonne,
La Parque me conduit aux horreurs du trépas.
Un Fleuve errant de veine en veine
S'épaiſſit, ne roule qu'à peine:
Salutaire Elément! viens éteindre en mon corps
Les fatales ardeurs d'une flamme homicide;
Rends mon ſang agile & fluide,
D'un artére indocile amollis les reſſorts.

Eaux Minérales, Bains de Barége, renommés par la guériſon des Officiers bleſſés.

TU ſçais charmer nos ſens par d'étonnans ſpectacles.
En faveur d'un nouvel Æſon
Retrace à nos yeux les miracles
De cette Enchantereſſe, amante de Jaſon.
Victime du Dieu de la Guerre,
Brulé du feu de ſon tonerre,

débile Guerrier ſe plonge dans ton ſein ;
i ſort délivré d'une douleur cruelle,
Revole où la Gloire l'appelle,
'un fer redoutable il charge encor ſa main.

'UN Courant que dirige une ſçavante adreſſe, Force de l'Eau dans les Machines.
J'admire les puiſſans efforts ;
Devenu fier par ſa viteſſe,
mptable, il ſe livre à de fougueux tranſports.
Qu'entends-je ! il mugit, il s'élance,
Et tout céde à ſa violence ;
le poids d'un rocher qui s'ébranle ſoudain Meules de Moulin.
tréſors de Cérés ſont bientôt mis en poudre.
Jupiter, pour forger ta foudre, Martinet des Forges.
u va prêter ſa force aux Sujets de Vulcain.

[AIS plus loin l'Onde m'offre une image riante : Les Eaux de Verſailles.
Dans ces Jardins cheris des Dieux,
Au gré des loix que l'Art invente
'olatre badine, elle amuſe mes yeux.
Coulant de l'urne des Nayades,
Elle fuit & tombe en caſcades,
chiſſante elle ſort de cent gouffres ouverts, Muffles d'animaux.
un effort hardi prend des formes nouvelles, Piramides, Gerbes, Jets d'Eau.
Agile elle emprunte des aîles,
e priſon étroite échappe & fend les airs. Ajutage des Jets d'Eau.

L'Eau diſſout certains corps & en forme d'autres.

D'UN Corps qu'elle pénétre & qu'elle décompoſe
J'apperçois les flottans débris.
Une prompte métamorphoſe
Fait naître un autre Corps d'atomes réünis.

Eau Roſe, & autres Eaux de ſenteur.

Là dans l'airain qui l'environne,
Quel fluide écume & bouillonne,
Recüeillant les parfums de la Reine des fleurs?
Ces fragiles tréſors fuyoient d'un vol rapide,
L'Eau les fixe en ſon ſein humide,
Et des fleurs au tombeau reproduit les odeurs.

Les Places entourées d'Eau & de Marais.

DE ſes globes de feu la cruelle Bellone
Menace un ferme boulevart;
Dans ſa rage, en vain elle tone,
L'Onde défend nos murs, plus puiſſante que l'art.

Le Prince Eugene n'oſa aſſiéger Mantouë durant un blocus de cinq mois.

A tes pieds, ſuperbe Mantouë,
La colere de Mars échouë,
Ton Fleuve & tes Marais éteignent ſa fureur.

En 1672. les Hollandois arrêterent l'Armée Françoiſe en lâchant les Ecluſes.

Dans ſes ſillons noyés le timide Batave
Ranime ſon eſpoir & brave
Le foudroyant courroux d'un rapide Vainqueur.

ODES
DE M. DE BOLOGNE.

ODE
AU ROI.

QU'UN autre immole tout à ſa Grandeur ſuprême:
Plus favorable à tes Sujets,
Grand Roi! Tu ſais Te vaincre & Te borner Toi-même
A de pacifiques projets.
Parmi ces Cris de joye & ces brillantes Fêtes
Que l'amour nous inſpire encor plus que Ton Rang,
Ton Cœur gemit ſur des Conquêtes
Que nous payons de notre ſang.

QUAND Tu peux à ton gré foudroyer cent Murailles,
Tout entreprendre & tout forcer,
C'eſt au Dieu de la Paix dans le Dieu des Batailles
Que Tes ſoupirs vont s'adreſſer.
Mais ſi Ton Peuple ſeul eſt l'objet de Ton zele,
Le Ciel en eſt témoin, dans l'ardeur de ſa foi,
Les vœux de ce Peuple fidele
Ne l'intereſſent que pour Toi.

Prieres publiques ordonnées pour la Paix

DIEU Protecteur des Lis ! qui d'une auguſte Tige
Chéris le Reſte précieux :
Pour le ſalut d'un Roi que l'Equité dirige
Daigne veiller du haut des Cieux :
Au-devant de ſon Char fai voler la Victoire,
De l'orgueil des Vainqueurs il craint peu les excès,
Tu combats pour ta propre Gloire
En combattant pour ſes ſuccès.

DANS un eſpoir ſi doux le plus heureux augure,
François ! vous confirme aujourd'hui.
LOUIS s'arme, & du ſoin de vanger ſon injure
Ne ſe repoſe que ſur lui.
Quel autre que ſon Bras pourroit lancer Sa Foudre ?
Courtrai, Furne, Menin, ſuccombent ſous ſes coups,
Ypres, Fribourg, tout eſt en poudre
Aux premiers traits de ſon couroux.

ENVAIN pour rallentir de ſon bouillant courage
Le rapide & noble tranſport,
Le bronze autour de lui tone, éclate, ravage,
Et vomit la flamme & la mort :
Son feu dans les dangers prend des forces nouvelles,
L'ennemi, dans ſes Murs vaincu de toutes parts,
Sur ſes altieres Citadelles
Voit arborer nos Etendarts.

TANDIS que de l'Eſcaut les ondes applaudiſſent *Pſalm.97.8.*
A des Exploits ſi glorieux,
Tandis que d'Albion les Léopards rugiſſent
A nos concerts victorieux,
Un Guerrier ſur nos Bords met un pied téméraire: Retraite du Prince Charles de Lorraine.
LOUIS! à ce torrent Tu peux ſeul réſiſter:
Tu parois, ton fier Adverſaire
Borne ſa gloire à T'éviter.

QUEL Orage, fatal à la Nature entiere, Maladie du Roy.
Fait tout-à-coup évanoüir
L'Aſtre majeſtueux qui voit à ſa lumiere
Tout l'Univers ſe réjoüir! .... *Joan. 5. 35.*
France! le Bras vengeur, ſuſpendu ſur ta tête,
T'enleve ce Héros ſi cher à ton amour! ....
Ciel! tu t'appaiſes, la tempête
Cede à l'éclat du plus beau jour.

REGNE, GRAND ROI! triomphe, & briſe enfin les armes.
Si Ton Ayeul dans ſon couroux,
Trop ami des Combats, tint l'Europe en allarmes,
Tu lui promets des tems plus doux:
On T'a vû, peu flatté du plus faſtueux Titre,
Enſeigner à Ton Fils dans Tes plus grands progrès,
Combien il eſt beau d'être Arbitre
De la Juſtice & de la Paix.

CROISSEZ, jeune Héros! les leçons d'un tel Pere
Vous apprendront l'art de regner;
Au ſommet des Honeurs, que votre auguſte Mere
Vous apprene à les dédaigner :
Dans vos yeux, dans vos Traits, l'un & l'autre reſpire:
A leur exemple un jour montrez vous moins charmé
De la grandeur d'un vaſte Empire,
Que du plaiſir d'en être aimé.

Mariage de M. le Dauphin.

QUEL pompeux appareil! quelle aimable Princeſſe
Se hâte d'embellir ces lieux?
L'Amour qui la conduit, vous invite & s'empreſſe
A couroner vos tendres Feux :
Vivez, heureux Epoux! égalez vos Ancêtres,
Joignez toute leur Gloire au Deſtin le plus doux,
Au monde entier donnez des Maîtres,
Dans des Héros dignes de vous.

ET Toi, de l'Univers, GRAND ROI! remplis l'attente:
Voi Tes fiers Rivaux abbatus,
Et dans tous Tes projets, la Fortune conſtante
A rendre hommage à Tes Vertus.
Au milieu des plaiſirs, la Victoire elle-même
Deſcend, & ſur Ton Front pacifique & guerrier
Joint, dans un triple Diadême,
Le Lis, l'Olive, & le Laurier.

ODE

Sur la Tempête arrivée aux Iſles de l'Amérique, le 29 Août, 1738.

AGREABLE, & riche Contrée,
Où tout répond à nos déſirs,
Pourquoi ſi long-tems ignorée
Manquâtes-vous à nos plaiſirs ?
Pour quels Mortels, pour quels Rivages,
Le Ciel tranquille & ſans nuages
A-t-il des yeux plus complaiſans ?
L'Année entiere eſt un Autonne,
La main de celui qui moiſſonne
Ne ſuffit pas à ſes préſens.

PAR des ſoins auſſi doux qu'utiles,
L'Etranger fixé dans nos Ports,
Des régions les plus fertiles
Y fait abonder les tréſors.
Sous une Tente de verdure,
Là, ſur les bords d'une Onde pure,
Regnent les Jeux, la Liberté ;
Ici, dans une aimable yvreſſe,
L'Amour triomphe, & la Sageſſe
Combat en vain la Volupté.

Sap. 2. 8. TANDIS que la Roſe eſt fleurie,
Parons nos fronts de ſes couleurs;
Ibid. Ne laiſſons aucune Prairie
Sans en avoir cueilli des fleurs:
Joüiſſons des droits de notre âge,
Ibid. Parfumons nous, faiſons uſage
Des biens que nous offre le Sort.....
Mais quelle diſgrace ſoudaine
Vient d'une ſi riante ſcene
Déconcerter l'heureux accord!

A la lumiere chancelante
De l'Aſtre du jour qui pâlit,
Succede une lueur ſanglante
Qui dans l'ombre s'enſevelit:
L'éclair brille, la Foudre gronde,
Les Vents dans cette horreur profonde
Rempliſſent l'air de ſifflemens;
A leur fougue tumultueuſe
On entend l'Onde impétueuſe
Méler de longs mugiſſemens.

SEIGNEUR! au mépris de tes pactes,
Gen. 9. 11. Du Ciel vengeur de tes Autels
Gen. 7. 11. Veux-tu rouvrir les cataractes
Pour ſubmerger tous les Mortels!

Aux torrens qui couvrent la Plaine
La Mer ſe joint, renverſe, entraine
Arbres, Moiſſons, Hommes, Troupeaux
Suprême Arbitre du Tonerre !
Sans ton ſecours, toute la Terre
Va diſparoître ſous les eaux.

L'UN ſurpris, tandis qu'il héſite,
Par les flots ſe ſent emporter ;
L'autre éperdu ſe précipite
Dans la mort qu'il veut éviter.
Envain, dans ce nouveau Déluge,
Les Monts les plus hauts, pour refuge
Préſentent leur ſommet tremblant ;
La Terre s'ouvre, & dans un gouffre
De feu, de bitume, & de ſouffre,
Les engloutit en s'écroulant.

GRAND DIEU ! la mort pour des Coupables
Eſt-elle un ſort peu rigoureux !
Veux-tu de ces ombres palpables
Ramener le prodige affreux !
Pour venger ta Lumiere ſainte,
Dans nos cœurs par le Crime éteinte,
Que nous réſerve ton couroux !
L'Aſtre qui par ton ordre auguſte
Luit pour l'Impie & pour le Juſte,
Ne luira-t-il jamais pour nous !

Exod. 10. 21.

Mat. 5. 45.

Le Ciel m'exauce, les ténébres
Font place au jour ſi ſouhaité....
Quels objets encor plus funébres
Glacent mon cœur épouvanté!
Des rochers fumans de la Foudre,
Temples, Palais, réduits en poudre,
La mort, le ravage, & l'horreur;
Une Mer en feu, ſans rivage,
Corps, débris, flottans ſur la plage,
Triſtes joüets de ſa fureur.

Dans cette nuit épouvantable
Quel œil a veillé ſur mes jours!
Flots vengeurs!... Quel Bras redoutable
A pu détourner votre cours!
A tout l'éclat de ta vengeance
Grand Dieu! ta ſuprême indulgence
A toujours ſoin de s'oppoſer;
Ton châtiment le plus terrible
Marque moins un Juge inflexible,
Qu'un Pere promt à s'appaiſer.

Ta Grace opere deux prodiges,
Et ſur mes jours & ſur mon cœur:
Je vis, & de tous ſes preſtiges
Le Monde enfin me voit vainqueur.
Monde inconſtant! Monde frivole!
Pour tes faux Biens, trompeuſe Idole!

Je reconnois ma folle ardeur ;
Vains objets ! que le Luxe étale,
Voilà donc la borne fatale
Où ſe briſe votre grandeur !

JUSQUES aux portes de l'abîme, *Sap.* 16. 13.
Lorſque tu veux nous pardonner,
Seigneur, tu conduis ta Victime,
Et tu ſais bien la ramener.
Charitable enſemble & ſévere,
Tu ne m'as corrigé qu'en Pere,
Je ne mourrai point, je vivrai ; *Pſ.* 117. 17.
Oui, je vivrai, mais tous les Ages
Apprendront de moi les ouvrages
De la Main qui m'a délivré.

SEIGNEUR, il eſt vrai que ta Gloire
Dans un éclat toujours nouveau
Vit parmi nous, mais la mémoire
N'en deſcend pas dans le tombeau.
Tandis qu'il eſt en ma puiſſance,
De ma vive reconnoiſſance
Grand Dieu, tu verras les effets ;
Dans le tranſport qu'elle m'inſpire,
Je conſacre à jamais ma Lyre
Au ſouvenir de tes Bienfaits.

ODE, *

LA RELIGION.

OU ſuis-je ! quels honteux délires !
Quel froid tiſſu d'abſurdités !
Les Juliens & les Porphyres
Ont moins vomi d'impiétés.
Eſt-ce un Fou qui briſe ſes chaînes ?
Un Malade au milieu des peines
Dont l'agite un ſonge impoſteur ?
Où la voix de l'Ange rebelle,
Qu'anime une rage éternelle
A blaſphémer ſon Créateur ?

NON, à la honte de notre âge,
Pieuſe France ! dans ton ſein,
D'un auſſi monſtrueux Ouvrage
Un Chrétien conçoit le deſſein.
Frappe, Grand Dieu ! prend ta Victime,
Epouvante à jamais le Crime
Par la terreur d'un pareil ſort . . . .
Mais plutôt, Lumiere ineffable !
Daigne éclairer un Miſerable
Aſſis à l'ombre de la Mort.

Luc. 1. 79.

* Cette Ode a été compoſée à l'occaſion d'une Piéce de Vers où les plus ſaints Miſteres de la Religion étoient indignement attaqués.

TRINITE' ſimple, Eſſence unique,
Dieu que j'adore! inſpire moi;
J'oſe ici contre un Frénétique
Défendre ton Culte & ma Foi:
Quel défenſeur pour ta Querelle!
Seconde en faveur de mon zele
Le feu dont mes ſens ſont ſaiſis;
Ton Pouvoir, ſuprême Sageſſe!
Brilla toujours par la foibleſſe
Des Inſtrumens que tu choiſis.

ESPRIT SAINT, Tu m'es favorable:
De tes Conſeils miſterieux
L'œconomie impénétrable
En ce moment s'ouvre à mes yeux.
Ce que Ta Majeſté terrible,
Dans un abîme inacceſſible
Cache aux Mortels par ſa ſplendeur,
Nous en avons l'intelligence,
Quand nous ſavons dans le ſilence
En adorer la profondeur.

RELIGION SAINTE, divine,
Où mon devoir ſe trouve écrit!
Quels Miſteres, quelle Doctrine
Propoſez-vous à mon eſprit!
Une Doctrine aimable & pure,
Que l'Auteur ſeul de la Nature

De ſes tréſors à pû tirer ;
De profonds, d'auguſtes Miſteres,
A ma raiſon bien moins contraires,
Que toujours prêts à l'éclairer.

Vous m'offrez un Etre ſuprême,
Exod. 15. 11. Magnifique en ſa Sainteté,
Se ſuffiſant ſeul à lui-même,
Indépendant, illimité :
Equitable & bon par Eſſence,
Auſſi ſévere à la Licence
Que tendre aux pleurs de l'Innocent :
Exod. 20. 5. Digne & jaloux de mes hommages,
Dans ſes Deſſeins, dans ſes Ouvrages,
Egalement ſage & puiſſant.

A ſa parole il voit tout naître.
Il reſtoit un Etre à former,
Qui mit ſa gloire à le connoître,
Et ſes délices à l'aimer :
Ton Auteur fut un Agent libre,
Homme ! dans un juſte équilibre
Par ſes mains tu te vis placé ;
Une amoureuſe obéiſſance
Méritoit mieux ſa complaiſance
Qu'un reſpect aveugle & forcé.

Don précieux ! riche avantage !
Ineſtimable Liberté ! . . .
Que vois-je ! tu n'en fais uſage
Qu'au prix de ta félicité !
Sûr d'être heureux ſi tu veux l'être,
Loin d'écouter la voix du Maître,
Tu prends conſeil de ton orgueil :
Tu perds tout, bonheur, innocence ;
D'une frivole Connoiſſance
L'attrait fatal en eſt l'écueil.

Ta chute étoit irréparable,
Ton repentir eût été vain,
Si ce Dieu tendre & ſecourable
N'eût daigné te prêter la main.
Pour te ſouſtraire à l'Anathême,
Ton Créateur s'offre lui-même
A ſubir l'Arrêt prononcé :
Un même Dieu, d'un même Crime
Eſt le Vengeur & la Victime,
L'Expiateur & l'Offenſé.

Ce Rédempteur, par tant d'Oracles
Promis à la triſte Sion,
Paroît à peine, & ſes Miracles
Prouvent déja ſa Miſſion.
Sous ſes pas les flots s'affermiſſent,
Les Enfers à ſa Voix frémiſſent,

La Mort reconnoît ſon Vainqueur ;
Mais ce n'eſt qu'un Vainqueur paiſible,
Dont l'Empire aimable, inviſible,
Se borne à triompher du Cœur.

Vous, qu'entoure une nuit profonde,
Voyez le Jour, Aveugles-nés !
A ne rien voir, Sages du Monde !
Demeurez toujours obſtinés :
Laiſſez le Vulgaire frivole
Courir en foule à ſa Parole,
Et le placer ſur les Autels ;
Eh ! le moyen de ſe réſoudre
A voir l'Arbitre de la foudre
Dans le plus humble des Mortels ?

De ſes dangereux artifices
Hâtez-vous d'arrêter le cours ;
Que dans l'opprobre & les ſupplices
Un promt trépas tranche ſes jours.
Pour conſacrer ſes vains preſtiges
Par le plus frappant des prodiges,
Il promet de reſſuſciter ;
Il meurt . . . prévenez l'impoſture,
Démentez même la Nature
Dont la douleur vient d'éclater.

Et vous ! Diſciples trop faciles
D'un Homme mort ſur une Croix,
Aux Nations les moins dociles
Annoncez ſon ſort & ſes Loix :
Briguez le trépas, les outrages,
Affrontez les vents, les orages,
Franchiſſez les flots entr'ouverts :
Confondez les plus ſages Têtes,
Mettez au rang de vos Conquêtes
Les Conquérans de l'Univers.

Montrez tous le même courage ;
Vainqueurs tout-enſemble & mourans,
De vos Bourreaux laſſez la rage,
Séduiſez juſqu'à vos Tirans.
Des Préjugés les plus antiques
A vos Nouveautés fanatiques
Amenez leur crédulité :
Par un ſcandale, une folie,
De l'Erreur partout établie 1. Cor. 1. 23.
Démontrez leur l'abſurdité.

Mais toi, quand je cherche à m'inſtruire,
Grand-Dieu ! voudrois tu m'abuſer !
D'aider toi-même à me ſéduire
Oui, j'aurois droit de t'accuſer.
Les Dogmes, les Faits, tout me preſſe ;
Si c'eſt l'Erreur que je profeſſe,

Pouvois-je ne pas m'égarer ?
Si leur concert, leur aſſemblage,
De ton Bras ſeul n'eſt pas l'Ouvrage,
Quel autre à pû les opérer ?

INSENSE's ! pouvez-vous attendre
Dans vos ſyſtêmes odieux,
D'autres prodiges pour vous rendre
Que celui qui frappe vos yeux ?
Contre une Loi ſévere & dure
C'eſt envain que le Cœur murmure,
Il céde, il ſe ſent déſarmé.
Tout l'Univers ſemble renaître,
A ce trait peut-on méconnoître
La même Main qui l'a formé ?

VERITE's ſimples, lumineuſes !
La plus aveugle Impiété,
De vos raiſons victorieuſes
Sent malgré ſoi l'autorité :
En vain par de folles maximes,
Dans nos Erreurs & dans nos Crimes
Nous travaillons à nous calmer ;
CHRIST adorable ! Dieu ſuprême !
Nous te croyons au moment même
Que nous oſons te blaſphêmer.

ODE

Tirée du Pſeaume XIII.

Dixit inſipiens in corde ſuo, &c.

Les Athées confondus & punis.

QU'ATTENDEZ-VOUS d'une Chimere ?
)us dit ce Peuple aveugle en ſon impiété :
Que peut un Etre imaginaire
ns vos foibles eſprits par la crainte enfanté ?
:e ſervent, Inſenſés ! tous les vœux que vous faites ?
)n, il n'eſt point de Dieu : crédules que vous êtes,
Déſabuſez vous aujourd'hui.
. eſt vrai qu'il exiſte, armé de ſon Tonerre
Qu'il ſe manifeſte à la Terre,
e ſon Bras vous délivre, & nous croirons en lui. *Iſa. 66. 5.*

DANS ces déteſtables maximes,
e combat leur raiſon, mais qui flattent leur cœurs,
Il n'eſt ni cruautés, ni crimes,
ne ſe ſoient portés nos barbares Vainqueurs.
:un d'eux a-t-il craint de ſe rendre coupable
; plus honteux excès dont l'eſprit ſoit capable

Dans la plus folle des erreurs ?
Le Seigneur cherche envain qui le craigne & l'adore ;
Il n'en voit aucun qui l'honore,
Et dont l'impunité n'ait comblé les fureurs.

Leur bouche profane, empeſtée,
D'un infâme ſépulcre exhale les vapeurs :
Sous une candeur affectée
Ils cachent le poiſon de leurs diſcours trompeurs.
Il n'eſt rien de ſacré dans leur aveugle rage,
Les pleurs du Malheureux ſont leur plus doux breuvage,
De ſa ſubſtance ils font leur mets ;
Aug. Enarr. in Pſ. 127. n. 7. Loin d'eux s'exile & fuit cette paix pure & ſainte,
Que du Seigneur la chaſte crainte
Dans une ame innocente établit pour jamais.

Jusqu'a quand verrons nous encore
Durer les attentats de ce Peuple inhumain,
Qui te blaſphême, & nous dévore ?
Quelle raiſon, Grand Dieu ! peut arrêter ta Main !
Jere. 10. 25. Répand, répand les flots de ta juſte colere
Sur ce Peuple inſolent, ſoigneux de te déplaire,
Hâte-toi de l'anéantir....
Mais que vois-je ! à nos cris tu prêtes ton oreille,
Un Homme à ta voix ſe reveille,
Cyrus. Iſa. 44. & 45. Il paroît, leurs remparts n'ont pû les garantir.

Du Dieu puiſſant qui nous protege
La Foudre a diſſipé la cendre & les autels
Des Rois dont l'orgueil ſacrilege
A recherché l'Encens & les Vœux des Mortels.
C'en eſt fait, ainſi qu'eux, tu n'es plus, Ville altiere ! *Iſa. 21. 9.*
Oui, ton heure eſt venuë, & ta perte eſt entiere,
Ton Crime eſt monté juſqu'à lui ;
Son Bras, en confondant l'Audace & la Licence,
Venge aujourd'hui l'humble Innocence
De ceux qui ſur lui ſeul ont fondé leur appui.

Nabuchodonoſor & Balthazar.

Hate ce moment favorable
Qui doit voir d'Iſraël finir l'oppreſſion ;
Tend-nous une main ſecourable,
Jette un œil de pitié ſur la triſte Sion :
Grand Dieu ! par la terreur d'un prodige autentique,
Montre la vérité de ta Promeſſe antique,
A l'aſpect de tous les Humains ;
Fai voir qu'en implorant ta Puiſſance ſuprême,
Ton Peuple, en ſa miſere extrême,
N'invoque point un Dieu fabriqué de ſes mains.

ODE

Tirée du Pſeaume XXVIII.

Afferte Domino, filii Dei, &c.

Images de la Majeſté terrible de Dieu.

FIERS Conquérans, dont le courroux
Vous rend d'un Dieu vengeur la redoutable Image :
Vous qui voyez à vos genoux
Tout l'Univers tremblant apporter ſon hommage.

PROSTERNE'S aux pieds des Autels
Venez humilier l'orgueil du Diadême ;
Confondus au rang des Mortels
Adorez la Grandeur de cet Etre ſuprême.

PARMI de lumineux ſillons,
Pour imprimer ſa crainte aux Enfans de la Terre,
Au bruit des vents, des tourbillons,
Il a fait retentir la voix de ſon Tonerre.

AU ſein de la nuë enfermé,
A peine un promt éclair s'ouvre-t-il un paſſage,
La Foudre dans l'air enflammé
Brille de toutes parts, ſe briſe & ſe partage.

Des plus hauts Cedres renverſés
n ſouffle impétueux extirpe les racines ;
Leurs troncs en éclats diſperſés
ouvrent les Monts fumans, de leurs vaſtes ruines. *Pſ.* 103. 32.

Sous ſes Habitans éperdus
i mille endroits s'entr'ouvre une Terre profane ;
Les flots élancés, ſuſpendus,
mblent vouloir s'unir au Ciel qui la condamne.

Dans un pénible enfantement *Ezech.* 30. 16.
omme on voit une mere épuiſée & mourante,
Telle, Grand Dieu ! dans ce moment
iigne voir à tes pieds la Nature expirante.

Perdras-tu l'œuvre de tes mains !
es coups confondront-ils le Crime & l'Innocence !
Ah Seigneur ! les foibles Humains
nt aſſez reconnu ta Gloire & ta Puiſſance.

Tu rends le calme aux Elémens,
n mot fait fuir ces Eaux, à ta voix toujours prêtes,
Où tu poſas les fondemens
'un Trône inébranlable au milieu des tempêtes.

Couronne aujourd'hui tes Bienfaits ;
end-nous dans ton amour le gage & les prémices
De l'ineffable & ſainte Paix
ont le Juſte en ton ſein comprend ſeul les délices.

ODE

Tirée du Pſeaume CII.

Benedic, anima mea Domino, & omnia, &c.

Actions de Graces pour les bienfaits de Dieu.

RAYON de la Divine Eſſence,
Vous qui participez à ſon Eternité,
Rendez gloire, mon Ame, au Dieu de Majeſté
Qui remplit l'Univers de ſa Magnificence.
De ſes graces ſur vous il ouvre les Tréſors,
Que dis-je ! il ſe donne lui-même ;
Pour chanter ſes faveurs épuiſés vos efforts,
Célébrez ſa Grandeur ſuprême
De mon cœur à l'envi ſecondez les tranſports.

DU zele ſaint qui vous anime
Qui pourroit déſormais interrompre le cours ?
D'une éternelle mort il rachette vos jours,
Il guérit vos langueurs, il remet votre crime.
Sa Main dans ſa pitié vous courone aujourd'hui,
De l'Aigle il vous rend la jeuneſſe,
Il comble tous vos vœux, il devient votre appui ;
Après ces marques de tendreſſe
Pourriez-vous bien encor vous ſéparer de lui ?

Exposez lui votre miſere :
La Veuve, l'Orphelin, l'Innocent, l'Etranger,
Contre l'Audacieux qui les veut outrager
Trouvent toujours en lui des entrailles de Pere.
Combien de fois, malgré les monſtrueux forfaits
D'un Peuple rebelle, indocile,
Envers ce même Peuple ingrat à ſes bienfaits;
D'un Pere indulgent & facile
A-t-il fait par Moïſe éclater les effets!

Le Seigneur aime à faire grace,
Un ſoupir, que lui-même il forme encor en nous,
Suffit pour détourner les plus terribles coups;
C'eſt pour ne point frapper qu'il tone & qu'il menace:
Combien de ſa bonté ſouffre-t-il de témoins
Qui devroient être ſes Victimes!
Combien de fois vous-même en vos moindres beſoins,
Malgré le nombre de vos crimes,
Avez-vous éprouvé ſon amour & ſes ſoins.

Autant l'intervalle eſt immenſe
Du centre de la Terre à ſon Trône éternel,
Autant avons-nous vû que ſon Cœur paternel
A daigné ſur les Siens étendre ſa clémence:
Oui, ſon Sang, entre nous & notre iniquité
A mis plus d'intervalle encore,
Que ſa Main n'en a mis, du rivage écarté
Où naiſſent les Feux de l'Aurore,
Juſqu'où l'on voit du Jour expirer la clarté.

Ainsi-que de ſon Fils unique
Un Pere fait l'objet de ſes ſoins les plus doux ;
Sur le Juſte qui craint d'irriter ſon courroux
De ce Dieu bienfaiſant la tendreſſe s'applique.
Grand Dieu ! tes propres mains ont daigné nous former ;
Tu ſais combien l'Homme eſt fragile,
Tu ſais qu'un ſouffle ſeul ſuffit pour conſumer
Ce foible aſſemblage d'argile
Auſſi facilement qu'il a pu l'animer.

Oui, Seigneur, le plus long eſpace
Que ton Decret ſuprême ait preſcrit à ſes jours,
Eſt une onde qui fuit ſans arrêter ſon cours,
Une fleur paſſagere, une ombre qui s'efface :
A peine jouit-il d'un tems ſi limité,
Qu'au premier ordre de ſon Maître
Pſ. 12. 5. Il part pour le ſéjour de ſon éternité,
Sans nul eſpoir de reparoître
Dans le lieu qu'en paſſant il avoit habité.

Si nos miſeres ſont extrêmes,
Il eſt un Dieu Puiſſant & ſage en ſes deſſeins,
Qui jamais dans leurs maux n'abandonna ſes Saints,
Et dont pour leurs Enfans les bontés ſont les mêmes :
Ce Dieu de qui l'Empire établi dans les Cieux
S'étend ſur tous tant que nous ſommes,
Se plaît, quoique toujours inviſible à nos yeux,
Pr. 8. 31. D'être avec les Enfans des hommes,
Et s'offre à leur amour en tous tems, en tous lieux.

Vous, Premiers-Nés de ſa Puiſſance,
A ſervir votre Roi Miniſtres empreſſés,
Anges, qui dans le rang où vous êtes placés
N'en rendez à ſa Voix que plus d'obéïſſance :
Vous tous, Eſprits heureux, qui compoſés ſa Cour,
Qui le contemplez ſans nuages,
Redoublez, s'il ſe peut, vos tranſports en ce jour,
Offrez lui pour moi vos hommages,
Suppléez aux efforts d'un impuiſſant amour.

Gouffre profond, vaſte Carriere,
Océan, qu'il contient dans le creux de ſa Main ; *Iſa. 40. 12.*
Tirans impétueux, qui ſoulevez envain
Des flots, dont ſa Parole a fixé la barriere : *Job. 38. 8.*
Pavillon azuré, qui couvrez l'Univers, *Iſa. 40. 22.*
Fiers Monts, qu'il peſe à la balance, *Iſa. 40. 12.*
Globe, que de trois doigts il ſuſpend dans les Airs ; *Ibid.*
Louez l'Etre par excellence
Qui ſut vous embellir de tant d'êtres divers.

Vous enfin, ſon dernier Ouvrage,
Vous, que l'Auteur de Tout a ſeul enviſagé,
Noble Fils de la Terre, Univers abregé,
De ſon Front ſur le vôtre il imprima l'image : *Pſ. 4. 7.*
Homme, offrez lui ce Cœur dont il eſt ſi jaloux :
A vous ſeul il s'eſt fait connoître,
Faites de le louer votre emploi le plus doux,
Aimez, ſervez l'aimable Maître
Qui vous forma pour lui comme il fit tout pour vous.

ODES SACRÉES

DE FEU M. FE'-DE BOISRAGON,

Lieutenant-Particulier au Siége Préſidial d'Angoulême.

ODE PREMIERE.

Le Cantique de Moïſe ſur le Paſſage de la Mer Rouge.

BENISSONS le Seigneur dans nos Chants de victoire:
De ſon Trône ſur nous il a jetté les yeux;
Béniſſons mille fois un Dieu qui met ſa Gloire
A nous ſauver du Fer d'un Peuple furieux.
Déja l'Egiptien animé par l'envie,
Se flattoit qu'à ſa haîne impie
Il alloit nous ſacrifier;
Mais Dieu parle: à ſa Voix, ſoumiſe, obéïſſante,
La Mer enſevelit ſous l'Onde frémiſſante
Le Combattant & le Courſier.

IL eſt le Toutpuiſſant, le Dieu fort, l'Invincible;
Nous avons vû par lui l'Ennemi confondu:
Il s'eſt armé pour nous de ſon Glaive inviſible,
Son Bras s'eſt fait ſentir au Soldat éperdu.

Tel qu'un Rocher briſé, dans ſa chute rapide
Soudain de l'Elément liquide
Perce l'horrible immenſité,
Tel Pharaon, Grand Dieu! devenu ta Victime,
Dans l'éternelle nuit de l'effrayant Abîme
Eſt pour jamais précipité.

A ce Coup éclatant ta Gloire intéreſſée
A plongé dans le deüil la ſuperbe Memphis;
Tu devois pour venger ta Grandeur offenſée
Ce juſte châtiment à ſes coupables Fils.
Ainſi-que dans la Plaine allumé par la Foudre,
Le Feu vengeur réduit en poudre
L'eſpoir du triſte Laboureur;
Ainſi de ſa puiſſance & d'orgueil ennivrée,
Toute la Nation vient d'être dévorée
Par le ſouffle de ta Fureur.

A nous ouvrir leur ſein les Ondes empreſſées
Sembloient nous découvrir le centre des Enfers;
De flots accumulés deux Montagnes glacées
Elevoient leur ſommet juſqu'au plus haut des airs:
Enfin, dit l'Ennemi, j'aſſouvirai ma haîne;
Avec eux, pour briſer leur chaîne,
Envain leur Dieu veut-il s'unir;
Oui, leur ſang, malgré lui, va rougir mon épée,
Et ſon mortel tranchant, de leur Race extirpée
Détruira juſqu'au ſouvenir.

Il nous ſuit à-travers ces Montagnes humides;
L'Abîme retentit de ſes cris furieux;
Mais les flots indignés, redevenus liquides,
Engloutiſſent le Chef, les Soldats, & leurs Dieux.
Un ſeul mot de ta Bouche à tout fait diſparoître.
O Toi, qui peux parler en Maître
Aux Elémens épouvantés!
Grand Dieu! quelle eſt ta Gloire & ta Magnificence!
Qu'Iſraël en tremblant s'abaiſſe en ta préſence
Au ſouvenir de tes Bontés.

Les Géans ſont tombés ſous ta Main vengereſſe,
Au moment que pour nous elle a ſeché les Mers;
Abandonnerois-tu ton Peuple à ſa foibleſſe
Après avoir briſé ſes Tirans & ſes fers!
Non, non, Seigneur, les feux, les éclairs, les tempêtes,
A nous défendre toujours prêtes,
Vont diſſiper nos Ennemis,
Et ta Force, rendant leurs efforts inutiles,
Nous conduira bientôt dans les climats fertiles
Que ton amour nous a promis.

Quels objets je découvre aux traits de ta Lumiere!
Où ſuis-je! Dans ſon ſang le Philiſtin noyé
Pour prix de ſa fureur a mordu la pouſſiere,
Sous tes Carreaux brulans juſtement foudroyé:

ur ſes cruels Enfans à ſon tour allarmée,
J'apperçois la fiere Idumée
Pâlir au ſeul nom des Hébreux.
oab & Chanaan ſont frappés par la crainte,
t dans leurs cœurs impurs ils reſſentent l'atteinte
Du déſeſpoir le plus affreux.

QUE tardes-tu ? ſur eux fai tomber l'épouvante,
nprime ſur leur front la pâleur de la mort ;
aſſé des attentats d'une Race inſolente,
gale à ſes forfaits les horreurs de ſon ſort.
ans ces jours, où conduits ſur tes ſacrés veſtiges,
Nous verrons par mille prodiges
Ton Bras ſe ſignaler pour nous,
uiſſent de notre ſang tous ces Peuples avides,
e déchirant le ſein de leurs mains parricides,
Prévenir ton juſte courroux.

QUE ſont-ils devant toi qu'une vaine fumée ?
uels ſuccès ont ſuivi leurs complots criminels ?
ui, tu ſauras, Grand Dieu, malgré la Terre armée,
ccomplir dans le tems tes Decrets éternels.
u nous établiras dans ta Demeure ſainte,
Tu donneras à ſon enceinte
Une immuable fermeté :
à Jacob, s'uniſſant aux Cantiques des Anges,
e ſon Libérateur chantera les Louanges
Au-de-là de l'Eternité.

ODE II.

Tirée du Pſeaume VIII.

GRAND DIEU ! que ce vaſte Univers
Rend à ta Providence un merveilleux hommage !
Que ta Sageſſe éclate à-travers le nuage,
Dont mes foibles yeux ſont couverts !
Autant de la Voute infernale
Ton Bras juſqu'au plus haut des Cieux
Seigneur, a-t-il mis d'intervalle,
Autant as-tu placé ton Trône au-deſſus d'eux.

POUR étouffer le Ver rongeur
Dont ſon Cœur ſans relâche eſt la triſte Victime,
C'eſt envain que l'Athée, aveuglé par ſon crime,
Veut méconnoître un Dieu vengeur ;
L'exiſtence de ce Rebelle
Confond ſa folle impiété,
Et malgré lui, tout lui rappelle
D'un Juge Toutpuiſſant la terrible Equité.

LES Enfans à-peine ſevrés,
Reconnoiſſent l'Auteur de leur tendre innocence ;
Et l'éclat immortel de ta Magnificence
Brille aux yeux les moins éclairés.

C'eſt toi qui conduis dans ſa route
Le Flambeau lumineux des jours :
Ton Doigt, dans la céleſte Voute
:e de mille Feux l'invariable cours.

Tous les Etres ſont dans ta Main ;
Voix, qui les créa, les meut & les anime ;
Monde n'eſt pour moi qu'un Monument ſublime
Du Pouvoir de ſon Souverain.
Moi-même je ſuis ton Ouvrage :
Seigneur, ta ſuprême Bonté
A formé l'Homme à ton image ;
Ame eſt un rayon de ta Divinité.

Les Eſprits qui forment ta Cour,
ıs ton ſein, comme nous, ont puiſé leur naiſſance ;
eur Etre plus pur doit plus à ta Puiſſance,
L'Homme doit plus à ton amour.
Tu l'as placé dans la Nature
Tout brillant de gloire & d'honneur ;
Il n'y voit point de Créature
i ne ſoit deſtinée à faire ſon bonheur.

Par le cours fertile des Eaux,
ıronée en tous lieux de riantes Prairies ;
Terre, pour ſon Roi, dans ſes Plaines fleuries,
Entretient de nombreux Troupeaux.

Pour le ſervir ta Voix feconde
D'Animaux à peuplé les Bois ;
Les légers Citoyens de l'Onde,
Les Habitans de l'air, ſont ſoumis à ſes loix.

Mais, ô ſurcroit d'étonnement !
Inconcevable effet de ton amour extrême !
O prodige ! pourquoi ſon Créateur lui-même
Veut-il être ſon aliment ! ....
Fils ingrat du plus tendre Pere,
L'Homme, nourri dans les forfaits,
N'eſt qu'un abîme de miſere,
Où ſe perdent, Grand Dieu ! tant d'éclatans Bienfaits.

ODE III.

Tirée du Pſeaume X.

DANS ton Bras Tout-puiſſant j'ai mis ma confiance,
Seigneur, tu n'as jamais trompé mon eſpérance
Dans les dangers les plus preſſans ;
Pourquoi, par une lâche fuite,
Voudrois-je éviter la pourſuite
De mes Enemis frémiſſans ?

DU Sang de tes Elus leurs troupes alterées
Ont tourné contre moi leurs flèches préparées
Par les mains de l'Iniquité :
Ces noirs miniſtres de l'Envie,
Pour entreprendre ſur ma vie,
N'attendent que l'Obſcurité.

MAIS toujours attentif au Foible qu'on opprime,
Ton Cœur à le venger des attentats du Crime
Eſt excité par ſes ſanglots ;
Plus dévorant que le Tonerre,
Ton regard, des Fils de la Terre
Voit & détruit tous les Complots.

QU'ENTENS-JE ! le Pécheur qu'enhardit ton ſilence,
De ton courroux tardif brave avec inſolence

Les inévitables effets :
Mais que ſon erreur eſt extrême !
Peut-il ſans ſe haïr lui-même
Vieillir à l'ombre des Forfaits ?

TA Main, qui ſous ſes pas creuſe un abîme horrible,
Aſſemble en ta colere un Orage terrible
Egal à ſon impiété :
Les Vents frémiſſent, la Tempête,
Les torrens de feu ſur ſa Tête
Epuiſent leur activité.

GRAND DIEU ! ſi ta Juſtice, à punir toujours lente,
Laſſe enfin de ſouffrir, de ſa Foudre brûlante
Frappe le Crime audacieux ;
Ta Bonté pour l'humble Innocence
Ouvre de ta Magnificence
Les Tréſors les plus précieux.

ODE IV.

Tirée du Pſeaume LXXIV.

JE conſacre à-jamais mes veilles
A te célébrer dans mes Vers :
Grand Dieu ! du bruit de tes Merveilles
Puiſſé-je remplir l'Univers.....
Mais quel nouveau rayon m'éclaire !
Du Tout-puiſſant, dans ſa Colere
Quel eſt le terrible appareil !
Tel qu'un éclair fendant les Nuës,
Par quelles routes inconnuës
Suis-je introduit dans ſon Conſeil !

AU jour affreux de ma vengeance,
Je ſaurai, dans mes Jugemens,
A la douceur, à l'indulgence,
Mêler l'horreur des Châtimens.
Si l'éclat paſſager du Crime,
Du Juſte, qu'il rend ſa Victime,
Ebranle l'eſpoir & la Foi ;
Dans les diſgraces épurée,
Son Innocence eſt raſſurée
Par les promeſſes de ma Loi.

Perfides, qui de l'Impoſture
Sur la Vertu lancez les traits;
Vous, Pécheurs, dont la main impure
Entaſſe forfaits ſur forfaits :
Et toi, ſacrilege Cabale,
Dont jamais la bouche infernale
Ne s'ouvre que pour blaſphemer;
Abaiſſez vos Têtes coupables,
Tremblez, de ſes Feux redoutables
Le Seigneur eſt prêt de s'armer.

Envain pour vous l'Ange rebelle
Ligue cent Peuples furieux;
Les ſanglots du Peuple fidele
Ont pénétré juſques aux Cieux;
Du Juſte non moins tendre Pere,
Que du Méchant Juge ſévere,
Dieu paroît dans ſa Majeſté;
Il vient relever l'Innocence,
Et ſous le poids de ſa Puiſſance
Anéantir l'Iniquité.

Dans une Coupe inépuiſable,
Qu'il panche plus ou moins ſur nous,
Eſt un breuvage intariſſable,
Que nous prépare ſon Courroux.

A chacun ſa Main vengereſſe
Verſe un Vin mêlé de triſteſſe,
De calamités & d'horreurs :
Jour effroyable pour l'Impie,
Quand il boira juſqu'à la lie
Le Calice de ſa fureur !

ODE V.

Tirée du Pſeaume LXXXI.

LE Souverain des Cieux, armé de ſon Tonerre,
Deſcend dans le Conſeil des Rois des Nations;
Là le Dieu des Dieux de la Terre
D'un regard indigné voit leurs Déciſions.
Juſqu'à quand votre Voix, de la Fraude Complice,
Sera-t-elle venduë à l'Or des Oppreſſeurs?
Vils Organes de l'Injuſtice,
Juſqu'à quand voulez-vous être leurs Défenſeurs?

LACHES! ſouvenez vous que dans votre Puiſſance,
L'Orphelin doit trouver un appui généreux;
Arbitres de l'humble Innocence,
Laiſſez vous attendrir à ſes Cris douloureux.
Animés des tranſports d'une noble colere,
Montrez vous au Méchant de vos Glaives armés;
Déployez un Bras tutelaire,
Rompez, briſez les fers des Juſtes opprimés.

MAIS quoi? rien ne les touche: ils ſont ſourds, inflexibles
Aux ſublimes conſeils de l'auſtere Equité.
Leurs Cœurs, aux larmes inſenſibles,
Ne s'ouvrent qu'à la voix de leur avidité:

Ces Tirans des Mortels, marchent dans les ténébres;
Le Menſonge conduit leurs pas intéreſſés :
Par leurs Injuſtices célebres
Les fondemens du Monde ont été renverſés.

O vous, de qui le Front eſt ceint du Diadême,
Ecoutez, du Très-Haut Enfans impérieux!
Si votre Puiſſance ſuprême,
Des Peuples gémiſſans vous a rendu les Dieux :
De vos Autels, chargés d'Offrandes criminelles,
Vous ſerez renverſés par les mains de la Mort;
Et dans les Flammes éternelles,
Du Tiran de la Nuit vous ſubirez le Sort.

Levez vous, ô mon Dieu! la Terre en eſclavage,
De leur Sceptre de fer a trop ſenti le poids :
Venez : qu'au plus affreux ravage,
Succede la douceur des plus aimables Loix.
Les Peuples, à-l'envi viendront courber leur Tête
Sous le Joug déſiré de leur Liberateur :
Venez, volez à leur Conquête,
A l'Univers ſoumis montrez ſon Rédempteur.

DRAMES LYRIQUES
POUR LES DEMOISELLES
DE L'ENFANT JESUS.

Par M. l'Abbé BONVALLET-DES BROSSES.

JESUS NAISSANT,
ADORÉ PAR LES BERGERES.

PASTORALE EN MUSIQUE,

DÉDIÉE A LA REINE,

Repréſentée par les Demoiſelles de l'ENFANT JESUS.

La Muſique eſt de la Compoſition de M. l'Abbé MARLET, *Maître de Muſique de l'Egliſe Royale de S. Germain l'Auxerrois.*

A LA REINE.

MADAME,

*C'eſt à la ſollicitation des Demoiſelles de l'*ENFANT JESUS, *que j'ai entrepris le Poëme que j'oſe offrir à* VOTRE MAJESTÉ. *Peu exercé dans l'Art de faire des Vers, le déſir de répondre à ce qu'elles ont exigé de moi, m'a tenu lieu de talent & d'expérience. Heureux, ſi mes efforts, méritant l'attention de* VOTRE MAJESTÉ, *juſtifioient leur choix aux yeux du Public! J'eſpère du moins,* MADAME, *que Vous ne condanne-*

rez point l'ambition qui m'a fait eſſayer de contribuer en quelque choſe aux pieux Divèrtiſſemens d'une Jeuneſſe illuſtre & vèrtueuſe, que VOTRE MAJESTE' *veut bien honorer de ſon auguſte Protection.*

Tel èſt, MADAME, *l'eſprit de la Maiſon de l'*ENFANT JESUS: *Etabliſſement ſi utile. La jeune Nobleſſe y reçoit une Education également digne, & de l'éclat de ſon Origine, & de la ſainteté du Chriſtianiſme. Les Amuſemens même, les Jeux, y reſpirent je ne ſai quoi de grand & de divin. La Muſique & la Poëſie, rappellées à l'excellence de leur primitive deſtination, ne s'y uniſſent que pour célébrer la Grandeur de* DIEU, *& les Vertus Royales de* VOTRE MAJESTE'.

Que ne puis-je, MADAME, *Vous rendre ici toute la vivacité des tranſports qu'excite dans les cœurs des Demoiſelles de l'*ENFANT JESUS *le ſentiment continuel de Vos Bontés! Je ſuis témoin qu'il ne ſe paſſe aucun jour, où, de concèrt, elles n'élèvent vèrs* DIEU *leurs mains innocentes, pour attirer ſur Votre auguſte Pèrſone les graces & les bénédictions les plus précieuſes. Le Cièl,* MADAME, *pourroit-il rejetter, pourroit-il même ne pas combler des Vœux formés par des Ames ſi pures, & adreſſés en faveur d'une* REINE *qui lui eſt ſi chère?*

Quèle gloire pour moi, MADAME, *ſi Vous daignez favoriſer de quelques regards le prémier Homage public que je prens la libèrté de rendre à* VOTRE MAJESTE'! *& quèle obligation d'ajouter une reconoiſſance infinie aux ſentimens du très-profond reſpect avec lequel je ſuis,*

MADAME,

DE VOTRE MAJESTE',

Le très-humble, très-obéïſſant, & très-fidèle Sèrviteur & Sujèt,
BONVALLET-DES BROSSES, Prètre.

JESUS NAISSANT, ADORÉ PAR LES BERGERES, *PASTORALE EN MUSIQUE.*

PREMIERE ENTRÉE.

Le Théâtre repréſente une Plaine où l'on voit quelques Hameaux de Bergers.

UNE BERGERE.

Prémière Muſette.

LIEUX charmans ! Séjour tranquille
D'une douce Félicité !
De l'Innocence heureux Aſile !
Que vous avez d'attraits pour mon cœur enchanté !

A couvèrt du bruit des Villes,
Loin du tumulte des Cours,
Au ſein des Plaines fèrtiles
Nous coulons les plus beaux jours.

Lieux charmans ! Séjour tranquille
D'une douce Félicité !
De l'Innocence heureux Aſile !
Que vous avez d'attraits pour mon cœur enchanté !

Seconde Muſette.

Dans nos Vallons pacifiques
Tout rèſpire le mépris
Des Biens faux & chimèriques
Dont les Mortèls ſont épris.

L'Or & l'Azur des Lambris,
L'orgueuil des Marbres antiques,
Les plus ſupèrbes Portiques,
A nos yeux pèrdent leur prix.

Hameaux chéris! Toits ruſtiques!
Vous nous plaiſez plus cent fois
Que les Palais magnifiques
Où brille l'éclat des Rois.

Dans nos Vallons pacifiques
Tout rèſpire le mépris
Des Biens faux & chimèriques
Dont les Mortèls ſont épris.

Lieux charmans! Séjour tranquille
D'une douce Félicité!
De l'Innocence heureux Aſile!
ous avez d'attraits pour mon cœur enchanté!

DEUX BERGERES.

La Tèrre riante
Ici nous préſente
La Scène touchante
Des plus doux Objèts.
De ſes prémiers Traits
L'Aurore naiſſante
Dore nos Forèts.
L'Œil de la Nature,
Le Flambeau des Cieux,
D'une Clarté pure
Y répand les feux.

UNE BERGERE,

Altèrnativement avec le Chœur.

Aimable Solitude!
Où nulle inquiétude
Ne trouble nos cœurs.

LE CHŒUR.

Aimable Solitude!
Où nulle inquiétude
Ne trouble nos cœurs.

LA BERGERE.

La cruèle Envie,
La Jalouſie
Ne font jamais couler nos pleurs.

LE CHŒUR.

Aimable Solitude!
Où nulle inquiétude
Ne trouble nos cœurs.

LA BERGERE.

Des Soins, des Soucis rongeurs
La Troupe enemie
De noires vapeurs
N'altère point les douceurs
Que fait ici goûter une innocente Vie.

LE CHŒUR.

Aimable Solitude!
Où nulle inquiétude
Ne trouble nos cœurs.

Simphonie vive.

PETIT CHŒUR D'ANGES,
Que l'on entend ſans le voir.

Gloire immortèle,
Louange éternèle
A Dieu, dans les Cieux!
Que Tout, ſur la Tèrre,
Du Maître du Tonèrre
Célèbre le Nom glorieux.

UNE BERGERE.

Quèls ſublimes Concèrts! . . . Cièl! que viens-je d'entendre!
Quoi! . . . le Dieu Tout-puiſſant va-t-il ici déſcendre!

Fin de la prémière Entrée.

JESUS NAISSANT,
ADORÉ PAR LES BERGERES,
PASTORALE EN MUSIQUE.

SECONDE ENTRÉE.

UN ANGE.

BAnissez de vaines frayeurs :
Raſſurez vous, jeunes Bèrgères :
Le Cièl, touché de vos Misères,
Répand ſur vous ſes plus tendres faveurs.

L'Objèt des ſoupirs de vos Pères,
Le Rédempteur à Sion deſtiné,
e Roi, dont la Puiſſance à-jamais affèrmie
es Rivaux de Jacob doit confondre l'envie :
Le Christ, aujourd'hui vous eſt né.

CHŒUR D'ANGES.

Plus de Troubles, plus de Guèrre :
ne étèrnèle Paix va règner ſur la Tèrre.
Règnez, divine Paix !
Règnez à-jamais !

CHŒUR DES ANGES ET DES BERGERES.

Règnez, règnez, divine Paix !
Règnez à-jamais !

UN ANGE.

riſtes Humains, courbés ſous le poids de vos fèrs,
èſpirez : triomphez du Tiran des Enfèrs.
Un Dieu briſe aujourd'hui vos chaînes
Il tèrmine vos peines
èſpirez : triomphez du Tiran des Enfèrs.

CHŒUR DES BERGERES.

Dieu tèrmine nos peines,
Il briſe nos chaînes.
Tiran des Enfèrs!
Nous ne gémirons plus ſous le poids de tes fèrs.

DEUX ANGES.

Quèls Biens vous ſont préparés,
Mortèls chéris des Cieux! venez les reconaître.
Le Sauveur vient de naître,
Tous vos Malheurs ſont réparés.

TROIS ANGES.

Le Seigneur a rempli ſon antique Promèſſe:
Il ſatisfait, dans ce Jour,
Et vos déſirs, & ſon amour.

UN ANGE.

Pour célébrer ſa tendrèſſe,
Troupe fidèle, uniſſez vos éfforts.
Joignez à des cris d'alégrèſſe
Les plus tendres Accords:
Et que tout l'Univers s'emprèſſe
De partager de ſi juſtes tranſports.

CHŒUR DES ANGES ET DES BERGERES.

Celébrez / Célébrons } ſa tendrèſſe:
Uniſſez vos / Uniſſons nos } éfforts:
Joignez / Joignons } à des cris d'alégrèſſe
Les plus tendres Accords:
Et que tout l'Univèrs s'emprèſſe
De partager de ſi juſtes tranſports.

UNE BERGERE.

parois, triſte Hivèr! éffroi de la Nature.
vous, Vens furieux, tèrribles Aquilons!
Ne ſoufflez plus la froidure
Sur nos tranquilles Vallons.

UNE SECONDE BERGERE.

Renaiſſez, Printems aimable!
naiſſez, renaiſſez; & par un promt retour
ndez homage au Dieu propice & ſecourable
Qui nous ſauve en ce Jour.

CHŒUR DES BERGERES.

Renaiſſez, Printems aimable!
naiſſez, renaiſſez; & par un promt retour
ndez homage au Dieu propice & ſecourable
Qui nous ſauve en ce Jour.

UNE TROISIE'ME BERGERE.

us, paiſibles Zéphirs! de vos douces haleines
Réchauffez l'Air, & ranimez les Plaines.
ſipez les Frimats, & rendez aux Ruiſſeaux
Captifs dans ces ſombres Bocages,
Le doux murmure de leurs Eaux.

CHŒUR DES BERGERES.

Renaiſſez, Printems aimable!
naiſſez, renaiſſez; & par un promt retour
ndez homage au Dieu propice & ſecourable
Qui nous ſauve en ce Jour.

UNE QUATRIE'ME BERGERE.

Arbres! reprenez vos feuillages:
Couronez vous de vèrdoyans Rameaux:
Formez de rians Bèrceaux.

CHŒUR DES BERGERES.

Renaiſſez, Printems aimable !
Renaiſſez, renaiſſez ; & par un prompt retour
Rendez homage au Dieu propice & ſecourable
Qui nous ſauve en ce Jour.

UNE CINQUIE'ME BERGERE.

Volez, tendres Oiſeaux ! ſous ces Ombrages vèrds,
Qu'arroſe une Onde vive & pure :
Venez y retrouver vos Voix & vos Concèrts.

CHŒUR DES BERGERES.

Renaiſſez, Printems aimable !
Renaiſſez, renaiſſez ; & par un promt retour
Rendez homage au Dieu propice & ſecourable
Qui nous ſauve en ce Jour.

UNE SIXIE'ME BERGERE.

Sortez, brillantes Fleurs ! du ſein de la vèrdure :
Emaillez les Coteaux, & parfumez les Airs.

CHŒUR DES BERGERES.

Renaiſſez, Printems aimable !
Renaiſſez, renaiſſez ; & par un promt retour
Rendez homage au Dieu propice & ſecourable
Qui nous ſauve en ce Jour.

UN ANGE.

Hâtez vous de quiter ces Lieux :
Suivez nos pas, volez, innocentes Bèrgères.
Le Sauveur, attendu ſi long-tems de vos Pères,
Va paroître à vos yeux.

DEUX BERGERES.

Tout nous engage :
Quèl autre gage
Pouvons-nous demander de la Bonté des Cieux ?
Hâtons nous, ſortons de ces Lieux :

Courons,

Courons, volons, Bèrgères.
Allons voir de nos yeux
Le Sauveur promis à nos Pères.
ons-lui de nos Cœurs les homages ſincères.

ŒUR DES ANGES ET DES BERGERES.

Hâtez vous, ſortez / Hâtons nous, ſortons } de ces Lieux :
Suivez nos pas, / Courons, volons, } Bèrgères.
Venez voir de vos / Allons voir de nos } yeux
Le Sauveur promis à { vos / nos } Pères.
tend de vos / ons-lui de nos } Cœurs les homages ſincères.

ARCHE DES ANGES ET DES BERGERES.

Fin de la ſeconde Entrée.

JESUS NAISSANT,
ADORÉ PAR LES BERGERES,
PASTORALE EN MUSIQUE.

TROISIÉME ENTRÉE.

*Le Théâtre repréſente l'Etable de Bethléem, au fond de laquèle l'*ENFANT-JESUS *paroît, couché dans la Crèche.*

UN ANGE.

SOus les humbles Dehors qui s'offrent à vos yeux
Reconoiſſez l'Auteur de la Tèrre & des Cieux.
Tèl eſt ſon amour extrème,
Il dépouille ſa Gloire, & ce Dieu Tout-puiſſant
Voile ſa Majeſté ſuprème
Sous la forme d'un Enfant.

UN SECOND ANGE.

Il pouvoit, armé du Tonèrre,
Et précédé d'un Feu par ſon ſouffle allumé,
Sur un Trône éclatant ſe montrer à la Tèrre:
Vous l'euſſiez craint alors: mais il veut ètre aimé.

UN TROISIE'ME ANGE.

O Vous, innocente Jeunèſſe!
Qui de cét Enfant-Dieu venez former la Cour:
Par des tranſports de tendrèſſe
Répondez à ſon amour.

CHŒUR DES ANGES ET DES BERGERES.

Que la plus vive Alégrèſſe
Vous / Nous } anime en ce Jour.
Que, par un juſte retour,
Votre / Notre } amour
Egale ſa tendrèſſe.

UN ANGE.

Vous recevez les prémiers gages
De ſes immortèles Faveurs.
Rendez-lui les tendres Homages
De vos ſenſibles Cœurs.

UN SECOND ANGE.

Son Bras arrète la Foudre
Prète à mettre en poudre
Les Mortèls ingrats.
Il lave leur Crime,
Il fèrme l'Abîme
Creuſé ſous leurs pas.
Lui-mème il ſe rend Victime
Pour les arracher au Trépas.

UN TROISIE'ME ANGE.

Tout va changer dans la Nature:
ut va de ſa Préſence éprouver les éffèts.
nſi-qu'aux prémiers Jours, ſans ſoins & ſans culture,
abondantes Moiſſons couvriront les Guérèts.
L'Hivèr, au ſein des Campagnes fleuries,
Ne féchera plus les Gazons:
les Feux du Printems, dans les vèrtes Prairies,
Parmi des Plantes chéries
e feront point gèrmer de funèſtes Poiſons.

Les fortunés Bèrgers, au ſon de la Muſette,
Vèrront bondir * enſemble & le Tigre & l'Agneau:
Un tendre Enfant, ſous la mème Houlètte,
Les conduira dans le mème Hameau.
On vèrra l'Ours & le Lion, paiſibles,
Dans leurs griffes tèrribles
Bèrcer le jeune Chevreau.
Entre les fleurs & la fougère
L'Enfant le plus timide ira flater l'Aſpic,
Et porter ſa main légère
Sur la tète du Baſilic.

UN QUATRIE'ME ANGE.

Ainſi ce Dieu, par ſa Naiſſance,
Vient vous combler des Dons les plus parfaits.
Que dans vos Cœurs tant de Bienfaits
Gravés par la Reconaiſſance,
Y ſoient conſèrvés à-jamais.

UNE BERGERE.

Tendre Reconaiſſance!
Pénétrez nos Cœurs:
Conſacrez les Faveurs
Que ſa Main nous diſpenſe.

CHŒUR DES BERGERES.

Tendre Reconaiſſance!
Pénétrez nos Cœurs:
Conſacrez les Faveurs
Que ſa Main nous diſpenſe.

DEUX BERGERES.

Du Cièl il calme les rigueurs:
Il détourne les Traits de ſa juſte Vengeance.

* *Iſaïe, Chap. XI. ℣. 6, 7, 8.*

CHŒUR DES BERGERES.

Tendre Reconaiſſance !
Pénétrez nos Cœurs :
Conſacrez les Faveurs
Que ſa Main nous diſpenſe.

DEUX BERGERES.

L'heureux moment de ſa Naiſſance
Eſt la fin de tous nos Malheurs.

CHŒUR DES BERGERES.

Tendre Reconaiſſance !
Pénétrez nos Cœurs.
Conſacrez les Faveurs
Que ſa Main nous diſpenſe.

DEUX BERGERES.

ıe profonde Paix, une douce Abondance,
Vont ſuccéder à nos longues Douleurs.

CHŒUR DES BERGERES.

Tendre Reconaiſſance !
Pénétrez nos Cœurs.
Conſacrez les Faveurs
Que ſa Main nous diſpenſe.

DEUX PETITES BERGERES.

Sous la foiblèſſe de l'Enfance
Il a caché ſa Puiſſance
Pour mieux gagner nos Cœurs.

UNE BERGERE.

O Cièl ! d'un tendre ſourire
Il favoriſe nos Vœux....
! Bèrgères, ſuivons l'ardeur que nous inſpire
L'amour généreux

De cét Enfant plein de charmes !
Et, par un tranſport nouveau,
Allons des plus douces larmes
Baigner ſon Bèrceau.

CHŒUR DES BERGERES,
Proſtèrnées au pié de la Crèche.

Vous, que l'excès de votre amour
Fait déſcendre ici-bas de l'immortèl Séjour :
Tendre Enfant ! Dieu ſecourable !
Recevez d'un œil favorable,
Et notre Homage, & nos vives Ardeurs.
Ah ! pour prix de tant de Faveurs,
Vous Règnerez, Sauveur aimable !
Vous Règnerez à-jamais ſur nos Cœurs.

Grand Bruit de Simphonie.

Une petite Bèrgère ſe lève tout-à-coup, inſpirée de l'Eſprit Prophétique. Les autres ſe relèvent auſſi un moment après.

LA PETITE BERGERE.

Où ſuis-je !... Quèle ardeur m'anime !...
Dieu ! quèl Spèctacle ſublime
A ce moment frape mes yeux !...
Quèle inviſible Main vient d'entr'ouvrir les Cieux !...
Non : les Prophètes antiques,
Dans leurs Tranſports extatiques,
N'ont rien vu de plus mèrveilleux....

Simphonie.

Les Cieux ont reçu ta Prière :
Briſe ton joug, Sion ! ... ton Sauveur vient à toi...
Tes Enemis tremblans ont mordu la pouſſière...
A l'Univèrs tu vas doner la Loi....

Simphonie.

*Elle ſe jette avec tranſport aux piés de l'*ENFANT-JESUS.

Doux Eſpoir de mon Peuple!.. O Chriſt!.. O puiſſant Roi!...
Fils du Très-Haut!... Fils égal à ton Père!...
Que tout ce qui reſpire, aujourd'hui te révère,
Et t'adore avec moi....

Simphonie.

Elle ſe relève bruſquement.

Tremble, Satan!... pâlis d'effroi...
Ton Empire eſt détruit... vous, que le Crime encenſe,
Tombez, frivoles dieux!.. vains Oracles!.. ſilence.
Aveugle Erreur! fai place au Flambeau de la Foi...

Simphonie.

Un nouvel Aſtre luit dans la Céleſte Voute...
Mages! partez. Suivez ſa lumineuſe route...
Etoile de Jacob!... C'eſt pour vous qu'elle luit,
Peuples enſevelis dans l'horreur de la Nuit!...
Infortunés Mortels!... Que votre ame ravie
Rende grace au Sauveur qui change votre ſort...
Sa Voix vous rappelle à la Vie:
Sortez des ombres de la Mort....

Simphonie.

Ils partent!.. Je les vois!.. O Sion!.. Cité Sainte!
Reçoi tes nouveaux Fils... Dilate ton Enceinte...

Simphonie.

O ſoudaine Alliance! O Lien précieux!...
Toi, divin Chèf! Objèt de leur Homage,
Eten ſur eux, Seigneur! ton Scèptre radieux:
Et reçoi, pour Héritage,
Des deux Peuples unis l'Empire glorieux.

CHŒUR DES ANGES ET DES BERGERES.

Recevez, pour Héritage,
Des deux Peuples unis l'Empire glorieux.

Fin de la troiſiéme & dèrnière Entrée.

LES FÈTES DE LA FRANCE,

DRAME LYRIQUE,

POUR LES DEMOISELLES DE L'ENFANT-JESUS.

ACTRICES.

LA RELIGION.

DEUX VERTUS, } de la ſuite de la RELIGION.
CHŒUR DE VERTUS. }

EMILIE, }
JULIE, }
ELEONORE, }
EULALIE, } Demoiſelles de l'ENFANT-JESUS.
THARSILLE, }
AGLAE', }
CHŒUR. }

PREMIERE BERGERE.

DEUXIE'ME BERGERE.

CHŒUR DE BERGERES.

La Scène eſt à l'ENFANT-JESUS, dans un lieu préparé pour une Fête par les DEMOISELLES.

LES FÈTES DE LA FRANCE,

DRAME LYRIQUE.

SCENE PREMIERE.

EMILIE, JULIE, ELEONORE : CHŒUR DE DEMOISELLES DE L'ENFANT-JESUS.

EMILIE, JULIE, ELEONORE.

CHantons les pures Délices
Que nous goûtons en ces Lieux.
L'Innocence y rend les Cieux
A tous nos déſirs propices.
Chantons les pures Délices
Que nous goûtons en ces Lieux.

LE CHŒUR.

Chantons les pures Délices
Que nous goûtons en ces Lieux.

EMILIE & ELEONORE.

Gardons nous de porter envie
Au ſort des profanes Mortels :
Mille retours facheux, mille remors cruèls
Empoiſonent leur vie :
Eſt-il de vrais plaiſirs pour de coupables Cœurs?
Séjour charmant ! Demeure ſainte !
Nous jouiſſons, dans votre enceinte,
Des plus parfaites Douceurs.

JULIE.

Loin de nos Murs, pèrfides Voluptés!
Portez, portez ailleurs votre Charme homicide:
Des Cœurs que la Sageſſe guide
De vos appas trompeurs ne ſont point enchantés.
N'eſt-on pas ſûr de vivre
Sans trouble & ſans ennui,
Dès que le Cœur innocent ne ſe livre
Qu'à des plaiſirs innocens comme lui?

LE CHŒUR.

On eſt ſûr de vivre
Sans trouble & ſans ennui,
Dès que le Cœur innocent ne ſe livre
Qu'à des plaiſirs innocens comme lui.

EMILIE.

Chériſſons la douce Harmonie.
Ses tendres Accords
Ont d'heureux rapports
Avec l'Amitié qui nous lie.
Mais fidèles aux Loix
D'une Sagèſſe auſtère,
Ne conſacrons jamais les accens de nos Voix
Aux dieux qu'à Paphos, à Cithère,
L'Idolâtre inſenſé révéroit autrefois.
Que du Maître des Cieux la Grandeur ſouveraine,
Que ſa Bonté, que ſes Bienfaits,
Que les Exploits d'un ROI l'amour de Ses Sujèts,
Les Vèrtus d'une aimable REINE,
De nos ſublimes Chants ſoient les nobles Objèts.

LE CHŒUR.

Que du Maître des Cieux la Grandeur ſouveraine,
Que ſa Bonté, que ſes Bienfaits,
Que les Exploits d'un ROI l'amour de Ses Sujèts,
Les Vèrtus d'une aimable REINE,
De nos ſublimes Chants ſoient les nobles Objèts.

ELEONORE.

La Maitrèſſe de cét Empire
: Sa Préſence auguſte honora ce Séjour.
ıe ton doux ſouvenir, Jour heureux! nous inſpire
De reconoiſſance & d'amour!

EMILIE, JULIE, ELEONORE.

èlas! nos tendres vœux le rappèllent encore,
Ce Jour, le plus beau de nos Jours.
igne EPOUSE d'un ROI que l'Univèrs adore!
ıiſſions-nous eſpérer de le revoir encore,
Ce Jour, le plus beau de nos Jours!
os vœux, nos tendres vœux le rappèllent toujours.

LE CHŒUR.

os vœux, nos tendres vœux le rappèllent toujours,
Ce Jour, le plus beau de nos Jours.

EULALIE paroît au fond du Théâtre.

SCENE DEUXIÉME.

EULALIE, EMILIE, JULIE, ELEONORE: LE CHŒUR.

EMILIE à EULALIE.

APPROCHEZ, ma chère Eulalie :
Venez, joignez vous à nos Voix.
Venez .... mais queſt-ce que je vois !
Quèle affreuſe mélancolie
Répand ſur votre front ces nuages épais ! ...
Vous ſoupirez !

ELEONORE à EULALIE.

Je vois couler vos larmes !

EULALIE, *en s'approchant.*

O Préſage tèrrible ! O cruèlès allarmes !

LE CHŒUR.

Dieu ! que nous dites-vous !

EULALIE.

De mes troubles ſecrèts
Ne chèrchez point à pèrcer le miſtère.

EMILIE.

Y penſez-vous ! parlez-vous à des Sœurs !
Quoi ! la tendre amitié qui réünit nos cœurs
Vous pèrmèt ...

EULALIE.

L'amitié m'oblige de me taire ;
Je vous affligerois.

EMILIE.

Eh ! le faites-vous moins
n nous cachant vos maux ? Ah ! craignez que, témoins
De la douleur dont vous êtes remplie,
Peut-être notre ame attendrie,
n ignorant l'objèt, ne la reſſente mieux.

EULALIE.

Hèlas ! pourquoi paroiſſois-je en ces lieux !
Mes pleurs, mes ſoupirs m'ont trahie...
uyons....

EMILIE, *l'arrêtant.*

Non, demeurez.

EULALIE.

Ah ! ma chère Emilie !

EMILIE.

Eh ! de-grace, ma Sœur,
Ne vous refuſez pas l'innocente douceur
Que vous offre notre tendrèſſe.
Répondez à nos vœux : parlez, découvrez-nous
Le ſujèt de vos pleurs.

EULALIE.

Au chagrin qui me prèſſe
Hèlas ! que pouvez-vous ?

EMILIE.

Vous raſſurer, vous calmer ; ou vous plaindre,
Et pleurer avec vous.

EULALIE, *voulant ſe retirer.*

Non, non ; ceſſez de me contraindre :
Tous vos ſoins ſeroient ſupèrflus.

EMILIE, *la retenant.*

Quoi ! rien ne vous fléchît Cruèle !
Vous mépriſez mes pleurs ! . . ah ! vous ne m'aimez plus.

EULALIE.

Je ne vous aime plus ! vous, Compagne fidèle !
Juſtes Cieux ! . . Mais je dois diſſiper votre èrreur.
Oui, je me rens enfin : je cède à vos prières.

Un Songe, un Songe affreux me remplît de tèrreur.

A-peine le ſomeil eut fèrmé mes paupières,
Je crus me voir en de champètres Lieux.
La vèrdure des Bois, le vif éclat des Cieux,
Un Horizon borné de Collines fleuries,
Le criſtal des Ruiſſeaux qui baignoient les Prairies,
Tout raviſſoit & mon cœur & mes yeux.
J'èrrois avec tranſport dans ce Séjour aimable,
Je béniſſois l'Auteur de ſes charmes divèrs,
Quand tout-à-coup une Voix formidable
S'eſt fait entendre dans les Airs :
Malheur, diſoit la Voix, *Malheur à l'Univèrs* ! . .
Dieu ! que devins-je alors ! Mille Echos trop fidèles,
Répétant à-l'envi ces tèrribles Accens,
Redoubloient la frayeur qui me glaçoit les ſens.
Mon ame alloit céder à ſes peines cruèles,
Quand des horreurs nouvèles
Vièrent ſe joindre aux maux que je reſſens.

ELEONORE.

Cièl ! ce récit épouvantable
Rappèle le Jour redoutable
Qui vèrra finir tous les Tems.

EULALIE.

Hèlas ! ainſi-qu'à vous, de ces cruèls inſtans
Mon Songe me traçoit la peinture effroyable.

oix parloit encor. A ſes Cris redoutés,
tre du jour pèrdit ſes fèrtiles Clartés :
Main l'arrèta dans ſa Courſe brillante :
La Lune, pâle & défaillante,
laira plus la Nuit, de ſes Feux empruntés ;
is avec éffroi ſes bords enſanglantés.
i le Cièl, çouvèrt de ténébreux nuages,
froit à mes regards que les triſtes préſages
Du plus affreux de tous les Coups :
r en feu mugiſſoit ſous l'éffort des Orages,
l'Univèrs ſembloit s'ètre armé contre nous :
Les Torrens, du-haut des Montagnes,
Roulant leurs flots & leur couroux,
Inondoient les vaſtes Campagnes :
Aquilons fougueux, ſecondant leur fureur,
Vèrgers & des Bois préparoient les ruines,
es Ormes briſés ébranlant les racines,
loient de tous côtés le ravage & l'horreur.

eſt, tèl eſt l'objèt du trouble qui m'agite.

JULIE.

Songe cruèl vous avez du frémir :
le calme, ma Sœur, doit enfin revenir
En votre ame intèrdite.

ELEONORE.

aiſon ſait chaſſer l'èrreur que le ſomeil
Dans l'Eſprit a pu faire naître ;
Et le trouble doit diſparaître
Au prémier inſtant du réveil...
Mais quoi ! vous ſoupirez encore !

EULALIE.

ez moi ſoupirer, ma chère Eléonore :
Laiſſez, laiſſez couler mes pleurs.
ne peut adoucir l'ennui qui me dévore.

ELEONORE.

Enfin, que craignez-vous ?

EULALIE.

Je crains ... tous les malheurs.

EMILIE, *à-part.*

Dieu puiſſant ! que j'implore,
Calmez ſes mortèles douleurs.

EULALIE.

Ah ! cet Aſtre arrèté dans ſa vaſte Carrière ...
Ce Soleil, dont j'ai vu s'éclipſer la lumière ...
Si c'étoit Vous, GRAND ROI !

LE CHŒUR.

O Cièl !

ELEONORE.

Puis-je le croire !
Le Monarque ſeroit l'Objèt de votre éffroi !

JULIE.

Quoi ! craignez-vous que la Victoire,
Si fidèle à ce Prince en Ses prémiers Combats,
Cèſſe de voler ſur Ses pas ?

EULALIE.

Non : je ne crains point pour Sa Gloire.
Je ne crains que pour Lui ... Je tremble pour Ses Jours.

JULIE & ELEONORE.

Eh ! Grand Dieu ! quèls ſeroient les crimes de la Tèrre,
Si, pour venger ſes Loix, le Maître du Tonèrre
Des Jours d'un ROI ſi chèr alloit trancher le cours !

JULIE

JULIE.

De ces affreuſes Images
Ecartez le ſouvenir.
Pourquoi vous entretenir
De vains & triſtes Préſages,
Quand tout nous offre les gages
Du plus heureux Avenir?
De ces affreuſes Images
Ecartez le ſouvenir.

LE CHŒUR.

Pèrdez le ſouvenir
De ces noires Images.
Tout nous offre les gages
D'un heureux Avenir.

EMILIE.

LOUIS combat pour la Patrie;
a REINE fait des vœux pour Son auguſte Epoux:
Compagne chérie!
Que craindriez-vous!

JULIE & ELEONORE

'olez, volez, GRAND ROI! de victoire en victoire:
.e Cièl veille ſur Vous au-milieu des hazards.
Par Vous l'Empire des Céſars
Doit recouvrer ſon Repos & ſa Gloire.
'olez, GRAND ROI! volez de victoire en victoire.

LE CHŒUR.

'olez, volez, GRAND ROI! de victoire en victoire.

EULALIE, *à-part.*

Qu'Il vive, hèlas! ... c'eſt tout ce que je veux.

JULIE.

Vous le verrez bientôt, cét EPOUX glorieux,
REINE! qui partagez & ſon Cœur & ſon Trône.
Ceint du * triple Laurier dont le Ciel le couronne,
Il fera briller à Vos yeux
Le Prix de Sa Valeur, & le Fruit de Vos Vœux.

LE CHŒUR.

Volez, couvrez vous de gloire:
Volez, GRAND ROI! volez de victoire en victoire.

EMILIE

Que vois-je! Quel Eſſain de barbares Soldats
Du Rhin qui nous ſépare a franchi les barrières?
Vils Guèrriers! Troupes meurtrières!
Quel éſpoir ſur nos Bords précipite vos pas?...
Ah! le Ciel les pourſuit ces Légions cruèles;
Il veut punir enfin tant d'excès inouïs.
Monſtres! je vois tomber vos têtes criminèles
Sous le Fèr de LOUIS.

LE CHŒUR.

Volez, couvrez vous de gloire:
Volez, GRAND ROI! volez de victoire en victoire..

On entend une Simphonie lugubre, mêlée de Cris de douleur.

JULIE.

Dieu! qu'entens-je!... quel Bruit!... quel changement affreux!...
D'où partent ces Cris douloureux!

* Priſe de Menin, d'Ypres & de Furnes.

SCENE TROISIÉME.

es mêmes : THARSILLE, AGLAE' :
LE CHŒUR.

THARSILLE & AGLAE'.

) Jour ! ô Jour cruèl ! ô pèrte irréparable !
O Monarque ! ô Sujèts ! ô Peuple inconſolable !

LE CHŒUR.

e dites-vous du Prince ! ô Cièl ! expliquez vous.

EULALIE, *à-part.*

Ah ! je frémis.

THARSILLE.

Malheur ! malheur à nous !
ẽxpire.

LE CHŒUR.

O douleur !

EULALIE.

O Songe trop fidèle !

LE CHŒUR.

èr Prince !

AGLAE'.

Il èſt frappé d'une atteinte mortèle :
\rt n'oppoſe à Ses Maux que d'impuiſſans ſecours :
s d'éſpérance. Hèlas ! déplorable Patrie !
Tu pèrds ton Pere & ton ROI pour toujours.

LE CHŒUR.

Arbitre des Humains! bornerez-vous le cours
D'une ſi belle vie!
Prenez, prenez plutôt nos jours.

EULALIE.

O REINE! ô PRINCE! ô FAMILLE chérie!
Quel coup pour Vous!

THARSILLE.

Ils volent à la Voix
Du PRINCE qui Les appèlle.
Ils courent L'embraſſer pour la dèrnière fois....
Hèlas! Le vèrront-Ils? La Mort, la Mort cruèle
A peut-ètre déja porté les dèrniers coups....

On entend une douce Harmonie.

Mais quèls Concèrts ſe font entendre!

Elle appèrçoit la RELIGION, & les VERTUS qui la ſuivent.

J'appèrçois les Vèrtus! Dieu! qu'allons-nous apprendre!

à la RELIGION.

FILLE du CIEL! que nous annoncez-vous?

SCENE QUATRIÉME.

RELIGION, & les VERTUS de ſa Suite : Toutes s Actrices des Scènes précédentes : CHŒURS.

RELIGION, aux Dlles de l'ENFANT JESUS.

CEssez de répandre des larmes,
UPE aimable ! cèſſez vos lugubres Accords.
CIEUX SONT APPAISE'S. Que les vives allarmes
Cèdent aux plus tendres Tranſports.

DIEU puiſſant ! ta Main paternèle
s Jours de LOUIS rallumé le Flambeau.
ient, moment heureux ! où ta Voix le rappèlle
De l'affreuſe Nuit du Tombeau !

LES CHŒURS.

Cèſſons de répandre des larmes.
Cèſſez vos } lugubres Accords.
Cèſſons nos }
Que nos vives Allarmes
Cèdent aux plus tendres Tranſports.

LA RELIGION.

NCE ! un même Bienfait en ce jour intérèſſe
Et ton Cœur & le mien :
Cièl te rend un ROI, l'Objèt de ta tendrèſſe,
Cièl me rend un ROI, mon plus ferme Soutien.

LES CHŒURS.

Cèſſons de répandre des larmes.
Cèſſez vos } lugubres Accords.
Cèſſons nos }
Que nos vives Allarmes
Cèdent aux plus tendres Tranſports.

LA RELIGION.

REINE aimable! auguſte Princèſſe!
C'èſt par Vous que le Cièl a calmé ſon Couroux.
Je Vous dois le bonheur de paſſer avec Vous,
De la plus affreuſe triſtèſſe,
Aux ſentimens, aux Tranſports les plus doux:
REINE aimable! auguſte Princèſſe!
C'èſt par Vous que le Cièl a calmé ſon Couroux.
Oui, Vos Vèrtus, Vos pleurs, ont détourné les Coups
Que portoit à l'Europe une Main vengerèſſe,
Et les Vœux de l'EPOUSE ont conſèrvé l'EPOUX:
REINE aimable! auguſte Princèſſe!
C'èſt par Vous que le Cièl a calmé ſon Couroux.

LES CHŒURS.

Triomphez, auguſte PRINCESSE!
Par Vous, par Vous le Cièl a calmé ſon Couroux.

JULIE, AGLAE', EULALIE.

Si la plus vive alégrèſſe
Règne aujourd'hui parmi nous,
PRINCESSE! elle y règne par Vous.

LES CHŒURS.

Triomphez, auguſte PRINCESSE!
Par Vous, par Vous le Cièl a calmé ſon Couroux.

LA RELIGION.

Jouiſſez des Bienfaits que LOUIS va répandre,
Peuples! goûtez les fruits de Ses Soins généreux.
Que vous devez L'aimer, ce MONARQUE ſi tendre,
Qui * *n'a voulu des Jours que pour* vous *rendre heureux!*

* Paroles du Roi dans ſa maladie.

THARSILLE & ELEONORE.

Qu'Il vive, ce Prince adorable!
Qu'Il faſſe le bonheur de cent Peuples divèrs!
Et que Son Trône inébranlable
Dure autant que l'Univèrs.

LES CHŒURS.

Qu'Il faſſe le bonheur de cent Peuples divèrs!
Qu'Il règne ſur tout l'Univèrs!

LA RELIGION.

Hâtez vous, accourez, innocentes Bèrgères!
Raſſemblez vous des Hameaux d'alentour:
Venez célébrer, tour-à-tour,
Par de tendres Concèrts, & des Danſes légères,
Du Hèros renaiſſant la Gloire & le Retour.
Hâtez vous, accourez, innocentes Bèrgères!
Raſſemblez vous des Hameaux d'alentour.

LES CHŒURS.

Raſſemblez vous des Hameaux d'alentour:
Hâtez vous, accourez, innocentes Bèrgères!

On entend une Simphonie gaie & champètre.

SCENE CINQUIÉME.

Toutes les Actrices des Scènes précédentes : PREMIERE BERGERE, DEUXIE'ME BERGERE: CHŒURS DE VERTUS, DE DEMOISELLES DE L'ENFANT-JESUS, & de BERGERES.

LA RELIGION, aux BERGERES.

ENFIN le Ciel, touché de vos tendres douleurs,
Vous ramène LOUIS plein de vie & de gloire.

CHŒUR DES BERGERES.

Brille à-jamais ce Jour d'immortèle mémoire,
Qui le rend à nos pleurs!

LA PREMIERE BERGERE.

Hèlas! dans nos triſtes Bocages
Tout languiſſoit, GRAND ROI! tout mouroit avec Vous.
Plus de beaux jours, plus de Fêtes pour nous.
Inſenſibles aux Ramages
Des Hôtes de nos Bois,
Le champètre Hautbois,
Ni la douce Muſette,
N'animoient plus nos Voix.
J'ai vu, j'ai vu cent fois
De mes tremblantes mains s'échaper ma Houlètte.
Nos cris pèrçoient les Cieux, & du ſein des Forèts,
Les Echos jour & nuit rediſoient nos regrèts.
Nos Troupeaux négligés èrroient ſur les Rivages,
Abandonés à la fureur des Loups.
Tout languiſſoit, GRAND ROI! dans nos triſtes Bocages
Tout languiſſoit, tout mouroit avec Vous.

LA DEUXIE'ME BERGERE, altèrnativement avec LE CHŒUR.

Baniſſons nos craintes,
Finiſſons nos plaintes:
Ce Jour heureux
Courone nos vœux.

LE CHŒUR.

Baniſſons nos craintes,
Finiſſons nos plaintes:
Ce Jour heureux
Courone nos vœux.

LA BERGERE.

LOUIS reſpire:
Tout nous inſpire
Un doux Tranſport.

LE CHŒUR.

Baniſſons nos craintes,
Finiſſons nos plaintes:
Ce Jour heureux
Courone nos vœux.

LA BERGERE.

Après tant de larmes,
Goûtons les charmes
Du plus beau Sort.

LE CHŒUR.

Baniſſons nos craintes,
Finiſſons nos plaintes:
Ce Jour heureux
Courone nos vœux.

LA BERGERE.

Qu'avec LOUIS tout renaiſſe.
Qu'à Son Retour,
L'alégrèſſe & l'amour
Eclatent ſans cèſſe.

TOUS LES CHŒURS.

Eclatez, Tranſports d'alégrèſſe!
Eclatez, Tranſports d'amour!

LES DEUX BERGERES.

Puiſſent nos Chants, nos Homages champètres,
Toucher le plus chèr des Vainqueurs!
Son Nom, gravé ſur tous nos Hètres,
L'èſt bien-mieux encor dans nos Cœurs.

LE CHŒUR.

Son Nom, gravé ſur tous nos Hètres,
L'èſt bien-mieux au-fond de nos Cœurs.

AGLAÉ.

Cièl! vèrſez vos Faveurs ſur les Jours d'une REINE,
Qui nous a mérité le plus grand des Bienfaits.
Qu'Elle vive à-jamais!

TOUS LES CHŒURS.

Vivez, auguſte SOUVERAINE!
Vivez, vivez à-jamais!

THARSILLE, JULIE, EULALIE.

FILS de LOUIS! recevez nôtre Homage.
Un tendre amour, un généreux courage,
Vous ont fait ſouhaiter d'affronter ſur Ses pas
Les horreurs des Combats;
Mais Il ſut réprimer une ſi noble envie,
Et compta n'éxpoſer pour la Gloire des Lis
* *Que la moitié de* Sa *Vie*,
S'Il ménageoit les Jours de Son auguſte FILS.

TOUS LES CHŒURS.

Vivez, PRINCE charmant! digne FILS de LOUIS!

* Lettre du ROI à M. le DAUPHIN.

LA RELIGION.

La PRINCESSE la plus aimable
Vient de s'unir à Lui par des Nœuds étèrnèls :
Et le DIEU que je sèrs, à mes Vœux favorable,
A consacré par moi leurs Sèrmens mutuèls.

TOUS LES CHŒURS.

Dure, dure à-jamais une Chaine si bèlle !
Et qu'une ardeur toujours nouvèlle
Anime leurs Feux mutuèls !

DEUX VERTUS.

A l'IBÉRIE, à la FRANCE,
Dans cét Hymèn glorieux,
Le Cièl donne l'assurance
Des Biens les plus précieux.

TOUS LES CHŒURS.

Heureuse Alliance !
Hymèn glorieux !
Vous êtes l'assurance
Des Biens les plus précieux.

Bruit de Simphonie.

LA RELIGION.

Quel brillant Avenir à mes yeux se présente !
Quèls Jours vont se lever sur l'Empire des Lis !
Déja l'Air est plus pur, la Tèrre plus riante,
D'un éclat immortèl les Cieux sont embéllis.
GRAND DIEU ! tout applaudît à la Faveur constante
Que ta Bonté prépare au Règne de LOUIS.

TOUS LES CHŒURS.

GRAND DIEU ! tout applaudît à la Faveur constante
Que ta Bonté prépare au Règne de LOUIS.

LA RELIGION.

Bientôt, dépoſant le Tonèrre
Dont il a foudroyé des Rivaux furieux,
Au trouble, aux horreurs de la Guèrre
Il fera ſuccéder un Repos glorieux.

Le bruit des Armes meurtrières
N'épouvantera plus Ses tranquilles Etats:
Et les ſons éclatans des Trompèttes guèrrières
N'appèlleront plus les Combats.

Dans la plus parfaite aſſurance,
Peuple heureux! tu vèrras, au gré de tes ſouhaits,
Eclôre la douce Abondance
Du ſein fèrtile de la Paix.

DIVINE VE'RITE'! ſous de ſi beaux Auſpices,
Vous vèrrez de l'Erreur les Temples abbatus.
Le Trône de LOUIS ſera l'éffroi des Vices,
L'Aſile & l'éſpoir des Vèrtus.

TOUS LES CHŒURS.

Le Trône de LOUIS ſera l'éffroi des Vices,
L'Aſile & l'éſpoir des Vèrtus.

Fin de la cinquième & dèrnière Scène.

TABLE

Des Piéces contenues dans ce Recueil.

LETTRE ſur l'établiſſement de l'Académie de la Rochelle. *Par* M. DE CHASSIRON. pag. 1

Relation abregée du Siége de la Rochelle, en 1573. *Par Meſſieurs* JAILLOT & ARCERE, *de l'Oratoire.* 22

Mémoire ſur les Zoophytes, ou Animaux-Plantes. Par M. GIRARD DE VILLARS. 52

ODES DE M. ARCERE, *de l'Oratoire.*

Ode I. *Sur la Campagne de S. A. S. Monſeigneur le Prince* DE CONTI, *en* 1744. Coloſſes immortels, qui bravez les Orages, *&c.* 59

Ode II. *La Politique.* Que vois-je! quelle eſt la Déeſſe, *&c.* 65

Ode III. *La Providence.* Quel ſpectacle étonnant! de ta bonté féconde, *&c.* 70

Ode IV. *Les Conſolations du Chrétien, dans l'Adverſité.* Implacable Deſtin! par quel ordre ſévère, *&c.* 75

Ode V. *L'Héroïſme de Saint Louis dans les Fers.* Un Peuple que l'Audace guide, *&c.* 80

Ode VI. *L'Hiſtoire.* Célèbres Victimes des Parques, *&c.* 85

Ode VII. *L'Eau.* D'Attributs oppoſés mèrveilleux Aſſemblage, *&c.* 91

ODES DE M. DE BOLOGNE, *Ci-devant Mouſquetaire du Roi.*

Ode I. *Au ROI.* Qu'un autre immole tout à ſa Grandeur ſuprème, *&c.* 97

Ode II. *Sur une Tempête.* Agréable & riche Contrée, *&c.* 101

Ode III. *La Religion.* Où ſuis-je! Quèls honteux délires! *&c.* 106

Ode IV. *Tirée du Pſeaume XIII.* Qu'attendez-vous d'une Chimère? *&c.* 113

Ode V. *Tirée du Pſeaume XXVIII.* Fiers Conquérans, dont le courroux, *&c.* 116

Ode VI. *Tirée du Pſ. CII.* Rayon de la divine Eſſence, *&c.* 118

Odes *de feu* M. Fe'-de Boisragon.

Ode I. *Le Paſſage de la Mer-Rouge.* Béniſſons le Seigneur dans nos Chants de victoire, *&c.* 122

Ode II. *Tirée du Pſeaume VIII.* Grand Dieu! que ce vaſte Univers; *&c.* 126

Ode III. *Tirée du Pſeaume X.* Dans ton Bras tout-puiſſant j'ai mis ma confiance, *&c.* 129

Ode IV. *Tirée du Pſeaume LXXIV.* Je conſacre à-jamais mes veilles, *&c.* 131

Ode V. *Tirée du Pſeaume LXXXI.* Le Souverain des Cieux, armé de ſon Tonèrre, *&c.* 134

Drames Lyriques de M. l'Abbé Bonvallet-des Brosses.

Jesus Naiſſant, adoré par les Bèrgères: *Paſtorale en Muſique.* 136

Les Fêtes de la France: *Drame Lyrique.* 152

Fin de la Table.

Addition à la Liſte des Académiciens Titulaires.

M. Thillorier.

Addition à la Liſte des Académiciens Aſſociés.

M. Des Forges-Maillard.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. L'ACADEMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES, établie en notre Ville de la Rochelle, Nous a remontré que pluſieurs Membres de cette Académie auroient compoſé pluſieurs Ouvrages ſur les matiéres qui font l'objet de leurs occupations, leſquels elle ſouhaiteroit donner au Public, Nous ſuppliant de vouloir lui accorder toutes Lettres & Priviléges néceſſaires pour faire imprimer, vendre & débiter tous & tels Ouvrages qu'elle aura compoſé. A CES CAUSES, voulant procurer à ladite Académie en Corps & à chacun Académicien en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent contribuer à rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par nos préſentes Lettres de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume & non ailleurs, par tel Imprimeur ou Libraire qu'elle jugera à propos de choiſir, en telle forme, marge & caractère, & autant de fois que bon lui ſemblera *les Ouvrages de Belles-Lettres, Remarques & Obſervations Journalieres, & les Rélations Annuelles de ce qui aura été fait dans les Aſſemblées de ladite Académie, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroitre*, pendant le tems de dix années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance, comme auſſi à tous Libraires & Imprimeurs, autre que celui que ladite Académie aura choiſi, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Ouvrages tant en Vers qu'en Proſe, compoſés par ladite Académie, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de feuilles ſéparées ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit des Académiciens de ladite Académie, ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu du Lieu, & l'autre tiers à ladite Académie. A la charge

que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que ladite Académie ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant d'expoſer en vente leſdits Ouvrages & Remarques, les Manuſcrits ou Imprimés qui auront ſervi de Copie à l'Impreſſion, ſeront remis dans le même état avec les Approbations & Certificats qui en auront été donnés, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France : le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Académie pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la Copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre Permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le ſeptiéme jour du mois d'Octobre, l'an de Grace mil ſept cent quarante-ſix, & de notre Regne le trente-deuxiéme. Par le Roi en ſon Conſeil, SAINSON.

Fondé de la Procuration de Meſſieurs de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle, je cède & tranſporte à M. THIBOUST Imprimeur du Roi, & Adjoint de ſa Communauté, le préſent Privilège, pour en jouir ſuivant les conditions dont nous ſommes convenus. A Paris ce huit Décembre 1746.

BONVALLET-DES BROSSES,
de l'Académie Royale des Belles-Lettres
de la Rochelle.

Regiſtré enſemble la Ceſſion ci-deſſus ſur le Regiſtre Onze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, num. 726, *fol.* 641, *conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du* 28 *Février* 1729. *A Paris le* 4 *Janvier* 1747.

Signé, CAVELIER, Syndic.

RECUEIL
DE PIECES
EN PROSE ET EN VERS,
LUES DANS LES ASSEMBLÉES PUBLIQUES
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES BELLES-LETTRES
DE LA ROCHELLE,
DÉDIÉ
A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME
MONSEIGNEUR
LE PRINCE DE CONTI,
PROTECTEUR DE LADITE ACADÉMIE.

A PARIS,
CHEZ THIBOUST, IMPRIMEUR DU ROI,
& de l'Académie Royale de la Rochelle,
Place de Cambray.

M. DCCLII.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

ACADÉMIE ROYALE DES BELLES-LETTRES DE LA ROCHELLE.

S. A. S. MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONTI, PROTECTEUR.

ASSOCIÉ HONORAIRE.

SON EMINENCE, Monſeigneur le Cardinal QUERINI, Evêque de Breſſe, Bibliothécaire du Vatican.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

M. L'Evêque.
M. Le Commandant.
M. l'Intendant.

M. Le Comte de BOURZAC.
M. Le Doyen de l'Egliſe Cathédrale.
M. Le Préſident du Préſidial.
M. Le Lieutenant Général de la Sénéchauſſée.
M. Le Doyen du Bureau des Finances.
M. Le Procureur du Roi, au Préſidial.
M. Le Maire.

ACADÉMICIENS TITULAIRES.

1732 M. BOUTIRON, Avocat.

1732 M. MARTIN DE CHASSIRON, Tréſorier de France, Conſeiller d'Honneur au Préſidial.

1732 M. L'Abbé D'ARGER, Chanoine.

1732 M. GASTUMEAU, Procureur du Roi aux Traites, Secrétaire perpétuel.

1732 M. ROBERT DE BEAUREPAIRE, Conſeiller au Préſidial, & Procureur du Roi à la Police.

1732 M. VALIN, Avocat & Procureur du Roi de l'Amirauté & de l'Hôtel-de-Ville, ſecond Secrétaire.

1734 M. L'Abbé DE GENNES, Chanoine.

1734 Le R. P. Valois, de la Compagnie de Jeſus, Profeſſeur d'Hydrographie.

1737 M. L'Abbé DE LAVAU, Prieur d'Aytré.

1740 M. L'Abbé DE ROUSSI DE CASENEUVE, Doyen du Chapitre.

1741 M. GIRARD DE VILLARS, Docteur en Médecine, Correſpondant de l'Académie des Sciences.

1744 M. MERCIER DUPATY, Tréſorier de France.

1744 M. BOURGEOIS, Avocat.

1746 M. THILORIER, Avocat.

1748 M. ARTUS, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Ingénieur Général, Directeur des Fortifications d'Aunis, Poitou, Saintonge & Guyenne.

1748 M. BOUTIRON fils, Avocat.

1749 M. ARCERE, de l'Oratoire, ci-devant Aſſocié.

1750 M. L'Abbé DE ROUSSY, Aumônier en Dignité du Chapitre.

1751 M. La Faille, Contrôleur des Guerres.

ACADÉMICIENS ASSOCIÉS.

1732 M. L'Abbé SEGUY, de l'Académie Françoiſe.

1734 Le R. P. DE LA TOUR, Principal du Collége de Louis le Grand.

1736 Le R. P. DE MENOU, de la Compagnie de Jeſus.

1739 M. DE REAUMUR, de l'Académie des Sciences.

1739 M. DESLANDES, ancien Commiſſaire Général de la Marine.

1740 M. LE FRANC, Premier Préſident de la Cour des Aydes de Montauban, de l'Académie de la même Ville, & des Jeux Floraux.

1740 M. DAGIEU, Brigadier des Armées du Roi.

1740 M. DE BOLOGNE, Secrétaire du Roi.

1740 Le R. P. LOMBARD, de la Compagnie de Jeſus, de l'Académie des Jeux Floraux.

1741 M. Le Chevalier DE SOLIGNAC, Secrétaire du Cabinet & des Commandemens du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

1741 M. TERCIER, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

1743 M. GUETTARD, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, de l'Académie des Sciences.

1743 Le R. P. SENEMAUD, de la Compagnie de Jeſus.

1744 M. l'Abbé DE LA VILLE, de l'Académie Françoiſe, Miniſtre du Roi auprès des Etats Généraux.

1746 M. DESFORGES MAILLARD.

1746 M. L'Abbé DE MONVILLE, Chanoine de la Cathédrale de Bordeaux, Conſeiller à la Chambre Souveraine du Clergé de Guyenne, des Académies de Montauban & de Toulouſe.

1746 M. L'Abbé VATRY, Grand Chantre de la Rochelle, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, Inſpecteur du College Royal & Profeſſeur en Langue Grecque.

1746 M. DE VOLTAIRE, de l'Académie Françoiſe.

1746 M. TITON DU TILLET.

1747 M. GRANJAN DE FOUCHY, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

1747 M. L'Abbé DE REYNAL.
1747 M. BAZIN.

1748 M. l'Abbé BONVALLET DES BROSSES.
1748 M. CADORET DE BEAUPREAU, Conſeiller au Préſidial.
1748 M. l'Abbé DE BRIAN, Prieur de Notre-Dame de Rochefort.
1749 M. RICHARD, Tréſorier de France.
1749 M. l'Abbé DE HILLERIN, Abbé de Belval.

} Ci-devant Titulaires.

1750 M. DE LA SORINIERE, de l'Académie d'Angers.
1750 M. DE CORVAISIER, Secrétaire de la même Académie.
1752 M. DE PERARD, Chapelain de Sa Majeſté le Roi de Pruſſe.
1752 M. DE BOSTECK, Profeſſeur en Médecine à Leipſick.

ACADÉMICIENS DÉCÉDÉS.

1734 M. l'Abbé Girouard, Prieur de Perigny.
1734 M. Cadoret, Chanoine & Conſeiller au Préſidial.
1734 M. Girard de Bellevuë, Aſſeſſeur au Préſidial.
1735 M. Regnaud, Avocat.
1737 M. Dubedat, Procureur du Roi au Bureau des Finances.
1738 M. Deſbarbalieres, Fils, Docteur en Médecine.

1738 M. De Maraffé, Major de la Place.
1739 M. l'Abbé de Langerie, Honoraire.
1745 M. Le Comte d'Etampes, Aſſocié.
1745 M. De Boiſragon, Lieutenant Particulier au Préſidial d'Angoulême, Aſſocié.
1747 M. Fontaine, Lieutenant Particulier du Préſidial de la Rochelle.
1747 M. Bompar, Médecin de l'Hôpital, en l'Iſle de Ré, Aſſocié.
1748 M. De Hillerin, Doyen du Chapitre.
1749 M. Jaillot, Supérieur de l'Oratoire, & Curé de Saint Sauveur.
1749 M. Le Marquis de la Chevalerye, Honoraire.
1750 M. De Haſtrel, Prévôt Général.

DISCOURS

DANS UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE,

le premier Mai 1748.

le goût trop vif qui régne dans la Littérature pour les choſes de pur amuſement.

Par M. GASTUMEAU, Directeur.

CE n'eſt pas une vaine curioſité qui attire des Spectateurs aux Séances publiques des Académies, de quoi pourroit-elle être ſatisfaite ? On n'y parle qu'à l'eſprit & à la raiſon, on en bannit le piquant de la Satyre, les Talens, l'Erudition, oquence même ne s'y montrent que ſous des ors modeſtes.

C'eſt d'un principe plus noble que part l'empreſ- ent du Public pour ces ſortes d'Aſſemblées. Il e les Arts, il protége les Artiſtes, il s'intéreſſe eurs productions. Juge éclairé, il croiroit ſe nquer à ſoi-même, s'il n'applaudiſſoit à des rts qui favoriſent les progrès du goût, du moins n'encourageoit de ſes regards ceux que leur eur a entraîné dans la carriere.

Quand les Académies veulent ſe flatter ſur l'utilité de leurs établiſſemens, elles n'oublient pas de mettre au rang de leurs ſuccès ce déſir même que le Public fait paroître pour l'accroiſſement de l'Empire Littéraire. Elles ſe félicitent de l'avoir inſpiré, d'avoir étendu la ſphére de la raiſon, d'avoir fait connoître à la Nation toutes ſes reſſources pour les Arts de génie, & ſur-tout d'avoir aſſujetti aux régles du beau & du vrai, un Peuple né ſpirituel, mais dont le feu & la vivacité l'emportoient ſouvent ſur la préciſion & la juſteſſe.

Que les Académies nous ayent procuré ces avantages, ou qu'on n'en ſoit redevable qu'à l'heureuſe étoile du ſiécle, il eſt certain qu'il n'y a jamais eu dans les eſprits plus de délicateſſe, plus de facilité, j'oſerois dire, plus d'attraits même pour les connoiſſances ſolides, ſi le goût de l'amuſement & du frivole n'étouffoit ces germes précieux.

Mon deſſein n'eſt pas d'exagérer ici les défauts de notre Nation, ni de ſouſcrire au ſentiment de ceux qui oſent avancer qu'elle ne peut faire dans les Sciences que des progrès médiocres.

Quand elle n'auroit pas donné dans tous les genres d'érudition des preuves éclatantes du contraire, nous ſçavons que du côté de l'eſprit & du génie rien n'y manque pour y réuſſir. Que faut-il pour épuiſer les Sciences les plus vaſtes & les plus profondes, pour y faire même des découvertes & enchérir ſur ceux qui en ont frayé les routes ? De l'activité, de la pénétration, de la facilité, de la juſteſſe : ces qualités forment le caractere du génie François, & peut-être l'emportons-nous à cet égard ſur les autres Peuples ; du moins s'accordent-ils ſur ce point, que le François porte dans les Sciences un goût délicat & méthodique, qui en les débarraſſant des inutilités que la vanité des premiers Sçavans

y avoit introduites, leur donne un ordre, une clarté qu'on ne voit guéres régner dans les écrits de nos voiſins.

Mais il faut l'avouer, de ſi heureuſes diſpoſitions demeurent aſſez ſouvent inutiles, par une façon de penſer qui parmi nous n'eſt que trop commune. L'amuſement & le plaiſir qui depuis long-temps ſemblent décider de tous nos goûts, tournent inſenſiblement les eſprits aux objets de pur agrément; on ne ſe plaît qu'aux ouvrages où tout eſt eſprit, ſentiment & delicateſſe; les recherches ſçavantes ſe négligent, ou n'occupent que le plus petit nombre.

Combien les ſuites d'un pareil préjugé doivent-elles être funeſtes aux beaux Arts! L'Auteur & le Lecteur en deviennent également les victimes. L'eſprit s'ammolit & perd le goût des choſes ſolides, & par une conſéquence néceſſaire on tarit enfin la ſource de ces agrémens pour leſquels on eſt ſi paſſionné.

A parler en général, il n'eſt point de Peuple où la mode & l'opinion ayent plus d'empire que parmi nous. On voit aſſez communément ailleurs des génies fermes qui heurtant de front les ſentimens reçûs, ſe font à eux-mêmes des régles de conduite qu'ils n'aſſujettiſſent jamais aux idées ou aux caprices des autres. Ils oſent être originaux au hazard de demeurer ſans imitateurs. Mais en France où le penchant pour l'imitation eſt ſi actif, ſi univerſel, & où la crainte du ridicule eſt peut-être la plus vive de toutes les craintes, une opinion reçûe eſt un tyran qui enchaîne le cœur & la raiſon: il n'y a plus de liberté, plus d'examen, il faut obéir & ſe laiſſer entraîner.

Je conviens que le préjugé contre lequel je m'éleve a des charmes bien ſéduiſans. Quoi de plus flateur pour l'homme de lettres qu'une érudition légere dont la varieté l'amuſe plus qu'elle ne l'oc-

cupe, qui n'offrant au cœur que ſes ſentimens ou ſes foibles lumieres, les lui peint encore avec les couleurs les plus riantes, & qui malgré le peu d'application qu'elle exige orne l'eſprit de connoiſſances auſquelles la vogue donne du prix !

L'attrait eſt ici d'autant plus puiſſant que l'eſprit, dégagé des réfléxions pénibles & accoutumé à courir rapidement ſur tous les ſujets, en devient plus facile, plus enjoué & dès-là plus propre à l'amuſement des autres. Une foule d'idées vives & mobiles qu'un ſimple coup d'œil ſur la ſurface des objets réunit, & que le goût met en œuvre, donne à l'eſprit une légereté, un brillant qui étonnent. De-là les ſaillies, les bons mots, les rapports finement ſaiſis, l'illuſion, l'allégorie, tous ces traits vifs qu'inſpire le déſir de plaire & qui ſont la baſe des converſations polies.

Sûr des ſuffrages du plus grand nombre avec un ſçavoir qui coûte ſi peu, l'homme de lettres ira-t'il au-delà ? Livrée à la liberté & à l'enjoüement, la France ſemble ſe repoſer du progrès des Arts ſur quelques ſolitaires & ſur les compagnies qui les cultivent par devoir. D'ailleurs comment ſe réduire à l'état auſtere & médiocre de Sçavant dans une Nation qui adore le plaiſir & l'opulence ?

Mais où doit conduire un préjugé ſi dangereux ? Vous en voyez les effets dans ces Ouvrages frivoles qui depuis quelque temps inondent la République des Letrres. Les Auteurs n'y cherchent point à nous rendre meilleurs, ils ne veulent que nous plaire. Eh ! par quelles routes y arrivent-ils ? Des Hiſtoires fabuleuſes, des Anecdotes incertaines ou inutiles, des Contes, des Romans, des Féeries : voila le fond de ces Ecrits. Le ſtile, les mœurs, les bienſéances y répondent à la gravité des ſujets. Les images les plus licentieuſes y ſaiſiſſent le cœur, tandis que l'eſprit

ſiſif y reçoit dès mains de la volupté des maximes qui allarment toutes les vertus.

Cependant ces Ouvrages, tout inutiles qu'ils ſont, la mode veut qu'on les liſe. Ils fourniſſent au plaiſir, c'en eſt aſſez; le beau ſexe les accrédite; il oſe les lire, du moins en ſecret; il oſe même ſe perſuader qu'indifférent pour le fond des choſes, il n'eſt touché que de l'art & de la maniere de l'Auteur.

Voila la partie la plus fertile de notre littérature, voila les ſources où il faut puiſer les objets dont on doit ſe remplir: à la place de ces Ouvrages immortels où brille la plus pure raiſon ornée de tous les agrémens de l'eſprit & de tout ce que l'imagination a de plus riche & de plus majeſtueux, on eſt obligé de conſacrer ſon temps & ſes études à des productions qui feront la honte de notre ſiécle, ſi jamais la poſtérité jette les yeux ſur ces mépriſables Ecrits.

Encore s'ils n'avoient cours que chez un certain Public toujours ſans conſéquence dans le jugement qu'on doit porter d'une Nation: mais ils ſe répandent parmi ce qu'on appelle le Monde poli, où il ſemble que le mérite d'être amuſant doive tenir lieu de tous les mérites.

Etrange opinion! Que faiſons-nous en préférant les objets de pur agrément aux connoiſſances utiles? nous éteignons inſenſiblement en nous la force & l'activité de l'eſprit, & nous en venons enfin à le dégoûter de toutes les occupations ſérieuſes. Car il en eſt des qualités du génie comme de celles du tempérament: une nourriture trop délicate, des ſoins exceſſifs, des commodités trop recherchées ſervent plutôt à l'affoiblir qu'à le former. Sans compter que l'habitude de ces rafinemens cauſe à la longue des dégoûts invincibles pour tout ce qui ramene à la ſage ſimplicité de la nature.

Les progrès de l'eſprit ne ſe développent que par

des opérations ſucceſſives & réitérées ; l'analyſe donne les principes, le raiſonnement mene aux conſéquences. Tout cela n'eſt qu'habitude, mais il faut la former. Si ces opérations ſont pénibles, ſi la Science qui fait l'objet de l'étude eſt appuyée ſur des notions fines & difficiles à ſaiſir, ſi elle a de la profondeur & de l'étendue, ſi elle préſente un ſyſtême bien lié dans toutes ſes parties qu'il faille embraſſer d'une vûe générale & appliquer à toutes les hypotheſes particulieres, ſi ſa marche meſurée & méthodique ne permet aucun écart ; alors l'eſprit exercé par la méditation & le raiſonnement s'éleve, s'étend, ſe fortifie : ſes vûes augmentent, ſa pénétration devient plus vive, ſes reſſorts plus fermes, ſes mouvemens plus ſouples : rien ne lui coûte, & il peut atteindre à tout ce que les connoiſſances humaines ont de plus recherché & de plus ſublime.

L'athléte accoutumé de bonne heure aux pénibles travaux de la lute ou de la courſe, ſe faiſoit un jeu de ces efforts, qui aux yeux des ſpectateurs tenoient du prodige. C'eſt l'exercice qui forme à tous les Arts. La main de l'ouvrier n'acquiert que par des progrès inſenſibles ces mouvemens dont la ſûreté, la légéreté & la juſteſſe produiſent les morceaux finis.

Des études frivoles, d'où le deſſein de plaire & d'occuper agréablement a banni tout ce qui peut gêner la réflexion, fourniront-elles de pareils ſecours ? Eſt-ce dans une inaction, dans une létargie preſque continuelle que l'eſprit acquerera l'habitude de penſer fortement & d'approfondir des ſujets difficiles ? Quelle application exigent de l'Auteur & du Lecteur quelques faits hiſtoriques noyés dans des ornemens fabuleux ou ſuperflus, l'art de peindre des ſituations délicates, d'enflammer l'imagination & le cœur, ouvrage dont la paſſion fait la moitié des frais, &

ſi l'on veut un peu plus de fineſſe & de liberté dans les penſées & dans le ſtile ?

Mais ne ſe doit-on pas à ſoi-même, ne doit-on pas à la Societé de perfectionner ſa raiſon & ſes talens ? eh ! en vérité eſt-ce par-là qu'on y peut réuſſir ?

Je n'ai garde de m'ériger en cenſeur du ſiécle : cependant qu'on y faſſe attention, jamais peut-être on ne vit régner dans les goûts, dans les mœurs, dans les caracteres plus de légéreté, plus d'inconſéquence qu'aujourd'hui. Tout eſt problême, hors le plaiſir & l'indépendance ; plus de régle, plus de contrainte, plus d'émulation pour les travaux utiles. Qu'on n'attende rien des ſentimens ; il faut que la néceſſité en tienne lieu, & que la Societé doive à des ſituations forcées ce qu'elle avoit droit de ſe promettre de la liberté & du choix.

C'eſt que l'eſprit eſt ſans principes, & que perdant peu à peu l'habitude du raiſonnement, comme l'idée des vertus, il devient ou aſſez foible pour ſe livrer aux premieres impreſſions, ou aſſez faux pour les juſtifier toutes.

Les Arts périſſent, s'écrioit un Ancien ; la jeuneſſe Romaine enivrée du goût des parures, conſume à perfectionner de vains ajuſtemens un temps qu'elle dérobe à l'étude ! Que n'eſt-ce là le ſeul défaut qu'on puiſſe reprocher à la Nation ! La facilité du génie la dédommageroit de cette perte.

Le dirai-je ? Ce rafinement, cette délicateſſe inſpirent enfin un dégoût univerſel & preſque inſurmontable pour les occupations gênantes : tous les devoirs en ſouffrent : une affaire de diſcuſſion, ſur-tout ſi elle eſt de quelque étendue, paroît un fardeau redoutable. On n'oſe le toucher ; & ſi l'on n'en approche, ce n'eſt que pour en voir les dehors, ſur leſquels on a ſouvent la témérité de décider.

Eh ! comment ramener au travail des gens qui mettent la pareſſe en ſyſtême, qui effrayés de l'idée ſeule de l'ennui croyent le trouver par-tout où le cœur n'eſt pas de la partie ; qui ſe formant à eux-mêmes je ne ſçai quelle philoſophie où l'indolence & le repos ſont érigés en préceptes, en viennent enfin à étouffer en eux l'émulation & l'ardeur pour la belle gloire : ſentimens généreux, dont la nature a fait preſque l'unique reſſort des grands ſuccès & des grandes vertus !

Mais, dit-on, le ſiécle eſt aujourd'hui plus éclairé que jamais, l'eſprit plus univerſel, plus délicat, il ſe fait remarquer dans toutes les conditions, dans toutes les profeſſions.

A la bonne heure : mais cela même n'eſt-il point un défaut de plus pour la Nation ? Je m'explique, à prendre les choſes en général, on ne peut trop déſirer les progrès de l'Eſprit quand ils marchent d'un pas égal avec le progrès des Arts & des Sciences. Mais ſi pour courir après l'Eſprit & tous les agrémens dont on le croit la ſource unique, on abandonne les connoiſſances utiles, on mépriſe la Science & les Sçavans ; on néglige la raiſon, le travail & le devoir, doit-on beaucoup ſe féliciter d'un pareil avantage ?

Où conduit-il en effet ? à rendre un Peuple aimable, facile, poli, humain ſi l'on veut ; car il faut paſſer cette vertu à des gens qui ne réclament qu'elle ; mais un Peuple qui ſera au même temps inappliqué, inutile, ſans conſtance, ſans mœurs, ſans caractere ; auſſi peu propre à inſpirer à ſes voiſins l'eſtime & la confiance qu'il eſt prêt d'être leur dupe dans les affaires d'intérêt.

Qu'on ſe rappelle les mœurs & le génie des Grecs, dans ces temps où la Poëſie, l'Art Oratoire, les moralités même de la Philoſophie avoient comme atteint

atteint leur dernier période. Le goût des Spectacles, l'oiſiveté, l'amour du plaiſir, la diſſipation, l'art de ſaiſir le ridicule formoient le caractere de ce Peuple. Il connoiſſoit peu les Sciences, il avoit même peu de reſſources pour s'y perfectionner ; les Philoſophes & les Grands en faiſoient miſtere au Peuple : le Conquérant de l'Aſie crut devoir revendiquer pour lui ſeul toutes les découvertes d'Ariſtote.

Que parut la Grèce aux yeux des autres Peuples à meſure qu'elle en fut plus connue ? Une Nation à la vérité ſpirituelle, délicate, polie, qui ſeule gardoit le dépôt des beaux Arts, mais chez qui régnoient des vices révoltans, la raillerie, la fourberie, le mépris des bonnes Loix, une recherche exquiſe dans tous les Arts ſuperflus, mille beſoins inutiles que les ſatyriques Romains nous peignent avec indignation, & qu'on ne peut attribuer qu'à la frivolité de ce Peuple, qui une fois ſorti des bornes de la nature couroit ſe précipiter dans tous les excès.

Que faiſons-nous ? Nous manquons certainement le but : car enfin des eſprits amollis & ſans culture doivent épuiſer bien vîte tout ce qu'ils ont de reſſources pour nous amuſer & nous plaire. Les plus heureux génies ont leurs bornes, & quelque fécondité qu'ils ayent, leur fond s'altére par les productions, ſi des ſecours étrangers ne les renouvellent.

Eh ! où puiſera-t'on ces ſecours ailleurs que dans les Sciences ? Ciceron vouloit que ſon Orateur les poſſédât toutes : il ne ſe promettoit que des ſuccès médiocres de ceux qui ſe fioient à leur ſeul génie.

C'eſt que l'Eloquence ne peut ſe ſoutenir ſans une imitation exacte de la nature, ſans une abondance majeſtueuſe d'idées, de tours, d'expreſſions qui nous rendent ſes traits ſous autant de formes, qu'elle varie elle-même ſes mouvemens & ſes opérations. Le coup

d'œil d'un homme ſeul peut-il embraſſer le contour d'un tableau ſi vaſte ? Ou plutôt accablé de la multitude des objets aura-t'il aſſez d'activité pour les diſcerner tous ?

Il faut donc ſe livrer à des Guides, les écouter, penſer d'après eux, s'enrichir de leurs découvertes. Sans cela on doit s'attendre à tous les défauts d'eſprit inſéparables de l'ignorance, mépriſes, ſtérilité, vûes fauſſes, ſentimens outrés, & tous ces égaremens où donnent la plûpart de ceux qui trop occupés de leurs talens naturels oſent négliger les grands modeles, & marcher ſans eux dans des routes inconnues.

Ce que je dis de l'Eloquence doit s'appliquer à tous les Arts qui contribuent à l'agrément : il faut pour les ſoutenir recourir à ces Sciences mêmes dont on croit qu'ils inſpirent le dégoût. Quelle étendue de connoiſſances, quelle littérature, quelle étude des bons originaux dans tous les modernes qui ont illuſtré l'empire des Lettres ! Ceux même qui réuſſiſſent le mieux dans les ouvrages contre leſquels je parle, ne doivent-ils pas à l'étude les traits brillans qui y ſont répandus, la douceur du coloris, & je ne ſçai quel air de maître qui malgré lui décéle l'Auteur, & fait regretter les momens qu'il perd à des occupations de ce genre ?

On objectera ſans doute que le ſérieux des Sciences eſt incompatible avec les graces & l'enjouement, qu'une application laborieuſe deſſéche l'eſprit, & lui fait perdre cette fleur, cette vivacité, ſi propres à en relever le prix.

L'étude, à la vérité, peut produire cet effet, elle le produit même ſûrement ſur ceux qui portant dans les Sciences plus d'ardeur que de génie, ſe conſument en travaux pénibles & infructueux. Toujours au-deſſous de leur objet, incapables de ſaiſir les principes & le fond des choſes, de découvrir dans une Science le terme où elle s'arrête, ſes foibles

& ſes obſcurités, comme ſes clartés & ſes évidences; ils en ſont réduits à ſe charger la mémoire d'opinions & de faits, Echos ou Hiſtoriens idolâtres des ſentimens d'autrui, ſans pouvoir ſe faire à eux-mêmes aucun ſyſtême qui leur ſoit propre. Alors la carriere n'ayant plus de bornes, la longueur du travail jointe à une ſolitude opiniâtre, épuiſera infailliblement le peu de forces qui reſte : trop heureux ſi l'ignorance des bienſéances, l'ivreſſe du ſçavoir, l'orgueil inſéparable des hommes médiocres ne les livrent à tout l'ennui & à tout le ridicule de la pédanterie.

Mais qu'on ne craigne rien de pareil pour les bons eſprits; car ou leur facilité les porte à tout, ou par une eſpéce d'inſtinct ils ſentent tout d'un coup juſqu'où ils peuvent atteindre, & ne s'engagent point dans des Sciences qui ſe refuſent à leur pénétration. Ainſi ils ſe prêtent plutôt à l'étude qu'ils ne s'y livrent, & toujours ſupérieurs au genre qu'ils ont choiſi, leur application ne leur dérobe rien de la liberté & des graces du génie.

Ce n'eſt point là un tableau d'idée. Nous avons encore de ces Sçavans aimables, qui aſſujettiſſant l'érudition à un goût exquis, ſçavent la dégager de ce qu'elle a ou d'épineux ou de trop profond, qui prenant ſur eux tout le dégoût des recherches, n'apportent dans le commerce du monde que les idées vives & les ſentimens agréables qu'elles leur ont fait naître; quelle fécondité, quel naturel, quelle ſolidité dans tout ce qui ſort des mains de ces hommes cultivés par le ſçavoir ! que l'on en rapproche ces miſérables Ecrits où l'affeterie du ſtile & des penſées cache le vuide & l'ignorance de l'Auteur, pourront-ils ſoutenir la comparaiſon ?

A quel étrange paradoxe ces nouveaux Auteurs ont-ils accoutumé la Nation ! Quoi ! des eſprits noyés

dans la moleſſe, redoutant l'inſtruction & le travail, dédaignant le travail des grands maîtres, auront les mêmes reſſources, le même ſuccès que des eſprits ſolides, laborieux, exercés dans tous les Arts, qui joignent à la richeſſe de leur propre fond des tréſors ramaſſés par les plus beaux génies du monde!

Il faut pour réuſſir dans les Ouvrages les plus méchaniques, des préceptes, de l'imitation, de l'habitude; & pour s'élever aux Arts les plus ſublimes, pour plaire & ſe rendre utile à un ſiécle poli, on n'aura beſoin ni d'inſtruction ni de modéle! Peintres téméraires, que vous ſert l'entente du coloris, ſi à chaque inſtant les ſujets vous manquent, ſi dépourvus de fond & d'invention vous en êtes réduits à peindre des caprices ou des groteſques? Croiroit-on qu'un ſyſtême ſi inſenſé pût devenir dans la pratique la régle de conduite de preſque tout un Peuple?

Je dis dans la pratique: car malgré les efforts qu'on paroît faire pour ſe ſouſtraire à la raiſon, on l'écoute encore aſſez pour appercevoir le déſordre, peut-être même pour en rougir.

L'expérience fera le reſte: malgré le penchant rapide qui entraîne la Nation à l'amuſement & au plaiſir, elle verra enfin qu'on lui donne le change, & qu'il eſt des amuſemens plus ſolides & plus dignes d'elle. Si la légereté & la folie ont droit de temps en temps de dominer ſes goûts, ce n'eſt qu'un empire paſſager qui ne preſcrira jamais contre celui de la ſageſſe & de la raiſon.

DISSERTATION

Sur les cauſes & les ſuites de l'Eſclavage chez les Romains, les Gaulois & les Francs, & ſur les moyens employés en France depuis pluſieurs Siecles pour y ramener la liberté,

Lûe dans l'Aſſemblée publique du 5 Mai 1750, par M. ARTUS, *Maréchal de Camp, Directeur des Fortifications, Chancelier de l'Académie.*

RIEN n'étoit plus convenable au génie de notre Nation, & ne doit en même temps lui faire plus d'honneur, que d'avoir proſcrit la Servitude, contraire à l'humanité. Nous verrons ici par quels dégrés on a écarté en France ce fleau de la Societé, & ce qui dans quelques Provinces du Royaume reſte encore des traces de la ſervitude.

Perſonne n'ignore que la Servitude a été définie par les Romains, un Etabliſſement du droit des gens, par lequel quelqu'un eſt ſoumis contre ſa liberté naturelle, à la puiſſance d'autrui. Inſtit. de Juſt. liv. 1 tit. 3.

Le nom de Serf, qui le croiroit ? étoit un nom de faveur dans ſon origine : il ſignifioit l'indulgence qu'avoient eue les Généraux d'Armée, de conſerver des Priſonniers de Guerre, au lieu de les vendre ou de les tuer ; on n'imagineroit pas qu'un Peuple ſi ſage ſe fût fait un mérite de ne pas tuer, ou faire tuer de ſang froid des hommes pris les armes à la main, combattant en braves Guerriers pour la cauſe commune & pour la conſervation de leur Patrie. Saint Auguſtin loue les Goths de ce qu'ils épargnoient les Cité de Dieu liv. 1, ch. 1

Priſonniers qui leur demandoient la vie, ou qui ſe réfugioient dans les Temples; ces Peuples croyoient qu'il ne leur étoit pas permis d'uſer à la rigueur du droit que ſembloient leur donner les loix de la guerre: tel étoit l'aveuglement des Romains, qu'ils donnoient à cette prétendue indulgence de faire des Eſclaves, l'autorité & le nom d'une conſtitution du droit des gens.

Par là ſe multiplierent les races de Serfs : des hommes & des femmes qui avoient été pris ſur l'Ennemi ne pouvoient donner naiſſance qu'à des infortunés deſtinés à porter des fers, & à ſervir des Maîtres durs & impitoyables, qui comptoient d'un côté des troupeaux de Moutons & de Bœufs, & de l'autre des troupeaux d'Hommes, s'arrogeant ſur les uns & ſur les autres le droit de vie & de mort. C'étoient indiſtinctement leurs revenus & leurs richeſſes, & les frais d'une nourriture très frugale, étoient preſque comptés au rang des dépenſes faites pour l'entretien des fermes & des maiſons.

Mais ce qui eſt bien plus ſurprenant, c'eſt que ce prétendu droit des gens ne faiſoit pas ſeul des Eſclaves. Les Loix Civiles avoient encore autoriſé une Servitude volontaire dans ſon principe ; lorſque des hommes libres étoient aſſez lâches pour ſe vendre dans toute la préciſion du terme. On convenoit du prix ; & dès qu'il étoit touché, l'homme vendu ceſſoit d'être libre, il ne lui étoit plus permis de revenir contre le marché, les Loix le lui défendoient.

Il fut fait outre cela un Senatus-Conſulte ſous l'Empire de Claude, par lequel on ordonna que les femmes qui auroient l'indigne foibleſſe de ſe livrer à des Eſclaves, ſeroient réduites à la ſervitude ; Tacite
In. l. 12. 53. fait mention de cette délibération. Elle fut fondée ſur ce que les femmes incontinentes ſembloient re-

noncer à la liberté, & conſentir à ſe rendre Eſclaves; mais comme cet Eſclavage étoit proprement une peine, les enfans qui naiſſoient de ces ſortes de conjonctions étoient réputés affranchis. Cette Loi fut enſuite renouvellée par Veſpaſien, & s'obſerva long-temps dans les Gaules, même depuis la conquête qu'en firent les François, comme l'obſerve le ſçavant M. Bignon dans ſes Notes ſur Marculphe. Liv. 2. c. 23. Yves de Chartres l'obſerva dans ſon temps, ſuivant ſon Epître 221. Mais en Orient l'Empereur Juſtinien fit une Loi expreſſe pour abolir ce Senatus-Conſulte, qu'il jugea contraire aux mœurs du Chriſtianiſme.

Les Loix Civiles n'admettoient pas ſeulement les Eſclaves volontaires, elles ſoumettoient encore les Débiteurs inſolvables à ſubir la dure Loi de l'Eſclavage, ainſi que l'établirent les Loix des Douze Tables, ce Recueil ſi révéré que Ciceron préféroit à toutes les Bibliotheques des Philoſophes.

De la multitude d'Eſclaves qui ſe trouvoient dans les maiſons des riches & des grands, il réſultoit un danger évident pour la vie du Maître qui avoit droit de punir & de châtier à ſon gré, ſans que perſonne y pût trouver à redire. Pour obvier à cet inconvénient, il fut établi par un Décret rigoureux, mais néceſſaire, que ſi le Maître étoit aſſaſſiné chez lui, tous les Eſclaves qui ſe trouveroient dans ſa maiſon ſubiroient ſans diſtinction la peine de mort. Tacite en rapporte une exemple mémorable dans ſes Annales. Il obſerve que ſous l'Empire de Neron, Pedanius Secundus Préfet, ou Gouverneur de Rome, fut tué par un de ſes Eſclaves, ſoit parce qu'après être convenu du prix de ſa liberté, il la lui avoit refuſée, ou peut-être par un tranſport de jalouſie de l'Eſclave qui ne vouloit point avoir ſon Maître pour rival; & comme il étoit queſtion de conduire au ſupplice Liv. 14. N. 42.

tous les Eſclaves qui s'étoient trouvés dans le Palais du Gouverneur, au nombre de quatre cens, la populace ſe révolta, prévenue qu'il n'y avoit qu'un ſeul coupable, & que tous les autres qu'on alloit punir étoient innocens ; ce qui donna lieu à une Aſſemblée du Sénat, dans laquelle Caius Caſſius, malgré l'inconvénient & l'apparente injuſtice qu'il y avoit à punir ce nombre conſidérable d'hommes & de femmes qui n'avoient eu nulle part à l'aſſaſſinat, ſe détermina pour la régle & l'ancien uſage, que le ſalut des Grands & de preſque tous les Citoyens rendoit indiſpenſable. Accordez l'impunité, dit-il, qui eſt-ce qui trouvera une défenſe aſſurée dans ſa dignité, puiſque la Préfecture n'a pas garanti Pedanius ? Combien faudra-t-il d'Eſclaves qui veillent à notre conſervation, ſi le nombre de quatre cens n'a pas empêché que le Gouverneur n'ait été aſſaſſiné ? Il avoit refuſé la liberté à l'Eſclave après la lui avoir promiſe, & en avoir fixé le prix, dirons-nous pour cela que l'Eſclave avoit eu droit de ſe venger du Maître ? Caſſius perſuada le Sénat ; on convint que le génie des Eſclaves étoit toujours ſuſpect, qu'à la vérité pluſieurs innocens périroient ; mais que quand on décime les Troupes, il ſe trouve de braves & bons Soldats qui tirent au ſort, & qui par-là ſont expoſés à porter la peine des autres. On reconnut enfin que les grands exemples introduits pour l'utilité publique étoient légitimes, quoique ſujets à renfermer toujours quelque injuſtice contre des particuliers.

Neron, inſtruit de la révolte, donna des ordres pour la ſûreté de l'exécution, & fit des défenſes expreſſes au Peuple de la troubler. Mais ſur ce qu'un Sénateur fut d'avis que les Affranchis mêmes fuſſent ſoumis à la peine, il dit ces paroles mémorables, dignes d'un Empereur tendre & compatiſſant, & non du

plus cruel de tous les hommes ; il ſuffit que la régle & l'uſage n'ayent pû céder à la pitié & à la commiſération, ſans ajouter à cette régle de nouveaux dégrés de ſéverité.

Il y avoit donc des Affranchis ; c'étoient ceux que les Maîtres avoient bien voulu ſouſtraire à leur puiſſance, par la manumiſſion. Je ne m'arrêterai point à marquer les différentes manieres d'affranchir les Eſclaves, ni les ſuites & les droits qui réſultoient de l'affranchiſſement ; j'obſerverai ſeulement à cet égard, que les Loix elles-mêmes, quelques favorables qu'elles fuſſent en général à la liberté, preſcrivirent des bornes à l'exceſſive généroſité des Maîtres, pour veiller aux intérêts de leurs Créanciers. Ces derniers en effet ſe trouvoient ſouvent fruſtrés de leurs créances, par des affranchiſſemens immodérés qui ruinoient leurs Débiteurs, puiſque les Eſclaves faiſoient une partie de leur bien & de leur fortune.

Au reſte il ſe trouvoit ſouvent parmi les Eſclaves des génies ſupérieurs, & il y a eu des Affranchis, comme les Pallas & les Narciſſes, qui devenus Maîtres à leur tour, par le crédit abſolu que leur donnoient leurs Maîtres, ont décidé des affaires les plus importantes, & du ſort même des Empires. Que ne dirions nous pas des Ouvrages merveilleux que des Affranchis ont produits, de ceux de Térence entr'autres l'Affranchi, & auparavant l'Eſclave de Terentius Lucanus, Sénateur Romain, qui lui fit donner une excellente éducation ? Ce Poëte, qui en recevant la liberté, prit le nom de ſon Patron, étoit né à Carthage, & il brilla dans Rome ; on admira ſes Comédies où régnoient le bon goût, la délicateſſe, & une pleine connoiſſance des mœurs & des ridicules des hommes de ſon temps ; les productions de l'Affranchi furent attribuées aux plus beaux

Eſprits de Rome, qui étoient auſſi de très-grands Seigneurs, Scipion & Lælius. Ses envieux le lui reprocherent, & il répondit à leurs reproches d'une maniere fort ingénieuſe ; qu'il eſt glorieux pour Terence, dit-il dans ſon Prologue des Adelphes, de plaire à ceux qui vous plaiſent, à tous & au Peuple Romain, & qui dans la paix & dans la guerre ont rendu des ſervices eſſentiels à la République, ſans en être pour cela devenus plus fiers !

Bodin dans ſa République développe fort bien les cauſes & les effets de l'Eſclavage. « D'autant, » dit-il, que tout le monde eſt rempli d'Eſclaves » hormis un quartier de l'Europe, qui les reçoit déja » peu à peu, il eſt ici beſoin de toucher, & de la » puiſſance des Seigneurs envers les Eſclaves, & des » inconvéniens & incommodités qui réſultent de re- » cevoir des Eſclaves, qui eſt un point de conſé- » quence, non-ſeulement à toutes les Familles en » général, mais auſſi à toutes les Républiques. Or » tout Eſclave eſt naturel ; ſçavoir, engendré de femme » Eſclave, ou fait par droit de guerre, ou par crime, » qu'on appelle Eſclave de peine, ou qui a eu part » au prix de ſa liberté, ou qui a joué ſa liberté, comme » faiſoient anciennement les Peuples Germains, ou » qui volontairement s'eſt voué d'être Eſclave perpé- » tuel d'autrui, comme les Hébreux le pratiquoient. » Le Priſonnier de guerre étoit Eſclave du Vainqueur, » qui n'étoit pas tenu de le mettre à rançon, ſi autre- » ment n'étoit convenu, comme il fut fait anciennement en Gréce, que le Barbare, Priſonnier de » guerre, pourroit être mis à la chaîne & retenu » comme Eſclave ; mais quant au Grec, qu'il ſeroit » mis en liberté en payant par lui une livre d'or.

Par l'ancienne Ordonnance des Etats de Pologne, il eſt arrêté que tous les Priſonniers Ennemis faits de bonne guerre, demeureront Eſclaves du Vain-

queur, ſi le Roi n'en veut pas payer deux florins par tête, mais que celui à qui la rançon du Priſonnier a été payée, eſt tenu de le mettre en liberté ayant reçû le prix; autrement il le peut garder, non comme Eſclave, mais comme Priſonnier, ſuivant l'ancienne Loi pratiquée dans la Gréce, & enſuite dans tout l'Empire Romain. « Quant aux Débiteurs »Priſonniers de leurs Créanciers, ajoute Bodin, »encore qu'il fût permis par la Loi des Douze Ta»bles, les démembrer en piéces pour les diſtribuer »aux Créanciers, qui plus qui moins, comme au ſol »la livre, ſi eſt-ce toutefois, que s'il n'y avoit qu'un »Créancier, il ne pourroit lui ôter la vie, & moins »encore la liberté, qui étoit plus chere que la vie.

Mais cette Loi des Douze Tables fut bien-tôt caſſée à la requête des Petilius Tribuns du Peuple, qui firent ordonner que dorénavant le Débiteur ne ſeroit adjugé au Créancier, & qu'il ne pourroit être par lui retenu pour dette, ſauf à lui à ſe pourvoir par ſaiſie des biens & autres voyes de Juſtice, ainſi qu'il verroit être à faire par raiſon, laquelle Loi demeura inviolable pendant ſept cens ans, & juſqu'au régne de Diocletien, qui la fit publier de rechef ſous peine de la vie.

La marque principale de l'Eſclavage étoit d'avoir la tête raſée; le bonnet étoit celle de l'Affranchiſſement & de la Liberté. Plutarque dans la Vie de Jules Ceſar obſerve que Brutus après l'aſſaſſinat de cet Empereur, fit battre une Monnoye au bonnet, pour marquer qu'il avoit affranchi le Peuple Romain. Suetone rapporte auſſi, qu'après la mort de Néron, le Peuple témoigna tant de joye, qu'il courut dans toute la Ville ayant le bonnet ou une eſpéce de chapeau ſur la tête, comme s'il venoit d'être affranchi. On trouve encore qu'Eumenes, après la mort de Mitridate alla à Rome, & entra

dans le Sénat ayant le bonnet ſur la tête, pour faire connoître qu'il tenoit ſa liberté du Peuple Romain. L'anneau d'or étoit auſſi la marque de l'homme libre, au lieu que l'Eſclave ne pouvoit porter que l'anneau de fer, & ce droit de porter l'anneau d'or, n'étoit accordé par le Prince qu'à ceux qui étoient déja Affranchis ; l'Empereur Commode déclara même que ceux qui l'auroient obtenu ſans le conſentement du Patron, en ſeroient privés.

Il n'y a plus lieu de croire que les Romains permiſſent aux Eſclaves de porter les armes & d'aller à la guerre, à moins que ce ne fût dans les cas d'une extrême néceſſité. En effet Ceſar rapporte dans ſes Commentaires de la Guerre Civile, que quand la nouvelle de ſes progrès dans l'Italie, & ſon arrivée dans la Pouille ſe fut répandue, Pompée pour augmenter ſes Troupes, arma des Eſclaves & des Bergers, mais ce ne fut évidemment qu'à cauſe du preſſant beſoin.

Il y avoit auſſi beaucoup d'Eſclaves parmi les Gaulois, c'étoit même le plus grand nombre, & ſans doute que l'origine de leur ſervitude n'étoit pas différente. Ceſar fait mention des Eſclaves volontaires qui ſe vendoient aux Nobles, parce qu'ils étoient accablés de dettes ou chargés de redevances trop onéreuſes, ou opprimés par les Grands. Ces Nobles étoient ou Druides ou Chevaliers. Les premiers chargés des affaires de la Religion & du culte de leurs Dieux, étoient tout puiſſans par l'importance de leurs fonctions ; les Chevaliers ne s'occupant que des armes, dominoient par la terreur.

Comment. l. 6.

Ce même Auteur fait la comparaiſon des Germains & des Gaulois auſquels on donne la même origine, & il remarque pluſieurs différences dans les mœurs de ces Peuples, ſans nier cependant qu'il y eut des Eſclaves parmi les Germains. Ils n'avoient point de

Druides qui préſidaſſent aux choſes divines, comme chez les Gaulois, ils ne ſacrifioient point, & ils ne reconnoiſſoient d'autres Dieux que les Eſtres qui frappoient leurs ſens & qui leur étoient évidemment de quelque ſecours ; comme le Soleil, la Lune, Vulcain ou le Feu ; du reſte ils ne s'occupoient que de la chaſſe ou de la guerre. Tacite, des mœurs N. 24.
des Germains, obſerve que ces Peuples avoient tant d'ardeur & de goût pour le jeu, qu'après avoir tout perdu, ils ſe jouoient eux-mêmes, avec une pareille témérité de gagner ou de perdre. Ne pourroit-on pas reconnoître à ce trait, entr'autres, que les Francs ont tiré leur origine des Germains ? Non qu'ils ſe jouent eux-mêmes, cette idée n'étant pas compatible avec celle de la Franchiſe & de la Liberté qui fait leur principal caractere, mais par la fureur & l'aveuglement de quelques-uns de leurs deſcendans, qui mettent, pour ainſi dire, toute leur fortune dans un cornet ou ſur une carte, & la font dépendre d'un coup de dez ou d'un arrangement fortuit. Le Vaincu, ajoute Tacite, ſe laiſſoit lier pour être mis en vente ; c'étoient de véritables Eſclaves que l'on mettoit dans le commerce, & les Vainqueurs ne tardoient pas de s'en défaire, pour ſe délivrer de la honte d'avoir remporté de pareilles Victoires.

A l'égard des autres Eſclaves, continue Tacite, ils n'étoient pas aſſujettis comme parmi les Romains, à des ſervices marqués & particuliers ; mais ils étoient fixés dans des terres qu'ils faiſoient valoir, à la charge de redevances conſidérables, en grains, en beſtiaux, en habits ; ils avoient leurs maiſons, leurs femmes & leurs familles, les Maîtres ne les traitoient pas avec ſéverité, & ne ſe portoient que rarement à les punir.

Telles étoient les mœurs des Germains par rapport

aux Eſclaves. Les Francs, ſortis du même Pays pour faire la conquête de la Gaule, ont gardé à peu près les mêmes manieres de vivre, & ce n'a été que long-temps après cette conquête que les Eſclaves de corps ont été connus, ou du moins multipliés en France. Les cauſes en ſont rapportées par Philippe de Beaumanoir, ſur les anciennes Coutumes de Beauvoiſis, Auteur reſpectable; c'étoit le Baillif de Robert Comte de Clermont, l'un des Fils de Saint Louis, le Chef auguſte de la Maiſon de Bourbon, heureuſement régnante; cet Auteur écrivoit en l'année 1283. L'époque me diſpenſe de rapporter les termes propres du texte, j'en rendrai ſeulement le
Chap. 45. ſens. Il obſerve donc que les ſervitudes de corps s'introduiſirent en différentes manieres; premierement, quand les Sujets étoient avertis par le Seigneur de l'accompagner à la guerre, ceux qui manquoient de ſatisfaire aux invitations ſans cauſe légitime, demeuroient Serfs à toujours, eux & leur poſtérité, ce qui en produiſit une grande quantité. La dévotion n'étoit pas une cauſe moins propre à faire des Eſclaves; elle obligeoit pluſieurs perſonnes à ſe donner eux & les leurs, avec tous leurs biens aux Saints & aux Saintes, *& c'eſt ainſi que la malice des hommes*, ſuivant cet Auteur, *abuſa de la piété des Fidéles, au grand dommage de leurs deſcendans & héritiers.*

La pauvreté fit encore beaucoup d'Eſclaves volontaires; ceux qui manquoient de tout ſe donnoient aux Seigneurs moyennant une ſomme convenue: quelquefois auſſi la haine des Seigneurs trop puiſſans & trop durs, mettoit dans la néceſſité de ſe rendre Eſclaves d'autres Seigneurs. Telles ont été, continue Beaumanoir, les cauſes des Servitudes de corps qui ont paru en France, encore que chacun ſoit Franc ſuivant le Droit Naturel. A quoi il ajoute, qu'il y

avoit telles Terres ſur leſquelles des Francs, non Gentilshommes d'origine, ne pouvoient pas demeurer impunément un an & jour ſans devenir Serfs du Seigneur; ce qui s'obſerve encore dans le Pays de Bourgogne.

Il paroît conſtant par le témoignage des Auteurs, que ſous les deux premieres Races de nos Rois, la France ne fut occupée & habitée que par des perſonnes libres, qui cependant avoient ſous leur puiſſance quelques Eſclaves véritables. Gregoire de Tours diſoit à la Reine Brunehaut, qu'il étoit ſurpris qu'elle permit à des Juifs, dans ſon Royaume, d'avoir des Eſclaves Chrétiens. Au reſte il y avoit tels Serfs dont la condition & l'état n'étoient pas incompatibles avec la liberté; c'étoient des eſpéces de Colons ou Fermiers attachés à la Glebe, ainſi que l'obſerve M. Bignon ſur Marculphe; mais ſous la troiſiéme Race, par les cauſes qui ont été marquées d'après Beaumanoir, & ſur-tout par l'établiſſement des Fiefs, toute la France, à l'exception des Seigneurs, des Eccléſiaſtiques & des Poſſeſſeurs de Fiefs, fut ſoumiſe à la ſervitude de corps & d'héritages, juſqu'au temps où cette Servitude fut abolie inſenſiblement & par dégrés, ne laiſſant que deux ſortes de perſonnes, des Nobles & des Roturiers.

Selon Caſeneuve, le partage qui ſe faiſoit du Royaume entre les Enfans des Rois, les guerres cruelles, que ſe firent les deſcendans de Charlemagne & qui épuiſerent l'Etat, la foibleſſe des Rois contraints de demander du ſecours à leurs Sujets ſans pouvoir l'exiger d'autorité; la puiſſance des Seigneurs Gouverneurs des Provinces, qu'il étoit difficile de contenir dans le devoir, & qui ſe rendoient redoutables, même à leur Souverain, furent les vrayes cauſes de la perte de la Liberté. Liv. 1. ch.

Ces Seigneurs abuſerent des Sermens de fidélité,

des Main-mortes & des droits de Fief ; ils abolirent les anciennes Loix, & ſe firent de vrais Eſclaves de corps, leſquels dans leurs héritages main-mortables ne ſe ſuccédoient les uns aux autres, que quand ils étoient en communauté, & c'eſt ce qui s'obſerve encore dans quelques Coutumes ; comme celles d'Auvergne, des Duché & Comté de Bourgogne & autres.

Les Servitudes perſonnelles ſe multiplierent ſi fort dans les Provinces, que les grandes Villes même n'en furent pas exemptes. Dubreuil, dans ſes Antiquités de Paris, rapporte l'Acte de Manumiſſion ou d'Affranchiſſement des habitans du Fauxbourg Saint Germain des Prés. La Servitude s'étoit introduite dans les Villages des environs de Paris ; comme Verrieres, Fontenay, Huiſſons : Humbert d'Aſnieres affranchit Guillaume Chevalet & toute ſa famille, & les donna à la Chartreuſe de Montmerle ; ce qui n'étoit qu'un changement de main & de Seigneur, & non un affranchiſſement véritable ; & ce Seigneur ſi généreux en apparence, retint ſuivant la coutume, le tiers des biens des prétendus Affranchis, qui demanderent ce changement avec inſtance, ſoit pour être à l'Egliſe, ſoit pour faciliter leur mariage.

Page 365. ed. de 1712.

Du Cange dans ſon Gloſſaire, *Verbo Maritagium*, dit que quand les Eſclaves vouloient ſe marier n'appartenant pas au même Maître, ils ſollicitoient ces ſortes de changemens. Guibert, dans ſa Vie, obſerve que le Chapitre de Laon fit des reproches à ſon Evêque, ſur ce qu'il lui étoit échappé de dire au Roi que le Chapitre ne méritoit pas beaucoup de ménagement, comme venans preſque entiérement de la Servitude Royale.

Il eſt temps de remarquer par quelles voyes les Servitudes ont été diminuées, & enfin abolies. Sur la fin du onziéme ſiécle & dans le douziéme, nos Rois

Rois qui avoient des Eſclaves dans leurs Domaines commencerent par les affranchir, enſuite ils établirent des Communes dans les Villes, ce qui produiſit de grands avantages à l'Etat. Les habitans payoient des ſommes conſidérables pour obtenir ce droit de Communes, qui les affranchiſſoit & qui leur donnoit des Citoyens & des hommes d'une condition pareille à la leur pour Juges. Ces établiſſemens allarmerent les Seigneurs, dont les terres devenoient déſertes par le grand nombre de leurs Sujets qui ſe réfugioient dans les lieux de Franchiſe; mais les efforts qu'ils firent pour ôter aux Villes le droit de Communes, ne ſervirent qu'à hâter la deſtruction de leur tyrannie. Guibert dans ſa Vie, rapporte entr'autres exemples, qu'un Evêque de Laon fut tué pour avoir voulu faire révoquer le droit de Communes que les Bourgeois avoient obtenu. Ceux d'Amiens étant expoſés à la fureur de leur Comte qui prit les armes contr'eux, furent ſecourus par les Troupes du Roi. C'eſt le ſecond avantage que les Rois tirerent des Communes, ils reprirent le droit de Souveraineté ſur les terres des Seigneurs. Il eſt dit de Louis VIII, pere de Saint Louis, ſur ce qui ſe paſſa dans la Ville d'Auxerre, qu'il réputoit les Villes dans leſquelles il y avoit des Communes comme à lui appartenantes; ainſi les Rois acquirent les Peuples des grandes Villes, & changerent par-là en Soldats les nouveaux Affranchis; ce qui prouve en paſſant, que les Serfs ne pouvoient pas porter les armes.

Enfin les Communes dépeuploient tellement les terres des Seigneurs, que pour ſe conſerver leurs Sujets, ils ſe virent obligés d'accorder eux-mêmes des affranchiſſemens qui n'avoient pourtant pas les mêmes avantages que les Communes. En effet ces Communes, comme il a été obſervé, étoient ſous la protection du Roi, & donnoient aux Bourgeois

leurs Maires, leurs Echevins & leurs Juges, qui étoient tirés de leur corps même. Malgré cela néanmoins on voit encore dans quelques Provinces des veſtiges de l'ancienne ſervitude de corps & d'héritages; ſoit que les Peuples de ces Provinces ayent préferé la domination de leurs Seigneurs adoucie par la conceſſion de quelques droits, ſoit que l'énorme puiſſance des Seigneurs ait retenu leurs Sujets par la crainte : on ſçait qu'elle étoit la puiſſance des Comtes de Champagne & des Ducs de Bourgogne, lors de l'établiſſement de ces Communes.

La Champagne, l'Auvergne, le Nivernois, le Duché & Comté de Bourgogne.

Ce qui eſt reſté de la Servitude dans ces Provinces conſiſte, outre les corvées & les bannalités, dans les droits de Main-morte plus ou moins étendus, ſelon que les Seigneurs ont eu plus ou moins de principes de modération & d'équité. Mais quelque onéreux que nous paroiſſent ces droits aujourd'hui, la condition de ceux qui y ſont ſujets n'a rien de comparable avec celle des anciens Serfs. Au reſte, il ne faut pas regarder comme droits toujours ſubſiſtans, ceux que certaines Coutumes attachent à l'état de Mortaillable ; il en eſt pluſieurs que les Arrêts de leurs Souverains ont ſupprimés ; & en général on peut dire que de tous ceux qui reſſentent la Servitude perſonnelle, les Seigneurs n'en ont conſervé la jouiſſance, qu'autant qu'ils ont été fondés en Titres exempts de tout ſoupçon d'oppreſſion.

Dans l'Anjou & le Maine les Servitudes furent peu en uſage, peut-être par le ſoin qu'eurent les habitans de ces deux Provinces, en recevant les établiſſemens de Saint Louis pour Loix, de retrancher ce qui concernoit les Servitudes de corps ; mais plus vraiſemblablement la jouiſſance de leur liberté doit être attribuée à l'éloignement des Seigneurs de ces Provinces. Les Rois d'Angleterre & les Ducs

de Guyenne, qui les ont poſſédées ſi long-temps, avoient intérêt de traiter les Peuples doucement, pour gagner leur bienveillance, & les empêcher de ſe mettre ſous la protection des Rois de France.

La maxime établie, dans les Pays de Servitude étoit qu'il n'y avoit que Dieu ſeul pour Juge entre le Seigneur & le Serf, au lieu que le Vaſſal pouvoit ſe pourvoir devant le Seigneur Suzerain, comme l'a obſervé Pierre Desfontaines, qui vivoit ſous Saint Louis. *Par notre uſage n'a-t'il entre toi & ton vilain Juge, fors Dieu, tant comme il eſt tes coukans & tes levans.* Chap. 1. art. 2.

Louis le Gros établit le premier les Communes; ſon fils & ſon petit-fils Louis le Jeune, & Philippe Auguſte les multiplierent. René Chopin a pris ſoin de raſſembler les différentes Lettres accordées ſous ces trois Régnes dans le Traité du Domaine. Cependant il y avoit encore beaucoup de Serfs en France au commencement du quatorziéme Siecle. Louis Hutin ſe propoſa de les délivrer totalement, & par des Lettres du 3 Juillet 1315, qui ſe trouvent au premier volume des Ordonnances imprimées au Louvre, en donnant commiſſion d'affranchir les Serfs qui ſe trouvoient dans le Bailliage de Senlis, étant du Domaine, il déclara *que tout homme étant naturellement Franc, & la France appellée le Royaume des Francs, il entendoit que la réalité répondît au nom, & vouloit que les Servitudes introduites dans le Royaume fuſſent ramenées à Franchiſes, ſe propoſant de donner l'exemple aux Seigneurs pour l'affranchiſſement de leurs Eſclaves. L'exemple eut tout l'effet qu'on en pouvoit attendre.* Liv. 3. tit. 20.

Au ſujet des Priviléges accordés aux principales Villes du Royaume, je n'obmettrai pas que la vôtre, MESSIEURS, qui eſt ſi célébre dans l'Hiſtoire, reçut les ſiens de Guillaume Duc d'Aquitaine; qu'ils

furent confirmés par Louis le Jeune, par Henri II, Roi d'Angleterre, & par Eleonore Ducheſſe d'Aquitaine, qui y établit la Commune en 1199.

La Rochelle avoit dès-lors des Loix & des uſages particuliers; ce qui prouve qu'elle étoit libre, même avant l'établiſſement de la Commune. On voit dans les Décrétales de Gregoire IX. la Réponſe que fit Honoré III aux Maire & Echevins qui l'avoient conſulté ſur deux points ſinguliers, l'un concernant la faculté qu'avoit un mari ruiné de vendre le bien de ſa femme, l'autre le droit de la femme infidele de demander, en ſe ſéparant de ſon mari, la moitié de tout ce qu'il poſſédoit. Le Pape répondit que de pareilles Coutumes, contraires à la juſtiee & aux bonnes mœurs, ne pouvoient point ſervir de Loi. A l'égard des Echevins & Magiſtrats, Jean Imbert, ancien Praticien & Juriſconſulte très éclairé, natif de cette Ville, Lieutenant Criminel à Fontenay-le-Comte, remarque que François I, à la perſuaſion de quelques eſprits brouillons donna quelqu'atteinte à leurs Priviléges; mais Henri II ſon fils les rétablit dans tous leurs droits.

ap. 10. conſulta.

Telles furent les ſuites des Affranchiſſemens par l'établiſſement des Communes, & en exécution de l'Ordonnance de Louis Hutin. M. de Boullainvilliers prétend en vain que cette Ordonnance demeura ſans effet; le ſuccès en a été tel que la maxime s'eſt enfin établie, que le Royaume de France eſt par excellence un Pays de liberté, & que tout Eſclave qui y met les pieds ſort à l'inſtant de la Servitude. Grotius le reconnoît en termes très exprès, & tout le monde ſçait que par cette raiſon Louis XIII voulut révoquer la Loi qui rendoit les Noirs des Colonies Eſclaves; mais la culture des Terres immenſes de ces Contrées, exigeant néceſſairement la main des Eſclaves, ce Roi juſte fut obligé de faire céder ſa

. 3. ch. . 2. de pacis &

délicateſſe à l'intérêt de l'Etat. L'Eſclavage des Noirs a donc été conſervé, mais à certaines conditions, & actuellement même ceux qui amenent des Noirs en France, ſont obligés d'en faire leur déclaration en entrant dans le Royaume.

Il reſteroit à examiner une queſtion qui diviſe deux de nos Hiſtoriens modernes, M. de Boullainvilliers & M. le Préſident Henault; l'un ſoutenant que les Serfs n'alloient point à la guerre, l'autre tenant pour l'opinion contraire. Mais il ne m'appartient pas de terminer ce différend & de prononcer entre ces deux Auteurs. On pourroit néanmoins les concilier en diſtinguant les temps & les circonſtances.

RÉFLÉXIONS SUR L'IMPIETÉ,

ADRESSÉES A UN JEUNE HOMME,

Par le P. LOMBARD, *Jéſuite, Aſſocié de l'Académie.*

SI le mauvais goût tente de s'introduire dans la Littérature, ſi des nouveautés dangereuſes, ſous le titre de beautés nouvelles, tâchent de s'y établir ſur les débris des anciens modéles, il s'éleve de toutes parts des hommes aſſez zélés & aſſez courageux pour avertir du danger, & pour défendre les droits de la ſaine antiquité; ils veillent ſur le précieux dépôt du bon goût, à l'exemple des Conſuls Romains qui devoient redoubler de vigilance & de fermeté, dans le temps où la République étoit menacée de quelque révolution.

Pourquoi ne pas * oppoſer le même zéle & le courage au progrès d'un fleau qui ſe répand comme par contagion dans la République des Lettres? N'auroit-elle rien à craindre de l'impieté qui s'y produit ſans voiles, & marche tête levée, fiere d'une prétendue Philoſophie qu'il eſt aiſé de reconnoître à la témérité des idées, à la foibleſſe du raiſonnement, à l'audace des expreſſions, à l'indépendance de l'eſprit, & preſque toujours aux déſordres du cœur?

* L'Auteur a retouché, & conſidérablement augmenté ces Réflexions, qui furent imprimées à la Rochelle & à Toulouſe en 1749.

Je ne crains pas d'avancer que les Ouvrages où la Religion eſt inſultée, deshonorent leurs Auteurs & décrient la Littérature : l'Art ſouffre toujours de l'abus qu'en font les Artiſtes. Pourra-t'on ne pas regarder comme un écueil la profeſſion des Lettres, lorſque le reſpect & l'amour de la Religion y paſſeront pour un timide préjugé de l'enfance, les égaremens d'une imagination qui ne connoît pas de frein pour l'eſſort du génie qui ſort de l'Eſclavage, les excès de l'incrédulité pour des prérogatives de la raiſon, & l'affreuſe indécence qui met ſous les yeux du Public des ſentimens impies, pour une liberté digne d'un Philoſophe ?

C'eſt-là un piége malheureuſement dreſſé pour les jeunes Eléves des beaux Arts. Tout ſemble conſpirer à les y faire donner, la préſomption de l'âge, l'Eſprit dépourvû des ſecours du jugement, la manie d'affricher l'homme qui penſe, des modeles d'autant plus dangereux qu'à d'autres égards ils ſont plus reſpectables ; d'où il arrive tous les jours que de jeunes Ecrivains meſurent leurs progrès dans la carriere des Lettres aux progrès funeſtes qu'ils ont fait dans les égaremens de l'incrédulité.

Attendri ſur leur malheur qu'ils ne ſentent pas, zélé pour la gloire des Lettres dont les intérêts ſont plus étroitement liés qu'on ne penſe, aux intérêts de la Religion, je vais oppoſer quelques réfléxions aux préjugés de l'Impiété qui paroît s'établir dans la Littérature moderne, à la honte des beaux Arts & au préjudice des talens & des mœurs.

Les gens de Lettres exercerent d'abord des fonctions bien glorieuſes ; ils modéroient les paſſions, ils introduiſoient les vertus, ils protégeoient les Loix de la Patrie ; & parmi ces Loix, les devoirs de la Religion tenoient le premier rang. Les graces du ſtile n'étoient pas complices de la licence des idées ;

l'eſſor de l'eſprit ne reveilloit pas la vigilance du Magiſtrat, & des Auteurs ne partageoient pas avec des ſcélérats les flétriſſures * reſervées pour le crime. La foudre de Themis, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, n'avoit pas encore frappé nos lauriers. Le vrai Sage, orat. l. 2. dit Quintilien, n'étoit pas diſtingué de l'Orateur, & les connoiſſances rélatives au culte de la Divinité étoient l'appanage du don de la parole. Ce Légiſlateur du bon goût en étoit ſi perſuadé, qu'il regardoit comme une uſurpation ſur les droits de l'Eloquence, cette morale ſaine & religieuſe qu'on puiſe à l'école de quelques Philoſophes, & il ſouhaitoit qu'elle réclamât cette portion la plus précieuſe de ſon domaine.

Le premier âge de la Poëſie ne fut pas moins heureux, puiſqu'on ſçait que les Autels furent ſon berceau : deſtinées à chanter les attributs de la Divinité, elle s'éleva par dégrés à cette nobleſſe & à cette majeſté qui convenoient à ſa deſtination ; ſi l'on conſulte l'ancienne tradition d'Orphée, il civiliſa les hommes par la douceur de ſes chants qu'annoblirent les louanges des Dieux. On crut ** que comme les Temples des immortels devoient l'emporter ſur les maiſons des hommes, un langage plus auguſte, des expreſſions plus brillantes, des cadences plus harmonieuſes, devoient s'aſſortir à la grandeur de l'Etre ſuprême. Ainſi le zéle de la Religion nous a valu ces beautés originales, qui caractériſent la Poëſie ; elles méritérent dans la ſuite le nom de Poëtes à ceux qui eurent aſſez de génie pour imiter les premiers modeles que la Religion avoit formés à l'ombre de ſes Autels.

---

* Les Mœurs, Ouvrage condamné par un Arrêt du Parlement de Paris.

** *Ut Templa domibus pulchriora faciebant, ita eloquio quaſi auguſtiore Deos putaverunt honorandos, laudeſque eorum & verbis illuſtrioribus, & jucundioribus numeris extulerunt.* Suet. in Fragmentis.

Puiſque telle eſt la deſtination de la Proſe & de la Poëſie, n'eſt-ce pas les profaner, que de les faire ſervir aux égaremens de l'Impiété ? L'abus ſacrilége d'un Art, ſous quelque forme qu'il ſe produiſe, peut-il jamais être permis, & peut-il être honorable à l'eſprit humain eſſentiellement ami de l'ordre ? L'Artiſte ſe lie aux Belles-Lettres par l'engagement tacite de les rapporter à leur but primitif, d'autant mieux que le beau des choſes conſiſte dans leurs rapports avec leur deſtination.

Traité du Beau, par M. Crouſaz.

Voilà ce qu'il importeroit de perſuader à une foule de jeunes gens qui s'imaginent cultiver les Lettres dont ils ne font qu'abuſer : ils ſçauroient que l'irréligion eſt une étrangere dans la belle Littérature, que des impiétés rimées ſont l'opprobre de l'Art des Vers, que des maximes Anglicanes deshonorent la Proſe Françoiſe, & qu'un Ouvrage impie eſt néceſſairement un mauvais Ouvrage.

La République des Lettres déſavouera toujours ces Ecrits nés dans les ténébres, & forcés de ne ſe produire au grand jour qu'avec une ſorte de défiance & de timidité, ces malheureux ſyſtêmes que les modernes incrédules n'oſent encore développer, mais qu'ils laiſſent entrevoir, & qu'on ne pourroit admettre ſans la plus grande crédulité, diſoit Addiſſon, ces Ouvrages échappés à la vigilance des Loix, & qui ne tendent qu'à introduire une eſpéce d'anarchie dans le culte de la Divinité. Le vrai goût n'adoptera jamais ces productions illégitimes, & proſcrites en naiſſant ; exclues des honneurs Littéraires par le crime & la honte de leur naiſſance, elles ſont condamnées au mépris ; elles ſeront toujours dans l'Empire des beaux Arts, ce que ſont dans la Nature ces plantes empoiſonnées qui rampent ſur la terre, & leurs Auteurs s'efforcent en pure perte d'y répandre les agrémens du ſtile ; ce

Spectat. Anglois.

ſont des monſtres qu'ils cherchent à embellir.

Je puis ajouter qu'ils ne ſont que rajeunir des erreurs ſurannées ; & voilà de quoi rabattre la fierté des prétendus eſprits forts, qui ſe croyent des génies créateurs, lorſqu'ils ne ſont que de ſimples échos. On les défie de montrer dans les brochures que l'irréligion multiplie, une idée neuve, un raiſonnement qui n'ait pas été reſſaſſé, une réfléxion qui leur appartienne ; on peut leur diſputer juſqu'au funeſte mérite d'avoir créé des erreurs.

La raiſon humaine n'avoit pas attendu juſqu'à eux à s'égarer, lorſqu'elle marche ſeule & ſans frein. Elle ſemble avoir épuiſé depuis bien des ſiecles ce fonds d'erreur & de travers qui ſe reproduiſent ſous une forme nouvelle ; auſſi ne ſont-ils d'ordinaire que les Compilateurs de quelques Libelles venus de ces régions, où, depuis que l'impiété n'y eſt pas gênée, la Religion naturelle même s'affoiblit extrêmement, ſelon M. Leibnitz, dans ſa Lettre à la Princeſſe de Galles ; ils recueillent des objections nées dans le réduit d'un Caffé ; ils dogmatiſent ſur la foi de ce Dictionnaire trop connu de l'ignorance, & qui ne ſoutient pas l'examen de la critique ; ils travaillent d'après un Vanini, un Tolland, un Collins, un Hobbes, qui à leur tour ont puiſé dans les fragmens de Celſe, de Porphire, & dans les Ecrits de cet Empereur qui n'a pas effacé par quelques qualités eſtimables, la honte de ſon apoſtaſie.

Recueil de diverſes Piéces, par M. Leibnitz, Clarke, &c.

Voilà, pour m'exprimer ainſi, l'arſenal où les modernes incrédules vont s'armer ; & comme il ne s'y trouve que des traits émouſſés & ſans force, des armes briſées & inutiles depuis les combats & les victoires des Saints Peres, ils n'oppoſent à la Religion Chrétienne que ce qu'elle a cent fois détruit & foudroyé : encore même n'ont-ils pas les reſſources de leurs prédéceſſeurs, le nerf de la dialectique,

les ſecours de l'érudition & l'étendue du génie ; car ils n'ont que de l'eſprit, & de cet eſprit à ſaillies, ſans liaiſon, & ſuſceptible de toutes les foibleſſes de la vanité.

La manie d'étaler de l'eſprit a produit la licence de dogmatiſer. Une ſubtilité pointilleuſe a paſſé des beautés naïves de la Nature qu'elle gâte & dépare, à l'auguſte majeſté de nos Myſtéres qu'elle ſoumet à des idées néceſſairement bornées. La fureur du bel eſprit qui dédaignoit les anciens principes de la Littérature, n'a pas reſpecté les immuables vérités de la Foi. Qu'on y prenne garde, le goût pervers & une Métaphiſique impie ſe ſont ſuivis de près, le nombre des excellens Ouvrages diminue à meſure que la contagion d'une eſpéce de Philoſophie incrédule ſe répand de tous côtés. A des Ecrivains ſages & utiles à l'Etat, ſuccédent de frivoles Auteurs & de coupables Ecrivains de l'impiété.

C'eſt donc avec raiſon qu'on ſe plaint aujourd'hui de la rareté de ces Ouvrages nouveaux, capables de faire honneur au ſiécle qui les voit éclore. La plupart de ceux qui ſe dévouent aux Lettres, ne ſe propoſent que de faire du bruit ; & parce qu'ils déſeſperent d'y réuſſir par une maniere de penſer judicieuſe & vraie, ils courent après le ſingulier, ils attaquent la Religion, ils ſubſtituent à ſes dogmes reſpectables de petits ſyſtêmes arbitraires, ils oppoſent à ſa foudre le badinage de l'antitheſe, ils jugent, ils réforment ſes Décrets à leur tribunal, où le bon ſens ne porteroit pas la diſcuſſion du plus léger intérêt. Ce ſont d'ingénieux Pygmées qui prétendent eſcalader les Cieux. N'eſt-il pas étonnant que de jeunes Ecrivains s'élévent de la ſorte contre une Religion dont à peine ils ſe rappellent les premiers élémens qu'on avoit confiés à leur enfance ? En ont-ils, depuis ces heureux jours, fait une étude

Epitre de Rouſſeau.

ſérieuſe & profonde ? Auroient-ils ſaiſi quelque foible dans la force invincible de ſes principes ? Auroient-ils apperçu de l'interruption dans l'enchaînement de ſes preuves ? Auroient-ils découvert ce qui eût échappé à la fureur & à la ſagacité de ſes anciens ennemis ? Non, mais ils ſçavent le langage vulgaire de l'incrédulité, les lieux communs du Déiſme, le commode ſiſtême d'une Religion naturelle : voilà les reſtaurateurs des prérogatives de la raiſon, & les vengeurs de ſa liberté opprimée. Ils prétendent reſtituer à la raiſon des priviléges qu'elle déſavoue, lorſqu'elle eſt écoutée dans le ſilence des paſſions ; c'eſt-à-dire, dans ces momens de force & de lumiere où elle régne. Inſenſés que faites-vous ? Sous prétexte de l'affranchir des vérités les plus raiſonnables, que vous appellez des préjugés populaires, vous la mettez dans la néceſſité d'admettre les abſurdités d'un Pyrrhoniſme inſoutenable, ou d'un haſard créateur & pere de l'ordre. Oui, ſuppoſé qu'on dreſſât un ſymbole des dogmes ſoutenus par les plus célébres Incrédules, il exigeroit de la raiſon une meſure de Foi beaucoup plus étendue que celle qu'exigent les Myſtéres de la Religion Chrétienne.

Spect. Angl. t. 2.

Je n'ignore pas que l'irréligion étayée de l'eſprit, leur donne une ſorte de vanité ; mais ſeroit-il difficile de leur montrer que ſouvent ils ſont fruſtrés de cette gloire même dont ils ſont ſi jaloux, qu'elle les conſole de la perte de leur Foi ?

Si pour jouir du titre d'homme d'eſprit, ſi pour jouer un rôle diſtingué dans la République Littéraire, il ſuffit d'avouer le Déiſme dans ſon Ouvrage, de joindre à la témérité des idées, les expreſſions de la ſatyre, & d'étonner les Sages par une eſpéce de bravoure aveugle, qui affronte les périls & les malheurs d'une incrédulité décidée : cette réputation s'achepteroit à bien peu de frais. Il ne faut pour

tout cela que les défauts de l'eſprit, & les vices du cœur, une préſomption exceſſive qui ne voit rien d'inacceſſible à l'intelligence humaine, les reſſources faciles de la malignité, le ſel affadi de quelques plaiſanteries, les égaremens d'une imagination qui ne connoît point de précipices, les révoltes d'un amour propre, ſécretement armé par des paſſions fougueuſes: car on n'attaque pas la Religion lorſqu'on n'a point d'intérêt de l'attaquer.

La Marquiſe de Lambert, avis à ſon fils.

C'eſt mal apprécier les Ecrits impies, que d'y ſuppoſer les grands efforts de l'eſprit. Faut-il méditer, réfléchir & lutter avec des obſtacles pour s'abandonner à une préſomptueuſe liberté de penſer & d'écrire? L'excès eſt ce qui coûte le moins à l'ame; elle s'y porte, elle s'y précipite comme d'elle même.

Nous paroiſſons trop eſtimer ce qui ſe revêt d'une apparence d'eſprit, & nous ſommes les dupes de cette folle eſtime qui contribue à la dépravation du goût, & qui nous attire cette inondation de brochures bizares, de riens ingénieux & de prétendus Ouvrages qui reſſemblent aux Palais de la Féerie. Le bon accueil que leur fait un certain Public, encourage tant de jeunes Auteurs à débuter par des attentats contre la Religion; ils ſçavent que ce qu'il y a de moins eſtimable & de plus funeſte dans le fond, paſſera à la faveur de je ne ſçai quelle ſorte d'eſprit, recevra même des éloges, & que des Lecteurs les ſauveront du mépris général qu'ils méritent.

Mais depuis quand l'abus de l'eſprit s'eſt-il acquis des droits ſur le bon uſage de l'eſprit? Un parfum exquis, dès qu'il eſt corrompu, n'eſt plus un parfum; l'indignation publique devroit flétrir les malheureux Ecrivains de l'impiété. Quel zéle funeſte pour l'irréligion les excite à la répandre & à l'accré-

diter dans un Royaume où la Foi a ſi heureuſement concouru à l'établiſſement de la * premiere Monarchie du monde ? Ils ſont Fanatiques dans un genre où le Fanatiſme eſt le plus abſurde & le plus contraire à l'humanité. Une eſpéce de noire fureur échauffe, agite leur imagination ; je la compare à ces vapeurs meurtrieres qui ne portent au cerveau que des mouvemens irréguliers & tumultueux.

Spect. Angl.

S'ils poſſédent les qualités excellentes de l'eſprit, qu'ils ne ſe refuſent pas, toujours prêt à les diſputer aux grands hommes dociles à la révélation, pour quoi ne les pas tourner à des objets dignes d'elle ? Le champ de l'impiété n'eſt pas aſſurément cette carriere que parcourent ces ames ailées, ces chars brillans dont parle Platon dans le Phédon, ſe vouer à des Ecrits ſalis, pour ainſi dire, des idées de l'Epicuriſme ; c'eſt ſe rendre l'eſclave des ſens ; c'eſt enſevelir dans la boue ce ſouffle ſpirituel qui eſt en nous comme une portion de la divinité ; *affigit humi divinæ particulam auræ.* L'impiété porte néceſſairement un caractere de baſſeſſe.

Horace, Voſſius, *de Art. Poët.*

Les grands Orateurs & les grands Poëtes l'ont ſenti dans tous les âges. Virgile qui peignoit d'après la grandeur Romaine, ne crut pas que pour former le Heros de l'Eneide, il fallut lui refuſer le caractere d'un Prince religieux. Le goût d'Auguſte, dont le pieux Enée eſt le type, prévaut ſans doute ſur le goût d'un moderne qui ne balance pas à décider que le fils d'Anchiſe n'étoit gueres propres à fonder un Empire. Pour peu que l'on connoiſſe Homere, un fond de Religion ſe fait ſentir dans les Ecrits de ce Prince des Poëtes : par-tout il ſemble perſuadé que le culte des Dieux eſt le plus important des

M. de Saint. Evremond.

* On ſçait que la Foi Catholique fut très favorable aux conquêtes de Clovis.

devoirs de l'homme. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût des Athées & des Incrédules du temps d'Homere ; mais ils n'y jouiſſoient point d'une conſidération qui pût flatter leur orgueil. Le fils aîné de Neſtor, pour marquer ſon eſtime à Mentor, dit à Telemaque dans l'Odiſſée : je penſe que votre ami eſt du nombre de ceux qui reconnoiſſent & prient les Dieux. Liv. 3.

Eloge hiſtorique d'Homere, par M. Pope.

Quels Héros enfanteroit l'Epopée, ſi elle conſultoit les idées & les ſentimens de quelques beaux eſprits ſans Religion ? Quels tableaux nous traceroit la divine Poëſie avec les crayons & les couleurs de l'affreuſe impiété ? Les beaux jours de notre Littérature ne ſont pas ceux où tant d'Ouvrages portent l'empreinte de l'irréligion, où des talens s'occupent du malheureux ſoin d'ébranler l'édifice auguſte de la Foi, où des Muſes ſe métamorphoſent en mégéres pour vomir des blaſphêmes. Corneille, Racine, Deſpreaux, la Bruyere ! Noms précieux aux Lettres qu'ils ont honorées, & à la Religion qu'ils ont chérie, & ſcrupuleuſement reſpectée !

Il étoit réſervé à leurs ſucceſſeurs de l'outrager : ils n'ont ni leur génie, ni la ſupériorité néceſſaire pour avoir leur modeſtie. Le nom de Philoſophe leur a paru aſſez faſtueux pour s'en emparer, comme s'ils euſſent rempli tous les devoirs qu'il impoſe.

Dès le moment qu'ils ſe ſont jettés dans les précipices de l'incrédulité, qu'ils me permettent d'examiner les droits qu'ils prétendent avoir ſur ce titre dont ils ſe parent, & qui eſt prodigieuſement avili dans ce ſiécle, où le plus mince incrédule s'érige en Philoſophe, tout conſacré qu'eſt ce titre dans ſon origine, & par ſa deſtination. La Gréce le donnoit à ces hommes qui ſécouroient la ſociété par les maximes d'une morale utile aux mœurs, & capable d'aſſujettir les paſſions au bonheur public. Epicure s'en rendit indigne en détruiſant les Autels pour

élever ſur leurs ruines un trône à la moleſſe ; car il faut néceſſairement, diſoit Ciceron * que toutes les vertus importantes ſoient comme écraſées ſous l'empire de la volupté.

Je demande aux modernes impies dont la plupart vivent dans les amuſemens d'un monde frivole, s'ils ont des droits plus légitimes à ce titre décerné par la vénération & par la reconnoiſſance, aux Légiſlateurs de la Société. Ils répétent ſans ceſſe les noms de bon Patriote, de Citoyen pacifique, de Sujets ſoumis à l'autorité, & d'amis tendres de tous les hommes : vous diriez à les entendre, que pour s'acquitter de ces devoirs, il faut avoir briſé les chaînes de cette Religion, qui commande l'amour de la Patrie, qui réprouve les Citoyens inquiets & turbulens, qui, la foudre à la main, veille auprès du Trône pour le défendre, qui ne tend qu'à former de l'univers entier une vaſte famille, qui s'intéreſſe à l'humanité juſqu'à faire chérir le Barbare & l'Ennemi. O vous, nos modéles, vous les vrais Philoſophes, enfans de l'Egliſe naiſſante, Sujets les plus fideles des Céſars qui vous perſécutoient, Citoyens néceſſaires à la Société, Soldats les plus intrépides dans les armées, vous qui ne connoiſſiez ni le murmure ni la fuite, à l'aſpect des échafaux préparés à votre innocence & à vos ſervices, apprenez que toutes ces vertus pourroient renaître & ſe perpétuer par le mépris de cette Religion, qui ſeule a pû vous les faire pratiquer !

Comment ne s'apperçoit-on pas que ces principes d'irréligion débités dans la Capitale & accueillis dans la Province, minent ſourdement les vertus civiles, anéantiſſent ou diminuent la force des motifs qui doivent les produire ? Dès que l'évidence forcera

* *Maximas virtutes jacere omnes oportet dominante voluptate. De fin.* 2.

d'avouer

d'avouer que la Religion fournit des motifs pour l'accompliſſement de nos devoirs, je défie l'impiété la plus fiere de parer à cette conſéquence ; quels que ſoient ces motifs, travailler à les affoiblir & à les détruire, c'eſt attenter au bonheur & à la beauté de l'ordre public : ſi c'eſt là un ſonge, vous répond un des plus heureux génies de l'Angleterre, laiſſez-m'en jouir, puiſqu'il contribue à me rendre plus honnête homme : vous n'ignorez pas que le vice ne ſçauroit être retenu par trop de chaînes ; pourquoi l'affranchir des plus fortes & des plus péſantes, de la terreur des ſupplices d'une autre vie ? L'humanité éleve ſa voix contre vous ; hé ! qu'importe, pour tâcher de calmer ſes juſtes allarmes, qu'importe d'établir des maximes d'honneur, de déſintéreſſement & d'amitié ? Dès qu'elles ne portent pas ſur des motifs à l'épreuve du pouvoir de l'intérêt propre, c'eſt bâtir un bel édifice ſur le ſable. Les grands efforts de l'ame ſuppoſerent toujours de grands motifs. Spect. Angl. tom. 2.

De-là, le fameux Addiſſon concevoit que l'impie Ecrivain ne pouvoit ſe propoſer aucun avantage ni pour lui, ni pour les autres. Les malheureux ſurtout, qui ſont le grand nombre, ſont intéreſſés à la proſcription de ces Ouvrages qui tendent à les priver des idées conſolantes de la Religion : ſeroient-elles remplacées par une opiniâtreté qui fatigue l'ame, peut-être plus encore que le malheur ? Quels Philoſophes ſe multiplient au milieu de nous ? Ils cherchent à appéſantir le poids des adverſités qui nous attendent tous dans quelque ſituation de la vie. Quand même les vérités de la foi ſeroient des erreurs nées des préjugés & des beſoins de l'homme, ils devroient du moins reſpecter des illuſions propres à adoucir des maux inévitables ; ils devroient, ne fut-ce que par pitié, laiſſer à la condition humaine Spect. Angl. tom. 2.

des erreurs qui la fortifient & qui la conſolent.

Voilà les prétendus Philoſophes qui ſe vantent d'aimer les hommes & de ſervir la ſocieté : ils ſe perſuadent qu'ils ſont les plus ſolides appuis de la ſaine politique, tandis que la ſéparer de la Religion, c'eſt l'iſoler & l'affoiblir. Mais pourvû qu'ils ayent enflé une brochure de vagues déclamations contre des abus, ouvrage de l'infirmité humaine, & que la Foi déſavoue ; pourvû qu'ils ayent paraphraſé des lieux communs contre la ſuperſtition qui reſſemble auſſi peu à la Religion Chrétienne que l'impiété, ils aſpirent à la gloire de Légiſlateurs & à la reconnoiſſance de leur ſiécle.

On ne s'accoutumera pas à les voir ſe revêtir d'un nom ſynonime avec le titre de ſage : on exigera toujours qu'il y ait des rapports entre la profeſſion d'inſtruire & une morale pure & utile, ou du moins qu'il n'y ait pas un contraſte ſenſible entre l'auſtérité d'un nom, & la licence des mœurs. Le titre de Philoſophe ſuppoſe eſſentiellement le ſacrifice des paſſions, la modération dans la recherche de la gloire, le mépris de manéges bas & indécens pour arriver aux honneurs Littéraires, la paix & la ſérénité de l'ame inacceſſible aux fureurs de l'envie, la réfléxion & la droiture d'un eſprit qui péſe l'uſage des talens à la balance du devoir & du bien public. Je ſouhaiterois que les Sages de notre ſiécle puſſent reconnoître à ces traits cette multitude de Philoſophes nouveaux qui dogmatiſent dans la république des Lettres, & dont j'oſerois dire ce que diſoit Ciceron des jeunes Sénateurs de ſon tems, qu'il appelloit des Sénateurs de trois jours : *fabricati triduo Senatores.*

Les Grecs ſçurent prévenir la profanation du titre de Philoſophe qu'ambitionnerent des hommes indignes de le porter : il s'éleva parmi eux une

foule de diſcoureurs qui ne cherchoient qu'à briller ; orgueilleux de l'abus qu'ils faiſoient de leur eſprit, aux gages du pour & du contre, & très ſatisfaits du miſérable talent de ſoutenir des paradoxes, de donner aux vertus les apparences des vices, & aux vices la fauſſe reſſemblance des vertus. La Gréce réduiſit ces corrupteurs de la Morale & de l'Eloquence, au nom de Sophiſtes, tandis que celui de Philoſophe demeura dans la poſſeſſion d'honorer les Sages qui le méritoient.

Il ne me conviendroit pas de marquer les rangs dans l'empire des Sciences ; je laiſſe au Public judicieux à prononcer ſi tant d'Ecrivains occupés à former des objections contre les Myſteres de la Foi ſeroient déplacés dans la claſſe des Sophiſtes, quelque peu honorable qu'ait été ce nom dans le bel âge de la Gréce. Ce qu'il me ſera bien permis d'avancer d'après des plaintes aſſez générales, c'eſt que la différence entre les Littérateurs du ſiecle paſſé & ceux d'aujourd'hui eſt frappante, non-ſeulement par rapport au goût & aux ouvrages, mais encore par rapport aux mœurs & aux procédés : moins de décence, de douceur & de probité, & plus de manéges, d'intrigues & de baſſeſſes de la part des derniers ; malheureuſement plus ſenſibles à la réputation de bel eſprit, qu'à celle d'homme vertueux, remarquoit le célébre Anglois, que j'aime à citer. Fauſſes & funeſtes idées, ajoutoit-il, dont nous ſommes redevables aux Livres impies des prétendus beaux génies : les diviſions qui les agitent, les cabales qui les réuniſſent, les éloges qu'ils ſe diſtribuent, les ſatyres perſonnelles dont ils ſe déchirent, leurs rivalités & leurs querelles, leurs haines & leurs vengeances, leur ſoupleſſe & leurs emportemens, les détails de leur vie, & l'hiſtoire de leurs paſſions, fourniroient des anecdotes capables de deshonorer la profeſſion

Spect. A tom. 1.

des Lettres. Vous croiriez voir une foule de petits tyrans toujours les armes à la main, pour ſe défendre ou pour attaquer, impatient de faire des conquêtes par la ruſe ou par la force, au préjudice les uns des autres. De mutuelles défiances & malheureuſement trop néceſſaires, des précautions réciproques & honteuſes, des paſſions féroces qui éclatent plus ſouvent qu'autrefois juſque dans l'aſile pacifique des Beaux Arts, des préjugés injurieux à la réputation des hommes conſacrés aux Lettres, ſont une preuve que l'irréligion bannit de l'empire Littéraire l'amitié, la confiance & les mœurs. Il ſeroit bien difficile que les maximes d'honneur & d'humanité faſtueuſement étalées dans les brochures des incrédules modernes, ſe retrouvaſſent dans leurs ſentimens, & dans leur conduite.

Se perſuadera-t'on que la Philoſophie rejettée par la Religion, ſi on veut les en croire, ſoit allée ſe réfugier au milieu d'eux, & leur confier la protection de ſes droits ? Il ne tient pas à leur langage qu'un Public qui n'examine rien & qui croit tout, ne s'imagine que la Religion redoute la Philoſophie; qu'elle ne la proſcrit que parce qu'elle la craint, & que ſa crainte manifeſte ſa foibleſſe; comme ſi les fondemens éternels de cette Religion Sainte, poſés par le bras du Dieu fort, avoient à craindre les foibles efforts de l'homme. C'eſt par ignorance ſuppoſer un divorce eſſentiel entre la Religion, & la Philoſophie : dès que celle-ci ſe renferme dans ſa ſphére, & qu'elle ne prononce que ſur des objets à ſa portée & de ſon reſſort, la Religion l'adopte & la conſacre. Eh ! quand eſt-ce que la Foi a réprouvé la Philoſophie ? Lorſque la Philoſophie eſt entrée dans des têtes mal diſpoſées, pour m'exprimer avec un illuſtre Magiſtrat, * lorſqu'elle a enfanté ces ſiſtêmes, l'opprobre de l'eſprit humain, la matérialité d'une

* Abbrég. t. 1. de t. 2.

ſubſtance qui réfléchit, l'organiſation fortuite des corps qui frappent l'œil par les beautés de la ſimétrie, la mortalité de l'ame, mere de ces déſirs nobles & violens qui ſemblent, malgré elle, s'élancer du lieu de ſon exil dans l'immenſité de l'infini où eſt ſa patrie. Ne falloit-il pas que la Religion proſcrivît la Philoſophie, lorſque cette inſenſée dégradoit l'homme, aviliſſoit ſon être, bornoit ſes eſpérances, anéantiſſoit ſes vertus, & réduiſoit ſon bonheur à l'eſclavage de la volupté? La proſcription de la fauſſe Philoſophie eſt l'époque de la véritable gloire de l'humanité.

Ramenons la Philoſophie dans les bornes que le plaiſir & l'orgueil l'ont forcée de paſſer; laiſſons la régner ſur cette région d'idées raiſonnables & ſaines, dégagées des nuages de la paſſion, épurées par une raiſon tranquille & modeſte; elle va ſervir aux progrès du culte de l'eſprit, & de la vérité que la Religion a établi. Le raiſonnement ſaiſira les rapports néceſſaires des principes de la foi avec la correction des mœurs, que des ſiécles d'ignorance, & de groſſiéreté ont cru remplacer par un amas de vaines pratiques. C'étoit un alliage que la foibleſſe humaine avoit mêlé à l'or le plus pur. Sans les défauts que la Philoſophie a contractés parmi les paſſions différentes de ſes éléves, ſans les crimes dont l'impiété l'a rendue complice, elle ſeroit digne de marcher à la ſuite de la Religion, & de concourir au repos des Etats, & au bonheur des hommes: ſoumiſe à la ſupériorité de la foi, & docile aux oracles de la révélation, elle rentreroit dans l'uſage de ſes priviléges, ſemblable à un fleuve, qui dès qu'il ſe renferme dans ſon lit creuſé des mains de la nature, coule majeſtueuſement, fertiliſe les rivages, & favoriſe le commerce.

Voilà, Monſieur, les Reflexions que je vous avois

promiſes contre un danger que mon amitié & votre jeuneſſe me faiſoient craindre : vous entrez dans le monde, & vous y entrez avec de l'eſprit, des graces & des talens, redoutables écueils pour votre religion dans ce malheureux ſiécle. Si ces Reflexions peuvent contribuer à la garantir du naufrage, je me conſolerai de l'accueil dédaigneux qu'elles eſſuyeront de la part des beaux eſprits à la mode : je les ai miſes à votre portée. La Théologie & la controverſe euſſent parlé une langue que votre jeuneſſe n'eût pas entendue : l'appareil de l'érudition & les épines de la Métaphiſique euſſent effrayé votre âge. Vous avez heureuſement encore aſſez de docilité & aſſez d'innocence de mœurs, pour écouter la ſaine raiſon, & pour convenir avec moi, que l'impiété deshonnore l'homme de Lettres, fait douter au moins de la probité de ſes partiſans, & ne ſçauroit s'allier avec la bonne Philoſophie.

LES COMPLIMENS.

A MONSIEUR VALIN,

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE LA ROCHELLE.

Verba ſine penu & pecuniâ. Plaut.

VOUS ne vous attendez pas, ſans doute, à une ſolide & grave diſſertation : le ſujet eſt frivole : le ton ne doit pas être ſérieux. Je ne devrois employer que les couleurs de la fiction pour la peinture du faux, & de l'art de nous dupper : ce ſeroit peindre dans le goût du plus excellent peintre des mœurs. *Non placidis coëant immitia.* Vous allez apprécier le Compliment à ſa juſte valeur, par la connoiſſance du lieu qui lui donna le jour. Le climat décide ſouvent du caractére qu'on portera dans tous les âges de la vie. Hor. de Art Poet.

Sous les lambris d'un Palais enchanté,
Bâti jadis par les mains d'une Fée,
Séjour connu des enfans de Morphée,
Le compliment vit des Cieux la clarté ;
Fils du menſonge & de la politeſſe,
Il fut l'objet de toute leur tendreſſe ;
C'étoit par lui que la ſociété
Novice, encore, naïve & ſans fineſſe,
Les recevoit pour la premiere fois.
Le faux alors reſpectoit la rudeſſe
Que les humains apporterent des bois
Dans les Cités ſoumiſes à leurs Loix ;

Et nul flateur n'avoit loué Therſite ;
Ni fait rougir le modeſte mérite.

Vous penſez bien que le Compliment eut l'éducation convenable à ſa naiſſance & à ſa deſtinée : ſon berceau fut honoré de la préſence & des regards des Fées, qui ne manquerent pas, ſuivant l'uſage, de lui faire un préſent relatif aux attributs différens qui les diſtinguent les unes des autres. * *Facies non una ſororum* : toutes à l'envi contribuerent à le doter ; & de ce concours de leur libéralité, le Compliment reçut pour ſon appanage :

Ovid.

L'art d'imiter la voix de la pitié,
L'art ſéducteur de parer l'impoſture
D'un coloris rival de la nature ;
L'art de jouer la fidéle amitié ;
L'art de cacher la maligne triſteſſe
Sous les couleurs de la douce allégreſſe,
Le noir chagrin ſous l'image du ris,
Les froids dédains fiers, enfans du mépris,
Sous le ſemblant du tribut légitime
Que le reſpect & la profonde eſtime
Doivent payer à l'éclat des talens ;
L'indifférence immobile & paiſible
Sous les dehors des vifs empreſſemens,
La dureté d'une ame inacceſſible
Sous le vernis des tendres ſentimens ;
L'art d'enſeigner une langue polie
A la vengeance, à la férocité ;
L'art de prêter à la haine, à l'envie,
Le ton du cœur, le ton de l'équité ;
L'art de ſçavoir mentir avec décence,
Et d'échanger du clinquant & des mots
Contre les dons de la reconnoiſſance,
L'art dangereux de verſer des pavôts,

Sur l'œil ouvert de l'active prudence ;
Et de dupper ſans craindre le réveil
De l'amour propre au ſein d'un doux ſommeil.

Comme le Compliment devoit bien-tôt jouer des ôles différens, & s'accommoder au caractére bi-arré des hommes, il étoit néceſſaire qu'il ſçût ſe lier à toutes ſortes de formes, & paſſer rapide-ıent de l'un à l'autre. On l'élevoit dans un lieu où :s plus étonnantes métamorphoſes ne ſont qu'un :u facile & ordinaire.

Nouveau Prothée, il fit paroître
L'adreſſe à prendre en peu de tems
L'air velouté des Courtiſans,
L'air empreſſé d'un petit Maître,
Ici léger, volage Papillon,
Il ſoupira de tendres fariboles,
Et par le bruit flateur de futiles paroles,
Il éveilla l'amour, aſſoupit la raiſon.
Là, bel eſprit, dédeignant la nature,
Il emprunta des modernes Auteurs
De jolis mots rangés en découpure,
Des riens brillans en mignature,
Les nouveaux tours des amateurs
De l'anthithéſe, & de l'enluminure,
Colifichets des jeunes Orateurs.
Là, vil client de l'altiére opulente,
Il encenſa le ſtupide Plutus ;
Paraſite de la finance,
Il dépouilla Thémis de ſes vertus
Pour en parer un coupable Créſus ;
Eſclave du déſir de plaire,
De tous enfin il prit le caractere.
Vertumne change moins d'habits & de couleurs
Dans l'heureuſe ſaiſon des feuilles & des fleurs.

Vous êtes ſurpris que le Compliment ne s'exerce pas à faire un perſonnage qu'il fera très-ſouvent : c'eſt le perſonnage d'Ennuyeux : mais les Fées étoient peu propres à lui donner de pareilles leçons : on aſſure qu'elles prévirent avec douleur, que dès le premier pas qu'il feroit dans le monde, il perdroit de ſa fineſſe & de ſa légéreté, par le commerce de ces Etres importuns dont l'eſpéce abonde le plus ; elles ne purent penſer, dit-on, ſans douleur, qu'il auroit un jour le malheur d'adopter :

D'un Harangueur les louanges uſées,
D'un précieux les phraſes empeſées,
La péſanteur d'une civilité
Formée au ſein de la pédanterie,
La politeſſe au coup d'œil apprêté,
Née en Province, & l'Eſclave chérie
Des embarras de la cérémonie,
Le Rituel des façons & des riens,
Et la langueur des fades entretiens.

Il falloit néanmoins que le Compliment ſe rendit auprès des hommes : ils ne pouvoient malheureuſement pour eux ſe paſſer de lui :

Puiſqu'on ne peut pour plaire,
Etre toujours ſincere,
Un commerce d'erreurs,
A la honte des cœurs,
Devenu néceſſaire
Adoucira les mœurs.
Eh quoi ? dans le ſiécle où nous ſommes
Bannir le compliment du ſéjour des Cités ?
Ce ſeroit expoſer les hommes,
Trop durs s'ils ne ſont pas flattés,
A ſe dire à l'envi de triſtes vérités.

Dès que le compliment ſe produiſit dans le monde, la raiſon & l'amour propre même qui conſervoit un rayon de lumiére, & un reſte de délicateſſe, n'épargnerent pas leurs conſeils; l'une & l'autre ne ceſſerent d'avertir qu'on eût à ſe défier:

De ce porteur bannal d'obligeantes paroles,
De ce pere fécond de vagues hiperboles,
Des menſonges adroits de ce fourbe embelli,
Des diſcours careſſans de ce traître poli,
De ce ſinge du cœur, de cet ami ſans l'être,
Doublement dangereux par l'art de le paroître.

Mais ce qui nous inſtruit au préjudice de ce qui nous plaît, perſuade-t'il? Il en coutereroit trop de chaſſer le Plaiſir pour donner ſa place à l'Inſtruction.

L'Epoux de Pénélope errant dans l'Univers,
Fit moins d'efforts pour braver les revers,
Que la douceur enchantereſſe
De vains & perfides concerts,
Plus à craindre pour ſa ſageſſe,
Que pour ſes jours la colere des mers.

Les louanges les plus groſſieres & les moins raiſonnables forment une ſorte de muſique barbare & diſſonnante; elle eſt cependant à l'uniſſon de l'amour propre: il met, je vous aſſure, fort à l'aiſe la pudeur de ceux qui lui prodiguent des louanges outrées; le Philoſophe même qui ne les eſtime que ce qu'elles valent, ne ſe fâchera pas de cet excès, quoique, à le bien définir, il ſoit une inſulte.

Le Compliment ſçait parler un langage
Toujours trompeur, & toujours écouté,
C'eſt un filet où le plus ſage
Se trouve lui-même arrêté.

Ce que Zéphire eſt pour la jeune Flore ;
Pour le matin un regard de l'aurore,
Et pour les tendres arbriſſeaux
Le voiſinage des ruiſſeaux,
L'encens que le menſonge donne
L'eſt toujours pour la vanité :
Ingénieuſe, elle aſſaiſonne
Ce mets ſouvent mal apprêtés,
Et crédule, elle s'abandonne
A la main qui la préſente.

Il eſt des lieux où le Compliment ſçait épargner à l'amour propre le ſoin & la peine de l'aſſaiſonner : les graces ſont de moitié avec lui, ſans que le ſentiment y entre pour rien ; & quoiqu'il ſoit l'enfant de l'Art, il imite ſi patfaitement la nature, qu'il eſt très-difficile de ne pas s'y méprendre ; il ſe plaît dans ces régions céleſtes qu'on a comparées à un édifice bâti de marbre, pour dire qu'elles ſont habitées par des hommes fort durs, mais fort polis. La Bruyere.

C'eſt là qu'élevé ſur un Trône
Porté ſur les ailes des vents,
Il promène des yeux rians
Sur la foule qui l'environne ;
Et qui réclame ſes préſens ;
A ſa voix, l'oubli des fatigues
Soutient des travaux renaiſſans
Dans le dédale des intrigues,
Et par des refus obligeans,
Il fait des malheureux contens.
La Scène change, il part, il vole,
Plus léger qu'un enfant d'Eole,
Auprès des bords où l'onde fuit
L'ardente ſoif qui la pourſuit :

A ſes côtés voltigent les beaux ſonges,
L'eſpoir flatteur qui ſeme les menſonges ;
Sa main écrit négligemment
Ses promeſſes, ſes dons, ſur la mobile aréne,
Ou d'un zéphir la folle haleine
Badine, efface à tout moment.

Vous ſçavez qu'il n'eſt pas étranger ſur le Parnaſſe ; les Poëtes veulent être loués à quelque prix que ce ſoit : c'eſt pour eux le nectar & l'ambroiſie des Dieux : il faut cependant diſtinguer les deux différentes du double Mont : la partie ſupérieure eſt habitée par Homére, Virgile, Pindare, Horace, & par des Modernes, leurs imitateurs & leurs rivaux : le Compliment n'oſeroit s'y montrer ; la Gloire & la Vérité y brûlent ſur un autel de diamans, ſous des lauriers voiſins des nues, un encens pur & immortel. Vers le bas de la Montagne, vous verrez une multitude de Poëtes toujours en mouvement, doux juſqu'à la fureur les uns des autres, & affamés de loüanges.

Près de ces rives ſi vantées
Où l'Ipochrene épand ſes ondes argentées,
Nonchalemment penché ſur un autel de fleurs,
Le Compliment enyvre d'un ſourire
Les Citoyens du Poëtique Empire,
Ils courent par eſſain mendier ſes faveurs :
Et j'apperçois leur orgueil famélique
Se diſputer ſes groſſieres erreurs,
Et ſe nourrir de ſes fades douceurs.
Loin de ce tribunal, où la ſaine critique
Aſſiſe près du goût épure ſes regards,
Et tient en main le battu de la Fable,
Qui ſéparant l'or faux du véritable,
Des pertes de l'orgueil enrichit les beaux Arts.

Malgré les ſervices que rend la ſage critique aux Auteurs, je ne vous conſeillerois pas de riſquer avec eux de pareils bienfaits. Ne vous fiez que ſous bonne caution à la prétendue modeſtie de ces Meſſieurs, qui vous conjurent de critiquer ſans miſéricorde l'ouvrage qu'ils viennent confidemment vous lire.

Hé ! que penſez-vous donc qu'attende
L'Auteur qui vous a conſulté ?
Lorſque ſa bouche vous demande
Les décrets de la vérité,
Sa vanité pâle & tremblante,
Sa timidité ſuppliante,
Sollicitent éloquemment
Les délices d'un compliment,
Que ſa crédulité contente,
Reçoit & goûte avidement.
Sous l'œil de la raiſon qui lui dit vainement ;
Boileau. Aimez qu'on vous conſeille & non pas qu'on vous loue ;
Son amour propre qui le joue,
Honore d'un remerciement
Les égards de la bienſéance
Autoriſés par la prudence,
Qui ſçait prévoir l'emportement
Armé des traits de la vengeance
Par le refus d'un Compliment.

Comme on n'ignore pas que c'eſt ne rien donner, que de faire des complimens, on n'en eſt pas avare ; & c'eſt la monnoye dont bien des gens payent leurs créatures, leurs amis, & des Grands indignes de ce nom.

Eſclave volontaire, à prix de ſacrifices
Vous achetez les fers que vend un Protecteur ;
Accablé ſous le poids de ce honteux honneur
Atteſtez humblement vos éternels ſervices,

Qu'obtiendrez-vous des Bienfaiteurs du tems?
Des Complimens.

Vous que la biſarre fortune
Condamne à des revers affreux :
Vous dont la timide infortune
Cherche un aſyle ténébreux,
Pour fuir cette foule importune
Que conduit l'oiſive pitié;
Comptez-vous ſur les droits de la tendre amitié?
Sortez d'une erreur trop commune,
Et de tous les amis du tems,
N'attendez que des Complimens.

Coloſſes faſtueux, mépriſables Idoles;
Vous que décore un vernis de ſplendeur,
Vous dont l'ame de bronze avilit la grandeur,
Oſez percer les amas d'hyperboles
Dont votre orgueil s'enyvre folement;
Que verrez-vous? un Compliment!

C'eſt-là une reſſource pour ſe tirer d'embarras dans s circonſtances où vous met le commerce du Mon-. On y eſt convenu, ce ſemble, que des paroles bligeantes, des offres réciproques de ſervices, ſe-ient de ſtile & de pur uſage, & que de part & autre, on s'en contenteroit, faute de mieux : en roit-on réduit à ſe tenir mutuellement quitte de ntiment?

Hé! quels objets aux pieds de l'Hymenée!
Des mains de l'intérêt cruel
Il prend la chaîne infortunée
Qui doit unir la deſtinée
De deux époux, que le jour ſolemnel
Voit ſe jurer un amour éternel.

Mais j'interprête leur langage ;
Leurs vœux, leur joie, & leurs ſermens :
Pour ſe conformer à l'uſage
De former les engagemens
Les plus pénibles de la vie
Sans les nœuds de la ſympathie,
Ils répétent des mots charmans
Dictés par la Cérémonie :
Amour, tu ris de l'harmonie
De leurs mutuels Complimens.

Lorſque Doris toute en larmes
Sous la banniere du deüil
Promet d'immoler ſes charmes
Sur le funeſte cercueil,
Où repoſera la cendre
D'un Epoux fidéle & tendre ;
Manes de l'Epoux amant
On vous fait un Compliment.

Il ſeroit bien à ſouhaiter pour nous, & pour les autres, que nous n'euſſions jamais beſoin de recourir au verbiage des Complimens. Mais cela ſuppoſeroit un fonds inépuiſable de ſentimens, & nous ſommes malheureuſement à cet égard, dans une eſpéce d'indigence. Je comparerois nos Complimens à ces dehors d'opulence ſous leſquels ſe produit une nobleſſe ruinée & preſque dégradée, pour cacher la réalité d'une pauvreté humiliante. Il ſeroit dangereux de proſcrire le commerce de paroles flateuſes, il tient ſouvent aux bienſéances, & les bienſéances maſquent les déſordres de l'ame, au profit des mœurs.

De deux Rivaux l'ingénieuſe adreſſe
Dérobe aux yeux leurs jalouſes fureurs :
Je rends grace à la politeſſe,
Qui jette un voile ſur leurs cœurs.

Ce perfide qui me careſſe
Pour guider le fer dans mon ſein,
Qui, ſous un maſque de tendreſſe,
N'eſt qu'un plus cruel aſſaſſin :
Dieux protecteurs de ma foibleſſe !
La foudre doit ſous votre main . . . .
Mais pourquoi du Tableau ſurcharger la peinture ?
Du vicieux déguiſer les portraits
C'eſt du vice émouſſer les traits ;
En vain la candeur en murmure,
Ce voile au moins bannit l'exemple des forfaits.
Ainſi de la vertu les ſouverains attraits
Pour le cœur même qui l'abjure
Ont toujours des charmes ſecrets :
Et pour l'honneur de l'humaine Nature
On exige du Compliment
Qu'il ait recours à l'Impoſture,
Qui le revêt de la parure
Et des dehors du Sentiment.

Je m'apperçois qu'il eſt temps, Monſieur, pour finir par une vérité, de vous offrir l'hommage de mon reſpect & de mon eſtime.

J'ai l'honneur d'être, ſans compliment, Votre très-humble, &c. LOMBARD, Jéſuite.

A Toulouſe ce 8. Janvier. 1751.

DISSERTATION
SUR
LES TRAGÉDIES-OPERA,*

Lûe par Monſieur DE CHASSIRON, *dans une Séance de l'Académie.*

MESSIEURS ; Nous devons aux Italiens la naiſſance de l'Opera. Le génie d'une Nation auſſi ſenſible aux plaiſirs, devoit naturellement avoir gloire d'inventer un Spectacle deſtiné à charmer tous les ſens ; mais la France aura peut-être un jour le mérite, plus difficile, de le porter à ce degré de perfection, où l'Italie elle-même n'eſt point encore arrivée.

Sans entrer à cet égard dans aucune diſcution, je me contenterai de dire ici, que nous entendons ſous le nom d'Opéra, une Tragédie, ou un Ballet en Muſique, dont le but eſt plûtôt de plaire que d'inſtruire. Ce Poëme a ſes beautés & ſes loix particulieres, preſque indépendantes des régles ordinaires. Le Lirique, moins jaloux d'une exacte régularité, que d'une pompe éblouiſſante, doit toûjours aller juſqu'au merveilleux. C'eſt dans ce point de vue qu'il choiſit ſes Sujets ; qu'il régle l'œconomie de ſa Piéce, & qu'il diſtribue ſes Perſonnages.

* L'Auteur de cette Diſſertation, ne connoiſſoit point les Réflections de Monſieur Remond de Saint Mard, lorſqu'il forma le deſſein d'écrire ſur l'Opéra, il y eût vraiſemblablement renoncé, à la vue d'un Ecrivain charmant, dont l'imagination riante ſeme de fleurs toutes les roûtes qu'elle parcourt. Cependant, comme un même objet peut être conſidéré de différens côtés, on a jugé à propos de ne point ſupprimer ce Mémoire ; l'Auteur ſe croira fort heureux ſi le Public daignoit recevoir ces nouvelles Reflections ſur l'Opéra, avec autant d'indulgence, qu'il a vû les premieres avec admiration.

Toute Fable deſtinée à la compoſition d'un Opera, doit donc être ſuſceptible des plus brillantes ſituations, des événemens les plus extraordinaires, des décorations les plus ſuperbes. Si la Guerre y paroît, ce ne doit être que pour y étaler des triomphes, & la Paix ne s'y doit montrer, que ſuivie de Fêtes & de jeux. Les Paſſions toutes perſonnifiées, ſont elles-mêmes au nombre des Acteurs. La Jalouſie arme les Furies de torches & de flambeaux, le Déſeſpoir y évoque les Ombres, & fait ſortir des Enfers les habitans du Tenare. Tous les Peuples de la Terre s'y raſſemblent, & le Ciel, toujours favorable aux vœux des Poëtes, offre bien-tôt une foule de Divinités, qui s'empreſſent de partager les plaiſirs des Mortels.

Auſſi la Mythologie eſt-elle le champ fertile que la Muſe Lirique ait le plus ſouvent moiſſonné. Ses Poëmes tirés la plûpart des Métamorphoſes d'Ovide, nous ont préſenté ſucceſſivement toutes les Divinités de l'Olimpe, par la plume des Quinault, des Lamotte, des Danchet, des Roi, & de cet homme célébre, déſormais au-deſſus des louanges & de l'envie. Avec combien d'art a-t'il fait paroître ſur la Scène cette charmante Néreide, à qui les plus grands Dieux s'empreſſent de rendre hommage. C'eſt Neptune, ſuivi de toutes les Divinités de la Mer, qui prétend captiver le cœur de la belle Nymphe: c'eſt Jupiter qui vient lui déclarer ſon amour, avec tout l'éclat qui accompagne le Maître du Tonnere; cependant le deſtin ſe déclare en faveur d'un foible Mortel; les Dieux rivaux ſeront forcés de lui obéir, & l'heureux Pelée obtiendra, de leur conſentement, la main de l'aimable Thétis.

Quelques magnifiques, cependant, que ſoient ces images, les Héros, pris de nos anciens Romans, peuvent le diſputer aux Dieux mêmes. La Chronique ſeule des Amadis fournit des ſituations auſſi bril-

lantes que toutes celles de la Mythologie. Quelle pompe & quel éclat d'un Amadis de Grece ! * Vous le voyez ſe précipiter à travers l'éperon enflâmé qui défendoit la gloire de Niquée. Un nuage qui s'avance ſur le Théâtre, s'ouvre au bruit du Tonnere, & laiſſe voir Mélice ſur un Dragon aîlé. La Fontaine de Vérité-d'amour, qui ſuccède, paroît ornée de ſtatues & de colonnes, que bien-tôt la fureur de la Magicienne fait briſer par des Démons volans. Ils déracinent les arbres, ils renverſent les rochers ; l'Amour effrayé s'envôle, & ce deſordre n'eſt encore qu'une préparation à de nouveaux prodiges.

C'eſt dans les mêmes ſources de la Fable & du Roman, que nos Poëtes ont cru devoir choiſir les Acteurs de leurs Prologues ; mais les rôles qu'ils leurs prêtent dans ces occaſions, ne ſont point montés ſur le ton de ceux qu'ils leurs font jouer dans le cours du Poëme. L'uſage les a bornés à ne chanter dans les Prologues, que les exploits & la gloire du Souverain, & à porter, en tremblant, l'encenſoir juſqu'aux pieds du Trône. Nous avons beaucoup de Chefs-d'œuvres dans ce genre, dont l'immortel Quinault a fourni les premiers models. Quel naturel de penſées & d'expreſſions, quelle force même de pinceau n'a-t'il pas employé pour louer le grand Roi qui a fait ſi long-tems l'admiration de l'Europe ! Il fait chanter ces vers admirables à Venus, dans le Ballet du Triomphe de l'Amour.

Un Héros que le Ciel fit naître,
Pour le bonheur de cent Peuples divers,
Aime mieux calmer l'Univers,
Que d'achever de s'en rendre le Maître.

* Cette Tragédie de Monſieur Lamotte a été donnée en 1699. La Muſique eſt de Deſtouches.

Et dans Amadis de Gaule, Alquif & Urgande chantent ce duo célébre.

C'eſt à lui d'enſeigner
Aux Maîtres de la Terre,
Le grand Art de la Guerre;
C'eſt à lui d'enſeigner
Le grand Art de régner, &c.

Un Lirique de nos jours qui a fait les plus jolies choſes du monde, & qui a oſé le premier introduire de véritables Héros ſur la Scène, fait paroître dans le Prologue des Fêtes Grecques & Romaines, la Muſe de l'Hiſtoire qui demande des accords à celles de l'Harmonie. Cette fiction eſt également ingénieuſe & cenſée : l'Hiſtoire fournit les ſujets, & la Muſique les pare. Cependant, la tyrannie de l'uſage l'a emporté dans le Poëme même, & quoiqu'il veuille nous inſinuer le contraire, * il s'eſt vû forcé de traveſtir les Alcibiades & les Antoines en Céladons, pour ne pas déplaire à cette partie brillante des Spectateurs qui entraîne toujours les premiers ſuffrages, & qui ſe fait un jeu de ſoumettre juſqu'à la raiſon, lorſqu'elle s'oppoſe à ſes plaiſirs.

De-là, le faux toujours dominant dans les Héros de l'Opéra ; on leur a impoſé la fatale néceſſité d'être perpétuellement amoureux. Au moment qu'ils ſe préſentent ſur la Scène, ils ne ſe reſſouviennent plus de leur antique bravoure. La Gloire, autrefois, donnoit au moins l'eſſort à une partie de leurs proueſſes : aujourd'hui, on ne nous les montre plus que tranſportés d'une paſſion efféminée. Ils dédaignent ſur nos Théâtres, de punir ces brigans qui alloient courans

(*) Voyez la Préface que Monſieur Fuſelier a mis à la tête de ſon Ballet.

le monde ravir l'honneur des Princeſſes errantes: enfin, nous ſommes tous accoutumés à leur faire grace des qualités vraiment héroiques. Qu'importe, en effet, qu'on nous les faſſe admirer par leur courage, s'ils réuſſiſſent à nous plaire par leurs agrémens: la valeur de Roland ne balance pas plus dans nos cœurs les charmes de Medor, que dans celui d'Angelique.

Aſſujettis à des caracteres ſi faux, nos Poëtes n'ont pû conſerver à l'Opéra ce vraiſemblable ſi eſſentiel aux deux autres genres de dragmatique, & cette licence eſt devenue une loi contre laquelle il n'eſt plus permis de réclamer. Il eſt très-décidé que le Spectacle Lirique n'eſt point obligé de ſuivre la vérité réelle ou préſumée, ni dans la marche de ſon action, ni même dans le ton de ſes Acteurs. Il y avoit, ſans doute, de l'humeur dans Saint Evremont, quand il a improuvé qu'un homme mourut en chantant, ou qu'il ſe livra méliodieuſement à des fureurs. comme les actions dans l'Opéra, ſont eſſentiellement ſubordonnées à la Muſique, il faut bien qu'elles ſe faſſent toutes en chantant, de quelques nature qu'elles ſoient. Au reſte, il eſt ſuprenant que le voluptueux Philoſophe de la Ducheſſe Mazarin, ait pû douter que l'humanité ſe prétoit ſans peine à toutes ſes eſpéces d'illuſions capables d'augmenter l'hyvreſſe des ſens.

Mais ſi les Poëtes Liriques peuvent ſans ſcrupule, braver la vraiſemblance en faveur de la pompe du Spectacle, & par la nature même du Poëme; il ne leur eſt jamais permis de bleſſer la vérité du ſentiment. C'eſt un défaut capital, que rien ne peut racheter, & dont l'Auteur de l'Opéra d'Achille fournit un exemple remarquable. Après avoir fait chanter à Priam ces beaux vers au ſecond Acte,

Reſtes infortunés du plus beau ſang du monde,
Polixène ma fille, & vous veuve d'Hector,
Mêlez vos pleurs aux miens, & s'il ſe peut encor,
Que tout redouble ici notre douleur profonde.

Il le fait reparoître tout conſolé, au quatriéme, & dire galament à Polixène:

Ma fille, il n'eſt plus tems de répandre des pleurs,
Voici le jour heureux qui finit nos malheurs;
Le fier Achille rend les armes
A tes charmes, &c.

Par quel miracle cet infortuné Monarque a-t'il pû oublier ſi rapidement, qu'Achille vient de ſacrifier Hector aux Manes de Patrocle; & comment Polixène peut-elle, ſans horreur, accepter une main encore fumante du ſang de ſon frere? Cette abſurdité, toute perſonnelle à l'Auteur, eſt d'autant plus impardonnable, qu'elle tombe en pure perte pour le plaiſir des Spectateurs.

Car c'eſt le Plaiſir qui fait la loi ſuprême à l'Opéra, c'eſt lui qui décide en Légiſlateur, & qui a fait accorder encore aux Liriques, une entiere liberté pour l'œconomie du Poëme. En effet, ils n'ont jamais été aſſujettis à prendre des régles, que ce qui pouvoit ſervir à rendre l'action plus vive & plus animée. Comme les miracles opérés par les Dieux, & les enchantemens ſurmontés par les Héros, ne pourroient que très-difficilement ſe prêter à la marche exacte de la Tragédie, il étoit néceſſaire que l'Opéra s'en fit une qui lui fut propre, & c'eſt en quoi il a réuſſi admirablement bien. Dans la Tragédie, l'expoſition eſt un morceau difficile, & demande un art infini *: Le Poëte Lirique s'eſt

* M. de Saint Mard paroît d'un ſentiment contraire: qu'on liſe les expoſitions de Racine, & qu'on les compare avec celles de Quinault, & il ſera aiſé de voir la ſupériorité d'art & de genie qu'exige la Tragédie.

mis en droit de ſuppoſer que le Spectateur ſçait tout ce qui a précédé ; ainſi, lorſqu'Angelique a chanté ce beau Monologue.

Ah ! que mon cœur eſt agité,
L'amour y combat la Fierté,
Je ne ſçais qui des deux l'emporte, &c.

Dès ce moment l'expoſition eſt faite, ſans autre préparation : on devine ſans peine, que la Reine de Catay a deux Amans, & qu'elle préférera ſon goût à ſa gloire. Eh ! qui pourroit s'y tromper ! ces incertitudes-là, dans une Héroïne de Théâtre, ne ſont-elles pas toujours décidées en faveur de l'Amour, contre les intérêts de la Raiſon.

C'eſt avec plus de facilité encore, que les Poëtes Liriques ſe ſont aſſurés d'heureux dénouemens. Dans la Tragédie ordinaire, ils ſont l'effort du génie & du jugement : on en trouve peu qui ſoient amenés aſſez naturellement, & qui ſatisfaſſent pleinement les Connoiſſeurs. Dans l'Opéra, la machine ſeule dénoue avec ſuccès. Armide part ſur un char volant, & laiſſe le Spectateur également content & ébloui.

La diviſion en cinq Actes, eſt peut-être ce que l'Opéra a de plus commun avec la Tragédie ; & cette reſſemblance même, a des caracteres abſolument diſtinctifs : chaque Acte, dans un Opéra, contient comme une action entiere ; & ſeulement une partie d'action, dans la Tragédie. L'Acte finit, dans celle-ci, par la ſuſpenſion momentanée de l'action principale : dans l'Opéra, la fin de l'Acte doit amener une fête ou un divertiſſement, qui tienne encore le Théâtre rempli, après que les Acteurs ſe ſont retirés. Le Théâtre Lirique ne ſouffre point de vuide, peut-être par un principe de politique ; l'eſprit trouve ſi peu

i s'y occuper ; qu'il met tout en uſage pour l'em-
pêcher de réfléchir.

La préférence qu'il s'eſt ainſi obligé de donner aux
yeux & aux oreilles, lui a fait abandonner l'unité
du lieu qui forme partout ailleurs une régle ſi eſ-
ſentielle. Il eſt de l'eſſence, de la régularité même
du Poëme chantant, que la poſition de la Scène
change dans tous les Actes. Les ſens y gagnent, &
il n'eſt pas libre aux Liriques de balancer entre le
vrai & le merveilleux. Au Palais enchanté d'Armi-
de, ils peuvent faire ſuccéder des déſerts affreux ;
remplacer le Mont Ethna vomiſſant des flâmes,
par les boſquets fleuris de l'Eliſée. Il n'eſt point d'é-
loignement, de contrariété, d'impoſſibilité même,
qui ne doive céder à l'imagination vive & fertile
d'un Poëte d'Opera. Il peut à ſon gré, faire voya-
ger les Païs, raſſembler les peuples des deux poles,
& les préſenter dans les même moment, aux yeux
étonnés des Spectateurs.

Mais comment, dira-t'on, l'Opéra, avec tant de
défauts, entraîne-t'il tant de ſuffrages ? & par quels
charmes réuſſit-il à couvrir les abſurdités auſſi cho-
quantes ? Je réponds d'abord, qu'il forme comme
un Spectacle univerſel, où chacun trouve à s'amu-
ſer dans le genre qui lui convient davantage. Le
Machiniſte, quoique voiſin du Géometre, laiſſe dé-
cider ſon front à la vue d'un vol rapide, dont il
médite les reſſorts ; tandis que l'Eleve de Therpſi-
core ſe laiſſe tranſporter par des pieds mus en
cadence : le Peintre & le Décorateur y trouvent
des objets d'admiration ou de critique ; & dès lors
ils y ſont occupés. Il n'eſt pas juſqu'aux habits qui
n'entrent pour quelque choſe dans le plaiſir d'une
partie des Spectateurs. Enfin, les jeunes gens, toujours
frivoles, ſont ſatisfaits d'une Ariete qu'ils appren-
nent rapidement, & qu'ils chantent d'après l'Ac-

teur ; & les cœurs tendres de tous les âges, n'y trouvent que trop de quoi ſe paſſionner, & entretenir le feu pernicieux qui les conſume.

Ceux qui veulent faire l'apologie de l'Opéra, d'un ton plus ſérieux, diſent que ce qui eſt tout ce qu'il doit être, eſt bon dans ſon genre, & même beau en effet, s'il y a dans les Arts un beau arbitraire & de convention, comme il n'eſt pas permis d'en douter. Si donc l'action du Poëme eſt d'un merveilleux aſſorti aux idées reçues, ſi les paroles ſont ſonores & touchantes, ſi la Muſique exprime bien les ſentimens dont on veut nous affecter, ſi les décorations ſont ſuperbes, ſi le jeu des machines eſt exécuté avec aſſez d'adreſſe pour nous faire illuſion ; alors l'Opéra ſera bon, ſera parfait ; & nous ne pourrons rien demander au-delà de ce qu'il eſt, ſans une véritable injuſtice.

A tant de traits, tous capables de produire chacun en particulier leur effet, il eſt aiſé de ſentir tout l'empire que la Muſique prend ſur la Poëſie, & la préférence que les airs obtiennent ſur les paroles ; auſſi l'Auteur du Poëme n'eſt jamais qu'en ſecond, & un Opera eſt bien plus connu par le nom du Muſicien, que par celui du Poëte. Quinault n'a pas été excepté d'un uſage devenu comme général ; ſa gloire eſt maintenant indépendante de celle de Lully, * mais elle a été quelque tems éclipſée, & il ſe vit d'abord, en quelque ſorte, confondu avec la foule des Poëtes médiocres de ſon tems. Pourquoi faut-il qu'un génie ſi fertile, qu'une Lire ſi délicate, ſi armonieuſe, ſe ſoit prêtée à des maximes corrompues ? N'en doutons pas, Meſſieurs ; ſi Quinault n'eût embraſſé que les paſſions vraiment dragmatiques, nous n'au-

* Le triomphe de Quinault n'a commencé, que lorſque La Bruyere eut dit, Le Phœnix de la Poëſie chantante renaît de ſes cendres, &c.

rions point à redouter aujourd'hui ces dogmes ſéducteurs, qui ſont l'ame de nos Poëmes chantans. Ses ſuccès dans le genre galant, ont entraîné ſes ſucceſſeurs; ils ont cru ne pouvoir plaire, qu'en adoptant, à ſon exemple, cette morale funeſte, où le vice oſe ſe produire ſous le voile impoſteur de la délicateſſe & du ſentiment.

Seroit-il donc impoſſible que nous en vinſſions, enfin, juſqu'à vouloir être raiſonnables; & l'amour purement voluptueux, eſt-il la ſeule paſſion qui ait droit ſur nos ames? Je ne m'étendrai point ici en longs raiſonnemens; il faut des preuves de fait pour combattre des préjugés qui paroiſſent victorieux; je me contenterai donc, de citer ici l'Opéra de Jephthé, ce Poëme célébre d'un Auteur qui ne l'eſt pas, mais qu'on a trop cherché à avilir. Des yeux accoutumés aux prodiges des Divinités, aux enchantemens, aux preſtiges des Romans, ont vû ſans dégoût, des Perſonnages Saints introduits ſur la Sçène; & les maximes de Religion & de morale, répandues dans cette Tragédie, trouvent tous les jours des Spectateurs dociles & aſſidus.

N'approuvons pas néanmoins, qu'on faſſe chanter ſur un Théâtre profane, les Myſtéres ſacrés de notre croyance, & les objets reſpectables de notre culte. La pompe toute voluptueuſe de l'Opéra, s'allie mal avec l'auſtérité des mœurs Evangeliques; la piété, la raiſon même ſouffrent infiniment de voir imiter l'entouſiaſme divin d'un Prophête, ou les chaſtes tranſports d'une Vierge, par des bouches accoutumées à célébrer les louanges des Divinités de Cythere: le contraſte a quelque choſe de trop révoltant.

Que plûtôt nos Liriques eſſayent leurs talens ſur des Sujets tirés de l'Hiſtoire. Si un génie commun a trouvé l'art de nous plaire & de nous attacher par

l'imitation des choſes ſaintes, pourroient-ils appréhender de ne pas réuſſir, en traitant des ſujets où leur imagination pourroit ſe jouer avec une entiere liberté ? La Fable & le Roman les aſſerviſſent à une paſſion unique, tandis que l'Hiſtoire les offre toutes à leur pinceau, avec les mœurs de tous les âges, les révolutions de tous les ſiécles, les uſages de toutes les Nations. Quelle variété & quelle abondance d'événemens & d'actions, également propres à faire briller le génie des Poëtes, & à exciter l'admiration des Spectateurs !

Un changement auſſi utile pour les mœurs, (objet toujours reſpectable en toutes les eſpéces de gouvernement) reconcilieroit ſans doute avec l'Opéra, cette partie des honnêtes gens, qui eſt trop éclairée pour condamner les Spectacles en général, mais qui craint avec raiſon, les images licentieuſes, qui ſont la baze commune de nos Tragédies en muſique. L'amour de la gloire, de la Patrie & de la liberté, ne pourra-t'il donc jamais remplacer dans nos cœurs le charme de l'amour efféminé de nos Héros. On a applaudi l'action forte pathétique & intéreſſante du premier Acte des Fêtes de l'Hymen ? On y a vû avec tranſport Oſiris, occupé du bonheur de la terre.

Le ſecond Acte des Talens Liriques, n'eſt qu'une harangue militaire, & de quelle énergie ne l'a-t'on pas trouvée ?

Qu'on encourage les génies hardis, capables de ſe frayer de nouvelles routes, & le Théâtre de l'Opera ſera bien-tôt tout ce que des eſſais auſſi brillans ſont en droit de nous faire attendre.

Un Poëte avec du talent, un Muſicien avec du génie, peuvent tout ce qu'ils oſeront entreprendre, & ſi je ne craignois d'exciter le murmure public, je dirois, qu'il ne ſeroit pas impoſſible de placer ſur le Théâtre même du Palais-Royal, la Peinture de

l'amour conjugal, s'il étoit traité avec autant d'art qu'Euripide en a employé dans cette Scène admirable, où Admette reçoit les tendres adieux de la généreuſe Alceſte.

Je livre à vos Réflections cette légere idée de réforme de l'Opéra, * en ce qui regarde uniquement les mœurs, & vous devez convenir qu'elle eſt moins chimérique dans ſon exécution, par quelque impuiſſance réelle de la part des Poëtes, que par la crainte où ils ſont de déplaire à ce goût foible & malade qui caractériſe la plus grande partie des amateurs du Spectacle. Le Pere Brumoy a remarqué que la Comédie Athénienne dut la perfection où elle arriva ſous Menandre, aux loix ſucceſſives qui la renfermerent dans des bornes légitimes. Sans le ſecours des loix, la Comédie à perdu parmi nous infiniment de ſon ancienne licence ; les équivoques, les duels, & les enlévemens ont diſparus. Que ne peut pas ſur nos eſprits le charme ſeul de la nouveauté ! Déja, nous commençons d'aimer la morale plaintive & les accens lugubres, ſur les mêmes Théâtres qui n'avoient été juſqu'ici deſtinés qu'aux jeux & aux ris. Il eſt dans l'humanité d'épuiſer d'abord toutes les erreurs, de parvenir à pas lens au ton de la nature, au bon & au parfait, de s'en laſſer enſuite, & de tomber dans de nouveaux égaremens différens des premiers. Oſons préſager la même deſtinée pour l'Opéra. Les lieux communs de la galanterie ſont bien près d'être épuiſés, il eſt tems de le revêtir des paſſions dragmatiques, que le charme même de la Muſique pouſſera encore plus loin que dans la Tragédie. Si l'on nous prend par un nouveau genre de plaiſir, la révolution ſera rapide. At-

* On n'a point voulu parler ici des Balets. M. de Saint-Mard en a très-bien décrit le génie & le caractere.

tendons ce Prodige de quelque genie ſupérieur, qui donnera le ton à ſon ſiécle, & qui, après s'être rendu propre la maniere des Grecs, ſi voiſine de nos Tragédies en Muſique, nous préſentera des caracteres vraiment eſtimables, & fera peut-être de l'Opera une Ecole pour les mœurs au moins dans la Théorie.

aux autres par leur Bissus,
des Coquilles des filets de Bissus

MÉMOIRE

SUR

LES BOUCHOTS A MOULES,*

Pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle du Pays d'Aunis,

Par Monſieur MERCIER DU PATY, *Tréſorier de France, lû dans l'Aſſemblée publique de l'Académie, le 5 Mai* 1750.

L'OCEAN qui environne en partie cette Province, & qui l'enrichit, offre chaque jour à notre admiration un ſpectacle également frappant & varié. Quelle abondance n'entretient-il pas par le commerce qu'il facilite? Quelles productions ne nous fournit-il pas lui-même? Et de quelles merveilles n'embellit-il pas nos Côtes? Nous jouiſſons de ces bienfaits, & nous leur donnons à peine la plus légére attention: Les choſes dont nous faiſons un uſage plus fréquent ne nous ſont pas toujours les plus connues; ainſi nous trouvons dans les Moules une nourriture journaliere, ſaine & abondante, & nous ignorons pour la plûpart la façon dont ces Poiſſons élevent & ſe multiplient, & la pêche; je dirois volontiers la récolte qu'on en fait; il ſemble qu'ils ayent été condamnés juſqu'ici à une éternelle obſcurité; leur ſtructure & leur maniere de vivre ont échappé aux Naturaliſtes mêmes.

Ce n'eſt pas que parmi eux il n'y en ait de cé-

* Le nom du Pays eſt Moucles.

lébres qui ayent parlé des Moules : Aldrovandus ; Geſner, Belon, Rondelet & pluſieurs autres en ont écrit ; mais pour faire connoître ces Poiſſons, il ne ſuffit pas de lire ou de compiler ces Auteurs : ils ne paroiſſent pas avoir approfondi les matieres qu'ils ont traités ; ils en embraſſoient un trop grand nombre ; de là peu d'exactitude dans leurs Ouvrages, & mille erreurs que leur réputation a rendu reſpectables, & que leur antiquité a accrédités. Il ſemble d'ailleurs que ces Auteurs ſe ſoient fait une loi de ſe copier les uns les autres, & un point capital de faire de longues Diſſertations ſur les différens noms qu'on avoit donné avant eux aux Moules, ſans s'appliquer à nous en donner des Deſcriptions exactes. Ainſi ces immenſes compilations d'Hiſtoire Naturelle, fruit de tant de ſoins & de tant de dépenſes, nous inſtruiſent peu, ou plûtôt nous jettent dans l'incertitude & la confuſion.

Mais peut-être trouverons-nous plus de lumieres dans les Phyſiciens plus modernes ? Swammerdam & d'autres également illuſtres par leurs connoiſſances & leur ſagacité, auront ſans doute été plus heureux que ceux qui les ont précédés ? Non ; & je ne trouve rien chez eux de plus exact & de plus ſatisfaiſant. Ce n'eſt donc qu'à la lueur de notre propre expérience que nous pourrons nous inſtruire, & ſatisfaire notre curioſité.

Les Moules qu'on voit ſur nos Côtes, différent par leur grandeur, leur forme, & les rayeures de leur Coquilles ; mais comme ce ne ſont que des variétés, on ne doit point les admettre pour des eſpéces : nous les diſtinguerons cependant, ſuivant l'uſage du Pays, en Moules de Banche & en Moules de Bouchots. Les premieres ſont petites, d'un goût plus acre, moins ſaines ; elles ſe trouvent entaſſées & piquées ſur le fond de la Mer, par lits ou

par bancs : Les Moules de Bouchots qui ſont le principal objet de ce Mémoire, croiſſent ſur des bois qu'on plante à deſſein dans la Mer ; l'une & l'autre eſpéce ſe reſſemblent parfaitement dans leurs parties eſſentielles.

Ce qui s'offre d'abord dans la Moule, ce ſont les deux piéces de ſa Coquille : elles ſont minces & arrondies par une de leur extrémité, plus épaiſſes & pointues par l'autre côté qu'on appelle le Talon, où elles ſont unies l'une à l'autre par une charniere en mortaiſes, qui n'a que très-peu de jeu. Elles ſont liſſes & polies dans leur intérieur, d'un bleu pâle, luſtré ou nacré, qui reſſemble aſſez à la couleur du plomb : à l'extérieur, elles ſont raboteuſes, couvertes d'un drap-marin qui dérobe la vivacité & le brillant de leurs couleurs, & de pluſieurs autres corps étrangers, tels que des pouſſe-pieds, de petits glands de mer, & ſurtout d'une eſpéce de coraline, que le ſeul haſard ne produit pas ſur les Coquilles des Moules, mais qui me paroît d'un uſage eſſentiel, dont nous parlerons dans la ſuite.

Ce drap-marin qui déborde un peu la Coquille, prend naiſſance de ſon intérieur, qui eſt auſſi garni d'une pellicule extrêmement mince, qui ne dérobe rien de la nacre du fond. Je penſai que ce drap-marin pourroit ſervir à l'accroiſſement des Coquilles, comme le perioſte ſert à celui des os. Cette conjecture m'engagea à hazarder quelques expériences, & j'en fis une qui me paroît déciſive ſur la formation des Coquilles.

J'avois mis des Moules vivantes dans différentes liqueurs, telles que de l'eau douce, du vin, du vinaigre, &c. dans l'attente de quelques nouveautés. L'eau & le vin ne m'offrirent rien de remarquable : mais en examinant les Moules que j'avois miſes dans le vinaigre, une heure après je m'apperçûs que le

perioſte s'en ſéparoit facilement avec l'ongle, ou avec la pointe d'un ſcalpel, & qu'il avoit la conſiſtance & la couleur d'un parchemin feuille morte, ou d'une corne fort mince. Après l'avoir enlevé, la Moule qui étoit auparavant d'un bleu très-foncé & preſque noir, parut rayée de différentes nuances de bleu, & fort ſemblable à une feuille de tulype bien pannachée. Je remis dans le vinaigre la Coquille de Moule; quelques heures après, il ſe leva encore une nouvelle couche, mais ce ne fut que par parcelles de couleur bleue, qui dénotoient viſiblement la ſubſtance propre de la Coquille. Enfin, un plus long ſéjour dans le vinaigre rendit la Coquille molle, & me fit voir diſtinctement les différentes couches qui l'avoient formée. J'ai fait brûler des portions de ce perioſte, & elles ont répandu une odeur ſemblable à celle de la corne ou de plumes brulées. De cette expérience réitérée pluſieurs fois avec le même ſuccès, ſur les Moules vivantes, & ſur des Coquilles vuides depuis long-temps; je conclus que de même que l'écorce des arbres & le perioſte forment par leur endurciſſement, l'une le bois, & l'autre les os, ce drap-marin qui envelope extérieurement la Coquille de Moule, étoit auſſi le principe de la formation de la Coquille. J'appris en même-temps, que le vinaigre eſt le moyen, peut-être le plus long, mais auſſi le plus ſimple qu'on puiſſe employer pour enlever le drap-marin qui couvre les Coquilles, de quelque eſpéce qu'elles ſoient, & pour découvrir ces belles couleurs qu'elles ont dans les Cabinets des Curieux, & qu'on leur procure en les trempant dans l'eau-forte, plus dangereuſe & plus difficile à ménager que le vinaigre.

La chair de la Moule crue eſt d'un jaune fort pâle; lorſqu'elle eſt cuite, elle prend une couleur plus foncée. Pour bien connoître la ſtructure inté-

rieure de la Moule, il faut la mettre quelques momens dans l'eau bouillante, alors elle s'ouvre d'elle-même, & laiſſe voir pluſieurs muſcles & attaches, la langue, le byſſus ou le lin, le foye, & pluſieurs autres parties dont nous allons eſſayer de donner une légére idée.

Dans la partie ſupérieure, (c'eſt-à-dire vers le talon) qu'on nomme communément la tête ; ce qui s'offre d'abord, ce ſont deux petits corps blancs, cartilagineux, ovales, ſéparés dans le milieu par la réunion de deux corps ligamenteux qui régnent tout le long des bords de la Coquille, & par le moyen deſquels la Moule eſt ſuſpendue depuis le talon juſqu'à l'endroit où la Coquille commence à ſe courber & à devenir plus mince.

Ces ligamens qui forment l'extrémité de l'envelope de la Moule, ſont diviſés dans leur crête en deux parties : la premiere attachée contre les bords internes de la Coquille, eſt toute unie : l'autre, intérieure, eſt frangée & dentelée ; ces dentelures paroiſſent s'engrainer à la volonté de la Moule, & unir plus exactement les deux bords de l'envelope commune ; la partie inférieure eſt plus large, les dentelures plus gaudronnées & plus ſaillantes, afin de former un engrainement plus exact.

Dans l'endroit où ces deux ligamens ſe réuniſſent, on trouve une ouverture de deux lignes ou environ, qu'on peut appeller l'anus ou la vulve : les parties qu'on pourroit appeller nymphes, ſont flotantes & paroiſſent évaſées en dehors, leur goutiere finit par une attache brune qui va ſe terminer en pointe à la réunion des deux ligamens externes dont nous venons de parler. Dans l'intérieur & au haut de la vulve, ſe trouve un trou de communication qui paſſe par-deſſus le gros ligament rond. Ce ligament eſt un faiſceau de fibres tendineuſes, munies chacune de

leur gaine particuliere : il peut avoir deux lignes de longueur dans les plus groſſes de nos Moules ; il eſt appliqué en bizeau de chaque côté des coquilles, il ſert à empêcher qu'elles ne s'ouvrent trop, & ſurtout à tenir en place le corps de la Moule.

Toutes ces parties peuvent ſe voir lorſque les coquilles ſont ſeulement ſéparées par l'action de l'eau bouillante, & que la Moule reſte fermée ; en écartant les deux bords de l'envelope commune ; voici les différentes parties qu'on découvre dans ſon intérieur.

1° Dans le milieu, on voit un corps brun finiſſant en pointe, ayant une rainure dans ſon milieu, ſuſceptible d'alongement & d'aplatiſſement, & de ſe porter vers les différentes parties intérieures de l'animal, couché ſur deux tendons, la pointe tournée vers le haut, & ſouvent repliée & placée dans une eſpece d'antre ou de ſac formé par la réunion de pluſieurs fibres membraneuſes qui font une voute au deſſus de la bifurcation des deux grands tendons ou ligamens : on a appellé ce corps la langue, & ſa reſſemblance avec cet organe a dû lui faire d'abord donner ce nom, ſans que nous oſions aſſurer qu'il ſerve à la Moule à prendre ſa nourriture.

2° A la baſe de la langue eſt une eſpece de ſphincter duquel ſort un faiſceau ligamenteux appellé *byſſus*.

3° Sous la langue paroiſſent deux corps blancs, tendineux, qui s'écartent en forme d'V, & vont porter une attache dans chaque coquille un peu au deſſous de la charniere. Ces deux mêmes ligamens, après avoir paſſé ſous la racine de la langue, qui leur laiſſe pour leur paſſage une bifurcation, s'écartent & vont s'implanter par digitations au deſſus du ligament rond.

Au deſſous de l'endroit de leur réunion on voit la racine du byſſus qui ſe partage en deux troncs implantés ſur chacun de ces ligamens.

4° Deux corps longs, minces, flotans, attachés

par leur baſe à la ſubſtance de la Moule & au gros ligament rond ; ces deux corps ſe réuniſſent dans la partie ſupérieure, & laiſſent un paſſage pour les deux tendons ſupérieurs ; leur baſe paroît être un canal d'où naiſſent de part & d'autre de petites trachées. A leur partie ſupérieure on trouve deux appendices qui ſont attachées & confondues avec les membranes du foye & la gaine des tendons.

5° A la baſe de la langue, dans la partie antérieure, un peu au deſſous de la ſortie du byſſus, un corps oblong qui varie pour la couleur ſelon les temps, & que nous ſoupçonnons être l'organe deſtiné à reproduire l'eſpece.

6° En détachant les deux tendons de leur partie ſupérieure, on découvre le foye auquel ils ſont comme collés dans la partie moyenne des deux lobes. La ſubſtance du foye eſt d'un verd brun, marbré par des lignes jaunâtres. En examinant ce viſcere il paroît ſéparé en trois parties ; l'une dans la bifurcation formée par les deux tendons, & les deux autres dans leurs parties latérales.

7° Enfin quatre inteſtins ou canaux qui vont ſe perdre d'une part dans un ſac qui ſe trouve au milieu du foye, & qui ſe terminent dans le réſervoir commun qui paroît avoir ſon iſſue par la vulve.

Quelques Auteurs célébres qui ont parlé de la Moule, * lui ont accordé un mouvement progreſſif. Vouloir lui enlever un avantage dont elle ſemble être en poſſeſſion depuis long-temps, & contredire le ſentiment des plus fameux Naturaliſtes, ne ſeroit-ce point une entrepriſe téméraire ? Cependant la nature ne ſe montre pas toujours à découvert aux yeux les plus attentifs & les plus clairvoyans ; elle ne ſe préſente ſouvent que ſous des apparences trompeuſes, & dès-là

* Voyez le neuviéme Entretien du Spectacle de la Nature, où on cite les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1711.

qu'on eſt homme, l'ombre peut ſéduire & prendre la place de la réalité. Un nom reſpectable ſuffit donc pour donner de la vogue à une découverte, mais il n'en établit pas la certitude, & quelquefois des mains moins ſçavantes, mais heureuſement hardies, oſent retoucher les mêmes objets, elles écartent les préjugés, elles dépouillent ces objets de leur écorce, & la nature leur dévoile quelquefois ce qu'elle avoit caché à ſes plus chers favoris. Si dans la Phyſique l'expérience eſt le guide le plus aſſûré, je ne craindrai point d'avancer que le mouvement progreſſif de la Moule n'a aucune réalité.

J'ai conſervé des Moules vivantes dans de l'eau de la mer, auſſi long-temps que ſa prompte corruption me l'a permis : j'ai ſouvent renouvellé l'eau, & malgré mon attention, je n'ai jamais vû le moindre mouvement ni dans ces coquillages, ni dans leur langue : ils ne s'ouvrent que rarement & peu. Ces remarques ont un juſte rapport avec la condition de ces poiſſons. Nés pour un repos éternel, le même lieu les voit naître & mourir : ils portent en naiſſant des chaînes qu'ils porteront toujours, & celles de leurs voiſins ſerviront encore à les rendre plus fortes & plus indiſſolubles ; mais ces chaînes n'ont rien de triſte pour eux, leur ſalut dépend de leur captivité même : leur byſſus les attache inſéparablement aux pierres, aux bois, ou les uns aux autres ; ils bravent ainſi les efforts des vents & des flots. Malheur aux Moules que quelque accident détache : celles qui tombent dans la boue reſteront dans l'endroit de leur chûte, & pour l'ordinaire, y trouveront leur perte. Ce qui détruit encore le prétendu mouvement progreſſif des Moules, c'eſt la pratique conſtante des Propriétaires des Bouchots pour repeupler les endroits qui ſont nuds. Sans cette précaution leurs Bouchots ſeroient bientôt déſerts ; mais elle ſeroit inutile ſi les Moules avec

qu'on eſt homme, l'ombre peut ſéduire & prendre la place de la réalité. Un nom reſpectable ſuffit donc pour donner de la vogue à une découverte, mais il n'en établit pas la certitude, & quelquefois des mains moins ſçavantes, mais heureuſement hardies, oſent retoucher les mêmes objets, elles écartent les préjugés, elles dépouillent ces objets de leur écorce, & la nature leur dévoile quelquefois ce qu'elle avoit caché à ſes plus chers favoris. Si dans la Phyſique l'expérience eſt le guide le plus aſſûré, je ne craindrai point d'avancer que le mouvement progreſſif de la Moule n'a aucune réalité.

J'ai conſervé des Moules vivantes dans de l'eau de la mer, auſſi long-temps que ſa prompte corruption me l'a permis : j'ai ſouvent renouvellé l'eau, & malgré mon attention, je n'ai jamais vû le moindre mouvement ni dans ces coquillages, ni dans leur langue : ils ne s'ouvrent que rarement & peu. Ces remarques ont un juſte rapport avec la condition de ces poiſſons. Nés pour un repos éternel, le même lieu les voit naître & mourir : ils portent en naiſſant des chaînes qu'ils porteront toujours, & celles de leurs voiſins ſerviront encore à les rendre plus fortes & plus indiſſolubles ; mais ces chaînes n'ont rien de triſte pour eux, leur ſalut dépend de leur captivité même : leur byſſus les attache inſéparablement aux pierres, aux bois, ou les uns aux autres ; ils bravent ainſi les efforts des vents & des flots. Malheur aux Moules que quelque accident détache : celles qui tombent dans la boue reſteront dans l'endroit de leur chûte, & pour l'ordinaire, y trouveront leur perte. Ce qui détruit encore le prétendu mouvement progreſſif des Moules, c'eſt la pratique conſtante des Propriétaires des Bouchots pour repeupler les endroits qui ſont nuds. Sans cette précaution leurs Bouchots ſeroient bientôt déſerts ; mais elle ſeroit inutile ſi les Moules avec

Quels mouvemens extraordinaires ne faudroit-il pas lui ſuppoſer pour aller chercher dans le fond du ſphincter une matiere qu'elle feroit couler tout le long de la fente qui la ſépare, comme par une filiere. Je trouve encore dans la pratique des Bouchots, une preuve que l'animal ne forme pas comme il veut le byſſus; c'eſt que lorſqu'on tranſporte des Moules d'un endroit du Bouchot à l'autre, on a ſoin de les engager dans le clayonnage, & pour plus grande précaution de les enveloper d'un filet: ſans cela les vagues les emporteroient bien-tôt. On n'auroit rien de ſemblable à craindre ſi la Moule trouvoit à ſon gré dans le reſervoir de quelque liqueur les réparations néceſſaires aux attaches qui ſeroient rompues. La connoiſſance des parties de la Moule n'a pas ſeule de quoi ſatisfaire notre curioſité, les Bouchots où on les éleve, & leur état, méritent également notre attention.

Vers la Partie Occidentale de la Province, à l'Embouchure de la Sevre Niortoiſe, les Côtes d'*Eſnandes* & *de Charon* forment une anſe dans laquelle ces deux Villages ſont ſitués. Le fond de cette anſe eſt une Vaſe fort profonde, & qui s'avance à plus d'une lieue & demie. La mer la couvre ſi peu que les Barques même des Pêcheurs ne parviennent juſqu'au rivage que pendant le temps des hautes marées. On ne trouve dans cette Partie ni coquillages ni aucunes productions marines. Les Cancres ſeuls y abondent: il y en a de petits dans la plupart des Moules, & ſouvent pluſieurs dans une ſeule. On connoît peu cette eſpece de Cancres, & il n'eſt pas aiſé d'aſſûrer s'ils ſervent de nourriture aux Moules, ou ſi celles-ci ne la leur fourniſſent pas elles-mêmes. Ce qui feroit croire que ces coquillages nourriſſent ou donnent un abri aux Cancres, c'eſt que dans les Moules qu'on a gardé pluſieurs jours, on trouve les Cancres pleins de vie, &

même pleins d'œufs : s'ils ſervoient d'alimens ils ne ſe conſerveroient pas de la ſorte.

Malgré la ſtérilité apparente de ce fond de Vaſe, on y a établi les Bouchots. Les Moules y trouvent une nourriture ſi abondante & ſi convenable, qu'elles y viennent & beaucoup plus groſſes & beaucoup plus délicates que par-tout ailleurs. Les Bouchots ſont des Parcs formés par des pieux de 9 à 10 pieds d'environ cinq pouces de diametre, qu'on enfonce dans la Vaſe juſqu'à moitié, à cinq pieds de diſtance : on entrelaſſe dans ces pieux des perches ; les plus longues ſont préférées ; elles forment une eſpece de clayonnage ſolide, capable de reſiſter aux efforts des flots. La conſtruction de ces Parcs ou Bouchots eſt aſſez uniforme. Ils ſont compoſés de deux rangs qui en ſe réuniſſant forment un angle dont le ſommet eſt toujours oppoſé à la mer. Chacun de ces rangs peut avoir depuis cent juſqu'à deux cens toiſes de longueur. On n'emploie aujourd'hui pour conſtruire les Bouchots que l'aulne & l'obier ; celui-ci pour le clayonnage ; celui-là pour les pieux.

Les Moules attachées à ces pieux & à ces clayes, y dépoſent leur fray : il en naît une prodigieuſe quantité de nouveaux habitans, dont l'enfance eſt miſe à l'abri dans les petits rameaux de cette eſpece de Coraline qui croît ſi abondamment ſur les bois des Bouchots, & que la Providence ſemble y avoir placé pour leur ſervir de berceau. Chaque Moule a ſa famille, pour ainſi dire, ſous ſes yeux ; elle la voit croître autour d'elle, juſqu'à ce qu'au bout de quelques mois le Propriétaire Œconome viſitant ſon Bouchot, détache une partie des Moules qui ſe trouvent trop entaſſées, & les diſtribue dans les endroits nuds : ce ſont comme autant de Colonies qu'il établit, dont il ſortira bien-tôt un peuple nombreux, & dont la multiplication doit augmenter ſes richeſſes. Ce ſoin

leger eſt ſuivi de la récolte la plus facile. Depuis la fin de Juillet que les Moules commencent à être dans leur bonté, pendant plus de ſix mois on pêche ces poiſſons : c'eſt à mer baſſe qu'on les va chercher & qu'on les recueille de deſſus les bois des Bouchots, où on les trouve à gros paquets.

La néceſſité de ſe rendre aux Bouchots, ſoit pour la pêche, ſoit pour les réparations, dans le temps que la mer ſe retire & ſur une Vaſe trop profonde & trop molle pour hazarder d'y marcher, a fait inventer aux Habitans d'Eſnandes & de Charon, une eſpece de Batteau, dont la manœuvre & la conſtruction ſont aſſez ſingulieres.

Ces Nacelles qu'ils nomment des *Acons*, reſſemblent aſſez à une caiſſe : elles ſont longues de neuf pieds, larges & profondes de dix-huit pouces. La planche du fond eſt de bois de noyer, parce qu'il eſt plus uni & plus propre à gliſſer ſur la Vaſe ; celles des deux côtés ſont de ſapin, de peuplier, ou de quelque autre bois leger ; le tout eſt joint ſans beaucoup d'art, & la machine n'eſt pas toujours à l'épreuve de l'eau. La planche du fond ſe recourbe vers les deux tiers de ſa longueur en conſervant toujours ſa largeur, & forme un bec qui tient lieu de proue ; les planches des deux côtés ſont coupées ſelon cette courbure.

Cette Nacelle avec la ſimplicité de ſa conſtruction, n'a beſoin ni de gouvernail, ni de rames, ni de voiles ; ou pour mieux dire, celui qui la conduit eſt en même temps le gouvernail, la voile & la rame. Pour ſuppléer à leurs uſages, il ſe place à l'arriere de ſon Bateau, s'appuie en dedans ſur le genouil gauche, la jambe droite en dehors ; il s'incline vers l'avant, les deux mains ſur les deux bords, de façon que la droite eſt plus près du corps que la gauche. Dans cette ſituation qui le met en équilibre, du pied droit il frappe la Vaſe à coups redoublés ; la

Fig 3

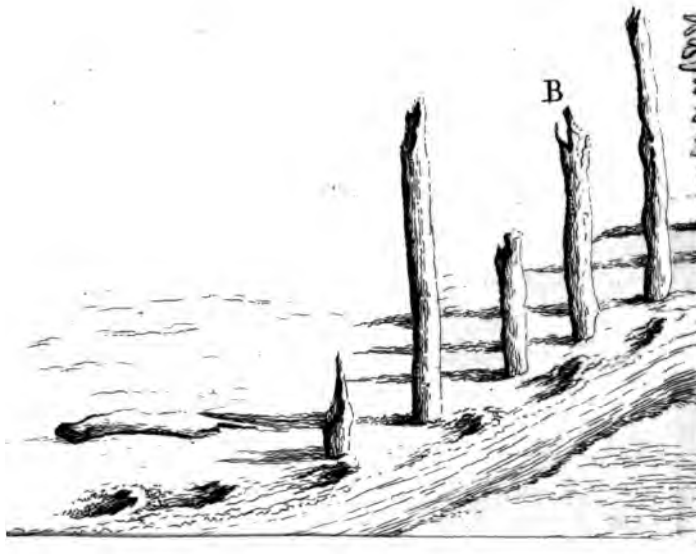

ine légere gliſſe avec autant de rapidité que de sû-
k le conduit bien-tôt où ſa préſence eſt néceſſaire.*
tte manœuvre eſt la même pour toutes les ſai-
, avec cette ſeule différence, que pendant
er les Pêcheurs chauſſent une botine. C'eſt ainſi
. tout temps ils ſe rendent à leurs Bouchots,
ıe longue habitude leur fait diſtinguer de ceux
ıtres pendant les nuits les plus obſcures. Comme
: peuvent travailler aux réparations qu'à mer
, & qu'elle leur laiſſe fort peu de temps, ils
›bligés d'y travailler la nuit comme le jour.
rſqu'il s'agit de tranſporter le bois aux Bou-
, un ſeul acon ne ſuffit pas, ils en joignent
enſemble & de front, en les attachant de
ıt & de l'arriere avec des cordes qu'ils paſſent
des trous percés pour cet uſage : ils chargent
›ois ſur l'acon du milieu, ils ſe placent eux-
:s chacun dans un de ceux des côtés, & ils les
avancer tous trois en pouſſant l'un de la jambe
:, l'autre de la gauche.

n'eſt pas ſeulement pour aller chercher des
es ou entretenir leurs peuplades que les habi-
l'Eſnandes ou de Charon ſe ſervent d'acons;
ı font un uſage auſſi journalier pour la pêche
›iſſon. Celui que la mer en montant a pouſſé
e rivage, ſe trouve lorſqu'elle perd, en partie
:mé dans les Bouchots, & à meſure qu'il ſe
, il s'enfonce dans l'angle. C'eſt là que les
:urs ſe placent & qu'ils pêchent avec un filet
ſemblable au carelet; la pêche dure autant

---

la Côte de Nantilly où la Vaſe eſt plus ferme, on a une ma-
ıcore plus ſimple. Ce n'eſt qu'une planche de ſix pieds de long
pied de large : trois hommes s'y rangent l'un devant l'autre:
e premiers ſont aſſis ſur les bords de leurs mannequins; celui
à l'arriere ſaiſit le haut du mannequin qui eſt devant lui,
: ſur le genouil gauche, frappe la Vaſe de la jambe droite, &
ter la planche.

qu'il y a de l'eau : cette pêche fait leur nourriture pendant preſque toute l'année, & ils ne laiſſent pas d'ailleurs d'en tirer quelque profit ; mais il eſt peu conſidérable comparé à celui des Moules. La vente de ces coquillages n'eſt pas bornée à cette ſeule Province, on en tranſporte beaucoup plus dans la Xaintonge & le Poitou, mais Bordeaux eſt le lieu de la plus grande conſommation. Les Bordelois en viennent charger des barques entieres, ils les diſtribuent enſuite dans preſque toute la Guyenne.

Un Bouchot bien peuplé peut fournir au moins la charge de trois barques, ſans préjudicier à une vente en détail aſſez conſidérable, & ſans toucher aux Moules néceſſaires pour le repeupler. Chaque charge de barque ſe vend communément cent cinquante livres ; ainſi par le produit d'un ſeul on peut juger de ce que devroient donner chaque année deux cens Bouchots & même plus, qui garniſſent les côtes de Charon & d'Eſnandes ; & que cet objet eſt plus important pour la Province qu'on ne le penſe ordinairement. Il eſt vrai que je parle ici du produit des Bouchots bien entretenus, mais il s'en faut bien qu'ils ſoient dans cet état d'abondance, & par conſéquent que leur produit ne ſoit auſſi conſidérable.

Les bois en ſont aujourd'hui ravagés par une eſpece de Vers qui les dévorent en aſſez peu de temps, & qui obligent à des réparations ſi fréquentes que ſouvent le Propriétaire retire à peine de quoi ſe dédommager de la dépenſe : elle eſt ſi forte, qu'il faut à préſent trente piſtoles pour l'entretien d'un Bouchot qui autrefois n'en demandoit pas ſix. Auſſi voit-on pluſieurs de ces Bouchots entiérement abandonnés, & une grande diminution dans le revenu des Propriétaires & dans le commerce de ces Poiſſons.

Ces Vers ſont déja connus depuis long-temps & fameux par des ravages encore plus conſidérables que ceux des Bouchots. La ſubſtance de leur corps eſt molle, glaireuſe, d'un gris un peu ſale; ſi on bornoit là toute ſon attention on ne les ſoupçonneroit pas d'être capables de tout le mal qu'ils font. On n'en eſt plus ſurpris lorſqu'on examine leur tête armée de deux piéces écailleuſes, qui ont préciſément la figure du fer d'un villebrequin, & qui ſervent au même uſage.

Cette eſpéce de Vers ſe trouve toujours dans un tuyau de ſubſtance fort blanche, dure, mince & pierreuſe, d'une longueur & d'une groſſeur inégale ſuivant l'âge & les progrès du Ver. J'en ai vû de pluſieurs pieds de long, qui alloient toujours en diminuant, & qui à leur plus gros bout l'étoient un peu plus que le tuyau d'une plume à écrire.

On ne connoît pas le détail de leurs parties, ni de quelle maniere ces Vers ſe multiplient; ils périſſent promptement & preſqu'auſſitôt qu'ils ſont ſortis de l'eau, ou qu'on les a tirés du bois qu'ils rongent.

Il eſt aſſez difficile de fixer le temps où ces Vers ont commencé à ronger le bois de nos Vaiſſeaux, & il n'eſt pas plus aiſé de trouver l'époque sûre de leur irruption dans les Bouchots. Les habitans même d'Eſnandes ſont peu d'accord ſur ce point. Quelques-uns prétendent qu'un Vaiſſeau venant d'un voyage de long cours, échoüa il y a environ vingt ans ſur ces Vaſes, & que ce n'eſt que dans ce temps qu'ils ont commencé à connoître ces Vers.

On ne s'eſt pas plûtôt apperçu des attaques qu'ils livroient à nos Navires, qu'on a cherché différens moyens pour les prévenir, ou pour y remédier: mais tout ce qu'on a employé juſqu'ici a été ſans ſuccès. On n'a pas non plus manqué de propoſer des reme-

des pour garantir les Bouchots, mais auſſi inutilement. Les uns étoient trop embarraſſans ; d'autres ne rempliſſoient que la moitié des vûes, en ne conſervant que les pieux, tous auroient été trop diſpendieux & avoient déja été tentés ſans fruit. Il ne faudroit pour les Bouchots que des moyens ſimples, dont la facilité & la dépenſe pût s'accorder avec le revenu des Bouchots, & les facultés de ceux qui les poſſédent J'ai penſé qu'il n'y avoit rien de mieux que de chercher dans les bois mêmes quelqu'eſpéce plus difficile à être dévorée par ces pernicieux Inſectes. On a obſervé que les plus durs réſiſtent d'avantage ; quoique à la fin les Vers en viennent à bout. Le chêne même ſubit les triſtes effets de leurs dents, mais il dure plus que le frêne, qui lui-même ne laiſſe pas de ſe conſerver long-temps: & ſi on employe aujourd'hui des bois tendres tels que l'aulne & l'obier, ce n'eſt pas qu'on ne reconnoiſſe que les autres ſont préférables, mais ils ſont trop rares & trop chers.

Le Cyprès étoit le ſeul arbre qu'on avoit négligé de mettre en expérience, & peut-être le ſeul qui auroit le mieux rempli les vûes qu'on ſe propoſoit: ſon bois eſt plus dur que celui du chêne ; il eſt impregné d'une gomme amere qui pourroit en écarter les Vers, & occaſionner enfin leur entiere deſtruction.

Dans cette idée je fis mettre dans un Bouchot ; le 24 Juillet 1747, deux morceaux de Cyprès coupés pendant l'hyver précédent, & pour varier en même temps la même expérience, je fis mettre auſſi un paquet de branchages encore verds, & coupés ſeulement depuis peu de jours. Par là je m'aſſurois ſi les pieux de Cyprès ſec ſeroient à l'épreuve des dents des Vers, & ſi les branches vertes en ſeroient également préſervées : on juge en conſéquence que je

deſtinois les plus gros morceaux pour former les pieux & les branches d'une groſſeur médiocre pour le clayonnage.

Je laiſſai mon bois de Cyprès juſqu'au 30 Mai 1748. Ce ne fut que dans ce tems-là que je pûs aller voir s'il avoit été préſervé des Vers comme je m'en étoit flatté : mais il étoit déja auſſi piqué que les bois les moins durs. Je déſeſpérai dès-lors de trouver le remede que je cherchois, & je crus ne retirer de mon travail & de mes ſoins qu'une triſte certitude ſur l'impoſſibilité d'apporter un remede au ravage de ces Vers.

On pourroit cependant faire encore une tentative : mais quelque eſpérance qu'elle puiſſe offrir, je n'ai garde d'en garantir le ſuccès. Nos Iſles de Saint Domingue fourniſſent en abondance un arbre aſſez ſingulier qui croît ſur les bords de la Mer & qu'on appelle *Mangle :* les Huîtres s'attachent aux branches & au tronc de cet arbre ; ne pourroit-on pas eſſayer de le tranſplanter dans ce Pays & de le ſubſtituer aux Bouchots ; ce n'eſt pas le premier arbre étranger que nous ayons naturaliſé dans notre climat : on auroit alors des hayes vives & ſolides auſquelles les Moules s'attacheroient ſans craindre le ravage des Vers. L'incertitude de l'événement de cet eſſai ne devroit pas être une raiſon de le négliger.

MÉMOIRE

SUR LES QUALITÉS DE L'IF, POISON POUR LES CHEVAUX,

Par M. GIRARD DE VILLARS, *Docteur en Médecine, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.*

LA Botanique ébauchée par les Anciens à été perfectionnée par les Modernes : ils ont cultivé cette partie de l'Hiſtoire Naturelle avec une ardeur extrême, rien ne l'a égalée que leurs étonnans ſuccès. D'habiles Phyſiciens d'une main ſçavamment hardie ont ſçû tirer le voile tendu entr'eux & le ſanctuaire de la nature ; ils l'ont forcée à ſe montrer & à s'étaler. Curieux obſervateurs, par des découvertes utiles & importantes, ils ont rendu nos campagnes tributaires de nos plaiſirs & de nos beſoins. Le régne végétal s'eſt offert à leurs laborieuſes recherches, & quels tréſors de connoiſſances n'en ont-ils pas tirés ? Mais ces vaſtes champs, qu'ils ont dépouillés, nous offrent encore des fleurs, qu'ils n'ont pas cueillies. Ils ont moiſſonné, & il eſt permis de glaner après eux ; en effet combien de proprietés dans les arbres, & les plantes ſont encore inconnues, ou peu connues !

On peut mettre dans ce rang les qualités de l'If ; ceux qui en ont parlé, en donnent un détail fort ſuccint ; copiſtes de ceux qui les ont devancés, ils ſe ſont contentés de la médiocre gloire d'avoir lû, & de n'offrir que leurs ſimples lectures.

Je n'annonce pas ſur cette matiere de grandes découvertes ;

découvertes ; c'eſt le privilége des grands Maîtres. Je rapporterai ſimplement quelques remarques particulieres, étayées d'obſervations Phyſiques.

L'If eſt un arbre toujours verd, qui ſe plaît parmi les Pins & les Sapins : ſes feuilles allongées & fermes, ne préſentent qu'une petite ſurface, ſes branches ſouples & élaſtiques, fourniſſoient des arcs aux Anciens, ſon bois par ſa conſiſtance compacte & par la varieté de ſes veines, eſt extrêmement recherchée ; la Menuiſerie en fait des Ouvrages dont la beauté égale la durée ; ſa tige aſſez haute, en feroit un arbre de Haute-Futaie, mais l'art la captive dans nos Parterres ; taillée & aſſujettie à différentes formes, elle ne s'éleve pas, & ſemble reſpecter, (ſi j'oſe le dire,) les bornes que lui a preſcrites la main du Jardinier ; ſa verdure perpétuelle forme des Paliſſades qui dérobent la difformité d'un mur ſous une tenture épaiſſe & riante.

Cet Arbre porte des Baies dont le fameux Linnæus a aſſigné la marque diſtinctive. Il eſt faux (comme l'a prétendu Pline), qu'il ſoit le ſeul de tous les arbres qui en porte ; celles du Geniévre & du Laurier dépoſent contre le témoignage de ce Naturaliſte ancien, qui voulant donner l'Hiſtoire de la Nature, n'en a fait que le Roman.

Après un ſcrupuleux examen de la Deſcription de l'If par Tournefort, Linnæus établit une différence de ſexe dans cet Arbre, combattue par d'autres Auteurs. Loin de m'enfoncer dans cette queſtion obſcure, je ne l'effleurerai pas même ; elle demanderoit de la diſcuſſion, & une longue diſcuſſion produit ordinairement dans l'eſprit des Auditeurs moins de lumiere que d'ennui. Je me borne à quelques Remarques concernant l'ombre, la fleur, le fruit, la feuille & le bois.

L'ombre en étoit ſi redoutable aux Anciens, que du nom de *Taxus*, If, ils ont formé ceux de *Taxi-*

cum, ou *Toxicum*, pour ſignifier du poiſon. En Italie, en Eſpagne & en Allemagne on l'évitoit avec ſoin; mais en Angleterre on la redoutoit ſi peu, qu'on plantoit des Ifs à la porte des Temples pour mettre le Peuple à couvert. En France nous n'éprouvons pas les prétendues malignes influences de cet Arbre: ſi l'expérience les avoit conſtatées, verroit-on les Ifs décorer les murs des Thuilleries; auroit-on préféré le plaiſir à la ſanté? Parcourant les Pyrenées autrefois, je me ſuis aſſis à l'ombre de ces Arbres; la laſſitude m'a fait renouveller cette expérience dans le Terroir de Narbonne, je n'en ai éprouvé d'autre effet que celui de n'être plus brûlé par un ardent ſoleil, dont l'épais feuillage des Ifs émouſſoit tous les traits. De ces faits, je ſerois tenté de conclure que les Anciens ſe ſont trompés; mais une réflexion m'arrête & m'empêche de mettre ſur leur compte une ſotte credulité.

Il eſt certain que les Vegetaux ont une Athmoſphere. Le jeu de reſſort, l'action des liquides en agitent, en ébranlent les parties. De ce mouvement il réſulte une tendance à ſa ſéparation, & une ſéparation formelle: les parcelles les plus ténues, les plus légeres, pouſſées vers la circonférence, s'échapent au travers des pores, tourbillonnent autour de la plante, & conſervent encore leur mouvement primitif, des corps envelopés dans la ſphere de ce tourbillon en recevront les impreſſions, s'ils en ſont ſuſceptibles: c'eſt ainſi qu'on perd la vûe & les ſens ſous les Pommiers des Antilles nommés *Mancenilliers*, & que l'Athmoſphere du *Baxama* de l'Iſle de *Queſiome* tue en moins d'un quart d'heure. Les Européens enflent ſeulement ſous l'*Aquapa*, & les Indiens y meurent: c'eſt ainſi que les corpuſcules de l'If auront pû être dangereux: s'ils ne le ſont pas par rapport à nous, on peut répondre que les Plantes varient ſelon les

Pays, comme elles ne ſont jamais exactement les mêmes étant alterées & diverſement modifiées par la diverſité des climats, elles peuvent être nuiſibles dans un endroit & ne l'être pas dans un autre. Le *Napellus* ne ſe fait point redouter en Pologne.

Selon Plutarque l'ombre de l'If n'eſt mauvaiſe qu'au temps de la fleuriſon : ſi cela eſt, il en faut attribuer la cauſe à l'abondance de la ſéve, qui occaſionne une plus abondante émanation, & aux parties ſulphureuſes, qui s'exhalent des vaſes odorans & des étamines de la fleur. Le ſuc de la fleur de l'If eſt d'un goût amer, & tranſmet au miel cette amertume. Auſſi Virgile dans ſes Bucoliques faiſant les ſouhaits les plus avantageux pour le Berger Licidas, ſouhaite que les Abeilles ne recueillent jamais de miel ſur l'If. Sans doute ce Poëte ſçavoit que ces habiles ouvrieres ne produiſent qu'un miel amer dans l'Iſle de Corſe, où elles picorent les fleurs de ces Arbres qui y croiſſent en abondance.

Quoiqu'il en croiſſe aux environs de Narbonne, le miel de ſon Terroir n'en eſt ni moins doux, ni moins exquis ; la raiſon en eſt ſimple, les Abeilles de ce Pays-là préférent les autres plantes aux Ifs. J'en ai vû voltiger long-temps ſur ces arbres, porter leur avidité ſur chaque fleur, & n'en rapporter que du dégoût, peu ſatisfaites de ſe retirer à vuide, & s'élancer avec ardeur ſur des plantes voiſines, où un ample butin les attendoit.

Le fruit de l'If en forme de grelot, creuſé ſur le devant, eſt rouge, mol ; ſon ſuc eſt d'un goût bien différent de celui de ſa fleur ; il eſt douçâtre : l'élégant Traducteur de Virgile, (*le P. Carrou*,) dit dans ſes Notes qu'il paſſe pour un poiſon ; d'autres aſſûrent que les oiſeaux qui en mangent en ſont ſi étourdis, qu'ils ſe laiſſent prendre à la main ; ils ajoûtent que leur plumage en devient noir. Ceux qui rapportent

de pareils faits eſperent-ils d'être crûs ? J'ai vû des oiſeaux becqueter le fruit de l'If, & s'envoler avec la même légereté qui les avoit portés ſur cet arbre. J'en ai mangé en divers lieux du Royaume, & j'oſe aſſûrer que je n'en ai reſſenti aucun mauvais effet. Infuſé dans l'encre il la rend luiſante, & il la gomme aſſez pour l'empêcher de pénétrer le papier. Tous les Auteurs conviennent que la feuille & les jeunes branches de l'If ſont un poiſon pour les chevaux : j'ai remarqué qu'ils n'y touchent pas quand il eſt verd ; ils en mangent ſeulement lorſque les branches ſont fanées, & jaunies.

Quelques Maquignons ayant laiſſé des chevaux dans la cour d'une Hôtellerie du Bourg de Mouchamp en bas Poitou, ces animaux brouterent des branches d'If fanées ; en peu de temps il y en eut deux de morts. Le bruit cauſé par cet accident, piqua ma curioſité ; je me rendis à l'Hôtellerie, où je vis les deux chevaux étendus ; leurs corps étoient enflés, le poil hériſſé, cédant facilement à la main qui le tiroit, & le ſéparoit de la peau. *

De ſept chevaux qui étoient ſortis de la cour, il en mourut encore deux à quelque diſtance de là : les autres peu éloignés avoient la tête penchée, & alloient quelquefois de deux piſtes. Je leurs trouvai l'oreille froide, la langue jaunâtre & gonflée. Ils avoient les naſeaux enflés, l'œil morne, ils battoient du flanc.

Un lieu voiſin du Bourg me ſervit de Théâtre Anatomique. J'étois entouré de Spectateurs Champêtres ; les uns indifférens à ce Spectacle, les autres triſtes &

* *Nota.* Dès que les Maîtres de ces chevaux les connurent malades, ſans en ſçavoir la cauſe, ils leurs firent avaler du vin & de l'eau-de-vie. Lorſque j'eus examiné leur extérieur, viſité des branches d'If fanées & fraîchement broutées, je n'héſitai pas à me déterminer ; je courus après ceux qui étoient ſortis, & je leur fis avaler de la Thériaque délayée dans du vin.

donnans des regrets au dommage que cette perte leur cauſoit.

Je coupai les muſcles de la ganache pour voir la langue, qui étoit épaiſſe & d'un jaune livide. Le Palais uni comme dans le lampas, paroiſſoit bleuâtre, l'intérieur des naſeaux étoit d'un rouge plombé; je trouvai les amygdales tumefiées, le canal de la trachée-artere couvert d'hydatides, & celui de l'œſophage tout ulceré, ſur-tout près l'eſtomach. Les ſinus & les vaiſſeaux du cerveau remplis d'un ſang noir & polypeux, le plexus-choroïde roulé ſur lui-même & marqueté d'hydatides, annonçoient l'effet du poiſon. La glande pineale étoit ſabloneuſe, les poulmons livides en dehors regorgeoient d'un ſang noir-grumelé, le bas-ventre ouvert laiſſa voir les inteſtins tachetés de mille zics-zacs livides, les matieres qui rempliſſoient la cavité de l'eſtomach étoient dans une ſi grande effervescence, qu'elles me brûlerent le bout des doigts, l'extrémité du rectum ſortoit très-gonflée & livide. Sera-t-il permis de haſarder des conjectures ſur la nature de ce poiſon? Je le crois coroſif, & voici les raiſons qui me déterminent à le croire. Ces ſortes de poiſons n'attendent jamais leur effet de la lenteur du temps, ils ont bien-tôt rongé le tiſſu des parties, & détruit leur reſſort. Les chevaux dont j'ai parlé, ont été terraſſés en peu de minutes. La diſſection anatomique en a montré les parties internes toutes enflées & déchirées: ce déchirement, & l'action du poiſon preſque inſtantanée, en indiquent & en déſignent l'eſpece.

Le ſel d'If eſt acre, mordicant, & picote vivement les papilles nerveuſes de la langue; nouvelle preuve de l'activité cauſtique de ce poiſon: cette preuve eſt étayée de deux faits qui la confirment.

Dioſcoride nous apprend qu'autrefois en Eſpagne on faiſoit des tonneaux avec du bois d'If, & que le

vin renfermée dans ce bois étoit nuiſible. Cependant comme il eſt peu de poiſon dont on ne puiſſe avec le ſecours de l'Art retirer quelque utilité, un habile Médecin m'a aſſûré que l'on faiſoit en Canada une eſpece de biere purgative où il entre une infuſion du bois d'If chargé de ſes bayes. Dans ce cas les ſels diſſous dans cette biere ſe dépouillent de leur qualité coroſive, n'en conſervent aſſez que pour agir doucement ſur les membranes de l'eſtomach, & rendent ainſi cette liqueur un purgatif doux & benin.

Si l'If étoit un poiſon pour les animaux à pates & à ongles fendus, ils ſe gueriroient par le vomiſſement; mais cette reſſource n'en eſt pas une pour les chevaux, chez qui les ſaillies en l'oſange, qui regnent le long de l'œſophage, s'emboëtent ſi exactement qu'elles empêchent les alimens de monter.

La Thériaque délayée dans le vin paroît l'unique ſecours contre les rapides effets de l'If. Des ſept chevaux auſquels j'en fis avaler, cinq conſolerent leurs Maîtres de la perte des autres.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE M. JAILLOT,

Supérieur de la Maiſon de l'Oratoire de la Rochelle, & Curé de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Sauveur, de la même Ville.

Lû dans l'Aſſemblée publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle, par M. ARCERE, *de l'Oratoire, le 5 May* 1750.

MESSIEURS, l'uſage de louer en public les Sujets que la mort enleve à l'Académie, n'eſt pas établi parmi vous. L'encens que vous brûlez pour eux ne perce point l'enceinte du ſanctuaire des Muſes. Vos regrets ſont ſinceres ſans être éclatans, & tandis que votre cœur s'acquitte en ſecret de ce tendre hommage, vos loix vous en interdiſent l'appareil extérieur.

En vous parlant aujourd'hui d'un de vos Confreres, je ne viens pas franchir les bornes que ces loix ont poſées ; mais en qualité d'Hiſtoriographe de votre Ville, il m'eſt réſervé de vous retracer la mémoire des Perſonnages diſtingués qui lui appartiennent. La Rochelle fut la ſeconde patrie de celui dont j'ai à vous entretenir. Il lui voua ſes travaux & ſes veilles ; il y réſida trente-quatre ans. L'adoption a ſupplée ſa naiſſance, & la Rochelle l'a déja compté au nombre de ſes enfans.

D'ailleurs, Meſſieurs, on lui doit un tribut de reconnoiſſance : il a ſi ſouvent célébré dans vos

Aſſemblées ceux d'entre vos Concitoyens qui ſe firent un nom dans le monde ; n'eſt-il pas juſte de jetter ſur ſes cendres quelques-unes de ces fleurs dont il a décoré le tombeau des Rochellois illuſtres.

Claude Hubert Jaillot, Prêtre de l'Oratoire, nâquit à Paris le 18 de Février 1690, il fut le dernier des enfans de cet Alexis Hubert Jaillot qui marcha ſi glorieuſement ſur les traces des Blaeüs & des Sanſons, & qui mérite d'être placé au rang des hommes célébres dont les talens illuſtrerent le ſiecle de Louis XIV.

Claude Hubert fils de ce fameux Géographe fut élevé dans les meilleures Ecoles, il aimoit la retraite & l'étude. Le goût naturel, puiſſant & ordinaire mobile de nos démarches, le décida bientôt ſur le genre de vie qui lui convenoit, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, dont il voyoit avec plaiſir les ſujets alternativement livrés aux emplois Littéraires & au ſilence du Cabinet ſi néceſſaire à l'homme de Lettres.

Pour ſe conformer à un uſage établi, le Pere Jaillot commença ſon cours de Régence, & le ſuivit juſqu'à la Philoſophie qu'il enſeigna à Soiſſons. Ses Supérieurs qui le devoient à l'Egliſe, le retirerent alors du ſein des Sciences profanes pour l'appliquer aux fonctions Eccléſiaſtiques.

Il fut envoyé à la Rochelle, où il vécût d'abord iſolé & preſque inconnu. Enfin il ſortit de ſa retraite, où il avoit long-temps interrogé les Oracles de la Religion ; il ſe montra pour les annoncer en public ; il les annonça avec ſuccès.

Déja un fréquent exercice l'avoit mis en état de réfléchir ſans effort ſur les matieres de Morale. La moindre chaleur d'imagination développoit le germe de ſes penſées toujours prêtes à éclore, & une heureuſe facilité à s'exprimer rendoit auſſi rapidement ſes idées,

qu'il les enfantoit promptement : auſſi parloit-il ſouvent ſans préparation ; & ce qui eſt bien remarquable, ſes Auditeurs ne l'en blâmoient pas. Souvent même ils ne s'en appercevoient point.

Il étoit clair & naturel dans ſes Inſtructions familieres, méthodique dans ſes Sermons, & il n'ignoroit pas l'art de toucher dans la peinture des ſentimens ; dans ſes Panégyriques on remarquoit la pureté & l'élégance du ſtyle, des penſées ingénieuſes, ſur-tout dans cet éloge qu'il conſacra à la gloire d'un nouveau Saint, & qui précéda ſa mort de quelques jours.

Je ne le diſſimulerai pas, Meſſieurs, il manquoit quelque choſe à cet Orateur Chrétien, les graces de l'éloquence extérieure. Il faiſoit entrer trop de mouvement dans l'action Oratoire, il raiſonnoit ſouvent d'un ton de courroux. Comme il redoutoit extrêmement le Public, il ne pouvoit ſe déguiſer ce ſentiment importun de crainte, qu'en ſe jettant ſans le vouloir dans une eſpéce de tranſport. Il avoit beſoin de tout le feu d'une déclamation impétueuſe pour fondre, ſi j'oſe le dire, les glaces d'une timidité qui auroit refroidi ſa mémoire, & rendu ſa langue immobile.

Devenu Curé de la Paroiſſe de Saint Sauveur, il en remplit tous les devoirs, il en embraſſa tous les détails. L'exercice aſſidu de fonctions toujours renaiſſantes, traçoit dans une de ſes journées l'image de toutes les autres ; il portoit ſeul un fardeau que ſes Coopérateurs dans le Miniſtere demandoient à partager : chargés de travailler avec lui, ils étoient preſque toujours réduits malgré eux à n'être que les ſpectateurs de ſes travaux.

Après une adminiſtration de longue durée, on ſe laſſe de porter le joug ; ſans rompre la chaîne de ſes obligations, inſenſiblement on l'élargit. Le temps

qui affoiblit tout, n'altéra jamais la conſtante vivacité du Pere Jaillot. Le rare mérite de la perſévérance fut le ſien, & comme le caractere diſtinctif de ſa vertu. Vous l'avez vû, Meſſieurs, terminer ſa carriere au bout de vingt-ſept ans avec toute l'ardeur d'un homme qui la commence.

Sa bonté égala ſon zéle, quoiqu'il n'aimât pas l'embarras des affaires, il ſacrifioit toujours ſes répugnances au plaiſir d'être utile, & à l'obligation de ſervir l'innocence opprimée & la juſtice ſans appui.

Pere des Pauvres par état, il ſoutint noblement ce beau titre; le ſentiment de leurs peines ſortoit en quelque ſorte de leur cœur pour paſſer dans le ſien. Sa main libérale s'ouvroit toujours ſur eux.

Le Temple du Seigneur n'eut pas moins de part à la généroſité de ſon Miniſtre. L'Egliſe de Saint Sauveur, brûlée en 1705 étoit ſortie de ſes cendres; mais ce vaſte édifice attendoit de l'Artiſte les embelliſſemens qui lui manquoient.

La pieté du Pere Jaillot forma le projet de cette décoration; ſon goût en arrangea le deſſein; une partie de ſes revenus fut employée à l'exécution, bien-tôt les yeux furent frappés du ſpectacle d'un Sanctuaire brillant, dont l'éclat retrace en quelque ſorte la Majeſté ſuprême qu'on y révere, & conſacre à jamais la religion de celui qui l'a fait élever.

Bienfaiſant & généreux, le Pere Jaillot ſe conduiſoit encore avec beaucoup de ſageſſe; la prudence dirigea toujours ſes démarches. Dans ſa Paroiſſe il ne prit jamais le ton de ces réformateurs bruyans qui arment la vertu de foudres & la font hair, qui veulent corriger les coupables & ne ſçavent que les humilier. Il remédioit au mal ſourdement; rigide partiſan de l'ordre, mais homme de bien ſans faſte, il faiſoit la guerre au vice & non aux hommes,

qui étant plus foibles que méchans, méritent dans leur chute encore plus de commiſération que de colere.

Aux vertus morales, le Pere Jaillot réunit les qualités de l'eſprit : ſes qualités lui ouvrirent la porte de l'Académie ; ſans être Poëte il badinoit quelquefois avec les Muſes. Son goût le portoit toujours vers la naïveté & l'enjouement, & dans quelques-unes de ſes Piéces on eut reconnu Clement Marot, ſans l'auſtere décence qui les accompagnoit.

Mélancolique & un peu ſombre, il ſe permettoit toutefois des épanchemens de gayeté dans la converſation, qu'il aſſaiſonnoit de traits ſaillans & de reparties heureuſes.

Le hazard le redonna aux Lettres qu'il avoit un peu négligées. On lui demanda quelques traits hiſtoriques touchant la Ville, pour les enchâſſer dans les Ephémerides Rochelloiſes. M. le Comte de Matignon * qui l'aimoit beaucoup, lui repréſenta qu'il conviendroit d'enfler ſon journal hiſtorique, & de faire de cette eſquiſſe un grand tableau.

En effet la Rochelle offroit des ſcènes dignes de la majeſté de l'Hiſtoire ; d'ailleurs il régnoit dans le monde une filiation de préjugés injurieux, qui ſe tranſmettoient d'âge en âge, & il étoit temps de venger de cette prévention générale, une Cité trop célébre pour n'être pas connue, & qu'on connoiſſoit mal.

Il falloit en développant les reſſorts des événemens, faire voir à l'univers mal inſtruit, que la révolte de la Rochelle n'avoit été pour elle qu'un malheur ; que ce fut le crime des Chefs dont le grand nom ſubjugua les eſprits, dont l'autorité tyrannique opprima le Peuple : que ce Peuple ne

* Gouverneur de la Rochelle & du Pays d'Aunis.

ceſſa d'être fidele qu'en ceſſant d'être libre ; qu'il ne devint indocile que par l'impuiſſance d'être ſoumis au légitime Souverain ; qu'il fut jetté hors des bornes de l'obéiſſance, loin d'en ſortir de lui-même ; coupable, mais moins coupable que malheureux de n'avoir pas été ferme dans le devoir au milieu du tourbillon qui l'entraîna ; qu'une foule d'Etrangers s'érigeant en Citoyens, préſiderent à ces Délibérations fameuſes dont l'audace vit dans nos Annales, & que la voix d'un nombre conſidérable de fidéles, ſujets perça toujours à travers le fracas des factions, pour s'élever du ſein de l'oppreſſion juſqu'au Trône de nos Rois.

Le P. Jaillot ſe frappa de cette idée, & il la ſaiſit. Il oſa haſarder des pas dans les routes inconnues d'un genre d'érudition qu'il n'avoit pas cultivée. Il ne craignit point de dévorer les épines des chroniques, & le dégoût inſéparable des recherches ſur l'antiquité du moyen âge ne le rebuta pas.

Il raſſembla un grand nombre de Livres, de Manuſcrits & d'anciens documens. La Province ne ſuffit pas à ſa curioſité ; trois fois il fit le voyage de Paris pour conférer avec les gens de Lettres, & pour découvrir des faits & des anecdotes dans les grandes Bibliothéques de cette Capitale. Il revenoit toujours chargé de tréſors.

L'amas de ces tréſors Littéraires groſſiſſoit tous les jours ; mais il n'étoit pas aſſez conſidérable pour remplir les grands vuides des ſiecles qu'il falloit parcourir. Parmi un tas informe de Chartes & de Collections, il y avoit un choix à faire, car la vérité ne ſort pas ſans mélange du ſein de ces antiques monumens : il en eſt d'elle comme de l'or qu'on ne tire jamais tout pur de la miniere.

Il y avoit encore des matériaux à façonner & à réunir pour en faire un tout, & le P. Jaillot étoit

bien capable de le faire avec ſuccès, mais le temps lui manquoit. Sa Paroiſſe, le grand objet de ſes ſoins aſſidus, ne lui en laiſſoit pas aſſez pour conduire tout ſeul le projet juſqu'au terme. Il m'aſſocia à ſon travail, & je me livrai à lui en qualité d'auxiliaire.

Nous convînmes de partager les nouvelles recherches, & je devois tenir la plume. L'Hiſtoire de la Rochelle fut commencée ; un voyage interrompit le travail déja bien avancé. Je me ſéparai de mon Collégue pour quelque temps, le cœur qui me rapprochoit de lui, & qui ſembloit franchir tout ſeul l'eſpace immenſe des mers, me fit bruſquer le retour. Je revenois du nouveau Monde, le Pere Jaillot n'étoit plus.

La nature lui avoit donné le tempéramment le plus robuſte, précieux avantage qu'il perdit par un amour exceſſif du travail. Ses amis lui avoient fait à ce ſujet les remontrances les plus fortes. Un homme de cette trempe ne pouvoit ſe corriger d'un défaut qui ſe préſentoit à lui ſous l'apparence du devoir. Depuis quelques mois ſon viſage ſe flétriſſoit, ſon corps commençoit à s'affoiblir, & il ſe déguiſoit ce dépériſſement, abuſé par la force de ſon courage. Enfin un abcès ſe forma dans la tête, & fit tout craindre pour lui ; un torrent d'humeurs qui ſurvint dégagea le cerveau & ranima l'eſpérance preſque éteinte : mais le jour annoncé par ce rayon trompeur ne ſe leva pas. Le Pere Jaillot mourut le 31 Juillet 1749, âgé de cinquante-neuf ans cinq mois & quelques jours.

Ce fut alors que ſe développa principalement ce fonds d'eſtime & d'affection que tout le monde avoit pour lui. Sa maladie avoit excité des allarmes générales, ſa mort cauſa un deuil univerſel. Le jour deſtiné à la cérémonie de ſes funérailles, fut un jour de triſteſſe & d'amertume ; ici la douleur s'exha-

loit en tranſports, là un air de penſées ſombres & de ſentimens douloureux ſe peignoit ſur tous les viſages.

Vous le ſçavez, Meſſieurs, la douleur publique fut comme l'Orateur qui ſe chargea de ſon éloge: eh! qu'on eſt digne d'éloge, quand on eſt loué par l'éloquence de la douleur.

Une certaine ſimplicité de mœurs qui n'eſt plus de ce ſiecle, formoit le caractere de celui dont je parle. On eut dit que cette antique vertu s'étoit liguée avec ſa timidité pour offuſquer l'éclat de ſes autres qualités; elle enveloppoit ſa perſonne d'un nuage trompeur. Sur les fauſſes apparences de ſes manieres contraintes & de l'air embarraſſé qui le ſuivoit par tout, on ne jugeoit pas d'abord favorablement, & l'on ſe trompoit; car il y a pour l'eſprit comme pour les yeux des illuſions d'optique.

Trop modeſte pour être l'introducteur de ſes talens auprès des autres, le Pere Jaillot ne connoiſſoit pas l'art de ſe parer de ſon mérite. C'étoit un feu obſcurci ſous la cendre qui attend pour étinceller, qu'une impulſion étrangere l'agite & le découvre.

LE DANGER DES SPECTACLES,

ODE,

DE M. ARCERE.

Qui a remporté le Prix de Poëſie au jugement de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouſe, en l'année 1748.

OU ſuis-je ? quels objets ! de rapides merveilles,
A mes regards ſurpris s'offrent dans ces beaux lieux.
Ciel ! un nouveau plaiſir enchante les oreilles.
Et ſuſpend le plaiſir des yeux.
Quel art des paſſions retrace les ravages.
De célébres malheurs les tragiques images,
Affligent encor l'univers.
Contraſte intéreſſant & de honte & de gloire !
Un fier vainqueur paroît ſur un char de Victoire,
Et ſon rival porte des fers.....

Décorations. Changemens de Scènes. Muſique.

J'APPERÇOIS une Reine au ſein de l'indolence.
A ſes pieds ſont les ſoins & les tendres ſoupirs ;
Son trône eſt entourré des jeux de l'eſpérance
Plus piquante que les plaiſirs.

La paſſion de l'amour, grand mobile de nos Pieces Dramatiques.

Souveraine, elle doit ſa grandeur à ſes charmes;
Elle ſçait triompher ſans combat & ſans armes;
Ses appas lui ſervent de traits;
Elle étend ſon pouvoir ſur la terre & ſur l'onde,
L'homme eſt né ſon eſclave & les maîtres du monde,
Les Rois, ſont ſes premiers ſujets.....

O Reine... Qu'ai-je dit? & quel rayon m'éclaire?
Je ſuis donc tranſporté dans l'empire amoureux.
J'allois au vil objet du culte de Cythere
Porter l'hommage de mes vœux.
Oui c'eſt la volupté. La perfide préſente
A ſes adorateurs la coupe ſéduiſante,
D'où s'épanche un mortel poiſon.

L'enlevement d'Helene par l'adultere Paris.

Elle tient ce flambeau redoutable à la terre,
Et dont le feu coupable allume le tonnerre
Si fatal aux murs d'Ilion.....

L'Opera, Chans de l'Opera, dans leſquels on trouve à tout propos le ſens de ces Maximes.

De ſon temple enchanteur les voûtes retentiſſent;
Elle parle, & déja pour célebrer ſes loix
Meres des doux accords les lyres réuniſſent
Leurs ſons aux accens de la voix.
Mortels, on ne peut être heureux qu'autant qu'on aime;
Aimez, le tendre amour eſt votre bien ſuprême;
Le Ciel pour lui forma le cœur.

Il faut ſouvent pour devenir heureux qu'il en coûte un peu d'innocence.

Aux attraits du penchant cédez ſans réſiſtance,
Achetez le bonheur au prix de l'innocence,
Quels dogmes! je frémis d'horreur....

Les faux Dieux ne ſont plus. Ils ont fui comme un ſonge,
Leurs ſceptres ſont briſés, leurs trônes renverſés;
Non... ils vivent encor ces enfans du menſonge,
Et leurs autels ſont encenſés.
Le Théâtre, en ces jours, pour eux nous intéreſſe; Les paſſions des Dieux du paganiſme étalées ſur le Théâtre de l'Opéra.
Leurs haines, leurs chagrins, leur honteuſe tendreſſe
Font la matiere de nos jeux.
L'homme ſe croit abſous par d'illuſtres complices,
L'exemple l'encourage; il ſe permet les vices
Qu'oſent ſe permettre les Dieux.....

Ici nos amphions font parler la nature, La Symphonie.
Je reconnois ſa voix dans leurs tendres accords:
De l'amour, du courroux, leur ſçavante impoſture
Fait naître en moi les vifs tranſports.
Là, quel objet brillant avec grace s'élance, Danſes hautes & figurées.
Il vole ſur la ſcène, une noble cadence
L'embellit de nouveaux appas.
Peintre des paſſions ſéduiſant & ſublime,
Il embraſe mon ſein de ces feux qu'il exprime
Mon cœur ſuit ſon geſte & ſes pas.....

O vous dont les grands noms conſacrés dans l'Hiſtoire, La Tragédie.
Des ſiecles reculés percent l'obſcurité,
Vous dont le monde entier adore la mémoire, Perſonnages Tragiques.
Inſtruiſez la poſtérité, Qu'eſt-ce au fond que ces

grands ſentimens & des ſaillies extravagantes d'ambition & de vengeance. La Motte, réflexion ſur la critique.

Modéles dangereux, vous brillez ſur la ſcène.
L'héroïſme des Grecs & la hauteur Romaine
N'offrent qu'un maſque ſéducteur.
Je vois des paſſions avec art annoblies,
Phantômes des vertus, images embellies
D'un vain coloris de grandeur.....

L'Alexandre de Racine.

Assis ſur les débris des Cités renverſées,
Un Roi voit à ſes pieds d'auguſtes Potentats
Sous l'amas impoſant de palmes entaſſées
Il couve ſes noirs attentats.

Le Ceſar de Mademoiſelle Barbier.

Les talens du Héros qu'en Céſar on admire
Décorent un tyran dont l'injuſtice aſpire
Aux honneurs du ſuprême rang.

Rodrigue dans le Cid de Corneille.

Et le noble courroux de l'amant de Chimene
Exemple trop funeſte, enfante encor la haine
Qui lave un affront dans le ſang.....

Comédie.

En vain pour ramener l'eſprit à la ſageſſe,
On vante l'enjouëment des comiques Cenſeurs,
Leur fiction riante écartant la triſteſſe,
Sert le plaiſir, mais nuit aux mœurs.
Philoſophe équivoque, un Auteur vient m'inſtruire,
Par de fauſſes leçons propres à me ſéduire,
Mes défauts ſont-ils combattus ?
Je marche avec ce guide au bord des précipices.
Le Térence François corrigea moins de vices
Qu'il ne corrompit de vertus.....

Quelle étrange morale dans l'école des femmes ; Moliere a donné un tour ingénieux au vice, avec une auſtérité ridicule & odieuſe à la vertu.

Fenelon, dial. ſur l'Eloquence.

Un nouveau Roſcius, ſçavant dans l'art de feindre, La Déclamation.

Etale de ſon jeu les divers mouvemens;
Par ſa noble action il dit tout, ſçait tout peindre; Excellent Acteur qui vivoit du temps de Ciceron.
Ses regards ſont des ſentimens.
Le ſpectateur éprouve & ſa joie & ſes craintes;
Il ſoupire avec lui; dans ces tragiques feintes
Il retrouve la vérité.
Des tranſports ſimulés réveillent ſa tendreſſe,
L'image de l'amour le touche, l'intéreſſe
Et déja ſon cœur eſt dompté.....

D'un mortel vertueux l'effort le plus pénible
Lutte contre un penchant immortel ennemi;
Sans ceſſe combattu, ce monſtre eſt invincible,
Il n'eſt ſubjugué qu'à demi.
Dans ces lieux conſacrés aux frivoles merveilles,
Il eſt plus fier encor, les yeux & les oreilles
Pour lui conſpirent contre nous.
Redoutable aggreſſeur, ſa fragile innocence
D'un trop foible ſecours s'arme pour ſa défenſe,
Elle tombe, & meurt ſous tes coup.....

Célébres inventeurs dont un eſſor rapide
A porté juſqu'aux cieux les noms & les travaux;
O vous du grand Sophocle & du tendre Euripide
Les éléves & les rivaux; La plûpart de nos Poëtes ſe ſont repentis d'avoir travaillé pour le Théâtre: Racine, voir ſon

épitaphe, par M. Tronchon, Quinault & la Mothe Voyez la Harangue du P. Porée. Corneille traduisit en Vers l'Imitation de Jesus-Christ.

Vos Ecrits ſi vantés pour vous n'ont plus de charmes:
Le repentir amer, le deuil ſource de larmes,
Changent vos lauriers en cyprès.
Quand l'univers vous place au temple de mémoire,
Hélas ! vous abjurez la criminelle gloire
De vos dramatiques ſuccès. . . .

TRADUCTION

EN VERS FRANÇOIS

DE TROIS INSCRIPTIONS LATINES,

PAR M. ARCERE.

Dans un Ouvrage du Pere DINET Recollet, intitulé, *Théâtre de la Nobleſſe Françoiſe*, imprimé en 1648 ; on trouve cette Inſcription qui fut faite pour être placée à la tête de la digue que le Cardinal de Richelieu fit élever, pour ôter aux Rochellois du côté de la Mer toute eſpérance de ſecours.

STA viator, ubi ſtetit oceanus. Hanc ſpecta molem quam mundus ſtupuit, Britanniæ compedem, Rupellæ laqueum, Neptuni baltheum, Galliæ triumphalem currum. Stent hoc in marmore ſculptæ æternitati undæ quæ juſto Ludovico, ſuo ſteterunt in æquore. O Principis Religionem prapotentem ! Mare vidit, & ſtetit : vidit Britannus & fugit. Paruit haud invitus oceanus cui Rupella ad vitam non paruit : fame ipſa periit invicta. Victa paruit & reviſcit.

Ici le Dieu des flots vit borner ſon empire :
Toi qui parcours cent lieux divers,
Voi l'onde s'arrêter, Paſſant, arrête, admire,
Ce qu'admire tout l'univers.
Aux pieds de cette maſſe altiere,
On vit mourir l'orgueil d'une Cité trop fiere,
Les fureurs d'Albion, & le courroux des mers.

Que le marbre immortel ouvrage
Conſacrant des faits inouis,
Aux yeux de nos neveux, retrace encor l'image
De ces flots enchaînés, par la main de LOUIS.
Les obſtacles pour toi, ne ſont plus des obſtacles,
Ta vertu, grand Monarque, enfante des miracles;
L'onde amere te voit, s'arrête & l'Anglois fuit.
L'ocean ta rendu l'hommage volontaire,
Qu'oſa te refuſer un Peuple téméraire,
Et par un faux zéle ſéduit.
Dans l'ombre du tombeau la faim le fit deſcendre;
Il n'étoit plus; & ta bonté
Déſarmant ton bras irrité,
Le fit renaître de ſa cendre.

INSCRIPTION

POUR LE PONT DE LA QUILLERIE,

SUR LE CANAL MAUBEC.

MIRARE purgando portûs alveo decurrentem fluvium qui modo pontus erat. Marinus æſtus unâ cum mercibus cœnum convectabat, mercaturæ cauſa ſimul & damnum. Induſtria per aquas ex aquis triumphavit. O fatum Rupellæ diſpar! Injectas oceano compedes à Ludovico XIII. vidit & ingemuit, jugo ſibi & fluctibus impoſito. Oceanum à Ludovico XV. coercitum videt & plaudit, undis Rupellano commercio feliciter influentibus.

Admire un ſpectacle nouveau,
Paſſant, de ce Canal voi les ſuperbes rives
De l'humide élément tenir les eaux captives;
Ici la mer devient ruiſſeau.

Pour le commerce qu'elle enfante
Trop féconde ſource de maux,
Foudroyant nos rochers, ſon onde mugiſſante,
De ces corps mis en poudre élevoit des monceaux,
Dans un baſſin tranquille, aſyle des vaiſſeaux:
Ici fougueuſe & bienfaiſante
Elle écume, s'enfuit, reporte au ſein des eaux
D'un limon ennemi la maſſe jeauniſſante,
Et l'art qui la dirige en ſa courſe bruyante,
Répare ſes forfaits par d'utiles travaux.
Le Ciel en ta faveur, change les deſtinées:
Jadis, tu ſoupirois, Cité Reine des mers,
Quand tu vis l'océan aux fers.
Et contre un Potentat qu'adore l'univers,
Ses vagues en courroux vainement mutinées;
Ici pour ton bonheur, elles ſont enchaînées
Par les auguſtes mains du Maître que tu ſers.

ÉPITAPHE

DU MARÉCHAL DE THOIRAS,

Qui défendit la Citadelle de Saint-Martin en l'Iſle de Rhé, aſſiégée par les Anglois en 1627. Cette Epitaphe a été compoſée en Latin par Iſaac Habert, Théologal de l'Égliſe de Paris, depuis Evêque de Vabres.

Heroum cineres & magni nominis umbras,
Quiſquis amans paſt fata colis, ne lumine ſicco
Prater eas hoſpes, manet hoc te carmine virtus.
Toiraſii tenuem conjectum corpus in urnam,
Demiſſis ingens velat victoria pennis;
Nulli unquam tam fida comes: Rea toſtis & Angli
Et medulus, Rupella tua præludia cladis
Concuſſaque Alpes, Cæſalis occluſus Ibero,

Fortunâque fides melior, ne quære triumphos
De tumulo palma, ſervataque lilia creſcunt.

Toi qui chéris les noms de ces mortels célébres,
Que la Parque engloutit dans ſes antres funébres,
Ici du ſort cruel déplore les rigueurs ;
Voi la Victoire avec ſes aîles
Couvrir d'un fier guerrier les palmes immortelles,
Et baigner ſon urne de pleurs,
Paſſant, joins tes ſoupirs à ſes tendres douleurs.
Dans ces lieux renommés qu'arroſe la Garonne,
Dans ce temple de Mars que la mer environne,
Thoiras ſe ſignala par des travaux guerriers,
Heureux préſages de la foudre
Qui d'un Peuple trop vain mit les remparts en poudre.
Sur d'arides rochers il cueillit des lauriers ;
Et quand le démon des batailles
Lançoit contre Cazal les traits de ſon courroux,
La main de ce Héros étaya des murailles
Prêtes à tomber ſous ſes coups.
De ſa vertu, l'envie oſa lui faire un crime ;
Il en fût la noble victime.
En dépit des revers que ſon deſtin eſt beau !
Paſſant, pourquoi veux-tu répandre
Des fleurs ſur ſon illuſtre cendre,
Les lys qu'il a ſauvés décorent ſon tombeau.

FRAGMENT HISTORIQUE,

AU SUJET

D'ELEONOR,

DUCHESSE D'AQUITAINE.

Lû dans l'Aſſemblée Publique de l'Académie, le 21 Avril 1747, par M. ARCERE.

ELEONOR, fille de Guillaume dernier, Duc d'Aquitaine, & d'Aynor ou Aenor, ſœur de Hugues Second, Vicomte de Chatelleraud, naquit l'an 1123. Cette Princeſſe reçut de la nature tout l'éclat de la beauté. Elle avoit un air inſinuant, des manieres affables, l'art de regner ſur les cœurs par la perſuaſion, un génie que l'ambition & la vivacité de ſon caractère tournerent vers l'intrigue, & un eſprit ouvert au ſçavoir, & orné de belles connoiſſances.

Guillaume ſon pere ayant fait vœu d'aller à Compoſtelle, fit ſon Teſtament avant que de partir. Il inſtitua Eleonor héritiere de ſes Etats, & voulut qu'elle épousât le fils aîné du Roi de France. Le voyage de dévotion entrepris par le Duc d'Aquitaine, termina ſes jours, & le mariage de ſa fille avec Louis le Jeune ſe fit à Bordeaux quelques mois après. * Août 1137.

Les premieres années de l'union conjugale coulerent dans la paix; mais de ſi beaux jours ſe changerent dans la ſuite en orages.

* *Nota.* On omet preſque toutes les citations & les paſſages: ils ſont trop fréquens pour être placés ſur les petites marges de ce Recueil: on les trouvera tout au long dans l'Hiſtoire de la Rochelle, qu'on donnera bien-tôt au Public.

Le Roi étoit entré dans le projet d'une guerre ſainte contre les Infidelles ; nouveau genre d'entrepriſe militaire, où l'on vit un monde de Chrétiens devenir ſoldats, & la plûpart de ces ſoldats plus brigans encore que guerriers, deshonorer par le crime une Religion dont ils alloient défendre la cauſe.

Louis le Jeune ſe rendit à Vezelay petite ville de Bourgogne, dans laquelle il avoit indiqué un Parlement ou Aſſemblée Générale. Le ſaint Abbé de Clairvaux y prêcha la Croiſade, & déploya le torrent de cette éloquence rapide qui entraînoit tous les eſprits. La Reine Eleonor & un grand nombre de Seigneurs ſe croiſerent avec le Roi.

Ce Prince ayant confié la Régence du Royaume
11 Juin 1147. à Suger Abbé de Saint Denys, ſortit de France à la tête de ſes troupes, eſſuya les plus grands dangers dans une marche incertaine que la prudence ne dirigea pas, & arriva enfin en Syrie avec une armée extrémement affoiblie, & moins vaincue par les Barbares, que par les travaux d'une longue & pénible courſe.

Raimond de Poitiers Prince d'Antioche oncle paternel de la Reine, reçut Louis avec toutes les marques de diſtinction dues à la Majeſté Royale. Pour gagner les Seigneurs de ſa ſuite, il n'épargna ni careſſes ni preſens. Avec ces manieres nobles & généreuſes, il eſperoit engager le Roi à combattre pour lui, & il croyoit déjà voir les François uniquement occupés à étendre les barrieres de la Principauté d'Antioche.

Louis ne ſeconda pas les intentions de ce Prince. Ni les preſſantes inſtances de Raimond, ni les tendres inſinuations de la Reine ſa niece, ne purent vaincre le Monarque. Raimond irrité, oppoſa à cette obſtination le procedé le plus offenſant, & fit paſſer ſes ſentimens de haine & de courroux dans le cœur de la Reine ; triſte époque de l'inimitié qui diviſa Louis

& Eleonor, & qui produiſit enfin une ſéparation éclatante.

Il faut l'avouer toutefois, la Reine n'avoit jamais eu pour ſon époux un attachement bien décidé. Le caractère reſervé de Louis, & un air de dévotion qu'Eleonor trouvoit déplacé, revoltoient ſon humeur vive & enjouée. Elle aimoit le plaiſir, & Louis diſpoſé à tout croire & à tout réaliſer, ne pouvoit être qu'un fleau redoutable à une Princeſſe trop indépendante & trop fiere pour ſouffrir qu'on la génât dans ſes goûts, ou qu'on la ſoupçonnât.

Ce germe d'antipatie n'attendoit qu'une occaſion pour ſe développer: le reſſentiment du Prince d'Antioche le fit éclore. Le Roi qui craignoit un attentat de la part de ce Prince, ſortit bruſquement d'Antioche, & força ſon épouſe à le ſuivre. La Reine irritée, fit alors éclater ſon chagrin: elle diſoit hautement que ſon mauvais deſtin l'avoit aſſociée à un Moine, & non à un Roi. * Elle n'eut plus avec lui que des manieres dures & ſéches.

Comme elle connoiſſoit le foible de ſon époux, il y a apparence que dans les tranſports de ſon dépit elle voulut le livrer aux tortures de la jalouſie, en négligeant ces bienſéances auſtéres qui ne ſuppoſent pas toujours la vertu, mais dont l'inobſervation ternit toujours l'éclat de la reputation lors même qu'elle n'intéreſſe pas l'innocence.

La malignité humaine donna bien-tôt de mauvaiſes couleurs à l'irrégularité de cette conduite. Des bruits déſavantageux ſe répandirent dans le monde, & la calomnie s'en autoriſa pour bleſſer la gloire de cette Princeſſe. Par malheur elle avoit embraſſé trop vivement la querelle de Raimond: l'inſultant procédé de ce Prince à l'égard du Roi, avoit ſoulevé tous les

* Cauſante ſe Monacho non Regi nupſiſſe Guliel. Neubrig.

François contre lui ; la haine qu'on lui portoit réfléchit ſur ſa niece. Quand on eſt haï, on devient aiſément coupable : dans ces conjonctures défavorables, l'imprudence d'Eleonor devoit naturellement paſſer pour un crime.

L'Orient retentiſſoit encore de ce murmure général contre la Reine, lorſque Guillaume Archevêque de Tyr, entreprit l'Hiſtoire des deux premieres Croiſades. Il ne manqua pas d'enchaſſer dans le tiſſu de ſa narration ce que la renommée avoit publié contre Eleonor. Les Auteurs ſaiſiſſent avidement ces ſortes d'avantures, & en font un ornement à leur Hiſtoire, perſuadés que la curioſité des lecteurs aime à s'en nourrir. D'ailleurs la prévention ou la malignité du cœur guide ſouvent la plume d'un Hiſtorien, même à ſon inſçu ; elle lui montre au milieu des fauſſes clartés d'une prétendue évidence, un fait atroce, qui étant bien examiné, n'eſt ſouvent qu'un problême dans ſon vrai point de vûe.

Guillaume de Tyr ne fut pas exempt de ces défauts. Le Gendre, Hiſt. de Fr. *On l'accuſe en quelques endroits d'avoir parlé des choſes & des perſonnes de ſon temps, plus par prévention, qu'avec exactitude.* Ce fut lui qui le premier ébaucha le portrait déſavantageux de la Reine Eleonor ; portrait auquel les Ecrivains poſtérieurs ajoûterent de nouveaux traits plus ou moins chargés, ſelon les touches legeres ou groſſieres de leurs pinceaux.

Ils la dépeignirent comme une femme ayant aſſez de charmes pour avoir des adorateurs, & trop peu de ſageſſe pour en rejetter les hommages ; tantôt aviliſſant ſes amours avec un homme vulgaire, & tantôt donnant trop de priſe aux ſoupçons par un attachement équivoque pour ſon oncle ; enfin aſſez courageuſe pour braver la honte d'une notoriété trop publique.

Jean de Serres, Scipion Dupleix, & l'Auteur anonyme de la Vie de Suger, l'ont indignement décriée, employant contre elle des expreſſions baſſement énergiques. Les têtes couronnées ſont juſticiables de l'Hiſtoire qui les cite à ſon Tribunal après leur mort, mais le jugement de rigueur ne doit être porté contre elles que ſur des preuves inconteſtables: il doit même encore être adouci par des ménagemens: il faut reſpecter juſques dans leurs cendres l'ombre de leur grandeur évanouie.

L'Hiſtorien de l'héritiere de Guienne; Ouvrage foiblement écrit & ſurchargé d'Epiſodes, entreprend l'apologie d'Eleonor, & fait paroître plus de zéle que de diſcernement. « Il dit que Sandebrueil de Sanzai, » parent de la Reine, ayant été pris dans un combat, » Eleonor écrivit en ſa faveur à Saladin Soudan d'Icoⁿ » nie, & qu'au même temps elle envoya une ſomme » d'argent conſidérable pour obtenir la délivrance du » Priſonnier; que le généreux Soudan renvoya San» zai & ſa rançon, en adreſſant à la Reine une » Lettre également polie & remplie de traits ingé» nieux; que le Roi ayant appris ce qui s'étoit paſſé, » & qu'on lui avoit caché, crut entrevoir dans ce myſ» tere une intrigue toute formée, qu'il ſe perſuada » que le Saladin ſe traveſtiſſoit pour venir à Antioche » ſatisfaire ſourdement ſa tendreſſe, & lui diſputer » le cœur de la Reine à la faveur de ſon déguiſe» ment. » Larrey.

Ce fait qui a échappé à tous nos Hiſtoriens, ne ſe trouve que dans les Annales de Belle-Forêt, dont l'autorité n'eſt pas d'une grande conſidération, & qui n'oſe même aſſûrer cette Anecdocte.

L'Anonyme dont nous avons une Diſſertation ſur la Mouvance de Bretagne, a mieux plaidé la cauſe de notre Reine. Il releve doctement un Hiſtorien qui prétend qu'il y eut une correſpondance criminelle en- M. des Thuilleries. D. Lobineau.

tre Eleonor & Geoffroy Duc de Normandie, tandis que celui-ci faiſoit ſa charge de Sénéchal de France à la Cour de Louis le Jeune. La juſtification eſt victorieuſe, & les raiſons triomphent de la mépriſe de l'adverſaire.

Ce ſçavant Critique regarde les autres fautes imputées à Eleonor comme des faits mal averés, & des conjectures incertaines. *Ce qui m'engageroit*, dit-il, *à la croire innocente d'infidélité envers Louis, c'eſt qu'elle n'eut que deux filles de lui en quinze ans qu'ils demeurerent enſemble, & qu'elle eut depuis en aſſez peu de temps de Henri, ſix fils & trois filles.*

Si Eleonor avoit fait vers le crime tant de pas, & ſi peu adroitement concertés, il faudroit ſuppoſer en elle les mouvemens tumultueux de la paſſion la plus effrenée : & comment durant les onze premieres années de ſon mariage un penchant qui auroit pris ſa ſource dans le tempéramment, n'auroit-il laiſſé échapper aucune étincelle telle qu'un feu oiſif ſous la cendre. Cependant nul Auteur ne jette ſur cette Princeſſe de ſoupçon injurieux avant l'époque de ſon arrivée en Orient.

Roi d'Angleterre.

Devenue dans la ſuite épouſe de Henri, elle dévora les chagrins les plus amers. Les déſordres de ſon mari devoient naturellement enhardir à de pareilles foibleſſes un cœur déja déterminé par le penchant, & toutefois nul Ecrivain ne s'éleve contre cette Reine. Etoit-on alors moins médiſant ou moins inſtruit ? Il falloit à l'infortunée Eleonor le court intervalle de temps paſſé à Antioche, pour y voir couvrir ſa réputation d'une tache honteuſe, dont la durée de cinq ſiecles n'a pû effacer l'empreinte.

Cherchons la cauſe de ſes malheurs dans un entêtement déplacé pour les intérêts de ſon oncle, dans les malignes ſuggeſtions de Raimond, qui le premier lui préſenta l'idée du divorce ; idée que l'indifférence

d'Eleonor pour le Roi lui rendit chere. Dès-lors les liens de l'Hymen lui devinrent odieux : flattée de l'eſpérance de les voir briſer ſolemnellement, elle ſe crut en droit de les élargir. Elle mit dans ſon procédé moins de réſerve, & obſerva moins les décences. Louis qui avoit des mœurs pures, n'avoit pas l'ame forte. *Mari ombrageux & homme crédule, timide & naturellement un peu ſimple dans ſes manieres & dans ſa conduite*, l'obligea à partir de nuit d'Antioche lors qu'elle s'y attendoit le moins ; & cet éclat fut expliqué au déſavantage de la Reine. Le Gendre. Le P. Daniel.

Cependant le calme ſuccéda à l'orage excité par la jalouſie du Roi & par l'imprudence d'Eleonor. Ce raccommodement fut principalement l'ouvrage des ſages Conſeils de Suger, & la Reine eut dans la ſuite une ſeconde fille ; nouvelle preuve de la fauſſeté des accuſations atroces dont on l'a chargée ; car enfin, croira-t'-on qu'une ſcandaleuſe conduite que le ſoleil auroit éclairée comme on l'a prétendu, n'eût pas écarté tout accommodement, & n'eût pas revolté l'exceſſive délicateſſe de Louis le Jeune ſur le point d'honneur. *Voyez* le Gendre.

La concorde ne regna pas long-temps entre les époux : c'étoit un feu mourant dès ſa naiſſance ; il s'éteignit bien-tôt : la Reine qui ſe nourriſſoit depuis long-temps de l'eſpoir du divorce, n'oublia rien pour en pourſuivre la conſommation : elle s'adreſſa à Rotrou Archevêque de Rouen, lequel ne la croyant pas autoriſée à demander cette ſéparation, lui écrivit une lettre où il établiſſoit l'indiſſolubilité du mariage.

Le Roi piqué des menées de ſon épouſe, s'occupa auſſi du projet de cette rupture, mais les avis de Suger en éloignerent l'éxécution.

Ce grand homme, qui ſçut réunir les talens d'un habile Miniſtre aux vertus moins brillantes d'un homme dévoué au Sanctuaire, lui fit enviſager les fu-

neſtes conſéquences de cette démarche. Il lui remontra qu'en perdant Eleonor, il perdroit le Duché d'Aquitaine : Pays qu'il étoit important de conſerver ; qu'il falloit que ſes repugnances, ſes ſoupçons & ſes chagrins diſparuſſent devant les grands intérêts de l'Etat. A la voix de ſon guide fidelle, Louis ſur le bord du précipice, s'étoit arrêté : mais après la mort de ſon Miniſtre, les mauvais conſeils prévalurent : ſes Favoris, ou plûtôt les partiſans de la Reine, lui firent entendre qu'il étoit parent d'Eleonor, & que ne pouvant en conſcience vivre avec elle déſormais, il devoit procéder à une ſéparation ſolemnelle.

L'illuſion de ces raiſons étoit ſenſible, puiſqu'on pouvoit aiſément rémédier au mal en validant le mariage par l'obtention d'une Diſpenſe : mais il n'étoit plus queſtion alors de reſſerrer des nœuds mal formés ; de part & d'autre on ne penſoit qu'à les rompre.

Le Roi n'écouta que ſes ſcrupules ou ſon reſſentiment : il convoqua un Concile à Baugenci pour décider cette grande affaire. Toute la diſcuſſion fut bornée au rapport des Seigneurs, qui atteſterent par ſerment la parenté : quelques jours après on prononça la nullité du mariage.

Eleonor dégagée de ſes liens, partit pour l'Aquitaine, & après avoir échappé aux piéges de pluſieurs prétendans qui vouloient l'enlever, & qui cherchoient moins par une alliance à ſatisfaire l'amour que l'ambition, elle accepta la main de Henri Duc de Normandie, qui devint peu après Roi d'Angleterre. La célébration du mariage ſe fit cinq ou ſix ſemaines aprés la Sentence prononcée à Baugenci ; funeſte événement pour la France ; ſource de ces guerres cruelles où l'on vit des Rois trop voiſins pour n'être pas jaloux, trop jaloux pour ne pas devenir ennemis implacables ; faiſant des tréves, & recommençant les hoſtilités ; concluans des traités, & ſe réconcilians par un eſprit

de

de haine, qui avoit beſoin du loiſir de la paix pour reprendre les armes.

On a prétendu que le mariage d'Eleonor avec Henri ne fut qu'une intrigue depuis long-temps tramée & ſourdement conduite : car ſur cette matiere quel eſſor ne prend pas la liberté de penſer, & juſqu'à quel point ne pouſſe-t-on pas la licence des conjectures.

Larrey nous fait voir Henri à la Cour de Louis le Jeune, occupé à mériter l'eſtime d'Eleonor, & aſſez fortuné pour l'obtenir. Il ſemble qu'une trace de lumiere conduiſe cet Auteur juſqu'au cabinet de la Reine, où il entend cette Princeſſe annoncer à Henri proſterné à ſes pieds, l'évenement prochain du divorce, & l'heureuſe deſtinée qu'elle lui préparoit. Un fait de cette nature deſtitué d'autorité, devoit être uniquement abandonné à la plume agréablement frivole, qui dans ſes fictions a ſçû enter ſur le fond de l'Hiſtoire les fauſſes avantures d'Eleonor. Madame de Villedieu.

L'Angleterre ſembloit promettre à ſa nouvelle Souveraine un ſort plus paiſible & des jours plus ſereins ; mere de pluſieurs Princes qui aſſuroient la ſucceſſion à la Couronne ; chérie de ſon époux ; jouiſſant des reſpects & de l'amour de ſes peuples ; Reine puiſſante, que manquoit-il à ſon bonheur ? La durée. Dans cette haute proſpérité de nouveaux revers lui étoient réſervés.

Henri dominé par la fougue de ſon tempéramment, ſe livroit aux plaiſirs. Il avoit ceſſé de reſſerrer ſes penchans dans les bornes du devoir. Parmi ſes maîtreſſes, Roſemonde Cliffort étoit celle qui le tenoit le plus fortement enchaîné : Henri étonné de l'éclat du dépit jaloux de la Reine, lequel ſe montroit avec le caractere de l'emportement le plus vif, craignit tout pour l'objet de ſa tendreſſe. Songeant à écarter tous les dangers, il fit conſtruire à Wood-Stock autour de l'Appartement de Roſemonde, un labyrinthe qui

n'étoit acceſſible qu'à lui & à ſes confidens : mais la haine éclairée par la jalouſie, trouva le fil de ce nouveau Dédale. Eleonor en ayant démêlé les détours, fit mourir ſa rivale dans cette retraite iſolée où Roſemonde recevoit les vœux de Henri, & l'immola comme une victime qu'elle crut devoir à la foi conjugale ſi ſouvent violée.

Eleonor craignit que ſon mari ne lui pardonnât pas cette violence : la jalouſie lui avoit dicté un crime ; ſa propre ſûreté lui en inſpira un autre : une ligue dangereuſe ſe tramoit dans l'ombre du ſecret contre le Roi d'Angleterre. Ses enfans entrerent dans ce noir complot par les ſuggeſtions de leur mere ; entrepriſe extrêmement odieuſe à la vérité : mais la mauvaiſe conduite de Henri ſervit de voile ou d'excuſe à ſon épouſe pour ſe diſſimuler l'atrocité de cette faute : & le public éclairé, ne confondra jamais avec les forfaits volontaires enfantés à loiſir dans un cœur perfide, les fautes où l'extrêmité de certaines ſituations entraîne les hommes.

Henri ne perça pas d'abord bien clairement ce myſtére ; mais quand il vit que ſon fils aîné s'étoit retiré en France, & qu'Eleonor avoit fait prendre le même chemin à Geoffroi & à Richard deux autres de ſes fils. Il la crut coupable de cette intrigue, & la fit enfermer dans une étroite priſon.

Un Sçavant moderne ajoute une conjecture au ſujet de cette démarche d'Eleonor contre ſon époux. Le mariage d'Alix de France avec Richard, avoit été propoſé, enſuite rompu ; enfin renoué. La Princeſſe étoit à la Cour d'Angleterre, & toutefois Henri reculoit toujours la cérémonie du mariage. Le Public étonné de ces délais, croyoit en découvrir les motifs dans les grands ſentimens d'amitié que le Roi avoit pour Alix ; ſentimens trop vifs & trop marqués pour ne pas faire ſoupçonner qu'ils n'allaſſent au-delà

de l'amitié même. Les yeux d'Eleonor durent être en cette occaſion plus perçans encore que ceux du Public. *Si la choſe étoit ainſi*, dit le P. Daniel, *il n'eſt pas hors du vraiſemblable que cette raiſon eût engagé la Reine à prendre parti contre ſon mari.*

Ce qui fortifie la conjecture de cet Hiſtorien, c'eſt qu'Eleonor empêcha Richard d'épouſer Alix, & qu'elle ménagea à ſon fils un autre mariage avec Berengere fille de Sanche ſixiéme du nom, Roi de Navarre.

Seize années de captivité expierent la faute de la Reine : Henri mourut ; elle ſortit de ſes fers. Richard ſon fils devenu Roi, la fit pour ainſi dire, monter avec lui ſur le Trône ; lui ayant confié les ſoins de l'Etat. Elle apporta à cette grande adminiſtration un eſprit pénétrant, capable de ſaiſir le nœud des affaires & de le délier. Auſſi pendant l'abſence de Richard occupé dans l'Orient à faire la guerre aux Infidelles, elle ſçut contenir dans le devoir Jean ſon fils, qui cherchoit par de ſourdes manœuvres à s'emparer du Gouvernement.

Après avoir donné un frein à l'ambition de ce Prince, Eleonor travailla vivement à la liberté de Richard. En repaſſant en Europe, ce Roi avoit été arrêté à Vienne en Autriche, & livré au Duc Leopold ſon Ennemi. Celui-ci l'envoya à l'Empereur, qui ſans raiſon le retint priſonnier durant plus d'un an. Eleonor écrivit d'abord au Pape, & le pria d'agir en faveur de ſon fils. Le Pontife qui craignoit de déplaire à Philippe Roi de France, affecta des lenteurs adroites, & demeura dans l'inaction. La Reine dans les agitations de ſon chagrin, s'expliqua par une Lettre remplie de reproches.

Enſuite elle pourvut à la rançon du Priſonnier, & voulut faire elle-même le voyage d'Allemagne accompagnée des ôtages que l'Empereur avoit demandés.

Comme elle poſſédoit de ſon chef l'Aquitaine, elle vint en France en faire hommage à Philippe; hommage qu'elle renouvella à Tours après la mort de Richard.

Ce Roi qui fut tué devant le Château de Chaluz en Limouſin, coûta bien des larmes à une mere qui avoit toujours eu pour ce fils l'affection la plus tendre. Le Trône fut occupé par Jean ſon frere, Prince malheureuſement célébre : trop dur pour regner en pere des Peuples, & trop mal habile pour regner en tyran; ambitieux juſqu'à vouloir établir le pouvoir arbitraire, & foible juſqu'à dégrader le Sceptre en le ſoumettant à une Puiſſance étrangere.

Le droit de Jean à la Couronne étoit douteux: Eleonor le fit décider par les ſuffrages des Peuples, qu'elle engagea à prêter le ſerment de fidélité au nouveau Roi : ce fut moins la tendreſſe que le deſir de regner qui porta cette Reine à ſoûtenir les intérêts de Jean contre Arthur ſon petit fils. Ce Prince étoit jeune; & il étoit naturel que Conſtance ſa mere, en qualité de Régente, conduiſit les affaires. Eleonor ſe ſeroit vue réduite à la vie privée, & ſon ambition eût trop ſouffert d'être oiſive.

Jean qui devoit la Couronne aux ſoins de ſa mere, voulut lui en témoigner ſa reconnoiſſance. Il lui laiſſa la jouiſſance pleine & entiere du Poitou, & il étendit même l'autorité d'Eleonor ſur toutes les terres de ſon obéiſſance.

Dans le Traité de Paix qui fut conclu entre les Rois de France & d'Angleterre, on ſtipula que Blanche de Caſtille, fille d'Alphonſe VIII, & niéce du Roi Jean, épouſeroit Louis de France. Eleonor ſe chargea d'en aller faire la demande, & la mena quelques mois après juſqu'à Fontevrault.

Cependant les partiſans d'Arthur ayant à leur tête ce jeune Prince, prirent les armes, & vinrent aſſiéger

le Château de Mirebeau, dans lequel Eleonor s'étoit renfermée. Jean vint au ſecours de ſa mere, & la délivra.

Trois ans auparavant, & auſſi-tôt après la mort de Richard, Raoul de Mauleon, au pere duquel la Rochelle & le Château de Talmond en bas Poitou, avoient été enlevés, étoit allé à Londres en ſolliciter la reſtitution auprès d'Eleonor. La Reine avoit déjà ſenti l'injuſtice de cette uſurpation, mais la politique qui trop ſouvent légitime les attentats, avoit fait diſparoître ſes ſcrupules. Vraiſemblablement ſon grand âge qui lui rapprochoit la perſpective de la mort, réveilla ſes inquiétudes. Elle fit donner main-levée de la Terre de Talmond; & pour le reſte, elle propoſa un échange qui fut accepté. On donna à Mauleon le Château de Benon en Aunis, & cinq cens livres de rente annuelle ſur la Prévôté de la Rochelle, en conſéquence de l'abandonnement de cette Ville qui fut cédée par ce Seigneur.

En 1199 Eleonor qui aimoit beaucoup la Rochelle, accorda aux habitans de cette Ville les droits de la Magiſtrature Municipale. Cette Princeſſe peu ſatisfaite de jouir de la Souveraineté dans une Ville qui n'avoit été juſqu'alors qu'un ramas d'hommes, n'ayant rien de commun que la demeure, voulut former à la Rochelle un Corps de Société Politique; & l'égala ainſi à quelques anciennes Cités du Royaume qui ſe gouvernoient par leurs Magiſtrats.

La vieilleſſe qui amene les infirmités, annonçoit à Eleonor ſa fin prochaine. A meſure que le monde lui échappoit, elle s'en déſabuſa: ce fut alors qu'elle prit le voile de Religion à Fontevrault; elle étoit malade dans cette Abbaye, lorſqu'elle écrivit au Roi Jean en faveur d'Aimeri Vicomte de Thouars. Le chagrin de voir aller en décadence les affaires du Roi ſon fils, aigrit ſon mal. Elle mourut le 30 Mars 1204.

Son corps fut inhumé dans l'Egliſe de Fontevrault; où repoſoient les cendres de Henri ſon époux & de Richard ſon fils. *

Le Nécrologe de cette Abbaye, qu'elle combla de ſes bienfaits, la repréſente comme une Princeſſe accomplie, & dont aucune tache n'a terni l'éclat. La reconnoiſſance a ſon bandeau comme la haine. Le vrai s'altére & ſe perd ſous leurs fauſſes couleurs.

---

* *Nota.* L'ancien Auteur de la Chronique de Bretagne, dit qu'Eleonor fut inhumée à Ville-Neuve, Abbaye qu'elle avoit fondée: & ſelon la tradition du Pays d'Aunis, ſon corps eſt dans l'Egliſe de Bourgneuf, à deux lieues de la Rochelle; ce qui eſt détruit par le Nécrologe de Fontevrault: *Et in noſtrâ præelegit Eccleſiâ ſepeliri.* D'ailleurs on voit ſon tombeau dans l'Egliſe de cette derniere Abbaye.

Selon la Chronique de Trivet, *Spicil. in fol.* T. 3. p. 180. Cette Princeſſe mourut en 1204. Larrey place cette mort ſous l'année 1203; & M. Jully de Baudot, (Vie de Philippe Auguſte,) ſous l'année 1202 le 22 Novembre. Ces deux dernieres dates ſont fauſſes; celle de Trivet eſt la vraie; elle ſe rapporte au Nécrologe ci-deſſus mentionné, ſuivant lequel Eleonor mourut le 30 Mars 1204. Dans le Tableau des Anniverſaires de Fontevrault on lit: *Le 30 Mars la grande Roine de France, Madame Alienor, Vigiles chantées & la Meſſe.*

Ainſi le P. Nicquet, (Vie de Robert d'Arbriſſelles,) ſe trompe lorſqu'il dit qu'elle mourut le 26 de Juin. Le P. Cardier, Religieux de Fontevrault, a fort bien relevé cette erreur, en faiſant remarquer qu'il y a faute dans l'Inſcription du Mauſolée rétabli par les ſoins de Madame Jeanne-Baptiſte de Bourbon, Abbeſſe de Fontevrault, que l'Auteur de cette Inſcription a confondu mal-à-propos cette Reine avec Eleonor de Provence, Reine d'Angleterre, femme de Henri III, mere d'Edouard, de laquelle il eſt fait mention dans un vieux Cartulaire de l'Abbaye. *Sexto cal. Jul.* (27 Mai.) *Domna Alienora excellentiſſima Regina Anglia, mater Edoardi, Fontis Ebraldi humillima Moneſcha, anno 1291.*

L'AIR,

ODE.

PAR M. ARCERE.

LES confidens de la nature
Te cherchent, mais en vain, être myſtérieux,
Caché dans une nuit obſcure,
Tu trompes l'effort de leurs yeux:
Du (*a*) ſéjour des mortels enveloppe inviſible,
Elément, tranquille & terrible,
Ame de ce vaſte univers,
Tu ſçais donner des loix à tout ce qui reſpire,
Et rien ne borne ton empire,
Souverain (*b*) juſqu'au fond des mers....

Le Soleil (*c*) ſous notre hemiſphere,
Guide au milieu des flots ſon char majeſtueux,
Encor plongé dans l'onde amere,
C'eſt par toi qu'il nous rend ſes feux.

(*a*) Etmoſphere.
(*b*) Air dans l'eau & au fond de la mer.
(*c*) On doit les crepuſcules & même les apparences du Soleil quelques momens avant ſon lever, à l'air qui renvoye dans notre globe les rayons du Soleil, lorſque cet aſtre eſt encore ſous l'horiſon.

Mais (*a*) quel objet d'effroi... mon corps, frêle machine
Attend ſa prochaine ruine,
De ton immenſe péſanteur :
Non... ſous un poids énorme, agile & toujours libre,
J'admire un magique équilibre
Qui change en plaiſir ma terreur.....

Tu (*b*) formes l'immortelle voûte,
Que les globes des Cieux meſurent dans leur cours ;
Trône d'azur, brillante route
Du (*c*) bel aſtre, pere des jours.
Contraſte merveilleux ! ferme enſemble & fluide,
Tu prête un appui ſolide,
Aux chantres aîlés de nos bois :
Par toi l'aigle franchit les plaines tranſparentes,
Portant les foudres menaçantes
Du Maître des Dieux & des Rois....

Quels ſont ces jeux, ou ces miracles ?
Souple (*d*), l'air céde aux coups ; il ſe replie & fuit.
Oppoſant de foibles obſtacles
Au cilindre qui le pourſuit :

(*a*) Il eſt très réel que l'air poſe ſur le corps de l'homme avec une force égale au poids de 39900 de 12 onces chacune, mais les deux actions de l'air extérieur & de l'air qui ſe trouve en nous ne ſont pas ſenties, étant en équilibre.

(*b*) Les couches de l'air de l'atmoſphere ceſſant d'être tranſparentes à un certain dégré d'élévation, font paroître à nos yeux une prétendue voûte bleue.

(*c*) Les oiſeaux par les battemens d'aîles bruſques & réitérées, compriment l'air qui réſiſte & devient un ſolide point d'appui ſur lequel ils font effort pour s'élancer.

(*d*) Compreſſion de l'air par le piſton, dans la chambre de l'arquebuſe à vent.

Mais bien-tôt indigné contre un joug qui l'outrage
Superbe, d'un vil eſclavage,
Il rompt les fers avec effort :
Il ſe débande & part, tel qu'un éclair rapide
Sur ſes pas le plomb homicide
Porte au loin l'horreur & la mort....

Au gré (*a*) de l'air qui ſe dilate
Chancellent ſous ſes pieds les antres ténébreux.
La terre s'ébranle, elle éclate
J'apperçois cent tombeaux affreux.
Dans l'empire des morts les humains vont deſcendre,
Les Monts & les Cités en cendre
Tombent dans les gouffres ouverts.
Déja le Souverain qui régne ſur les ombres,
A rempli les demeures ſombres
Des dépouilles de l'univers....

Volez (*b*) de l'un à l'autre pôle ;
Arbres changés en nefs, ornement de nos Ports,
Les agiles enfans d'Eole
Vous porteront loin de nos bords :
Qu'avec vous les ſujets de l'aveugle fortune,
Affrontent l'orgueil de Neptune,

(*a*) Tremblement de terre, ſuite de la dilatation de l'air.
(*b*) Utilité de l'air par rapport à la Navigation & au Commerce.

Les feux du Ciel & les frimats ;
Triomphateurs heureux des écueils & des ondes,
Chargés des tréſors des deux mondes
Venez enrichir nos climats....

Le fier (*a*) tyran de la Scythie
Couronné de glaçons enchaînoit nos ruiſſeaux,
Un ſouffle (*b*) échappé de Lybie
Fait couler le criſtal des eaux.
Précurſeur (*c*) du Soleil, zéphire amant volage,
Vien, hâte-toi de rendre hommage
A l'aimable Reine des fleurs :
Un monſtre (*d*) furieux, de cent bouches bruyantes
Va ſur nos campagnes riantes
Exhaler ſes noires fureurs....

Qu'entends-je (*e*) ? ta maſſe ébranlée
Se déploie, & devient par ſes trémouſſemens,
L'interprête de la penſée,
Et l'organe du ſentiment ;
Agréable enchanteur, pere de l'harmonie,
Par toi le Luth de Polymnie

(*a*) Vent de Nord.
(*b*) Vent de Sud.
(*c*) Vent doux qui s'éléve à l'aube du jour, favorable à la végétation.
(*d*) Ouragan.
(*e*) L'air par ſes trémouſſemens & ondulations qui s'élargiſſent & ſe dilatent, eſt cauſe de la voix humaine & du ſon des inſtrumens.

Charme le céleſte ſéjour :
reſpire la guerre, altier dans la trompette ;
Doux & tendre dans la muſette
Tu chantes les ris & l'amour....

CAPTIF (*a*) au milieu des orages,
prépares tes coups dans leurs flancs allumés.
Avec toi du ſein des orages
S'élancent des traits enflammés ;
ſifflemens aigus épouvantent la terre,
Le bruit éclatant du tonnerre
Fait gémir l'écho des vallons.
eaux que tu ſoutiens ſous les lambris céleſtes
Vont deſcendre, torrens funeſtes,
Et noyer des riches ſillons.....

A la terreur que tu m'inſpires,
s ſuccéder enfin & le calme & la paix.
Ciel ! à mon bonheur tu conſpires
Ma vie eſt un de tes bienfaits.
diriges (*b*) le jeu d'un organe mobile :
Sans ton ſecours, eſprit agile,

---

a) L'air détermine le cours, l'amas, le choc des nues, occaſione la chute de la foudre & de la pluye ; il eſt la vraie cauſe du tonnerre.

b) Poulmon. Néceſſité de la reſpiration.

De mes jours s'éteint le flambeau ;
Et (*a*) quand l'art ne peut vaincre un tourment qui m'accable,
Seul de la Parque inexorable
Tu ſuſpens le fatal ciſeau....

(*a*) Maladies dont on ne guérit que par le changement d'air, en Latin *Noſtalgia*, ou maladie du Pays. Les Soldats Allemands & Suiſſes y ſont très ſujets.

CONJECTURES PHYSIQUES,

Sur la cauſe, la nature & les propriétés du Sel Marin, d'après quelques obſervations ſur un Marais ſalant.

Par le Pere VALOIS, *Jéſuite.*

LES Lettres & les Sciences ont été quelquefois auſſi aſſervies au joug de la mode, que les meubles ou les édifices, les tables ou les parures.

L'eſprit & le cœur s'emparerent il y a peu d'années de toute l'œconomie des diſcours de Morale, & ces termes généraux furent à peine ſortis de la plume de quelques Auteurs, que la troupe ſervile des imitateurs, toujours accoutumée à s'en repoſer ſur ceux qui parlent avant elle, & qui penſent pour elle, força *l'eſprit & le cœur* à remplir le vuide de ſon éloquence.

Dans la Phyſique, qu'auroit fait autrefois le Copiſte indigent, ſans le ſecours des expreſſions conſacrées, tantôt de qualités primitives, mais inconnues, tantôt de troiſiéme élément, de parties ſtriées & branchuës; tantôt de ſec ou d'humide, de froid ou de chaud?

On a vû un temps que toute la ſtructure intérieure de l'animal ſe réduiſoit à l'aſſortiment & à l'action de deux eſpéces de Sel. L'un ſe chargeoit officieuſement de toutes les diviſions, l'autre de toutes les coagulations: mêlés enſemble, ils faiſoient toutes les effervescences; & pour être Philoſophe, Médecin,

Chimiſte, il ne falloit que faire gravement un jeu myſtérieux de *l'Acide & de l'Alkali.*

Aujourd'hui, la bonne maniere de philoſopher a prévalu, les découvertes ont ſuccédé aux mots, & les obſervations aux ſyſtêmes. L'œil, l'oreille, la main du Phyſicien utile, s'applique ſans relâche à développer avec ſoin le génie de la nature, diſons mieux, les merveilles de ſon Auteur. L'eſprit n'entre plus dans ſes fonctions que lorſque les ſens ont fait les leurs. On ſuit pas à pas la méchanique des corps, & l'on ſe plaît à étudier la nature dans la nature même, au lieu de la chercher dans des ſuppoſitions abſtraites & arbitraires.

Pour eſſayer ſur ce modéle de me former une idée juſte & préciſe, ſoit de l'eſſence, ſoit des propriétés du Sel Marin, je me ſuis tranſporté à différentes repriſes ſur nos marais ſalans. Il faut l'avouer, je n'y ai preſque apperçu aucune trace de ce que nous ont laiſſé dans leurs Mémoires les anciens Phyſiciens, & en particulier le Docteur Untzerus, qui pour nous apprendre en 1634 comment ſe faiſoit le Sel ſur les côtes de Xaintonge, dit qu'on conduiſoit de l'eau ſalée dans des creux quarrés de trois pieds de haut, & qu'en ſix ou ſept jours elle étoit convertie en Sel, par les ardeurs du Soleil. Pour moi j'ai ſuivi dans ſes tours & détours un liquide qui fournit aux hommes un ſolide, dont ils ne ſe paſſeroient que bien difficilement, & j'ai tiré un plan détaillé de tous les compartimens qui compoſent ce qu'on appelle un champ. Je vais l'expoſer fidelement, & enſuite je rechercherai la nature & les qualités du Sel.

Ce qui ſe préſente d'abord aux yeux, c'eſt un réſervoir appellé *Jas A* *, commun à pluſieurs ma-

(*a*) Ce Plan d'un marais ſalant eſt à la page 430 des Mémoires de Trevoux, Mars 1744, où l'Auteur inſéra alors ſa Diſſertation.

rais, creuſé au-deſſus de la baſſe mer, & ſéparé de ce côté-là par une digue de terre, revêtue de pierres ſéches.

L'eau ſalée qu'on y introduit aux grandes marées de Mars par une varaigne B, ou écluſe, ne ſort pas immédiatement de ſes immenſes magaſins, mais d'un chenal voiſin où elle eſt en dépôt.

On en lâche une certaine quantité dans tout le marais avant même le mois de Juin, temps où ſe peut faire le Sel, juſqu'en Septembre. Pourquoi cette précaution ? c'eſt de peur que les premieres chaleurs ne deſſéchent les réſervoirs, & que la terre ne crevaſſe en s'entrouvrant, ce qui débaucheroit un marais, peut-être pour toujours.

Du jas on fait paſſer l'eau par le gros mât C, ou tuyau de bois, ou corps de pompe, dans les conches D D, autres réſervoirs. On ne l'y laiſſe couler qu'avec œconomie, & ſon mouvement y eſt ſans ceſſe retardé par des vettes, ou petites levées, qui la forcent à parcourir quatre fois la longueur de la conche.

De-là elle paſſe par l'ame d'eau E, ou conduit de bois dans le mort F F F, canal, qui prenant toute la quadrature du marais, préſente à la vûe quatre allées étroites de parterre. Le mouvement de l'eau y eſt ſi lent, qu'elle paroît comme morte.

Du mort elle s'introduit dans deux réſervoirs auſquels on a donné le nom de tables G G, où après avoir croupi & s'être échauffée d'avantage durant quatre ou cinq jours, elle s'inſinue avec meſure par des pertuis H, ou planchettes enfoncées dans la terre, & criblées de pluſieurs trous, bouchés par autant de chevilles qu'on tire ſucceſſivement, en commençant par les plus hautes, & elle coule par un mouvement circulaire dans le muan J J, cinquiéme & dernier réſervoir, large de 22 pieds, & ſéparé

d'eſpace en eſpace par des croiſées, ou petites chauſſées de terre. C'eſt là que l'eau ſalée devient de couleur rouſſeâtre, & continue à s'échauffer juſqu'au temps propre à faire du Sel.

Alors on la conduit par des braſſaux L, aux bouches d'aires, qu'avec une palette, on coupe obliquement ſur la croix qui ſépare deux aires, & qui ſe renferme par une truelle de bois, dès que l'eau s'eſt diſtribuée dans les aires.

Ces aires M, ſont des foyers quarrés de quinze ou dix-huit pieds, dont le nombre eſt proportionné à l'étendue du marais. C'eſt-là proprement que ſe forme le Sel. On n'y introduit que quatre pouces d'eau que le Soleil condenſe en quatre ou cinq jours.

Ce plan donne quarante aires, ou deux livres de marais. Le muan ſépare une livre N N de l'autre.

On y voit d'autres parties moins conſidérables, mais, qui cependant ont leur utilité. Par exemple, on appelle vie, ou vée O O, le chemin qui diviſant les deux rangs d'aires, ſuit toute la longueur du marais; vettes P P, ceux qui bordent les tables du côté des aires, & ſe trouvent dans l'intérieur & l'extérieur du marais, excepté dans le jas; lenterneau Q, celui qui borde la quatriéme partie de chaque aire du côté de la ſeconde table du muan & du mort.

La boſſe R, ou boſſis; c'eſt une terre de quatre ou cinq pieds de haut entre les morts des deux marais. On y met le Sel par gros tas, qui ſe nomment Pilots S, lorſqu'ils ſe terminent en cône ſur une baſe circulaire, & vaches T, s'ils ont la baſe rectangulaire, d'où ils s'élévent en faîte de maiſon.

Venons à l'obſervation. A peine le fond des aires rougit, qu'il s'éléve une écume peu différente de cette fleur de Sel, qui, au rapport de Dioſcoride, nageoient

nageoit ſur certains lacs & ſur le Nil, & répandoit une odeur fâcheuſe. Sous cette écume, qui ſe diſſipe bien-tôt, il ſe forme un voile aſſez ſemblable à cette croute de Nître, qui durant la canicule couvre la ſurface d'un lac de Macédoine.

Ce voile eſt compoſé de petits quarrés qui ſont autant de grains de Sel naiſſans qui ſurnagent. On les léve, ſi l'on veut, comme la crême du lait, & l'on a un Sel blanc, qui tire ſur l'albâtre, & qui durant un temps conſerve une odeur de violette. Mais pour l'ordinaire on rompt ce voile de Sel, & les grains braſſés ſe joignent & ſe groſſiſſent.

De peur cependant qu'ils ne viennent bien-tôt à noircir & à s'amollir, on prend ici les précautions qui ſont en uſage chez les plus habiles Sauniers, ceux d'Oleron : on prend garde que toute l'eau des aires ne ſe convertiſſe en Sel ; le fond ne ſeroit ni aſſez net, ni aſſez blanc, & d'ailleurs il doit ſervir de ferment à la premiere eau qui s'y introduit enſuite. On ſe défie auſſi du Sud-Oueſt, vent de mer, & par conſéquent pluvieux ; le Nord donne un Sel âcre, & le Nord-Eſt du Sel excellent. On choiſit le terrein le plus dur, le plus noir, & l'on incruſte les réſervoirs d'une terre glaiſe & argilleuſe qui arrête l'eau ; des couches de ſable, ou d'une autre terre, la boiroient.

A la vûe de ces petits quarrés qui paroiſſent d'abord comme les premiers fruits ſenſibles de l'évaporation faite par le Soleil, qui ne ſeroit tenté de croire avec Deſcartes, que tout le Sel eſt de figure cubique ? On ne différera pas à ſe confirmer dans cette conjecture, ſi à l'aide d'un microſcope, on veut voir de près ces grains, grands & petits. Alors on y découvrira des ſurfaces, qui formant des lames étendues les unes ſur les autres, repréſentent des cubes tranſparans, qui ſe caſſent avec bruit comme

le verre, des cubes égaux, qui ſe tiennent unis par leurs plans.

Que ſi, non contens des grandes & faciles obſervations de l'œil & du microſcope, on veut paſſer aux petites & difficiles expériences du fourneau & de l'alembic, en évitant cependant l'abus d'une eſpéce de Chymie métaphyſique, qui bien loin de connoître la nature par ſes pénibles & couteuſes opérations, ſemble vouloir l'apprêter, la quinteſſencier, la faire diſparoître; on appercevra bien-tôt la ſtructure intérieure du Sel.

Car après l'exaltation des atômes mercuriels, après les éclats des parties volatiles, ſéches, acres, pénétrantes, qui portent au cerveau, après la ſéparation d'une eſpéce de ſouffre combuſtible, il reſte une ſubſtance fine, amere, terreuſe, qui réſiſte au feu après la calcination.

Qu'eſt-il donc néceſſaire, pour expliquer la cauſe & l'eſſence du Sel, de dire avec d'anciens Philoſophes, cités par Gomeſe de Miede, ou que la terre le produit & en eſt la mere, comme la mer ſa nourrice, ou qu'il vient des rayons du Soleil, aſſez efficaces pour changer en Sel toute la ſurface de la mer, ou qu'il n'eſt autre choſe qu'une concrétion fortuite de feu, d'eau & de terre?

Pourquoi ne pas dire que c'eſt une ſubſtance particuliere, qui comme les autres Etres inanimés, non végétaux, prit place ſur la terre & au fond des mers, lors de la Création univerſelle; une ſubſtance, qui jamais ne dépendit des autres compoſés pour ſa production; une ſubſtance, qui ſeulement peut ſe décompoſer & ſe recompoſer, comme l'eau changée en glace, en vapeurs, mais toujours prête à redevenir eau; une ſubſtance ſavoureuſe qui conſiſte dans des parties minces, cubiques, à angles tranchans, capables de diſſolution dans l'eau & de fuſion dans

le feu ; une ſubſtance aſſez roide pour diſſoudre les minéraux compactes, pour coaguler l'eau & le ſang, pour avancer la liquation des métaux, & pour fournir des parties qui ſe métamorphoſent en Eaux-Fortes ; une ſubſtance aſſez ſolide pour ne ſe corrompre jamais d'elle-même, pour ne pouvoir être détruite par aucun autre Sel, & pour ſe remettre en Sel après ſa diſſolution ou ſon altération dans l'eau, ſi quelque liqueur forte, comme l'Eſprit-de-Vin, s'oppoſe à l'action de l'eau ſur elle ? Telle eſt la ſubſtance ſaline dont la formation ne ſçauroit être attribuée ni à l'air, ni à l'eau, ni à la terre, ni au Soleil.

L'air ne fait qu'en recevoir & en étendre les parties les plus ſubtiles, les volatiles ; comme il ſe charge de celles du Nître. L'eau ne peut qu'en ramaſſer, qu'en rapprocher les grains, les défendre, les conſerver, les multiplier, pour ainſi dire, en les faiſant circuler, les altérer par le mélange, & les mettre en réſerve, lorſque de leur propre poids ils ſe précipitent au fond de ſes cavernes.

Quoique la terre ſoit entrée dans ſa compoſition, la terre que nous habitons ne peut que lui donner un paſſage libre, lorſque des mines, du ſuc des plantes, du corps des animaux, elle court ſe précipiter dans le ſein des mers avec d'autres matières, par des canaux ſoûterrains, ou avec les fleuves & les rivieres, pour contribuer au moins à la ſalure de l'Océan & de la Méditerranée.

Le Soleil ne fait que ſéparer du Sel les parties aqueuſes qui l'imbiboient, pour les convertir après la ſéparation, en roſée, en pluye, en neige. Auſſi ne l'expoſe-t'on dans les différens réſervoirs d'un marais, que comme par couches, par ſurfaces mobiles & courantes, parce qu'une eau ſuperficielle & mouvante s'évapore en moins de temps & avec plus d'abondance qu'une eau tranquille & profonde.

Pourquoi cette préparation ? Ici rien de nouveau ſous le Soleil. C'eſt afin qu'il déprenne plus facilement deux ſubſtances mêlées, & non pas afin qu'il produiſe. Or qui ne voit après la ſéparation, que ce qu'il y a de fixe & de terreſtre dans le Sel, n'a pû être formé, ni par l'air, ni par l'eau, ni par le Soleil, & que ce qu'il renferme de ſpiritueux, ne doit pas ſa naiſſance à la terre ? Preuve aſſez ſenſible que la compoſition s'en fit au commencement des temps, & que tout au plus elle peut aujourd'hui reparoître ou ſe réprendre, lorſqu'elle vient à être déguiſée ou à ſe détruire.

En effet, pour dépurer une certaine quantité de Sel, vous avez beau réitérer les criſtaliſations, les évaporations, les philtrations, tout ce que feront les forces étrangeres que vous employerez ſe réduira à froiſſer, à briſer, à émouſſer les pointes ou les angles du Sel, & à en extraire l'eſprit, que vous appellerez acide, ou alkali, à votre gré, mais qui ſera toujours ou un liquide ſubtil & inflammable, ou une pouſſiere fine & terreuſe, plus propre au mouvement par ſa ténuité. L'analyſe vous donnera encore un ſouffre qui vous fera juger que le Sel a ſes parties entrelaſſées de rameaux d'un bitume qui augmente ſa conſiſtence, & qui peut-être eſt le grand obſtacle au deſſalement des eaux de la mer. Mais après toutes vos opérations, il vous reſtera un Sel décrépite, une baſe inutile, dépouillée de ce qu'elle avoit de ſpiritueux, une terre fixe & groſſiere, qui ne retiendra que l'acreté du Sel marin.

Ce Sel peut donc ſe dénaturer par la ſéparation violente de ſes parties terreuſes, de ſon fluide, de ſon eſprit ; il peut auſſi reprendre enſuite ſon ancienne forme par la réunion. Cela eſt vrai ; mais il ne s'enſuit pas que ce ne ſoit un corps très diſtinct, qui, comme bien d'autres, peut ſe décompoſer par la

déſunion ; & ſe révivifier par une nouvelle action d'agens extérieurs qui lui rendent, pour ainſi dire, ſa premiere ame, en l'aſſociant de nouveau à ſes eſprits volatils, ſans cependant contribuer jamais à ſa formation, ou à ſon entiere deſtruction.

Ce que penſe là-deſſus M. le Comte de Marſilli, ne ſouffre-t'il aucune difficulté ? Qu'il diſe après le Pere Kirker, que la terre eſt, ſinon animée, comme l'aſſuroient les Pytagoriciens, du moins un corps organiſé, où ſe fait une circulation réguliere des Sels & de pluſieurs autres de ſes parties détachées, qui gardent entr'elles un rapport parfait & conſtant, on adoptera ſans peine une opinion qui a d'illuſtres défenſeurs. Mais ſur quoi fondé aſſure-t'il, que la terre n'a qu'un Sel qui change de nature par la diverſité de ſes ſituations, étant nitreux dans l'air, vitriolique dans la terre, ſalin dans la mer ? Trouvant ce dernier par-tout le même, quant à l'eſſentiel, ſoit avant qu'il ſe rende au réſervoir commun, ſoit après que le Soleil ou le feu l'ont démêlé ou rafiné, n'eſt-on pas tenté de croire, que ſi dans l'Océan il ne fait qu'acquérir le nom de Sel marin, il a hors de l'Océan une nature invariable ?

Qui n'admirera ici des Phyſiciens à ſyſtêmes, qui pour prouver ſérieuſement, que ſans ceſſe il ſe forme de nouveaux Sels dans la terre & dans la mer, par l'agitation conſtante des particules de la matiere, combinent ſi ingénieuſement les atômes d'eau, d'air & de feu, que chaque partie ſe compoſe naturellement de deux piramides collées l'une à l'autre par la baſe ? Car, diſent-ils, comment expliquer ſans cela pourquoi le Sel pique la langue, pénétre & diſſout les corps ſolides, s'il n'eſt pointu par deux bouts, & très-dur au milieu ? Comme ſi les parties cubiques, que découvre le microſcope, ne pouvoient pas piquer, pénétrer, diviſer, diſſoudre, dès qu'elles

ſont en mouvement, ſoit par les loix générales, ſoit par des cauſes particulieres.

Je n'examine point ici ſi le Sel a des organes, comme le prétend M. Bourguet. Peut-être eſt-il organiſé en petit, comme la terre l'eſt en grand, & que dans ſes différens cylindres, les particules dont il eſt compoſé ont un mouvement intérieur & perpétuel, qui lui conſerve ſa conſtitution; mais ce qui eſt indubitable par l'expérience, c'eſt que ſes angles ſont ſuſceptibles d'un mouvement qui ſe communique aux corps environnans, par exemple, aux particules inſenſibles de la langue & du palais.

C'eſt par le ſecours de ſes angles agités que le Sel empêche la mer, ici de ſe corrompre, là de ſe gêler. N'eſt-il pas aſſez probable qu'entre les tropiques, & ſur-tout ſous la ligne équinoxiale, l'action de l'air & du ſoleil auroit depuis tant de ſiécles altéré l'ocean ſi ſes eaux euſſent été douces, & que paſſant de ſa vaſte étendue dans toute la maſſe de l'air, l'infection n'auroit pas été moins préjudiciable aux hommes que pernicieuſe aux poiſſons?

Eſt-il hors de vrai-ſemblence que quelquefois dans la zône tempérée, & le plus ſouvent vers les pôles, les glaces auroient été aſſez ſubites & aſſez immenſes pour rendre immobile un grand nombre de vaiſſeaux, avec danger de faire périr de faim une infinité de navigateurs?

Le Sel prévient ces deux malheurs, de la corruption & de la congélation des eaux de la mer, tantôt par l'eſpéce de mouvement qu'il leur communique; tantôt par la coagulation où il les tient.

Eſt-il de Chymiſte qui ne ſçache par expérience, que mêlé avec d'autres Sels, l'eſprit de Sel marin excite l'agitation, le bouillonnement, la chaleur, l'effervescence, l'inflammation, juſques-là que par la vivacité de ſon action, de nouveaux Sels mixtes

s'enchaſſant ſi fortement l'un dans l'autre, qu'il eſt preſqu'impoſſible de les ſéparer, même au grand feu, & avec beaucoup de travail? Pourquoi n'agiroit-il pas à proportion ſans mélange ſur les parties d'une eau qu'il imbibe?

D'un autre côté, plus l'eau eſt ſalée, plus elle péſe, & pour enlever toute l'eau douce qui lui ſurnage dans un baſſin, on n'a qu'à y jetter un œuf & puiſer enſuite juſqu'à l'extrêmité de la colomne qui le ſoutient. Or la plus grande péſanteur de l'eau ſalée ne prouve-t-elle pas que les Sels y rempliſſent les interſtices d'une matiere plus ſolide qu'elle? Ses pores ainſi remplis, doivent donc ſe refuſer aux parties nitreuſes qui viendroient ſubitement y empriſonner l'air, & y cauſer par-là d'abord une fauſſe raréfaction par le développement du reſſort de l'air intérieur, & enſuite une vraie condenſation, une entiére coagulation, une congelation univerſelle, par le reſſerrement des parties en repos; au lieu que les molécules de Sel en défendant la maſſe de l'eau contre les incurſions des parties intérieures, y entretiennent un mouvement qui l'empêche de ſe geler.

Ces deux effets qu'a le Sel ſur les eaux de la mer, nous voyons ſenſiblement qu'il les produit ſur d'autres liqueurs, & ſur les viandes qu'on veut conſerver. C'eſt par le Nitre que les Egyptiens préſervoient les corps morts de toute corruption; mais l'effet n'en étoit pas ſi durable que celui de notre Sel. On peut même ajouter que celui qui ſe fait dans nos marais eſt bien plus propre à ſaler que celui des fontaines ſalées, de Salins par exemple dans la Franche-Comté, & de Saillies en Bearn. Ce qui paroît évident à ceux qui ſçavent de quelle maniere il s'y prépare.

A Salins toutes les eaux de différentes ſources ſont dépoſées dans un puits d'une énorme grandeur, d'où

par le moien d'un rouage que des chevaux font tourner, on les éleve par des cordages garnis de puiſoirs de ſapin, pour être conduites dans d'immenſes chaudieres de fer battu. Là elles cuiſent à grand feu, juſqu'à ce que le Sel criſtaliſe ou crême : alors on diminue le feu, on remue le Sel avec des rables de bois, & dès qu'il eſt preſque deſſéché, la ſuperficie s'enleve & ſe dépoſe dans les eſtuailles ; c'eſt celui qu'on appelle Sel trié, qui ſe vend aux Suiſſes par un Traité : de celui qui reſte, on fait des pains ronds, qui ſe condenſent, & cuiſent ſur des charbons de petit bois.

A Saillies, on met ſur le feu une grande poële de plomb, & l'on y verſe de l'eau ſalée d'une fontaine qui eſt aſſez abondante pour entretenir de Sel avec le Bearn, toute la Bigorre ; qui même en fourniroit à d'autres Provinces, s'il étoit permis de l'y tranſporter. D'abord l'eau ſe charge comme dans nos aires, d'une eſpéce d'écume qui ſe précipite bien-tôt. C'eſt là le Sel qu'on tire du fond, & qu'on fait égouter ſur des ais en pente. Il donne un goût exquis aux viandes ; & il ſert à préparer dans le Bearn ces fameux jambons, connus ſous le nom de jambons de Bayonne.

Ces deux opérations, qui ſont à peu près les mêmes, ne font-elles pas aſſez comprendre, indépendamment de tant d'autres raiſons, pourquoi les Sels de ces différentes fontaines ſont plus doux, & pourquoi leur ſalaiſon eſt de moins de durée que celle des nôtres ? Celui de nos côtes ſe ſépare de l'eau, non par une évaporation forcée & violente, comme celle que cauſe un feu capable d'émouſſer les angles les plus ſolides, mais par une ſécrétion douce, facile, imperceptible, comme celle qui détache les autres vapeurs de la terre & des rivieres, pour les aſſocier aux nuées. Il n'eſt donc pas étonnant que dans une opération qui ſemble le reſpecter, il perde moins de ce qui fait ſa force & ſon acreté ? La nature ſeule peut donner du

parfait ; l'art, ſon émule, n'aura jamais la main auſſi habile ou auſſi délicate.

Combien d'autres qualités dont le Sel Marin eſt redevable à ſes angles : il contribue à la fertilité des terres ; il donne du goût aux alimens ; il aide à la digeſtion.

Comme le ſalpêtre, il peut achever pour la fécondité d'un champ ou d'un jardin, ce que la pluie, la neige & les arrôſemens ont commencé. Il peut ſervir à détacher les ſucs nouriciers qui doivent s'introduire dans les ſémences, en briſant, en rappetiſſant, en ſubtiliſant les molécules des parties groſſieres & compactes de la terre.

Intimement unies à l'eau, les parties les plus fines & les plus graſſes de cette terre atténuée, ſont pouſſées par une fermentation modérée dans les pores les plus imperceptibles, dans les vaiſſeaux les plus déliés de la plante, dans la tige, dans les branches, dans les feuilles, & même par la réaction dans la racine ; mais le Sel les a préparées à leur derniere diſſolution dans le liquide, afin que devenues plus légéres par leur tenuité, plus ſuſceptibles de rarefaction, & plus propres à circuler, à s'élever, la chaleur du Soleil rompe plus aiſément leur équilibre, & trouve moins d'obſtacles à les faire monter.

Auſſi vient-il de bons grains & d'excellents légumes ſur la boſſe d'un marais, à l'aide du fumier & des boues que le Saunier y jette, lorſqu'avant & après la ſaiſon du Sel il nettoie les conches, les planches, le mort & les aires. Le Sel que des Princes ont quelquefois fait ſemer ſur des terres, dans l'eſperance de les rendre ſtériles, étoit donc plus propre à témoigner leur indignation, qu'à la ſeconder.

Perſonne n'ignore qu'outre ſa ſalure, la mer a une viſcoſité qui lui vient de ſon bitume, & qui ſubſiſtant dans ſes eaux, lors même qu'on eſt venu

bout de les déſaler, les rend dégoûtantes & mal ſaines. Le boſſis doit ſans doute à cette viſcoſité une partie de ſa fécondité ; mais n'eſt-il pas à préſumer que le Sel y met auſſi du ſien ?

Quels bons offices ne rend-il pas aux alimens que nous prenons ? Pour être goûtés, leurs ſucs & leurs arômes doivent être ſenſiblement touchés par les papilles de la bouche, ou par ces mamelons qui ſont les premiers Juges de ce qui peut ſervir ou nuire à la conſervation de l'animal. Il n'eſt donc pas inutile, du moins pour l'agrément, que le Sel nous prête ſes pointes.

Les parties de l'eau & de pluſieurs ſucs de la terre ne ſont pas aigues, & ſouvent elles ont trop de fineſſe pour ſecouer les houpes nerveuſes de la langue ; elles ne font que gliſſer ſur ces extremités de fibres, tandis que les ſouffres qui y ſeroient renfermés ne peuvent que les chatouiller. Le Sel les ébranle, & par-là il affecte aſſez pour ſervir d'introduction aux mets qu'il aſſaiſonne.

On ſe doute de garde cependant d'excéder dans la quantité. Car à l'occaſion du picotement qui ſe feroit dans le goſier, dont les nerfs ſeroient trop agités, il s'exciteroit dans l'aine un ſentiment fâcheux, appellé ſoif, qui ne ceſſeroit que lorſque des liqueurs douces viendroient à humecter le goſier, en délayant les Sels, à moins que l'acreté de ces Sels ne fût tempérée par les acides du Nitre, comme il arrive quelquefois.

Pris avec modération & rendu à l'eſtomac ou aux inteſtins, il n'en offenſe par les fibres, puiſqu'hériſſées perpendiculairement ſur les parois, elles ſont comme défendues par une eſpéce de limon gras & tenace : mais ſenſibles & faciles à s'émouvoir, elles ſont averties avec tant de retenue, qu'au lieu de mouvemens irréguliers, il s'y excite une agitation douce, qui n'eſt autre choſe qu'un appétit ſalutaire.

Je laiſſe à la Médecine à examiner ſi nous devons la digeſtion à la trituration particuliere des membranes intérieures de l'eſtomac, qui en atténuant les alimens par leurs acres rugoſités, y commencent une coction qui ſe perfectionne dans les inteſtins : ſi elle doit être attribuée à la trituration générale des parties ſolides, qui par le mouvement de compreſſion & de dilatation, & par leur reſſort alternatif, entretiennent dans les fluides de chaque vaiſſeau une liquidité propre à faire les froiſſemens, les broyemens, & par eux les ſécrétions & la diſtribution des alimens dans tout l'animal ; ou bien ſi elle ſe fait par voie de fermentation, les alimens préparés par les parties hétérogènes de la ſalive s'irritant, ſe combattant, s'échauffant dans l'eſtomac & dans les inteſtins, ſoit avec un reſte de nourriture, ſoit avec les ſucs bilieux & pancréatiques. Mais je penſe qu'un Sel qui diſpoſe à la coction, ou qui l'accélére par les diviſions que ſes angles font dans les alimens, ne peut que tourner à l'avantage de ces trois opinions.

De peur cependant qu'il n'introduiſe avec lui les parties craſſes dont il s'eſt chargé ſur la route en ſe rendant à la mer, ou qui ſe ſont attachées à lui dans la mer même, voici comment on le rafine en Flandre, en Artois, en Hollande & ailleurs.

Une grande cuve quarrée de huit à dix pieds de profondeur, eſt traverſée de poutres à dix ou douze pouces du fond. Sur ces poutres eſt un grillage d'oſier, qui ſoutient une couche de paille, ſur laquelle on jette le Sel, & vingt ou trente bariques d'eau. Le Sel s'y fond & s'y philtre par le grillage à pluſieurs repriſes, juſqu'à ce que l'eau ſoit aſſez ſaumate.

Alors elle paſſe par un robinet dans une dale de plomb, & ſe rend dans une grande chaudiere quarrée d'un pied de haut, ſous laquelle eſt un fourneau ardent de trois ou quatre pieds en quarré. Le liquide qui y

eſt d'environ quatre doigts, y bout vingt-quatre heures, & lorſque par la diminution du feu il s'eſt attiedi, on a un Sel qui produit un quart ou un tiers de plus à la meſure.

Celui par exemple, qui y eſt jaunâtre, rougeâtre & bien égrainé, en donne plus de rafiné que le blanc ou le verdâtre; mais toujours il eſt moins acre, moins fort & plus ſain que le Sel brut.

Plan d'u
Marais
Sallant
Echelle de 10. toi
D
G
P
L
O
Haussard Sculp

ODES
DE M. DE BOLOGNE.

ODE I.

Tirée du Pſeaume I.

Beatus vir qui non abiit, &c.

HEUREUX celui qui plein d'horreur
Pour les maximes dangereuſes,
Fuit loin des routes ténébreuſes,
De l'injuſtice & de l'erreur !

✲

HEUREUX qui dans la vérité
Inſtruit par le Souverain Maître,
Fait ſon bonheur de le connoître
Et d'accomplir ſa volonté !

✲

TEL qu'un arbre majeſtueux
Aux bords d'une eau délicieuſe
Brave la fouge audacieuſe
Des aquilons impétueux ;

A tous les traits de ſes jaloux
Ainſi le Juſte invulnérable ;
Dans un aſile impénétrable
Rit des efforts de leur courroux.

✻

Dans ſes projets judicieux
Toujours fondés ſur la droiture ;
Tout eſt pour lui dans la nature
D'intelligence avec les Cieux.

✻

Du pécheur quel eſt le deſtin ?
Pſ. 40. 6. Celui d'une fleur paſſagere,
Dont la couleur vive & légere
Brille & s'efface en un matin.

✻

Tyrannisé par ſes déſirs,
Aimable paix, il vous ignore ;
Un ver importun le dévore
Dans le ſecret de ſes plaiſirs.

✻

Ingénieux à s'égarer,
Eccl. 4. 30. Il n'a cherché que le menſonge ;
Un inſtant diſſipe le ſonge
Dont la vapeur ſçut l'enyvrer :

ODE II.

Tirée du Pſeaume CXXIX.

De profundis, &c.

DU lieu d'horreur, où Babyſone
Fait ſoupirer un malheureux,
Seigneur, juſqu'au pied de ton Trône
J'ai porté mes cris douloureux :
Juſte vengeur, mais tendre Pere,
Tu compatis à la miſere
De celui qui t'oſe offenſer ; *Heb. 4. 15.*
Exauce enfin ma triſte plainte,
Entends des vœux que ta loi ſainte
Nous a preſcrit de t'adreſſer ! *Pſ. 49. 15.*

IL n'eſt point de trop grand ſupplice
Pour les excès que j'ai commis ;
Tu ſatisfais à ta juſtice
Par les malheurs où je gémis :
J'ai mérité toute ta haine ;
Mais quoi ? pour la foibleſſe humaine
N'auras-tu point quelques égards ?
Qui ne doit craindre ta vengeance,
Quand la plus pure intelligence
N'eſt pas ſans tâche à tes regards ! *Job. 15. 15.*

Oui, tes bontés ſont éternelles;
Quand nous péchons contre ta loi,
Sap. 12. 2. Tu nous reprens, tu nous appelles,
Et ne punis que malgré toi :
Dans ta clémence inépuiſable
Le pécheur le moins excuſable,
Trouve l'oubli de ſes forfaits ;
De cette clémence ſuprême
Seigneur ! c'eſt en ce moment même
Que j'oſe attendre les effets.

Soit que de la naiſſante aurore
L'éclat éclairciſſant les Cieux,
Aux beautés du jour prêt d'éclore,
Vienne ouvrir nos cœurs & nos yeux :
Soit que des veilles les plus ſombres
Déployant les lugubres ombres
La nuit recommence ſon cours ;
Mon ame, ferme, inébranlable,
Sur ta parole inviolable,
Fonde l'eſpoir de ſon ſecours.

O vous, qui dans la ſervitude
Où le Seigneur vous a réduits,
D'une odieuſe ingratitude
N'éprouvez que les juſtes fruits :
Vous, que ſa faveur immortelle
Pour ſe faire un Peuple fidelle

A choiſis ſur tout l'univers ;
Jacob, mettez votre eſpérance
Dans le Dieu fort, dont la puiſſance
A tant de fois briſé vos fers. II. Reg. 22. 47.

Ce Dieu ſévere, inexorable,
A l'orgueilleux impénitent,
Fut toujours tendre & favorable
Aux pleurs de l'humble repentant :
Corrige-toi dans ta diſgrace,
Peuple indocile, attends ſa grace
Sans murmurer de ſa lenteur ;
Bénis ſa main appéſantie,
Le même Dieu qui te châtie,
Veut être un jour ton Rédempteur.

ODE III.

Tirée du Pſeaume CXXXVI.

Super flumina Babylonis, &c.

SUR les bords que baigne l'Euphrate
Un ſouvenir attendriſſant,
Toujours plus vif & plus preſſant,
Nous afflige enſemble & nous flate.
O Jourdain ! ô Sion ! du Monarque des Cieux
Contrée autrefois ſi chérie !
Malheureuſe & triſte patrie !
Qui pourra vous rendre à nos vœux !

DANS ce temps d'horreurs, de tempêtes,
Nous oublions ces inſtrumens,
Qui dans de plus heureux momens
Animoient nos voix & nos fêtes :
Ils reſtent ſuſpendus aux ſaules, aux ormeaux
Du fleuve témoin de nos peines,
Tandis qu'il voit nos larmes vaines
Se mêler au cours de ſes eaux.

PEUPLE inhumain, ta barbarie
Peut-elle inſulter à nos pleurs !
Peut-elle encore à nos douleurs
Joindre une lâche raillerie !

O vous, qui nous parlez ſi ſouvent du ſaint lieu,
Chantez, nous dit-il ces Cantiques,
Que dans vos Fêtes magnifiques
Vous adreſſez à votre Dieu.

EH ! qui dans la douleur amere
Dont tous les cœurs ſont pénétrés,
Chantera les Hymnes ſacrés
Au ſein d'une terre étrangere !
Sion ! unique objet de mes plus doux tranſports !
Sion ! ſi jamais je t'oublie,
Que ſur mon luth ma main impie
Séche au milieu de mes accords !

SION ! dont le ſort déplorable
Coûte à mon cœur tant de ſoupirs !
Sion ! je fais tous mes plaiſirs
De revoir ton Temple adorable !
O Temple ! ô Saint des Saints ! ſéjour du Tout-Puiſſant !
Si vous ſortez de ma penſée,
Que ma langue à jamais glacée
Ne forme plus aucun accent.

SEIGNEUR ! au jour de ta viſite
Souviens-toi des enfans d'Edom ;
Ces ennemis de ton Saint Nom
Et du lieu que ta gloire habite ! *Pſ. 25.*

Que Jacob & ſon Dieu, ſous les murs démolis
De leur ſuperbe citadelle,
S'écrioit ce Peuple infidelle,
Soient à jamais enſevelis.

En vain tu montes juſqu'aux aſtres
Ville impie ! un heureux Vainqueur
Changeant en deuil ton ris mocqueur
S'aprête à venger nos déſaſtres...
Puiſſe le ſang impur de tes coupables fils,
Verſé dès l'âge le plus tendre,
De tes remparts réduits en cendre
Inonder les triſtes débris !

ODE IV.

Tirée du Pſeaume CI.

Domine, exaudi orationem meam; & clamor, &c.

A MES ſoupirs prête des aîles
Pour s'élever juſques à toi,
Ou du moins, GRAND DIEU ! juſqu'à moi
Deſcends des voûtes éternelles !
Vois le ſort le plus rigoureux;
Sûr aſile des malheureux,
Quand mes cris devancent l'aurore; *Pſalm. 87 14.*
C'eſt à toi ſeul que j'ai recours:
En quelque temps que je t'implore
Vole, Seigneur, à mon ſecours.

SEMBLABLE à des oiſeaux funébres,
Loin du commerce des Cités,
Je cherche en des lieux écartés
La ſolitude & les ténébres:
Là, preſſé de mortels ennuis,
Je paſſe les jours & les nuits
A gémir ſur ma deſtinée;
Telle on entend dans les déſerts
La tourterelle infortunée
Qui de ſes cris perce les airs.

Du fier ennemi qui m'accable,
Loin de voir ceſſer les fureurs,
Je ſuis l'objet de mille horreurs
Que vomit ſa rage implacable !
Ceux que j'ai vû lorſque mes mains
Diſpoſoient du ſort des humains,
M'offrir un encens mercenaire ;
Démentant leurs lâches diſcours,
Sont les premiers dans ma miſere
A conſpirer contre mes jours.

La douleur eſt tout mon partage.
Dans mon extrême abbatement
La cendre eſt mon ſeul aliment,
Mes pleurs mon unique breuvage :
Que ſuis-je ô mon Souverain Roi !
Seigneur ! que ſuis-je auprès de toi
Pour me voir ainſi ta victime !
Quelle étoit ma proſpérité !
De quelle gloire ! en quel abîme
Ton bras m'a-t'il précipité !

Ma vie a paſſé comme une ombre
Et pour jamais le monument
Qui s'avance inſenſiblement,
Va me plonger dans la nuit ſombre :

Le feu dont je ſuis dévoré
M'annonce un trépas aſſuré,
Pour toi ton bonheur eſt toujours ferme,
Ta ſuprême félicité,
Seigneur, ne connoît d'autre terme
Qu'une immuable éternité.

Tu fais notre unique eſpérance;
Venge-toi de l'oppreſſion
Où gémit la triſte Sion,
Hâte Grand Dieu! ſa délivrance:
Il eſt venu l'heureux inſtant
Que pour ce prodige éclatant
Depuis ſi long-temps tu deſtines....
Montagne Sainte! Auguſtes lieux!
Vous conſervez ſous vos ruines
Les mêmes charmes pour nos yeux.

Dieu d'Iſrael tu te déclares;
Je vois déja ton Nom ſacré
Connu par-tout, & révéré
Des Nations les plus barbares:
Les Rois dépouillant leur fierté,
Tremblent devant ta Majeſté
A l'aſpect du Temple adorable,
Où dans une profonde paix
Tu dois voir un Peuple innombrable
Chanter ta gloire & tes bienfaits.

CHANTEZ Jacob, chantez ſa gloire ;
Et qu'un monument éternel
D'un jour ſi ſaint, ſi ſolemnel,
Conſacre à jamais la mémoire !
O vous, d'un arbre languiſſant
Rejetton tendre & floriſſant,
Reſtes choiſis, chere eſpérance !
Louez le bras victorieux
Qui mit vos jours en aſſurance,
Et vous vengea dans vos ayeux.

DIEU voit de ſa Montagne Sainte
Les maux que ſon Peuple a ſoufferts ;
Il les voit, & briſe ſes fers
Auſſi-tôt qu'il entend ſa plainte :
Fils de Jacob, accourez tous,
Peuples & Rois, raſſemblez-vous !
Que de ſon Nom tout retentiſſe,
Et ſoit témoin de votre ardeur,
Qu'un même eſprit vous réuniſſe
Pour rendre hommage à ſa grandeur.

Tim. 1. ROI des ſiecles, ton œil embraſſe
Le vaſte ſein de l'avenir.
Apprends-moi quand pourront finir
Ces temps d'opprobre & de diſgrace,

Toi dont la main bleſſe & guérit
Seigneur, quel terme as-tu preſcrit
A l'éclat du jour qui m'éclaire ?
Tu peux en prolonger le cours :
Suſpens l'effet de ta colere,
Je mets en toi tout mon ſecours. Job. 5. 18.

Tu parles, & tout prend naiſſance ;
Le ciel, la terre, les humains,
Ne furent qu'un jeu de tes mains, Prov. 8. 31.
Qu'un foible eſſai de ta puiſſance :
Les êtres par ta voix produits,
A ta voix ſe verront détruits,
Et paſſeront comme un nuage ;
Le temps, ce fatal deſtructeur,
Le temps lui-même eſt ton ouvrage,
Et ne peut rien ſur ſon Auteur.

Ce grand ſpectacle, où la nature
Etale à nos yeux enchantés
Tant de richeſſes & de beautés
Dans ſa ſuperbe architecture ;
Sujet aux loix du changement,
Vieillira comme un vêtement
D'un éclat vif, mais peu durable :
Tout s'altére à tous les inſtans,
Ta ſeule eſſence inaltérable,
Eſt la même dans tous les temps.....

Sans redouter le bruit des armes,
Temple Sacré ! Remparts chéris !
Quand pourrons-nous ſur vos débris
Répandre nos cœurs & nos larmes !
Ah ! ſi notre infidélité
A ce bonheur ſi ſouhaité
Ne nous permet plus de prétendre,
Seigneur ! que nos enfans du moins
Soient toujours l'objet le plus tendre
De ton amour & de tes ſoins.

ODE V.

Tirée du Pſeaume XLIX.

Deus Deorum locutus eſt, &c.

FILS du Très-Haut, Dieux de la terre, *Pſalm.* 81. 6.
Le Dieu des Dieux dans ſon courroux,
Au bruit des vents & du tonnerre
Se fait entendre parmi vous.
Mont Sacré, c'eſt de ton enceinte
Qu'il ſort dans ſa Majeſté Sainte.....
Où fuirez-vous, foibles humains ?
Il va parler, ſa voix s'éleve,
Plus pénétrante que le glaive
Dont la vengeance arme ſes mains. *Hebr.* 4. 12.

INTELLIGENCES enflammées,
Qui le ſervez près des mortels, *Hebr.* 1. 14.
Miniſtres du Dieu des armées,
Les défenſeurs de ſes Autels :
Séparez la vertu du vice ; *Matt.* 13. 49.
Diſperſez-vous, de ſa Juſtice,
Annoncez par tout les effets.
Eſprits empreſſés à le ſuivre,
Dreſſez le Trône, ouvrez le Livre
Où ſont écrits tous les forfaits. *Pſalm.* 138. 16.

Il vient de l'un & l'autre pole
Redoublant leur activité ;
La foudre part, la flamme vole,
Tout l'univers eſt agité.....
Vois ton Juge, Peuple hypocrite,
Lui ſeul ſçait péſer le mérite.
A ſa voix quel calme profond !
Je vois la nature en ſilence,
Prêter l'oreille à la Sentence
Qui te démaſque & te confond.

Ouvrez-vous, Portes éternelles,
Mes Arrêts vont être portés.....
Parlez plutôt, ames charnelles,
Connoiſſez-vous mes volontés ?
Dans vos offrandes faſtueuſes
Mille victimes ſomptueuſes
Fument ſans ceſſe devant moi :
Croyez-vous par ces ſacrifices,
Ces parfums, ce ſang, ces prémices,
Remplir tout l'eſprit de ma Loi ?

Que me ſert le ſtérile hommage
De vos fruits & de vos troupeaux ?
Peuple inſenſé de quel uſage
Me ſont vos boucs & vos taureaux ?

Ne ſuis-je pas l'Être Suprême,
Le Créateur de l'homme même,
Et de tous les êtres divers,
Qui répandus dans la nature,
Par leur mélange & leur figure
Font l'ornement de l'univers ?

Ne m'immolez plus de géniſſes :
C'eſt un cœur ſoumis que je veux.
Reconnoiſſez vos injuſtices,
N'adreſſez qu'à moi tous vos vœux.
Invoquez-moi dans la triſteſſe,
Et vous aurez en ma promeſſe
De ma Grace un gage aſſuré.
Rompez tout pacte avec les crimes,
Aimez-moi. Voilà les victimes
Dont je me plais d'être honoré.

Fourbes, nourris dans l'impoſture,
Vous m'atteſtez dans vos ſermens ;
D'une bouche ouverte au parjure,
Vous annoncez mes Jugemens,
Vous, du voleur infâme aſile,
Vous que la veuve & le pupille
De leur dépouille ont enrichis,
Qui vous jouant de ma Loi ſainte,
A l'ombre d'une vertu feinte,
N'êtes que des tombeaux blanchis. *Matt. 23. 27.*

Le feu honteux qui vous dévore
Ne forme que des nœuds impurs ;
A la pudeur qui vous implore
Vous dreſſez des pieges obſcurs.
L'étranger, votre propre frere,
De votre langue de vipere
Sentit les traits empoiſonnés.
Je vous ai vûs, & mon tonnerre
Aux yeux du ciel & de la terre
Ne vous a pas exterminés.

A la lenteur de ma juſtice
Qui ne cherchoit qu'à s'appaiſer,
M'avez-vous crû votre complice ?
Eſpériez-vous m'en impoſer ?
L'heure eſt venue, & ma vengeance
Juſtifiant mon indulgence,
Va vous tirer de votre erreur.
De vous même l'affreuſe image
Tournant contre vous votre rage
Va ſervir ma juſte fureur.

Brisez vos cœurs, & fous la cendre,
Fils de Jacob affligez-vous :
Un prompt retour, un retour tendre,
Peut tout auprès d'un Dieu jaloux.

Revenez, enfans de colere, Epb. 2. 3.
C'eſt l'amour ſeul qui peut me plaire,
Sans lui vos dons ſont ſuperflus.
Inſtruiſez-vous, celui qui m'aime,
A ſeul droit au bonheur ſuprême
Que je prépare à mes Elus.

OBSERVATIONS

Sur le lieu où ſe livra la Bataille appellée *de Poitiers*, dans laquelle le Roi Jean fut fait Priſonnier par les Anglois, le 19 Septembre 1356.

Par M. BOURGEOIS, *Avocat.*

CE n'eſt pas ſans raiſon que les Sçavans font peu de cas des Ouvrages dont Sauvage a donné l'édition. A conſidérer de près ſon inexactitude, on peut avancer que cet infidel Editeur a plutôt défiguré que corrigé les Hiſtoriens qu'il a donnés au Public avec des notes de ſa façon : le Froiſſart qui ſe vend ſi chérement, eſt le plus défectueux de ces Ouvrages. En voici une preuve ſenſible.

Dans l'édition qu'imprima Jean de Tournes, en 1559, & qui paſſe pour la meilleure, il ſe trouve page 194, chapitre 164, volume premier, un changement qui a induit en erreur tous les Ecrivains poſtérieurs de l'Hiſtoire de France.

Suppoſant que Froiſſart ou ſon Copiſte s'étoient trompés, Sauvage a ſubſtitué Beauvoir à Beaumont, ſur la foi, dit-il, des Annales de France & d'Aquitaine. Mais après avoir examiné attentivement ce point d'Hiſtoire, je ſoutiens qu'il faut rétablir le texte de Froiſſart, quoiqu'en diſe Nicole-Gilles Bouchet, & tous les Hiſtoriens qui les ont ſuivis. Voici ſur quoi je fonde mon ſentiment, ou plutôt celui d'un des plus habiles hommes de notre Province, qui au plus rare mérite joint des connoiſſances très étendues, & qui a fait une étude particuliere de l'Hiſtoire du Poitou.

La Bataille de Poitiers, qui ſe livra ſelon l'opinion commune entre l'Abbaye de Nouaillé & la Paroiſſe de Beauvoir au Sud-Eſt de Poitiers, dans un champ nommé Cartage, appartenant aux Dames Religieuſes de la Trinité, n'a pû ſe donner en cet endroit; le récit de Froiſſart y eſt contraire. Cet Hiſtorien eſt le ſeul qui nous puiſſe guider, puiſqu'il a écrit ſur la foi de gens qui s'étoient diſtingués dans cette action. Il ne s'agit pas ici de diſcuter s'il a voulu flater le Prince dont il étoit le zélé partiſan, mais ſeulement d'établir qu'il doit être crû, lorſqu'il aſſigne le lieu précis d'une Bataille qui s'eſt donnée de ſon temps.

De notre côté nous n'avons aucun Ecrivain qu'on puiſſe raiſonnablement lui oppoſer; car Nicole Gilles & Bouchet ſont de beaucoup poſtérieurs à l'événement dont nous parlons. Voici donc le détail où entre Froiſſart ſur une action qui fut ſi funeſte à la France, & qui juſtifia ce que peut une poignée de braves, pouſſés à bout, & réduits à l'extrêmité, contre une multitude que la prudence ne conduit pas, & qu'une eſpéce de ſuccès aveugle. N'en prenons que ce qui fait notre ſujet.

» Le Prince de Galles (*a*) étoit en Berry quand » le Roi de France fut averti de ſes progrès; du Berry » les Anglois allerent dans le Bléſois, d'où ils vinrent » dans l'Anjou & dans la Touraine (*b*), le Roi les » ſuivoit de près. Il eut avis qu'Edouard ſe hâtoit » pour retourner en Guyenne (*c*). Le Monarque ſe » hâta auſſi pour le rejoindre. Il part de la Haye » en Touraine, & marche vers Chauvigny, où il » ſe loge un jeudi 15, tant dans la Ville que dehors, » proche une prairie le long de la riviere de Creu-

(*a*) Froiſſ. c. 157. (*b*) *Ibid.* c. 158. (*c*) *Ibid.* 159.

»ſe (*a*) le lendemain le Roi traverſa cette riviere, »croyant que les Anglois fuſſent devant lui. *Ce qui »n'étoit pas.*»

Ces derniers mots ſont remarquables : le Roi venoit de Chauvigny à Poitiers, comme nous le verrons tout-à-l'heure. Or il dut infailliblement paſſer par l'endroit où l'on veut que la bataille ſe ſoit donnée : par conſéquent il auroit rencontré les Anglois, & il ne ſeroit venu à Poitiers pour continuer à les chercher. D'ailleurs les ennemis n'étant pas devant, ils ne pouvoient être près de Beauvoir ni de Nouaillé, qui ſont directement ſur le chemin de Chauvigny à Poitiers.

»Le Roi de France (*b*) paſſa avec la plus grande »partie de ſon armée le Vendredi 16 (*c*), ſur le pont de »Chauvigny. Le Sire de Craon, Raoul de Couci, & »le Comte de Joigni, demeurerent à Chauvigny tout »ce jour-là, & garderent avec eux une partie de leurs »gens. Ils en délogerent le Samedi au matin pour »prendre la même route que le Roi, qui pouvoit »être de l'avant environ trois lieues. Ces Seigneurs »ſuivirent les champs & des chemins de bruyeres en »dehors d'un bois, pour arriver à Poitiers. Dans le »même temps le Prince de Galles décampa d'un village »aſſez près de là, & détacha des coureurs pour avoir »nouvelles de l'armée Françoiſe.»

S'ils euſſent été auſſi voiſins, le Prince Anglois n'auroit pas eu beſoin d'envoyer de ſes gens pour *s'ils trouveroient nulle aventure, & auroient nulle nouvelle des François*, comme s'explique Froiſſart. Ajoutez que le Roi étant parti de Chauvigny dès la veille, avec la meilleure partie de ſon armée, étoit déja trois lieues en deça ; ce qui l'approchoit conſidérablement

(*a*) Voilà une faute que Sauvage auroit dû corriger : car ce n'eſt point la Creuſe qui paſſe à Chauvigny, mais la Vienne. Peut être auſſi que la mépriſe eſt de l'Editeur.

(*b*) *Id. ibid.* (*c*) *Id. ibid.*

de Beauvoir & de Nouaillé. Cependant ce ne fut aucun de ſes gens qui l'accompagnoient que les coureurs Anglois rencontrerent, mais bien la troupe qui n'avoit quitté Chauvigny que le lendemain du départ du Roi. Il faut néceſſairement inférer de-là, que les coureurs du Prince de Galles venoient par le côté, & non par la tête de l'armée du Roi : ſans quoi ils euſſent rencontré ce Monarque avant le corps de Troupes qui le ſuivoit. Ce que dit l'Hiſtorien, que les Anglois étoient décampés d'un village aſſez près de là, ne doit point arrêter, parce que cette expreſſion peut ne ſe pas prendre dans ſa plus étroite ſignification.

» Les coureurs Anglois ayant fait rencontre du » corps de Troupes, le dernier parti de Chauvigny, » tournerent bride, & les François les pourſuivi- » rent en faiſant de grands cris. Raoul de Coucy, » & ſa banniere s'avancerent ſi avant, qu'ils s'en- » gagerent dans la bataille du Prince d'Angleterre ; » ils combattirent vaillamment, mais ſuccomberent » ſous l'effort des armes Angloiſes. De Coucy fut » fait priſonnier avec le Comte de Joigny, le Vi- » comte de Breuſe, le Sire de Chauvigny & pluſieurs » autres. Les Anglois apprirent de ces Priſonniers » que le Roi les avoit devancés, & qu'ils ne pour- » roient éviter le combat.

Seroit-il vraiſemblable qu'Edouard qui fuyoit la bataille, comme il eſt évident par tout ce qui ſuivit, & qui dut être alors ſi particuliérement inſtruit du chemin que tenoit le Roi de France, ſe ſoit venu jetter au milieu de ſon armée, comme il auroit abſolument fallu qu'il eût fait, pour ſe venir porter entre les villages de Beauvoir & de Nouaillé, par leſquels paſſoit l'armée Françoiſe ?

N'y a-t'il pas plus d'apparence qu'il changea de route, & qu'au lieu de continuer le chemin de

l'orient de Poitiers, il ſe détermina à prendre celui de l'occident de cette ville, où il ſçavoit que les troupes Françoiſes n'étoient pas encore arrivées? C'étoit l'unique eſpérance qu'il pût avoir de leur échapper.

» Les Anglois marcherent (*a*) le ſamedi depuis » le matin juſqu'au ſoir, & vinrent à deux petites » lieues de Poitiers. Le Prince de Galles détacha de » nouveau des coureurs pour éclairer la marche des » François. Ces coureurs s'approcherent de ſi près, » qu'ils eſcarmoucherent, & firent des priſonniers. » Comme le Roi Jean étoit ſur le point d'entrer » dans Poitiers, il fut informé de cette action, qui » l'obligea de retourner, & de faire retourner *toutes* » *manieres de gens bien avant ſur les champs.*

Cela ne détermine point l'endroit où ces troupes retournerent. Je conviens pourtant qu'il y a ici des expreſſions qui ſouffrent quelque difficulté; mais elles ne donnent nullement à entendre que le Monarque revint ſur ſes pas, & par le même chemin qui l'avoit amené à Poitiers. Si cela étoit, l'Hiſtorien ſe ſeroit expliqué plus préciſément. Ce Prince pouvoit n'être pas inſtruit du véritable lieu où étoient les troupes Angloiſes, & il put aller dans l'endroit où s'étoit paſſé l'eſcarmouche, afin d'en avoir des nouvelles plus diſtinctes. Au reſte une armée de ſoixante mille hommes telle que l'avoit le Roi de France, ne marche pas ſur une même ligne, & elle devoit occuper un eſpace de terrein qui en raprochât une partie au nord-eſt de Poitiers, & ce ſera ſans doute celle-là qui aura eſcarmouché avec le parti Anglois.

Il y a plus: nous liſons dans le même chapitre 159, que le Roi ne menoit pas toute ſon armée avec lui,

(a) *Id. ibid.*

& qu'il en paſſa à Chatellerault une partie dont le rendez-vous étoit à Poitiers. On ne préſumera point que ces troupes campoient dans la ville ; mais il eſt plus naturel de croire, qu'elles attendirent le Roi en dehors des murs, du côté qui regarde Chatellerault d'où elles venoient ; ainſi ce ſeroit peut-être avec elles que les Anglois auroient d'abord combattu. Quant à la circonſtance des deux petites lieues de Poitiers, ce qui s'accorderoit aſſez avec Beauvoir & Nouaillé, j'y répondrai dans la ſuite.

» Voyant qu'il ne pouvoit (*a*) plus éviter la ba-» taille, Edouard employa toute la nuit du ſamedi » au Dimanche, *à ſe loger en forts lieux, entre* » *hayes, vignes & buiſſons.* Le lendemain ſe con-» ſomma en pour-parler, mais inutilement (*b*). » Deux Cardinaux envoyés par le Pape pour accom-» moder les différends qui régnoient entre les deux » Nations, s'entremirent en vain pour empêcher le » combat (*c*). Le Roi de France ſe montra in-» fléxible. Tout ce qu'ils purent gagner, ce fut de » faire différer l'attaque juſqu'au lendemain lundi. » Le Prince de Galles, dans l'ordonnance de ſon » armée, avoit placé ſur la droite d'une petite mon-» tagne, qui n'étoit ni fort haute, ni eſcarpée, trois » cens cavaliers, & autant d'archers à cheval, avec » ordre de donner à la faveur de cette montagne, » ſur l'aîle gauche, que commandoit le Duc de » Normandie, qui campoit ſous la montagne, ap-» paremment de l'autre côté (*d*). Le choc com-» mence, les François tentent de pénétrer par le » chemin où il y avoit une groſſe haye, également » épaiſſe des deux côtés. Mais les archers Anglois » firent pleuvoir une grêle de traits, dont les che-» vaux s'épouvanterent ; ce qui jetta les aſſaillans

(a) *Ibid.* (b) *Ibid. c.* 160. (c) *Ibid. c.* 161. (d) *Ibid. c.* 164.

» dans une étrange confuſion. Quand les Anglois » virent la bataille des Maréchaux de France en » déſordre, ils ſortirent & s'attacherent à chercher » le Roi. Un corps de leur cavalerie ſoutenu d'un » grand nombre d'archers, deſcendit d'une monta- » gne, & en cotoyant les batailles, vint ſe jetter » ſur l'aîle du Duc de Normandie, qui fut défaite. » La déroute des François ne tarda pas à être géné- » rale (*a*), ce ne fut bien-tôt plus qu'une bouche- » rie, le maſſacre dura juſqu'aux portes de Poitiers: » car ceux de dedans les ayant fermées, les fuyards » qui s'y retiroient ne purent ſe dérober au glaive » des vainqueurs. Il y en eut beaucoup de tués ſur » la chauſſée (*b*) qui eſt devant la porte. Trois des » enfans du Roi s'étoient déja retirés à Chauvigny, » le quatriéme ne voulut point abandonner ſon pere, » qui ſe rendit (*c*) à Denis de Morebéque, Gentil- » homme d'Artois.

De ce récit de Froiſſart, il s'enſuit que le camp des Anglois étoit fortifié par des montagnes. On y entrevoit même un défilé, que boucherent ſans doute les hommes & les chevaux de la cavalerie Françoiſe au commencement de l'attaque. Le Pere Daniel (*d*) parle de ce défilé, formé par deux montagnes, & il falloit ſelon lui que les François le

(*a*) *Ibid. c.* 164.

(*b*) On ne connoît d'ancienne chauſſée à Poitiers, que celle de l'étang de l'Abbaye de Montierneuf, aujourd'hui encloſe dans la ville, & qui ne l'étoit pas pour lors. Il ſeroit ſurprenant, pour ne pas dire incroyable, que les Anglois euſſent pourſuivi les fuyards juſqu'à la porte de Paris; tandis que l'endroit d'où l'on veut qu'ils vinſſent, ne peut aboutir qu'à la porte de Saint Cyprien, ou tout au plus à celle de Pont-à-Joubert.

(*c*) Jugez de l'exactitude de Bouchet, qui ſemble douter que le Roi fut pris, (*pag.* 201 *de ſes Annales d'Aquit. edit. de Mounin.*) Ce doute me paroit ſingulier. On ne doit pas le ſuppoſer plus exact dans le reſte.

(*d*) Hiſt. de la Mil. Franç. t. 1. p. 503. & ſuiv.

forçaſſent, pour pouvoir pénétrer juſqu'au corps de bataille des Anglois.

Peut-être pourroit-on croire que la ſeconde montagne dont Froiſſart ſemble parler, n'eſt au fond que la même dont il avoit déja fait mention; mais qu'importe ? Il me ſuffit qu'il y eût une montagne. Ce que je défie de trouver du côté de Beauvoir ou de Nouaillé, où l'on ne découvre qu'un plat pays.

Autre preuve que la bataille ne s'y donna pas. Les foſſés que l'on dit avoir ſervi aux retranchemens des Anglois, ne ſont rien moins que des foſſés qui ayent entouré un camp: il eſt aiſé de s'en convaincre par les jettées qui ſont en dehors & en dedans; ce qui ne s'eſt jamais pratiqué pour des retranchemens, dont les Foſſés n'ont qu'une ſeule jettée, qui s'appelle parapet. Mais ce qui ôte toute équivoque, c'eſt qu'il y a eu dans cet endroit un Château, dont les ruines paroiſſent encore, quoique les pierres en ayent été enlevées par les Proprietaires de la Chaboiſſiere, (*a*) qui les ont employées aux bâtimens de cette Maiſon. Les Foſſés que l'on voit, étoient à l'uſage de ce Château, dont on remarque encore les fondemens: & ce qui acheve de tourner ces preuves en démonſtrations, l'enceinte des Foſſés ne pourroit pas contenir le quart de ce qu'on donne aux Anglois de troupes & d'équipages.

Je penſe qu'en voilà plus qu'il n'en faut pour réfuter l'opinion qui met cette ſanglante bataille dans l'endroit indiqué par Nicole Gilles, Bouchet & Sauvage. Au contraire, tout concourt à prouver que cette même bataille s'eſt livrée près de Beaumont. C'eſt ce que nous allons examiner.

Beaumont eſt un Bourg ſitué entre Poitiers & Chatellerault, à la diſtance de la premiere Ville d'en-

(*a*) Mém. M.S.

viron quatre petites lieues. Il n'eſt pas éloigné de la grande route de Paris. La riviere du Clain le ſépare de la Forêt de Mouliere, ſur les confins de laquelle ſe trouve un lieu connu ſous le nom fameux de Maupertuis, qui eſt dans la Paroiſſe de Vouneuil ſur Vienne. On ſçait que cette bataille porte auſſi ce nom de Maupertus. Or du côté de Beauvoir & de Nouaillé, ni aux environs, jamais aucun lieu ne s'eſt nommé de la ſorte.

Il n'en eſt pas ainſi de celui dont je parle ; de tout temps il s'eſt appellé Maupertuis, (*a*) on en voit la preuve dans la Sentence de Réformation de la Forêt de Mouliere, page 102, imprimée à Poitiers en 1667, avec d'autres Jugemens de cette Réformation. Un chemin de traverſe en porte encore le nom, défiguré par les Payſans du canton, qui l'appellent *Maupertus :* il n'eſt pas difficile de voir que c'eſt la même choſe que Maupertuis. Le chemin de *Maupertus*, ou de *Maupertuis*, conduit à travers une large plaine de bruyeres, juſqu'au Château du Fou, appartenant à M. le Marquis de la Roche du Maine, qui poſſede une Métairie, dont le nom eſt ſingulier ; il n'eſt ſans doute pas l'effet du hazard, elle s'appelle *la Bataille ;* mais ce qui plus encore que le nom me perſuade que le Roi Jean y a été défait, c'eſt que la diſpoſition du terrein ſe concilie parfaitement avec le récit de Froiſſart. On deſcend aux bâtimens de cette Métairie en venant du Château du Fou, par une coline, ou petite montagne (*qui n'eſt point trop haute, ni trop roide à monter,*) pour parler le vieux langage de l'Hiſtorien, derriere laquelle ſont des vignes, hayes & buiſſons, qui rendent ce lieu d'un difficile accès. S'il n'y paroît aucune trace d'anciens foſſés,

(*a*) Mém. M. S.

cela ne doit point ſurprendre ; ces terres ſervent depuis long-temps aux labours.

Vis-à-vis la montagne, en tirant vers Poitiers, il y a une vaſte plaine, dans laquelle 200000 hommes camperoient à leur aiſe ; & cette plaine aboutit à Beaumont, qui n'eſt éloignée de la Maitairie de la Bataille, que d'environ une lieue, ou trois quarts de lieue ; c'étoit ſans doute dans cette plaine que campoient les ſix mille combattans du Roi de France. Les Anglois poſtés au-deſſus, ayant eu l'avantage ſur les troupes Françoiſes, devoient néceſſairement les pourſuivre par Beaumont, ſoit en deçà, ſoit au-delà du Clain, ce qui mene également à la porte de Paris. Or c'étoit devant cette porte qu'étoit la chauſſée ſur laquelle *y eut grand'horriblet de gens occis, navrés & abbatus.*

Cette plaine conduit encore, en prenant le *N.* ou pour parler plus juſte le *N. E.* $\frac{1}{4}$ *N.* à la petite ville de Chatellerault, où nous voyons par le chap. 163 que *Jehan de Helennes* ſe retira avec ſon priſonnier *Thomas Sire de Vercler*, ce qui lui fut bien plus aiſé que s'il y fut allé de Beauvoir & de Nouaillé, qui en ſont aſſez loin au *S. E.* de Poitiers. Beaumont eſt ici le lieu le plus proche & le plus conſidérable ; la Bataille en aura donc pris le nom.

Sauvage nous apprend dans ſa note, que l'exemplaire de la Chaux portoit Beaumanoir, au lieu de Beaumont : c'eſt encore ce qui ſert à fair voir ſa témérité, & à juſtifier mon ſentiment. (*a*) Il y a, dit-on, auprès de Beaumont, un domaine appellé Beaumanoir, par conſéquent ce ſeroit la même choſe. Bouchet, à qui ce Beaumanoir étoit peut-être inconnu, ne l'auroit-il point confondu avec

(*a*) Mem. M. S.

Beauvoir, à cauſe de l'eſpece de conformité de ces deux mots? ce qui ſeroit très-poſſible.

Il ne me reſte plus qu'à répondre à l'objection qu'on me peut faire, & qu'on m'a déja faite, touchant les deux petites lieues dont parle Froiſſart. Les Anglois qui marcherent tout le Samedi *vindrent à deux petites lieues de Poictiers*, dit cet Hiſtorien : Beaumont eſt à quatre, & la métairie de la Bataille eſt encore plus loin. J'avoue que s'il n'y a point de faute dans le texte, cette objection eſt embarraſſante. C'eſt ſur quoi je prie les curieux, à portée de conſulter les manuſcrits & les éditions gothiques de l'Ecrivain original, de vouloir bien examiner cet article, & de m'en faire part par la voye des Journaux. Le précieux manuſcrit de Froiſſart, qu'on dit être à Breſlau, en Siléſie, ſeroit d'un grand ſecours pour éclaircir ce point d'Hiſtoire.

En attendant, rien n'empêche de croire, que s'il n'y a pas d'erreur, les Anglois qui ne s'étoient peut-être approchés de Poitiers que pour s'en emparer, afin de s'y défendre, voyant que la choſe étoit impoſſible, la Bataille inévitable, reculerent juſqu'à ce qu'ils euſſent rencontré un endroit propre à s'y retrancher. Ils eurent toute la nuit à eux, & ce qui appuye ma conjecture, l'Hiſtorien qui parle de deux petites lieues dans le chapitre 159, dans le 164, ſe contente de dire, que cette Bataille *fut aſſez près de Poitiers*. Or d'où viendroit cette différente façon de s'exprimer ſur un fait qu'il avoit déja déterminé d'une maniere ſi préciſe?

Ma derniere preuve contre Beauvoir, en faveur de Beaumont, ou des lieux d'alentour, eſt que ſuivant le chapitre 169 les Anglois *délogerent & chevaucherent devers Poitiers . . . . , Ils paſſerent outre ſans point approcher . . . . . Il leur ſembloit un grand exploit, s'ils pouvoient le Roi de France,*

& leur conqueſt, mener à Savreté, en la Cité de Bordeaux. Il eſt clair par ces expreſſions, que les Anglois ne s'approcherent de Poitiers, qu'autant qu'il le falloit pour attraper le chemin de Bordeaux; d'où l'on doit inférer, qu'ils ne partirent point de Beauvoir & Nouaillé, qui ſont beaucoup au-deſſous de Poitiers, au lieu que Beaumont eſt au-deſſus, & que le droit chemin de-là à Bordeaux, eſt de paſſer par Poitiers, ou de cotoyer cette ville de près.

En 1743, M. Bourgeois adreſſa ſa Diſſertation aux Journaliſtes de Trévoux, qui l'inſérerent dans leurs Mémoires de Septembre, & qui ajouterent cette apoſtille.

Les faits viennent ici à l'appui des ſolides conjectures de M. Bourgeois. On lit les mots ſuivans dans une édition de Froiſſart, qui eſt en caracteres Gotiques.

Cette Bataille qui fut aſſez près de Poitiers ès champs de Beaumont & de Montpertuis, &c. L'Auteur a donc raiſon de taxer d'inexactitude l'édition de Froiſſart, donnée long-temps après par Sauvage, où l'on dit *Beauvoir*, au lieu de *Beaumont*. Pour peu qu'inſtruit des deſſeins & des intérêts des deux Princes, on ſuive la Carte à la main, le détail que trace Froiſſart de leurs mouvemens, on verra que le Roi Jean, qui en fermant au Prince de Galles le chemin de Bordeaux, avoit Poitiers derriere lui, devoit être au nord nord-eſt de cette ville, & le Prince de Galles par conſéquent plus avancé que lui vers l'extrêmité de l'angle que forment le Clain & la Vienne à leur confluent au-deſſus de Chatellerault; qu'ainſi c'eſt viſiblement *ès Champs de Beaumont & de Maupertuis*, & non pas de Beauvoir & de Mauperturis que ſe donna la bataille, où la ſageſſe du Prince de Galles le rendit victorieux.

L'Edition Gothique dont nous venons de parler, eſt à la Bibliothéque du College de Louis le Grand à Paris. Elle eſt en trois volumes *in quarto*; ce n'eſt qu'à la fin du troiſieme qu'on en trouve la date & le nom de l'Imprimeur en ces termes: *imprimé á Paris, l'an de grace 1513 le treiziéme jour de Juillet, par François Regnault, en la rue Saint Jacques, á l'Enſeigne Saint Claude.*

Les Chapitres n'en ſont point numerotés; c'eſt au feuillet C VIII qu'on lit le paſſage que nous avons cité.

DISCOURS

Lû par M. BOUTIRON FILS, Avocat, dans l'Aſſemblée du 23 Avril 1749.

Les connoiſſances de l'homme ſont proportionnées à ſes beſoins.

L'ESPRIT de l'homme eſt incomprehenſible. Intelligence vaſte, il porte quelquefois ſon vol ſi haut, que dans l'éloignement où il va ſe placer, à peine peut-il être apperçû ; & ſur d'autres ſujets reſſerré dans le cercle le plus étroit, il ne comprend pas ce qui l'environne.

Lorſqu'il ne s'applique qu'à ce qui rentre dans ſes beſoins, ſon étendue, ſa fécondité, ſes reſſources, n'ont preſque point de bornes. On voit des hommes admirables ſe tracer une route sûre juſqu'aux planétes les plus éloignées de nous, en meſurer la diſtance, nous en décrire le cours, en calculer le mouvement, & déterminer leurs inégalités ou apparentes ou réelles. Ceux qui ne voyent pas le chemin qui les a conduits ſi loin, en ſont ſaiſis d'étonnement ; ils traiteroient preſque leur ſçavoir d'illuſion.

Son génie en ce qui concerne les arts, n'eſt pas moins étonnant ; on les connoit rarement aſſez pour en bien juger, mais quand on deſcend dans le détail, quels ſujets n'y trouve-t-on point d'admirer ? Si le grand nombre des Artiſtes n'a que le mérite de la dextérité, de l'exécution, quelle étendue, quelle fécondité dans les inventeurs ! Dans ce genre on ne connoît pas même juſqu'à quel degré de perfection l'eſprit de l'homme peut atteindre.

Mais à peine eſt-il ſorti de la ſphere des connoiſſances de pratique pour ſe livrer aux ſpéculations ſur la nature des êtres, que toutes ſes reſſources l'abandonnent; comme ſi la nature affectoit de ne ſe point laiſſer déceler. Elle échape de toutes parts à ſes recherches les plus opiniâtres; l'univers eſt pour lui plein de myſteres, il eſt livré à ce déluge d'opinions qui ſemblent avoir inondé la terre, à cette foule d'explications & de ſyſtêmes qui ſe détruiſent mutuellement. Il ne diſſipe ſes anciennes illuſions que pour s'en former de nouvelles; à la place des erreurs que l'ignorance avoit fait naître, ſon ſçavoir preſque auſſi borné ne fait que ſubſtituer d'ingénieuſes vraiſemblances.

C'eſt de là que certains Philoſophes ont pris prétexte de dire qu'il falloit douter de tout; mais ſi mes yeux ne découvrent pas une eſpace immenſe, en vois-je moins ce qui eſt autour de moi? C'eſt une illuſion que l'eſprit humain ſe fait ſouvent à lui-même, de conclure du particulier au général, & de vouloir faire une vérité indéfinie de ce qui n'eſt vrai que quant à un certain point.

D'autres Philoſophes en ont pris occaſion de rabaiſſer l'homme, & d'inſulter à ſon autheur. Quelle eſt, ont-ils dit, la miſére de ſa condition! Son eſprit enveloppé dans les ténébres de l'ignorance, ne ſort de là que pour paſſer ſous la tyrannie du préjugé; triſte jouet de l'erreur, s'il en évite une, c'eſt ſouvent pour tomber dans une autre plus dangéreuſe: rarement la vérité ſe montre telle à ſes yeux, & encore ſe trouve-t-elle ſi ſouvent voilée ou obſcurcie, q'à peine peut-il s'aſſurer que ce ſoit elle dans le temps même qui la ſaiſit.

Mais pourquoi des plaintes ſi exagerées? Quoique ſujet à ſe tromper, l'eſprit humain n'en eſt pas moins excellent. N'y a-t-il de bon que ce qui eſt parfait?

Ce ne ſont pas des biens immenſes qui font le bonheur du ſage ; celui qui en a aſſez pour fournir à un honnête néceſſaire, doit trouver le reſte dans la modération de ſes deſirs. L'envie de ſçavoir, ſemblable à l'avarice, ne diroit jamais, c'eſt aſſez ; mais la ſageſſe n'en doit pas accepter avec moins de gratitude le preſent de connoiſſances que la nature nous a fait, ſi tout bornée qu'il eſt, il ſuffit à nos beſoins.

Examinons donc un moment cette vérité. Elle ne peut, ce me ſemble, nous préſenter que d'utiles Réfléxions. Trop ſenſibles aux maux qui nous environnent, nous donnons preſque toujours trop de priſe ſur nous au chagrin, à l'ennui ; la conſidération de ce qui doit nous faire trouver notre ſort heureux, aura de quoi nous ſoulager.

Tout eſt exactement proportionné dans la nature. De tous les animaux qui diverſifient ſi agréablement le ſpectacle de l'univers, aucun qui n'ait reçu ſelon ſa différente eſpéce tous les ſecours qui conviennent à ſon être, & qui doivent le conduire à ſa deſtination. Une richeſſe féconde a varié en eux ces ſecours & cette induſtrie preſqu'à l'infini, & dans cette prodigieuſe variété la même regle a par-tout été obſervée : ce qui étoit néceſſaire à chacun ſelon ſon genre, lui a été accordé avec libéralité.

Ne ſeroit-ce donc que pour l'homme que la nature eût été avare ? Quelle apparence qu'en lui donnant des beſoins plus étendus ſelon la nobleſſe de ſon être & la ſupériorité de ſa deſtination, elle eût manqué de lui accorder en même temps des ſecours proportionnés ? Mais pour nous convaincre, conſultons-nous nous-mêmes. Quelles connoiſſances avons-nous à déſirer, dont nous ne puiſſions nous paſſer ?

L'homme peut être conſideré ſous trois différens points de vûe, dans l'ordre de la Religion, dans l'ordre de la nature, dans l'ordre de la Société. Si

ſes connoiſſances lui ſuffiſent pour tous les beſoins qu'il a ſelon ſes trois rapports, il ne pourra pas ſe plaindre avec juſtice de n'en avoir pas aſſez. Je paſſerai légérement ſur ce qui concerne la Religion, qui n'entre pas dans le plan que je me propoſe. Mais nous ſommes aſſez inſtruits ſur ce point pour ſçavoir que les connoiſſances ne nous manquent pas, & que des ſecours ſurnaturels ont ſupléé à ce que nos ſeules forces ne pouvoient atteindre.

A la vérité la lumiere que nous donne la foi n'eſt point le jour de l'évidence, qui force & qui entraîne l'eſprit. Mêlée, pour ainſi parler, de clair & d'obſcur, elle nous offre une face lumineuſe, & une autre impénétrables aux lumieres de notre intelligence; mais c'eſt par là même qu'elle eſt mieux proportionnée avec l'état dans lequel nous avons été placés: car il falloit ou que l'homme éclairé par l'évidence d'une entiere manifeſtation, fût d'abord conſtitué en poſſeſſion du ſouverain bonheur, ou que ſi par une diſpoſition dont il ne peut ſe plaindre ſans injuſtice, il étoit deſtiné à le mériter, il trouvât de quoi acquerir le mérite par le prix d'une ſoumiſſion volontaire.

Cela étoit d'autant plus eſſentiel, qu'une manifeſtation entiere n'auroit pas ſeulement entraîné un hommage ſans mérite pour l'eſprit, mais qu'elle eût encore décidé le cœur à une obéiſſance ſans effort; car ſommes-nous libres de ne pas aimer ce que nous connoîtrions évidemment comme le plus aimable? Les paſſions ne prennent de l'empire ſur nous qu'en affoibliſſant la vûe des motifs qui nous porteroient à nous en défendre; ou anéanties, ou reduites au ſilence, elles ne ſçauroient faire d'impreſſion ſi ces motifs ſe préſentoient à nous avec tous leurs attraits.

Mais ſi nous avons par rapport à la Religion les connoiſſances les plus convenables à l'état de crea-

tures libres & intelligentes, qui doivent au prix du ſacrifice le plus coûteux pour elles rendre au créateur l'hommage le plus glorieux ; du côté de nos beſoins corporels, nous ne ſommes pas moins bien pourvûs.

L'homme placé ſur la terre au milieu d'une multitude d'êtres différens, connoît ſeul le bonheur d'éxiſter : l'exiſtence n'eſt pour les autres qu'un bien inutile, dont ils ne peuvent ſentir le prix ; ou ſi elle eſt un bien, ce n'eſt que par rapport à l'homme qui ſeul en retire tout l'avantage.

Cependant quelque relevée que ſoit ſa condition, il eſt aſſujetti à la néceſſité d'entretenir ſa vie, & il eſt ſenſible à l'intemperie des ſaiſons, mais il ne gémit point accablé ſous le poids de cette loi. Tous les êtres qui l'environnent ne ſont mis ſous ſa main que pour lui donner les moyens de fournir aux beſoins qu'elle fait naître. Et qu'elle merveilleuſe induſtrie n'a t-il point reçu de la nature pour les mettre en œuvre.

La fécondité de la terre qui ſeule produit une multitude d'arbres & de plantes de toute eſpece, eſt arrêtée par rapport aux choſes les plus néceſſaires à la vie, par une loi ſupérieure qui aſſujettit l'homme au travail ; mais afin que ce travail ne fût pour lui qu'un exercice qui l'occupât, & non pas un fardeau accablant, qu'elle habileté n'a t-il point reçu pour ſe décharger de ce qu'il a de plus pénible, & pour n'en retenir qu'autant qu'il en peut porter ? Ce ne ſont pas ſeulement les animaux qui ſont conduits par ſon induſtrie à lui prêter des ſecours utiles & néceſſaires ; ce ſont les élemens même qu'il ſçait s'aſſujettir. Si le bœuf docile au joug, traîne à pas tranquilles la charruë que l'homme a ſçu conſtruire pour ſoulager ſes travaux, également captivés par ſon induſtrie, l'air, l'eau & le feu font mouvoir les ingénieuſes

nieuſes machines qu'il expoſe à leur action. Dans ſes mains induſtrieuſes rien n'eſt inutile ; tous les êtres lui offrent les uns contre les autres un ſecours réciproque.

Pour ſe mettre à l'abri des injures de l'air, un toit ruſtique entrelaſſé de branches & de chaume, lui auroit ſuffi : la nature n'a donné aux oiſeaux que l'inſtinct de ramaſſer quelques brins d'herbes épars pour faire un aſile à leurs petits, mais le maître des animaux ne devoit pas être auſſi reduit au ſimple néceſſaire ; la terre renferme de toutes parts les matériaux convenables pour lui faire une demeure plus gracieuſe ; bien-tôt l'homme apprit à s'en ſervir. Le fer lui fournit le ciſeau qui devoit polir la pierre & le marbre, les métaux prirent à ſon gré la forme qu'il voulut leur donner, & l'on vit les palais magnifiques deſtinés à loger les Rois, contraſter avec l'humble cabanne dont le pauvre ſe contente.

Qui n'admireroit l'ordre, la proportion, la ſimétrie que l'intelligence humaine a ſçû mettre dans toutes les parties de ces ſuperbes bâtimens ? Imitatrice de la nature, elle travaille dans le grand ſans perdre de vûe les beautés de détail : n'a t-il pas fallu un génie également élevé & étendu pour concevoir ce plan majeſtueux & ſimétrique, que des mains induſtrieuſes ont exécuté ?

Pourvû d'une petite meſure de forces, l'homme tentera en vain de déplacer une maſſe ſupérieure à la force de ſes bras, mais irrité par la réſiſtance, l'utilité du levier lui devient-elle connue ? Bien-tôt les énormes colomnes qu'il avoit taillées dans le fond de l'Afrique, il les élevera à Memphis & à Rome.

Ainſi qu'on jette un coup d'œil ſur les différens objets que ſes beſoins forçoient l'homme de remplir ; on verra qu'il les a atteint par une induſtrie dont lui-même il a dû être étonné. Si dans certains genres

ſes découvertes ont été tardives, ce n'a été qu'une eſpece de ſuperflu que la nature lui a ménagé le moyen d'acquerir comme par degrés, afin d'encourager la perſéverence de ſon travail, & de le lui rendre plus piquant. Le néceſſaire lui a d'abord été accordé; les arts les plus utiles il les a trouvés les premiers, & parvenu à la perfection en ce genre preſque dès ſes premieres tentatives, c'eſt encore un problême de ſçavoir ſi dans la totalité des arts nous ſommes ſupérieurs aux anciens.

Si l'on met en oppoſition la rapidité de ces progrès avec la lenteur des découvertes d'une certaine Philoſophie qui prétend nous inſtruire de la nature des choſes, pourra-t-on méconnoître les deſſeins de la nature? Car dans la carriere détournée où notre curioſité nous a conduits, à peine ſommes-nous plus avancés qu'au premier pas, & dans les recherches où le beſoin nous a guidés, nos ſuccès ont toujours été à la ſuite de nos deſirs.

A peine un ſiecle produit-il quatre ou cinq de ces genies élevés qui puiſſent entrer avec la nature en diſcuſſion de ſes myſteres, au lieu que les talens qui nous procurent le néceſſaire ſont repandus dans tous les hommes. Qui a formé cet admirable tiſſu qui empruntant les beautés de la peinture, retrace dans nos appartemens, ou le lointain d'une charmante perſpective, ou les actions de quelque héros, auquel il ſemble donner la vie? Ce ſont les mains de cet ouvrier inconnu, dont l'eſprit eſt d'ailleurs fermé aux plus médiocres connoiſſances. C'eſt ainſi que les ſecrets les plus utiles ſont confiés aux hommes les plus communs.

Non ſeulement rien ne nous manque de ce qui eſt néceſſaire à la vie, mais pour nous en procurer l'utilité & l'agrement, nous n'avons été que trop induſtrieux: notre cœur en s'ouvrant trop au plaiſir que

la nature attache au contentement du beſoin, a forcé l'art à des rafinemens que la raiſon déſavoue, & la cupidité des artiſtes n'a que trop ſouvent détourné leur induſtrie à des uſages pernicieux.

Cependant ne nous en prenons de ces excès qu'à nous-mêmes. Il valoit mieux, puiſque la raiſon nous ſuffit pour nous en garantir, que nous puiſſions paſſer les bornes du commode & de l'agréable, que de ne pouvoir pas nous le procurer. La nature qui ne prend point pour regle de ſes dons les deſirs immoderés de notre cœur, a reſſerré notre intelligence dans une eſpace plus étroit, lorſqu'elle nous auroit viſiblement porté à oublier notre deſtination.

C'eſt ainſi qu'elle en a agi par rapport aux connoiſſances qui tendent à ſoûtenir ou à retablir notre ſanté. Quelque ſagacité que nous ayons pour découvrir dans l'obſcurité de ce qui nous eſt caché les cauſes les plus vraiſemblables de la plûpart des maladies, quelque diſcernement que nous ayons acquis pour y trouver des remedes juſques dans les ſucs empoiſonnés qui ſembloient ne contenir que la mort; quelque ſoit notre adreſſe à développer toutes les parties de l'admirable aſſemblage qui forme notre corps, nous ignorons le jeu des liqueurs & l'exécution de ce qui paſſe dans l'intérieur des parties, nous ſommes reduits à tatonner ſur le choix & ſur l'application des ſecours; peut-être ſerions-nous tentés de nous plaindre de ce que nos lumieres ſont ſi bornées, mais euſſions-nous préſenté à la mort des victimes ſoumiſes, s'il nous eût été permis de nous défendre de ſes coups; aſſujetis à ſon empire par la même loi qui nous rendit ſujets aux maux & à la douleur, le terme de notre art ne devoit être que de nous ſoulager ou de nous obtenir un délai.

Mais il ne ſuffit point à l'homme de pouvoir ſe procurer tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, il n'eſt

pas fait pour vivre ſeul ; reduit à lui-même il languiroit dans le beſoin & dans l'ennui. La nature lui a aſſigné le fond de ce qui lui manquoit dans les ſecours de ſes ſemblables. S'il eût été deſtiné à vivre ſeul, il lui auroit ſuffi de ſçavoir ce qu'il devoit à ſon auteur ; mais obligé de vivre avec les autres hommes, il étoit néceſſaire qu'il connût cette équité diſtributive, qu'il lui fît rendre ce qu'il devoit à chacun d'eux. Ce ſentiment a été gravé dans ſon cœur : ſa ſenſibilité pour ce qui le regarde lui-même, lui a été donnée pour en être la regle : il a été doué d'une droiture preſqu'infaillible pour en faire l'appliication, pourvû qu'il ne fût pas préoccupé par la paſſion ; quand ce qui eſt juſte ne ſe trouve point dépendant de quelque loi arbitraire, une ſecrete ſympatie y conduit l'eſprit humain ; ſur la ſimple expoſition il eſt naturellement équitable.

Ces notions de ce qui eſt juſte envers les autres, ne ſont point en nous bien diſtinctes & bien dévéloppées : ce ſont des vérités de détail, que nous ne connoiſſons jamais mieux qu'à l'approche des objets auſquels il faut les appliquer : mais malgré cela leurs impreſſions n'en ſont pas moins uniformes ; ſans en être convenus, les droits de l'hoſpitalité ont toujours été ſacrés, la trahiſon & la perfidie envers un autre qu'un ennemi, ont été par-tout des monſtres abhorrés ; le dol, la fourberie ont toujours paſſé pour des crimes.

Ce n'eſt pas que ces jugemens faſſent en nous l'impreſſion d'une conviction raiſonnée, qui puiſſe en dernier analyſe ſe reduire à une même idée ; leur certitude eſt bien différente de celle des Démonſtrations Géométriques ; mais elle eſt fondée, ſi je puis le dire, ſur une évidence plus perſuaſive, parce que c'eſt l'évidence du cœur. Les hommes peuvent aller contre dans la pratique, parce qu'ils ſont libres ; mais comme

ils ſentent qu'ils font mal, par là même ils rendent hommage à la regle qu'ils ont reçû.

A ces connoiſſances des vertus & des vices qui ſont la baſe de la ſociété, il falloit ajouter un reſſort qui les rendît agiſſantes : tout eſt ſimple dans les mains de la nature. Ce reſſort c'eſt l'amour de ſoi-même ; appanage inalienable de tout être qui ſe connoît. Il eſt le principe qui met en œuvre des connoiſſances qui ſans cela demeureroient ſtériles. Quoiqu'il n'ait que nous-mêmes pour fin, il ſe répand néanmoins ſur tous. Conduits par le ſeul attrait du bien particulier par mille routes diverſes, tous arrivent ſans le ſçavoir, au bien commun. Les travaux mercenaires que la néceſſité arrache, ne tournent pas moins à l'utilité publique que le dévouement généreux de ceux qui s'y conſacrent à deſſein. Comme il étend nos deſirs beaucoup au-delà du beſoin, il conduit notre induſtrie dans des routes que le beſoin ſeul ne lui eût jamais fait tenter, & en doublant les efforts, en forçant les talens, il ne fait qu'augmenter les avantages que la ſociété en retire.

Cependant le deſir du bonheur, s'il fût reſté ſans frein, auroit pû tout renverſer : trop impétueux dans ſes ſaillies, bien-tôt il eût fait oublier les notions d'équité que la nature avoit gravé dans les cœurs ; un Zephir rafraîchiſſant donne à l'air une utile agitation, tandis que l'Acquillon fougueux renverſe l'eſpérance de nos moiſſons. Mais le même deſir qui anime également les autres hommes, eſt le ſalutaire obſtacle que la nature a oppoſé aux efforts de l'amour propre de chaque particulier : les mouvemens qu'il imprime à chacun des hommes, forment par leur oppoſition une eſpece d'équilibre qui empêche que la ſociété n'en ſoit troublée ; à peu près comme l'élaſticité de l'air s'oppoſant à l'effet de ſa peſanteur, nous en rend le poids inſenſible.

En vain nous formerions-nous l'idée d'un bonheur indépendant de nos ſemblables, ou a acquis à leur préjudice : la vive inquiétude qui nous fait à chaque inſtant ſortir hors de nous-mêmes, nous a bien-tôt fait ſentir que nous ne pouvons nous ſuffire ; & la réſiſtance que nous fait éprouver l'amour propre des autres houmes, ſi nous manquons de le ménager, ne nous démontre pas moins que la ſeconde ſorte de bonheur eſt également chimerique.

Cette double conſidération qui ſe préſente à nous dès que nous faiſons uſage des lumieres de notre eſprit, plie notre amour propre, ſans que nous l'appercevions, à la pratique des devoirs & à l'obſervation des vertus ; les attentats que porteroient aux droits d'autrui l'injuſtice ou la violence, ne retomberoient-ils pas ſur leurs auteurs ? Le plus ſolide appui de notre bonheur conſiſte à nous faire aimer ; mais pour cela l'équité ne ſuffit pas : on ne captive la jalouſe bienveillance des autres hommes que par la modeſtie & la douceur. Ainſi par l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes, les hommes déjà inſtruits à être équitables & juſtes, apprennent encore à parer leurs vertus de ces dehors aimables qui font ſur les cœurs de ſi sûres impreſſions.

La nature ne pouvoit nous intéreſſer d'une maniere plus ingénieuſe à l'obſervation des Regles d'équité qu'elle nous avoit données, qu'en nous y faiſant voir notre propre avantage ; & il n'eſt qu'une inattention ſtupide à ce fonds de Refléxions qu'elle nous a confiées, qui en nous dérobant une connoiſſance ſi utile, nous puiſſe enfin conduire juſqu'à méconnoître les principes mêmes de l'équité.

Les peuples tombés dans cette barbarie qui ne connoît plus les loix de l'humanité, n'en ſont venus à ce point que parce que formés de familles ſéparées, errantes ç'a & là, & ſe diviſant entre elles à chaque

inſtant, en perdant le ſentiment des beſoins qui devoient les réunir, ils ont auſſi perdu l'idée de la mutuelle dépendance qui aſſujettit les hommes les uns envers les autres. Au reſte peut-être n'en eſt-il point qui n'ayent conſervé au moins à certains égards la partie eſſentielle de ces notions communes, mais habitans vagabonds des foreſts, uniquement occupés de la chaſſe ou de la pêche, preſque ſans communication entr'eux, comment ces notions ne ſe feroient-elles point obſcurcies? Ce genre d'équité que la nature a placé dans nos cœurs, ne ſe developpe qu'à l'aide de nos réfléxions. Pour faire quelques progrès dans les connoiſſances morales, comme dans celles qui regardent les arts, il faut que les hommes faſſent uſage par leur application, des lumieres qu'ils ont reçues, & qu'ils les fortifient par une mutuelle communication. Plus ils s'appliquent à penſer & à ſe connoître, plus leur eſprit plié à d'utiles réflexions ſur eux-mêmes, rend leur commerce aimable: c'eſt par là que le ſçavoir tient comme néceſſairement à l'amenité des mœurs.

Cependant la connoiſſance des vertus morales, & les motifs donnés pour les mettre en pratique, ne devoient pas toujours prévaloir. Juſqu'où ne va pas l'abus de la liberté! les hommes combien de fois font-ils ce qu'ils condamnent! Bien-tôt l'expérience eût appris qu'il falloit que l'autorité ſoutint les droits de l'équité mépriſée. Les Familles s'aſſemblerent donc en Nations, & pour s'aſſurer une tranquillité ſans cela trop difficile à conſerver, les hommes ſe trouverent aſſez inſtruits pour ſacrifier l'amour de l'indépendance dont ils ſont naturellement ſi jaloux. La nature avoit déjà préparé des eſprits propres à gouverner; elle leur avoit confié cette ſageſſe qui ſçait former des loix ſalutaires, cette force qui ſçait les maintenir, le diſcernement qui ſçait peſer les inconvéniens, & choiſir

le meilleur parti, cette étendue de génie qui ſuffit à l'immenſité du détail, ſans rien perdre de la juſteſſe des vues qui ramenent tout au bien général.

Si quelquefois la ſageſſe des loix ou des projets du Gouvernement devoit trouver dans l'indocilité des eſprits des obſtacles trop dangereux à vaincre par l'autorité, l'éloquence a été donnée pour en triompher par une plus douce voye : ſes graces perſuaſives entraînent les cœurs ſans les forcer, elle contraint à aimer la raiſon en la préſentant dans ſon jour : habille à profiter du foible de ſon ennemi, elle ſçait prendre ſes armes juſques dans le cœur de ceux qu'elle veut gagner, vaincre une paſſion par une autre qu'elle excite à propos, & par ſa victoire des loix ſages, des projets ſenſés, propoſés dans la ſeule vûe du bien commun, trouvent par-tout une ſoumiſſion d'autant plus conſtante qu'elle coûte moins d'efforts. Ainſi tranquille ſous les loix d'un ſage Gouvernement, qu'elles connoiſſances néceſſaires l'homme auroit-il à déſirer, s'il veut profiter des différens bienfaits que la nature a diſtribués dans chaque climat ? L'art de la navigation le rend habitant de toute la terre ; en vain les mers l'ont ſéparé des nations qui habitent d'autres contrées ; elles n'ont ſervi par ſon induſtrie qu'à rendre la communication plus facile. En échange de ſon ſuperflu, il apporte chez lui à moindres frais les productions des autres pays & le fruit des travaux des autres hommes. Ce fut preſque dès ſes premiers eſſais que les richeſſes de l'Heſpherie paſſerent ſans obſtacle dans l'Idumée & dans la Phenicie.

Veut-il conſerver pour lui-même & communiquer à ſes contemporains, à ſes deſcendans, le ſouvenir des choſes paſſées & ſes propres Réflexions ? Par des caracteres convenus il peint à leurs yeux cette penſée qui lui échappe à lui-même ; la preſſe dans la ſuite des temps en multipliera l'expreſſion avec une

admirable facilité, les découvertes des âges précédens, leur hiſtoire, les productions de tant de génies ſupérieurs, qui ont inſtruit ou charmé l'univers, deviendront le patrimoine de chaque particulier.

Si pour faire aimer la vertu il veut perpétuer la mémoire de ceux qui en ont été les modelles, le marbre & le bronze s'animent ſous ſes mains, & prennent tous les traits du héros qu'il veut copier. L'agréable impoſture du ſimple mêlange de quelques couleurs lui donne ſur la toile une autre ſorte de vie. Tant il eſt vrai que les connoiſſances & l'induſtrie de l'homme s'étendent à tout, qu'elles vont du néceſſaire à l'utile, de l'utile à l'agréable.

A la vérité l'homme ne connoît point l'eſſence des choſes ni la nature des êtres; ces objets ſont placés hors du cercle qui meſure l'étendue de ſes connoiſſances: enfoncés dans une obſcurité qui les dérobe à nos regards, nous ne pouvons les atteindre que par des conjectures qui quelques ingénieuſes qu'elles ſoient, ne nous donnent à la place de la vérité que d'agréables illuſions: elles perdent leur credit avec le charme de la nouveauté qui les avoit fait adopter, & elles ſont remplacées par d'autres qui ne ſont pas plus heureuſes. Ce que nous pouvons faire de mieux eſt de nous contenter d'un coup d'œil confus que la nature nous permet de jetter ſur cette eſpece de vuide. Il ne nous préſentera à la vérité aucune idée diſtincte, mais auſſi il ne nous livrera à aucune illuſion: tel que nous ne voyons jamais mieux le Ciel que quand pur & dégagé de nuages, nos yeux qui ſe perdent dans l'atmoſphere, n'apperçoivent que cette voute azurée dont leur foibleſſe ſeule leur trace le contour. Mais pourquoi l'homme ſe plaindroit-il de n'avoir pas des connoiſſances qui ne lui ſont pas eſſentielles, & qui pourroient lui être préjudiciables? Raiſonneur oiſif, uniquement occupé de ſes brillantes ſpécula-

tions, peut-être laiſſeroit-il languir ſon induſtrie dans une inaction funeſte. La terre n'eſt pour lui qu'un ſéjour paſſager; il n'en a que le domaine utile; il n'eſt point chargé de la rendre féconde, d'organiſer ſes productions, de mettre en jeu les élemens. A-t-il donc beſoin de connoître l'intérieur des choſes? C'eſt aſſez qu'il ſçache jouir; puiſque tout ſe produiſant ſans lui, il n'a autre choſe à faire qu'à profiter de ce qu'il trouve ſous ſa main.

La nature eſt ſagement libérale; ce ſont nos deſirs qui ſont immoderés. Qu'importe que je ne ſçache point par quelle ſecrette loi les parties de mon corps obéiſſent ſi exactement à ma volonté? En vain Deſcartes, Mallebranche, Leibnits, ont-ils médité ladeſſus; ils ne m'ont rien appris. Mais quand je veux agir, mes bras ſe meuvent ſans que j'aye l'embarras de leur commander; j'ignore quel jeu de muſcles les met en action, mais ils operent, ils executent, que me faut-il d'avantage?

Demandez au laboureur & au jardinier par quel admirable artifice le germe ſe développe dans la terre & devient ſelon ſon eſpece ou une plante, ou un grand arbre. Demandez-leur comment une même ſeve peut prendre tant de différentes ſaveurs. Cependant par leurs ſoins le bled croît & les arbres de nos vergers ſe chargent de fruits délicieux.

Il ſeroit injuſte de ſe plaindre de ne pouvoir expliquer ce dont nous profitons également, ſans cette connoiſſance; la jouiſſance en eſt toujours la même, & n'en diminue pas de prix. Quand l'agréable accord d'une multitude de ſons harmoniques qui frappent tout-à-coup mon oreille, charment mon ame, & qu'elle ſe livre toute entiere au ſentiment du plaiſir qui la ſaiſit, ſuis-je à plaindre de ce que je ne ſçais pas comment l'air peut me rendre ſans confuſion & dans le même temps, un nombre de ſons ſi divers, ni com-

ment l'ébranlement inſenſible des parties de l'oreille peut produire en mon ame un ſentiment ſi vif? Je n'ai pas lieu de regretter mon ignorance, je ſuis trop occupé de ce que j'éprouve.

Le deſir de tout comprendre ne naît pas du beſoin, il eſt enfanté par l'orgueil; c'eſt lui qui eſt la ſource féconde des différentes erreurs que nous nous ſommes formés; en bornant notre étude aux objets que nous pouvons atteindre, nous acquerons des connoiſſances utiles, & dont nous ſommes certains. Les erreurs, l'opinion, l'incertitude, ne viennent gueres que de ce que nous étendons nos recherches au-delà de ces bornes, ou de ce que nous rendans inſenſibles à la touche délicate & sûre du ſentiment, nous refuſons de réconnoître la conviction qu'il nous donne d'un nombre de vérités.

Le Philoſophe ſyſthematique voudroit s'élever au ſommet de la nature, s'aſſeoir, pour ainſi parler, à côté du Créateur, pour voir toutes les choſes comme il les voit lui-même; il prétend pénétrer juſques dans ſes conſeils, comprendre la maniere dont il a formé ce vaſte univers, l'artifice & l'œconomie de la compoſition & de l'arrangement de ſes différentes parties, il veut rendre raiſon de tout, expliquer tout par des idées générales ſous leſquelles il prétend que tout ſoit renfermé. Pour fruit d'un projet pour lequel il a ſi peu conſulté ſes forces, eſt-il étonnant qu'il ne nous rapporte ou que des mots qui n'expliquent rien, ou que les chimeres que ſon imagination a produites?

Pourquoi allez-vous placer votre demeure ſur la cime de cette montagne qui s'éleve au-deſſus des nues? Vous cherchez un point de vûe dont vous puiſſiez tout découvrir, & trop éloigné des objets, vous ne les appercevrez plus, ou au moins vous ne les diſtinguerez pas. Quel fruit retirerez-vous de cette

vaine curioſité ? Cet air n'eſt point fait pour vous ; le ſoleil eſt là ſans action, la nature y eſt morte, & n'offre aux yeux qu'une affreuſe ſtérilité. Deſcendez dans la plaine, venez jouir avec nous de la fécondité & des richeſſes dont elle ſe pare ; la perſpective y eſt plus bornée, mais elle n'en eſt que plus agréable ; tous les objets ſeront à votre portée, vous les verrez plus diſtinctement.

C'eſt ainſi que les connoiſſances de détail, bien plus utiles que ces brillantes ſpéculations, ne nous montrent les choſes que pour nous donner le plaiſir d'en jouir. Tandis que le Newtonien ſe fatigue ſans fruit à expliquer la nature de l'aiman par le ſyſtême général de l'attraction, le nautonnier, qui ſçait en uſer, paſſe au-delà des mers.

Un autre écueil de l'eſprit humain eſt de vouloir trop ſonder les vérités premieres qui doivent le fixer. Pour nous guider la nature a mis en nous une lumiere vive, avec laquelle nous jugeons sûrement ; cette lumiere c'eſt le ſentiment : il fait en nous par rapport aux objets intérieurs, ce que font nos ſens par rapport aux objets extérieurs : on pourroit l'appeller la vûe de l'ame, car il n'attend point le raiſonnement, il le précede : la fonction du raiſonnement ne va qu'à en diſcerner l'impreſſion. S'il eſt, comme on n'en peut douter, le dernier periode de la conviction, & par-là une des plus sûre regle de nos jugemens, dès que ce ſentiment tombe ſur des idées ſimples, ſur les vérités primitives dont tous les hommes reconnoiſſent l'évidence, pourquoi aller plus avant ? La ſubtilité d'une vaine Dialectique nous donnera-t-elle quelque choſe de plus ? Que gagne-t-on à paſſer ces bornes ? On veut analyſer le ſentiment, le décompoſer, le reduire à une ſorte de matiere premiere ; il ſe perd, il s'évapore : on cherche des preuves ultérieures, on n'en trouve point :

on doute alors ; ou l'on croit être en droit de douter ; on ne trouve plus rien de certain, & l'on débite avec emphaſe toutes les abſurdités dont nous ſommes redevables à tant de graves Philoſophes.

Comme les vérités que nos ſens nous font connoître ne peuvent ſe prouver que par leur témoignage, de même les perceptions du ſentiment ne peuvent ſe prouver que par ſon impreſſion, & ſi ce que tout le monde voit, ce que tout le monde entend, n'a pas beſoin de preuves, ce que tout le monde ſent n'en peut pas exiger.

Le Privilege ſe trouve à la premiere Partie.

TABLE

Des Piéces contenues dans ce Recueil.

DISCOURS ſur le goût trop vif qui regne dans la Littérature ſur les choſes de pur amuſement. Par M. GASTUMEAU. pag. 9
Diſſertation ſur les cauſes & les ſuites de l'eſclavage chez les Romains, &c. Par M. ARTHUS. 21
Réfléxions ſur l'impiété. Par le P. LOMBARD. 38
Les Complimens. Par le même. 55
Réfléxions ſur les Tragédies en Muſique. Par M. DE CHASSIRON. 66
Mémoire ſur les Bouchots à Moule. Par M. DUPATTY. 79
Mémoire ſur les qualités de l'If. Par M. DE VILARS. 96
Eloge hiſtorique du P. JAILLOT *de l'Oratoire. Par* M. ARCERE. 103
Ode ſur le danger des Spectacles. Par le même. 111
Fragment hiſtorique au ſujet d'Eleonor Ducheſſe d'Aquitaine. Par le même. 121
Inſcriptions Latines traduites en Vers François. Par le même. 117
Conjectures Phyſiques ſur la cauſe & les propriétés du Sel-Marin, d'après des Obſervations faites ſur un Marais-Salant. Par le P. VALOIS. 141

ODES DE M. DE BOLOGNE.

Ode I. *Tirée du Pſeaume I.* 157
Ode II. *Tirée du Pſeaume CXXIX.* 159
Ode III. *Tirée du Pſeaume CXXXXI.* 162

Ode IV. *Tirée du Pſeaume CI.* 165
Ode V. *Tirée du Pſeaume XLIX.* 171
Obſervations ſur le lieu où ſe livra la Bataille apppellée de Poitiers. *Par* M. BOURGEOIS. 176
Diſcours : Que les connoiſſances de l'homme ſont proportionnnés à ſes beſoins. Par M. BOUTIRON. 188

Fin de la Table.

Errata pour le premier Recueil.

PAGE 52 Polibe, *liſez* Polype.
Page 55 ligne 32 Secture, *liſez*, Suture.
Page 56 ligne 8 de, *liſez* du ; ligne 19 exaratoires, *liſez* excretoires.
Page 58 ligne 8 après tiſſu, *mettez* vegetal couvert ; ligne 13 après Polypier, *mettez* particulier.

Errata pour le ſecond Recueil.

PAGE 5, Article 7, de Mouſſy, *liſez* de Rouſſy.
Page 10, ligne 16, d'Attraits, *liſez* d'attrait : & ligne 26, n'y, *liſez* ne.
Page 12, ligne 2, *effacez* lumieres : & ligne 14 & 15, l'illuſion, *liſez* l'alluſion.
Page 13, ligne 10, objets, *liſez* ſujets.
Page 20, ligne 2, le travail, *liſez* l'imitation.
Page 34, ligne 23, de leurs Souverains, *liſez* des Cours Souveraines.
Page 39, ligne 18, d'affricher, *liſez* d'afficher.
Page 55, vers 8, novice encore, *liſez* novice encor.
Page 56, vers 10, les froids dedains fiers, *liſez* les froids dedains, fiers, &c.
Page 60, vers 8, apprêtés, *liſez* apprêté : & vers 10, la préſente, *liſez* l'a préſenté.
Page 61, vers antepenult. le Battu, *liſez* le Battus.
Page 63, vers 16, les amas, *liſez* cet amas : & vers pénult. le, *liſez* ce.
Page 66, ligne 9, gloire, *liſez* la gloire.
Page 68, ligne 3, l'éperon, *liſez* le perron : & ligne 24, models, *liſez* modeles.
Page 70, ligne 19, livra, *liſez* livrât.
Page 72, ligne 3, monalogue, *liſez* monologue.
Page 73, ligne 5, du, *liſez* de : ligne 18, les même, *liſez* le même : & ligne 22, les, *liſez* des.
Page 74, ligne 30, armonieuſe, *liſez* harmonieuſe.
Page 77, ligne 30, Dragmatiques, *liſez* Dramatiques.
Page 81, ligne 23, *effacez*, qui eſt.
Page 89, ligne 20 : & page 94, ligne 18, obier, *liſez* aubier.
Page 95, ligne 7, étoit, *liſez* étois.
Page 101, ligne 11, choroüde, *liſez* choroïde : même page, ligne 21, coroſif, *liſez* corroſif.
Page 102, ligne premiere, renfermée, *liſez* renfermé : ligne 8, coroſif, *liſez* corroſif : ligne 11, pates, *liſez* pattes, & ligne 14, l'oſange, *liſez* loſange.
Page 117, ligne 21, *reviſcit*, liſez *revixit*.
Page 119, troiſiéme vers latin, *prater eas*, liſez *pratereas* : dernier vers, après *Cazalis*, ajoûtez *que*.
Page 135, note, *a*, etmoſphere, *liſez* atmoſphere.

Page 136, note, *a*, ligne premiere, poſe, *liſez* péſe.
Page 139, vers 14, des, *liſez* de.
Page 154, ligne 24, dans l'aîne, *liſez* dans l'ame.
Page 160, vers 15, veilles, *liſez* voiles.
Page 167, vers 3, bonheur, *liſez* thrône.
Prge 177, ligne 23, notte, *liſez* à mon.
Page 178, ligne 7 & 8, ſeroit venu, *liſez* ne ſeroit pas venu.
Page 179, ligne 33, porter, *liſez* poſter.
Page 185, ligne 9, ſix, *liſez* ſoixante.
Page 187, aux notes, ligne 8, *Montpertuis*, liſez *Maupertuis*: & ligne 10, dit, *liſez* lit.
Page 191, ligne 22, le merite, *liſez* ce merite.
Page 198, ligne 2, *effacez* a, après le mot ou.
Page 200, ligne 10, habille, *liſez* habile.
Page 203, ligne 33, dont, *liſez* d'où.
Page 204, ligne 27, des plus sûre régle, *liſez* des plus sûres regles.
Page 206, table derniere, ligne CXXXXI. *liſez* CXXXVI.

No 170

Jdat en 2 —
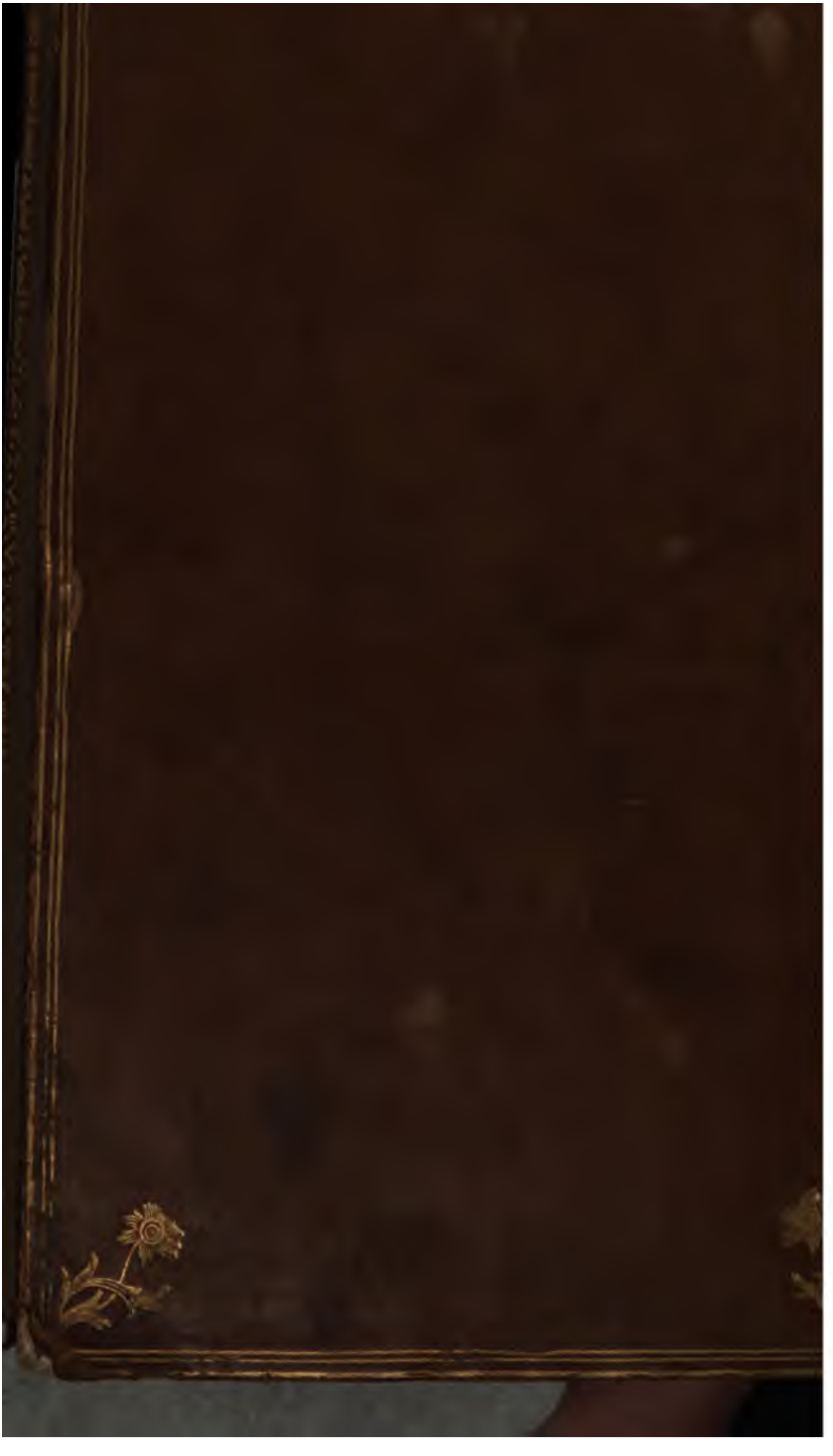
f.